LE ROI FERDINAND II

ET

LE ROYAUME DES DEUX-SICILES

I.

LA ROYAUTÉ A NAPLES DEPUIS 1815.

I.

A l'extrémité de l'Italie est une contrée où la nature a versé tous ses dons, où la politique a rassemblé toutes ses contradictions et ses luttes : c'est Naples. Entouré de trois mers où trempent ses côtes découpées en golfes merveilleux, formé de deux portions dont l'une tout insulaire a une histoire à part, brillant du poétique lustre de tous les souvenirs, fertile par son sol, éclairé d'un ciel riant, ce pays, auquel les congrès ont donné le nom de royaume des Deux-Siciles, ressemble dans son existence morale à cette nature paresseuse et charmante qui cache des volcans intérieurs toujours prêts aux éruptions. Tout est mystère et contraste à Naples; c'est la contrée italienne où l'intelligence philosophique a jeté le plus éblouissant éclat, où le dernier siècle a vu naître Vico et Filangieri, et c'est en même temps la région préférée des fanatismes populaires, de toutes les crédulités et de toutes les superstitions. Tout est extrême aussi, le bien et le mal, la misère et la richesse, l'activité et l'inertie, les aspirations de liberté et les raffinemens du servilisme,

les réactions du pouvoir et les turbulences orageuses des partis. Il y a eu du despotisme et des séditions à Naples, il n'a manqué jusqu'ici que des citoyens, ou pour mieux dire il a manqué les conditions mêmes propres à former des citoyens. De là cette vie heurtée, violente, impénétrable, qui a été vraiment l'écueil de la diplomatie européenne, et dont le souverain qui vient de descendre au tombeau, le roi Ferdinand II, a été pendant trente ans le maître, le régulateur absolu en même temps que la personnification saillante et originale : prince singulier, tour à tour honni ou exalté, qui ne mérite pourtant ni l'apologie ni l'injure, mais dont le règne est l'expression vivante d'une des plus curieuses variétés d'autocratie, qui a été une sorte de tsar au midi de l'Europe, et que la fortune, par une coïncidence bizarre, enlève de la scène aujourd'hui, lorsqu'il n'eût plus été qu'une ombre dépaysée ou un obstacle au milieu des inévitables transformations de la péninsule.

L'histoire de l'Italie tout entière a sans doute une secrète et invincible unité. Rien de ce qui se passe dans un pays ne peut être étranger aux autres pays, et cette intime solidarité est presque un fait contemporain. Ce n'est point la révolution française qui a créé les mouvemens italiens, mais elle en a déterminé le caractère, elle les a précipités, et telle est la puissance de cette révolution que même là où elle a été vaincue en apparence et par intervalles, elle a triomphé encore; elle a survécu par les lois qu'elle a laissées après elle, par les sentimens qu'elle a fait naître, par les idées qu'elle a semées, par les regrets ou les espérances dont elle a été l'inépuisable source. Dans ce drame multiple et confus des destinées italiennes tel qu'il apparaît à l'issue de la révolution française, dans ce travail dont l'instinct d'indépendance et l'esprit de réforme civile sont restés les invariables et tout-puissans moteurs, tous les états ne marchent point cependant du même pas et n'ont pas la même attitude; chacun d'eux a sa personnalité dans le drame. Un des phénomènes les plus curieux à observer comme un des traits généraux de cette obscure situation, c'est que, dans toutes ces revendications de nationalité qui remplissent l'histoire de la péninsule depuis plus d'un demi-siècle, Naples est toujours l'état le moins engagé, le moins animé de l'esprit italien en un certain sens, et c'est ce qui inspirait à un penseur énergique de Florence, à Francesco Forti, ce mot paradoxal que l'Italie finit au Garigliano. Ce n'est pas que le sentiment national soit absent de l'âme de cette race à l'imagination vive et soudaine, et que les Napolitains soient indifférens pour la patrie commune; mais par sa position, par ses traditions, le royaume des Deux-Siciles semble moins fatalement appelé aux luttes d'indépendance.

Ce beau royaume du midi de l'Italie, avec sa force propre et sa population de neuf millions d'hommes, n'a pas, comme le Piémont, le vigoureux stimulant d'un désir d'agrandissement qui se confond avec l'idée d'émancipation nationale. Comme le nord de l'Italie, il n'a pas porté le poids direct et oppressif d'un maître étranger. Il n'a pas été entretenu par son histoire dans cette antipathie traditionnelle contre la domination impériale, qu'il n'a connue qu'un instant au dernier siècle, contre l'Allemand, qu'il n'aperçoit au fond de son passé que dans l'image mélancolique et touchante du jeune Conradin, le dernier prince de Souabe, l'adolescente victime de Charles d'Anjou. Un des traits caractéristiques du royaume des Deux-Siciles, c'est d'être sorti de toutes ses crises avec son autonomie, avec une dynastie propre, — dynastie étrangère d'abord, il est vrai, mais qui s'acclimatait promptement et qui restait la garantie même de l'indépendance napolitaine, de cette indépendance sur laquelle l'influence autrichienne a pu s'étendre de nos jours et peser lourdement sans l'absorber. La haine de l'Autriche, cette forme négative de l'idée de nationalité italienne, est donc à Naples un fait tout récent qui date principalement des commotions de la première partie de ce siècle, de 1815, des tentatives extrêmes de Murat, ce roi de tête faible et légère et de cœur vaillant, de la révolution de 1820, de l'occupation autrichienne qui suivit, et cette haine elle-même est balancée par ce sentiment plus local, plus municipal, que Naples nourrit à l'égard du nord de l'Italie, et que la Sicile, par un curieux enchaînement d'antagonismes, nourrit encore plus à l'égard de Naples. Ce sentiment existe au fond, et les gouvernemens l'ont poussé à outrance; ils en ont profité pour opposer l'esprit napolitain à l'esprit italien, et pour se retrancher dans un inaccessible isolement, à l'abri d'une politique d'immobilité et d'exclusion. A un certain point de vue, on l'a dit quelquefois, l'Italie peut se comparer à une autre Allemagne, dont le Piémont sera la Prusse et dont Naples à son tour sera l'Autriche, une Autriche qui a ses rivalités avec la Prusse italienne, et qui, par une analogie de plus, a même sa Hongrie en Sicile, suivant un ingénieux et piquant rapprochement. C'est là le secret de l'histoire du royaume des Deux-Siciles dans son rapport avec le développement de l'idée nationale; c'est la clé de sa politique, de la facilité qu'ont eue tous les pouvoirs à réprimer les instincts de patriotisme italien, de l'insuccès de toutes les tentatives faites pour intéresser ces populations aux luttes d'indépendance, du rôle de Naples en 1848 et même aujourd'hui, comme aussi jusqu'à un certain degré de tout le mouvement intérieur de ce midi de la péninsule.

Une autre face de l'histoire contemporaine, de la situation géné-

rale du royaume des Deux-Siciles, c'est justement en effet cette partie domestique de son existence, c'est ce travail intérieur qui se lie intimement par tant de côtés au travail d'affranchissement national, qui en est indépendant sous certains rapports, et qui apparaît à Naples avec des caractères d'une saisissante originalité. C'est de la révolution française principalement, disais-je, que procède tout ce qui vit, tout ce qui s'agite à Naples, le bien et le mal, les partis, les institutions, les systèmes, les opinions. La révolution n'a point laissé une forme de gouvernement, ni même cette dynastie feudataire jetée au midi de l'Italie par un reflux de l'empire; elle a mieux fait, elle a survécu dans les lois civiles débarrassées de la féodalité, dans le régime judiciaire simplifié et rajeuni, dans le système administratif, où elle mettait la régularité à défaut de la liberté. En un mot, Naples sortait des crises de la révolution et de l'empire avec un organisme civil qui était une œuvre de véritable progrès, dont le principe échappait aux réactions de 1815, et qui est resté avec la marque indélébile d'une tradition française. Qu'a-t-il donc manqué à ces lois pour devenir une bienfaisante réalité? L'appui d'une société moins déchirée, la garantie des mœurs, une pratique sincère, en un mot une identification vraie et profonde avec l'état social et moral du pays. Malheureusement de cette source orageuse de la révolution sont sorties en même temps deux choses qui résument l'histoire contemporaine de Naples, qui en sont la dangereuse essence bien plus que des lois impuissantes : l'esprit de conspiration et l'esprit de réaction. Naples a été, à vrai dire, le berceau ou le foyer le plus actif des sectes révolutionnaires et des sociétés secrètes.

C'est dans le midi de l'Italie, à Capoue, que naissait vers 1811 une association fameuse, qui allait étendre sa forte et savante hiérarchie sur une partie de l'Europe, et dont le nom seul a été pendant longtemps un symbole de révolution : le carbonarisme. D'où venait ce nom de carbonarisme? Par quelle idée bizarre les fondateurs allaient-ils chercher un modèle ou une ébauche d'organisation chez les charbonniers? On ne le sait. Toujours est-il que l'institution était à peine née qu'elle embrassait le royaume tout entier et gagnait bientôt d'autres parties de l'Italie. La raison de son succès fut peut-être le mystère, cette sorte de merveilleux si puissant sur des imaginations méridionales, qui ne sont point accoutumées aux luttes régulières des opinions, et, chose plus remarquable, le carbonarisme trouva aussi des auxiliaires à l'origine dans les princes eux-mêmes. Lorsque le vieux roi Ferdinand de Bourbon était relégué en Sicile pendant l'empire avec la reine Caroline d'Autriche, cette dangereuse et violente conseillère de la royauté napolitaine,

la petite cour exilée flattait, caressait les carbonari du royaume, et cherchait à les attacher à sa cause par toute sorte de promesses libérales. Murat lui-même, dans les extrémités de sa fortune en 1815, se servait du carbonarisme après lui avoir fait la guerre, lorsqu'il tentait avec son armée la suprême et chimérique entreprise du soulèvement et de l'affranchissement de l'Italie entière. Et c'est ainsi que s'est développée cette funeste habitude des conspirations secrètes que les souffles révolutionnaires suscitaient à l'origine, que les compressions de l'empire alimentaient, que les gouvernemens ont encouragée plus d'une fois en conspirant avec les conspirateurs aussi bien qu'en usant eux-mêmes de tous les procédés des conjurations, et qui s'est mêlée à tous les régimes comme une des formes les plus saisissantes de la vie politique napolitaine. Le carbonarisme s'est métamorphosé et renouvelé, il a changé de nom et s'est appelé *la Jeune-Italie* ou *l'Unité italienne;* l'esprit de conspiration a persisté, frappé sans doute dans ses œuvres d'une stérilité sanglante, mais survivant toujours à ses défaites.

L'esprit de réaction est né des mêmes événemens dans un sens tout contraire. Il est sorti, lui aussi, tout armé des crises de la révolution. Jusqu'aux approches de 1789, la royauté napolitaine s'était montrée libérale; elle avait été la promotrice de l'économie politique à sa naissance et de ce mouvement philosophique du siècle qui ne brilla nulle part plus qu'à Naples. Une pensée de réforme s'était assise sur le trône avec le prince qui passait en Espagne sous le nom de Charles III, et elle restait longtemps dans les conseils avec le marquis Tanucci. La révolution, en brusquant ce mouvement, le dénaturait, et livrait la royauté à toutes les suggestions de la peur, de la défiance et d'une implacable antipathie contre tout ce qui venait de la France. Un roi bon homme, violent et faible, aussi oublieux que prodigue de ses promesses, une reine pleine de passion vindicative, une cour corrompue et assiégée de terreurs, le sentiment populaire irrité des invasions françaises et des nouveautés, voilà les premiers élémens de la réaction qui éclatait dans le sang à Naples en 1799. La royauté, telle qu'elle reparaissait en 1815, telle qu'elle a existé jusqu'à présent, a vécu fatalement de cet esprit. Les réformes civiles accomplies par le régime français de 1806 à 1814 lui étaient violemment suspectes, et en sanctionnant ces codes nouveaux, qui sont restés les meilleurs de l'Italie, elle les dénaturait dans la pratique et en altérait l'esprit par un système d'arbitraire universel. Le carbonarisme qu'elle avait appelé à son aide devenait un ennemi qu'elle combattait par une police ombrageuse et violente, organisée elle-même en société secrète. En rentrant à Naples, le roi Ferdinand Ier promettait à son

peuple une constitution, et le lendemain une guerre à outrance était déclarée aux plus modestes espérances libérales. C'était un crime d'avoir servi dans l'administration française ou dans l'armée de Murat. La royauté restaurée à Naples ne se modelait pas sur la France, où le rétablissement de la maison de Bourbon se confondait avec l'avénement du régime constitutionnel; elle se livrait à l'influence autrichienne, et par un traité secret liait sa politique à celle des maîtres de l'Italie du nord. En un mot, c'était l'esprit de réaction et d'absolutisme transformé en système de gouvernement, procédant par la force ou par la ruse, appuyé et encouragé par une puissante influence extérieure, et rencontrant en face l'esprit de conspiration enflammé de tous les griefs et de tous les mécontentemens accumulés.

Entre ces deux courans extrêmes, un parti modéré a toujours manqué à Naples comme un médiateur tout-puissant et efficace. Ce n'est pas qu'il n'eût un terrain d'action et des élémens naturels : le terrain est dans les lois elles-mêmes; les élémens sont dans la bourgeoisie, qui a singulièrement grandi par l'abolition des lois féodales, dans une portion de l'aristocratie gagnée dès l'origine aux idées constitutionnelles; mais ce parti n'a fait que d'éphémères et inutiles apparitions au milieu d'une société incohérente et faible. Des hommes qui auraient pu le former, les uns sont allés périodiquement vers l'absolutisme, les autres se sont rejetés dans les sectes, et toujours a reparu le duel fatal de la réaction et des conspirations. C'est la lutte qui remplit un demi-siècle d'histoire; elle éclate surtout à trois époques, — en 1799, en 1820 et en 1848, — et toutes les fois l'esprit de conspiration vaincu sort plus exaspéré du combat; toutes les fois aussi la réaction est plus violente sans cesser d'être précaire. L'histoire contemporaine de Naples est un mélange de compression et d'anarchie, de despotisme et d'insurrection.

Un des plus curieux épisodes de cette lutte est la révolution éphémère de 1820, qui a laissé plus d'une trace dans le mouvement des choses napolitaines. Cette révolution avait pris un mauvais masque. Elle était l'œuvre dangereuse et choquante du carbonarisme et de l'armée, et elle se donnait pour drapeau la constitution espagnole de Cadix, une constitution impossible dont on avait de la peine à trouver un exemplaire à Naples lorsqu'on la proclamait. Au fond, elle était l'expression de griefs réels et de mécontentemens sérieux; elle peut être considérée aussi comme un premier acte d'intervention de cette Italie nouvelle qui fermente depuis 1815. Ramenée à une forme moins excentrique et moins violente, elle pouvait vivre; mais elle s'accomplissait dans des conditions générales qui devaient

la tuer, au milieu de l'Europe de 1820. Elle périt, non par la faute de la France, dont le rôle fut aussi noble qu'il est peu connu, et qui, démêlant dès lors la vérité, eût favorisé l'établissement à Naples d'un régime constitutionnel juste et sensé, non pas même par la faute de la Russie, dont le souverain, l'empereur Alexandre, ouvrait d'abord son esprit à la séduisante pensée de pacifier l'Italie par de sages et prévoyantes concessions, mais parce que l'Autriche se croyait intéressée à interdire tout foyer de libéralisme indépendant au-delà des Alpes. Ce n'était point en effet le carbonarisme seul que l'Autriche poursuivait à Naples, c'était surtout la possibilité d'un système de liberté régulière. « Le système représentatif ne doit être établi dans aucun état de la péninsule, » disait le prince de Metternich, qui exprimait la crainte que le parlement napolitain ne se ravisât en adoptant une constitution modelée sur la charte française.

Chose extraordinaire, la France avait pris l'initiative de la réunion de Troppau avec la pensée première de faciliter une transaction à Naples par l'arbitrage de l'Europe; l'Autriche, toujours habile et heureuse dans la diplomatie, même quand la fortune des armes lui est contraire, tournait cette pensée au profit de son intervention, sanctionnée à Laybach, et la révolution napolitaine était condamnée sans être entendue, ainsi que le disait un jour M. de La Ferronnays à l'empereur Alexandre. La réaction napolitaine se confondait avec la réaction européenne sous la protection de l'Autriche, dont les soldats allaient camper durant six années dans le midi de l'Italie, de telle sorte qu'à travers cette série de crises qui naissent de la révolution et en sont le prolongement orageux, le royaume des Deux-Siciles apparaît toujours avec des lois inefficaces, des mœurs assez faibles et assez peu sévères pour tout permettre, une société incohérente et divisée, des partis qui n'ont d'autre arme que la conjuration, et des pouvoirs fatalement entraînés dans toutes les voies de la compression. La combinaison de tous ces faits et de ces élémens a formé le dernier règne, ce règne de trente ans où se retrouvent toutes les traditions, toutes les luttes de l'histoire contemporaine de Naples, et où la personnalité du souverain lui-même a une sorte de relief étrange qui tient à la fois à l'homme et aux événemens.

II.

Le règne de Ferdinand II commençait justement à une heure critique, au confluent en quelque sorte de ces deux courans opposés

que je dépeignais. La réaction se déployait victorieusement depuis six ans et s'était personnifiée dans deux princes, le roi Ferdinand Ier et le roi François Ier, dont le gouvernement était un mélange de violence, de faiblesse, de duplicité et de corruption. La révolution de 1820 avait passé comme un mauvais rêve pour ces deux princes, qui avaient juré la constitution et qui poursuivaient de leur mieux les constitutionnels. L'armée nationale était dissoute, et la restauration du pouvoir absolu restait placée uniquement sous la sauvegarde de la force autrichienne. Le prince Canosa, un moment éclipsé par la révolution, était redevenu le fougueux ministre de la réaction napolitaine, qui marchait hardiment à son but, procédant par les exils, les emprisonnemens et une sorte d'épuration arbitraire du royaume; on avait compté un moment plus de cent mille suspects! Le vieux roi Ferdinand laissait tout faire, et vivait en bonne amitié avec les *lazzaroni*. Sous François Ier, qui succédait à son père en 1825, c'était bien pis encore. La vénalité et la corruption étaient partout : dans la police, dans l'administration, dans la distribution de la justice, à la cour elle-même, surtout à la cour. Tout se vendait, les premiers emplois de l'état, les grâces et les faveurs. Un des familiers du roi, le valet de chambre Viglia, était le négociateur principal de ces marchés. Pour 30,000 ducats, il avait fait un jour un ministre des finances, et avait amassé une immense fortune. Ce Viglia, qui faisait des ministres en faisant la barbe au roi, ne savait ni écrire, ni lire, selon une règle appliquée à la domesticité de la cour de Naples, qui croyait mettre ainsi ses secrets à l'abri des indiscrétions.

Ces excès de la réaction napolitaine ne sont nullement une fiction révolutionnaire. La diplomatie française de la restauration les suivait d'un œil vigilant, et elle signalait avec tristesse « la faiblesse du gouvernement napolitain, les fautes que l'on entassait à Naples, la nullité de tous, les frayeurs du roi. » Chateaubriand, ambassadeur à Rome, écrivait en 1829 : « Il est malheureusement trop vrai que le gouvernement des Deux-Siciles est tombé au dernier degré du mépris. La manière dont la cour vit au milieu de ses gardes, toujours tremblante, toujours poursuivie par les fantômes de la peur, n'offrant pour tout spectacle que des chasses ruineuses et des gibets, contribue de plus en plus, dans ce pays, à avilir la royauté... » Voilà ce que six ans de réaction avaient fait de Naples, et par un contre-coup naturel l'agitation avait recommencé; l'insurrection avait éclaté de nouveau dans les montagnes du Cilento, pour être étouffée encore une fois dans le sang. Entre la réaction et les conspirations, la lutte n'était qu'assoupie au moment où François Ier s'éteignait, assiégé de terreurs et laissant un royaume exténué. C'était le 8 novembre 1830, au lendemain de la révolution

de France, qui pouvait d'une étincelle enflammer tous ces élémens incandescens accumulés au midi comme au nord de l'Italie.

C'est alors que Ferdinand II, fils du dernier roi, petit-fils de la reine Caroline d'Autriche et de Ferdinand Ier, montait au trône comme pour dénouer l'inextricable nœud des affaires napolitaines par un nouveau règne, par la main d'un prince heureusement affranchi de toutes les solidarités du passé. Le nouveau roi avait vingt ans à peine en effet; il était né le 12 janvier 1810 à Palerme, ce dernier refuge de sa maison exilée. Il n'avait pris part qu'un instant au gouvernement, quand son père était allé conduire la reine Marie-Christine en Espagne, et dans ce court essai du pouvoir il avait laissé pressentir un roi. Ferdinand II n'était pas ce qu'on pensait; mais il avait de la jeunesse, des dispositions heureuses, cette bonhomie populaire devenue le caractère des Bourbons de Naples, de la finesse unie à une certaine fermeté, et dès le premier moment il montrait des allures qui contrastaient singulièrement avec celles des deux princes qui l'avaient précédé. Soit instinct naturel, soit calcul, ce roi nouveau sentait la nécessité de populariser son pouvoir naissant, d'adoucir les ressorts d'un gouvernement compromis par ses excès, d'agir en un mot autrement qu'on ne l'avait fait avant lui. De là les premiers actes qui signalaient ce commencement de règne et semblaient inaugurer une ère nouvelle.

L'armée surtout était dès l'origine l'objet des prédilections visibles de Ferdinand II. Cette armée, qui était restée suspecte depuis la révolution de 1820, que les deux derniers rois se plaisaient à railler parfois de leurs bouffonneries méprisantes et injurieuses, à laquelle on avait préféré les soldats de l'Autriche, puis des régimens suisses, était habilement caressée dans sa fierté et dans ses intérêts. Le roi François Ier, voyant le goût de son fils pour les soldats napolitains, se moquait fort de lui et lui disait dans une occasion : « Habille-les comme tu voudras, ils fuiront toujours. » Ferdinand II ne pensait pas ainsi. Comme vicaire du royaume pendant le voyage de son père en Espagne et bientôt comme roi, il cherchait au contraire à réveiller l'esprit militaire dans l'armée napolitaine. Il rappelait à l'activité les officiers qui avaient servi sous Murat et qui avaient été disgraciés. C'est de ce temps que date la faveur du général Filangieri. Sans être un soldat pas plus qu'un général, Ferdinand II se plaisait avec les troupes; il aimait l'uniforme et la manœuvre, et le jour où il prenait possession de la couronne il offrait au peuple de Naples le spectacle nouveau pour lui d'un prince à cheval au milieu de son armée. Ce n'était pas un goût futile de parade militaire, comme le pensaient quelques esprits légers, c'était une politique plus habile et plus clairvoyante. En agissant ainsi, Ferdinand II

effaçait la dernière trace des traditions de Murat dans l'armée napolitaine; il consommait la rupture entre l'esprit militaire et le parti constitutionnel, ces deux forces dont l'alliance avait fait la révolution de 1820, et il posait la plus ferme base de son règne. Là effectivement est la raison première de l'état moral de l'armée napolitaine et de la fidélité exceptionnelle qu'elle a montrée pendant ce règne de trente ans.

Et ce n'était pas seulement par cette reconstitution de l'armée que le nouveau roi marquait son avénement. S'il ne faisait mieux, s'il n'allait jusqu'à des réformes de l'ordre politique, il traçait du moins de son règne de séduisans programmes. Il acceptait ostensiblement la mission « de cicatriser les plaies qui affligeaient le royaume, » d'assurer une justice impartiale, de soulager le peuple accablé d'exactions, d'épurer l'administration des finances. Ces promesses, qui répondaient à un profond sentiment de répulsion contre les désordres ruineux des derniers règnes et qui exprimaient une pensée réparatrice, n'étaient pas absolument dénuées de sincérité, et elles trouvaient un commencement de réalisation dans une série de mesures destinées à frapper, sinon à désintéresser toujours complétement l'esprit public. Quelques-uns des familiers les plus compromis de la cour tombèrent en disgrâce. Le valet de chambre Viglia emportait dans sa retraite l'immense fortune qu'il avait acquise en vendant les emplois. Le ministre des finances Caropreso abandonnait un portefeuille qu'il avait acheté. Le prince de Scaletta, ministre de la guerre, accusé de concussion et menacé d'être mis en jugement, était exilé dans une ambassade, tandis que d'un autre côté des amnisties timides et partielles, il est vrai, adoucissaient les peines qui pesaient sur les condamnés politiques.

Quelques actes révélaient une intention plus directe de popularité. Les audiences publiques du palais avaient été à peu près supprimées sous les derniers règnes, ou, pour mieux dire, on en faisait commerce comme de tout; on vendait le droit de voir le roi. Ferdinand II rétablit les audiences publiques et fit revivre ces entrevues familières de la royauté et du peuple, où le plus humble sujet avait libre accès auprès du prince; mais c'est surtout dans les finances que le nouveau roi semblait donner des gages d'une pensée réparatrice. Une partie des pensions prodiguées par les deux rois précédens fut supprimée. Une réduction proportionnelle fut décrétée sur les appointemens de tous les employés publics, depuis le plus obscur fonctionnaire jusqu'au ministre. Le roi renonçait pour lui-même, non sans une certaine ostentation, à une somme de près de 400,000 ducats prélevée par ses prédécesseurs sur le trésor pour leur cassette privée. Il y eut donc une sorte d'épuration et comme une efflorescence d'écono-

mie qui, par la forme même, allait au cœur d'un pays accoutumé aux dilapidations ruineuses. Le nouveau roi affectait de se distinguer des princes auxquels il succédait. Il visitait les provinces, cherchant à étendre sa popularité, opposant sa simplicité au faste prodigue de son père, se logeant presque toujours dans les maisons des ordres mendians, s'informant de tous les besoins, recueillant sur son chemin toutes les plaintes et toutes les réclamations. D'un voyage rapide de six jours, il rapporta six mille pétitions. La Sicile elle-même était flattée dans ses espérances. Le roi lui envoyait comme gouverneur un de ses frères, le comte de Syracuse, et il déclarait hautement dans ses premières proclamations qu'il guérirait « les plaies faites par son père et son aïeul. » Ainsi s'ouvrait le règne.

A voir ce prince qui semblait flatter l'esprit national dans l'armée, qui parlait au pays de sa misère, de ses besoins et de tous ses griefs légitimes, qui publiait des amnisties, bien que timides, livrait aux sévérités de la nation elle-même la politique de son père et de son aïeul, et s'alliait bientôt avec une princesse de la maison de Savoie, fille du roi Victor-Emmanuel Ier, comme pour offrir à l'esprit italien des perspectives nouvelles, quoique indistinctes; à voir, dis-je, ce prince commencer ainsi, on crut presque à un règne libéral. Le pays fut satisfait, l'armée se rallia, le parti constitutionnel, sans cesser de pousser plus loin ses espérances, attendit, à demi désarmé et plus confiant, et c'est ainsi que Naples traversait sans secousse cette commotion de 1831 qui ébranla l'Italie. C'était la lune de miel du nouveau règne. L'effet fut plus grand encore en Europe; il fut d'autant plus grand que cette transformation apparente de la politique napolitaine coïncidait avec l'explosion des idées libérales en France et avec la recrudescence de soupçons et de craintes que l'état du continent devait inspirer aux puissances du Nord. La cour de Vienne se demandait, non sans une certaine inquiétude, où tendait ce prince inexpérimenté qui semblait aspirer à se passer des soldats de l'Autriche, qui avait l'air de vouloir mettre la main à des réformes intérieures, et elle communiquait ses impressions au vieux roi de Prusse, si bien que Ferdinand II, ce roi qu'on a vu et qu'on a connu, se crut obligé d'envoyer un ministre en Allemagne pour rassurer la cour de Berlin. Ce fut le marquis d'Antonini, depuis et aujourd'hui encore ambassadeur à Paris, qui fut chargé de cette mission de confiance. La vérité est que le vieux roi de Prusse avait tort de s'inquiéter, et que, sans manquer absolument de franchise, en étant sincère dans ce qu'il faisait, le jeune souverain napolitain laissait du moins à deviner une partie de son secret.

Lorsque le roi Ferdinand II s'efforçait de réveiller l'esprit militaire dans son armée rajeunie et recomposée, il ne songeait nullement, comme l'espéraient peut-être quelques esprits prompts aux conjectures chimériques, à reprendre le rôle de Murat en 1815, et à se mettre avec ses soldats à la tête d'un mouvement national italien. Il obéissait à un mobile plus personnel, à un sentiment de fierté de race : il avait été plus d'une fois blessé secrètement de voir les deux derniers rois dépendre presque exclusivement de la protection autrichienne, et en arrivant au commandement d'un état de neuf millions d'hommes, il voulait garder l'attitude d'un roi, vivre par lui-même, avoir sa force propre. « Que fais-tu de tes soldats, ô roi .....? » disait un jour, en parlant de lui, le poète Giusti dans une poésie sarcastique à l'adresse de tous les princes italiens. Ce que le roi de Naples faisait de ses soldats? Il fondait sur eux son pouvoir, il se créait dans son armée un instrument de règne et de sécurité. Il en était de même des réformes intérieures dont Ferdinand II prenait l'initiative, et qui ressemblaient à une censure de ce qu'on avait fait avant lui. Le nouveau roi n'était point entraîné par une préméditation libérale, il cédait plutôt à un instinct de jeunesse, à un mouvement de répulsion, qui tenait à son caractère, contre les dilapidations et les mœurs dissolues des derniers règnes, à un certain goût d'ordre financier qui allait jusqu'à l'avarice. Le jour où il se sentit trop près de ce libéralisme vers lequel les Napolitains espéraient le voir marcher, et que l'Europe absolutiste lui montrait comme un écueil, il recula, et un épisode aussi caractéristique qu'inattendu fut la révélation de cette halte et de cette évolution rétrograde.

Il y avait dans le conseil un homme de capacité, d'une ambition ardente et d'un esprit politique aussi souple que hardi : c'était le ministre de la police Intonti. Trompé peut-être par les circonstances, par l'état général de l'Europe et par la situation même du royaume des Deux-Siciles, imaginant que le roi n'avait besoin que d'être un peu pressé pour aller au-delà de ses premiers actes, et croyant à l'inévitable avénement d'un régime complétement libéral, M. Intonti n'eut plus qu'une pensée, celle de travailler à préparer ce régime, vers lequel l'attirait aussi sans doute l'espoir d'un grand rôle, et il se mit à l'œuvre d'une façon toute napolitaine. Il conspira réellement, pour tout dire; il se rapprocha de cette partie de l'aristocratie de Naples demeurée fidèle aux idées constitutionnelles, favorisant secrètement les manifestations libérales, tenant dans les mains tous les fils de ce singulier complot, et en même temps, comme ministre de la police, il signalait au roi le mouvement croissant des esprits demandant des concessions nouvelles. De cette

pression habilement dirigée de l'opinion devait sortir le régime constitutionnel, par l'initiative plus ou moins spontanée du roi.

L'œuvre était déjà fort avancée, on touchait presque au dénoûment; une manifestation décisive se préparait, lorsque pendant la nuit M. Intonti lui-même était subitement frappé comme d'un coup de foudre. Il était pris dans sa maison, destitué au nom du roi, expédié avec une escorte militaire vers la frontière, avec l'ordre de se rendre à Vienne. Il se réveillait dans l'exil de son rêve de libéralisme. C'était, à ce qu'on a assuré, le général Filangieri qui avait révélé au roi le secret de M. Intonti, et le bannissement de M. Intonti était moins significatif encore que le choix de son successeur : le nouveau ministre de la police fut le marquis Saverio Delcarretto, qui était déjà connu par l'excès de son zèle, et qui est devenu depuis une des personnifications du régime napolitain. Le marquis Delcarretto avait été autrefois affilié au carbonarisme, et, en vrai carbonaro repentant, il s'était fait le plus fougueux instrument de la réaction. C'est lui qui en 1827 avait été chargé de réprimer l'insurrection du Cilento, et il s'était montré sans pitié, semant la terreur, brûlant un village tout entier, et élevant sur les débris une colonne commémorative de cette exécution sanglante par le fer et le feu. Il avait été fait inspecteur-général de la gendarmerie du royaume. C'était du reste un homme d'un extérieur séduisant, de formes distinguées, de goûts mondains, ne dédaignant nullement les succès de société, mais sans scrupules, et prêt à tout pour mériter la faveur et s'affermir auprès du roi. Ce fut là l'homme du choix du prince, et l'élévation du marquis Delcarretto était assurément une tout autre chose qu'une promesse libérale.

Un événement tout privé ne fut point sans importance, du moins comme symptôme, dans ces obscures évolutions des premiers temps du règne de Ferdinand II. Le roi, je l'ai dit, s'était marié avec une princesse de Savoie. La reine s'était fait aimer à Naples. Elle mourut bientôt après avoir mis au monde un enfant qui est le souverain actuel, François II, et laissant dans l'imagination du peuple le souvenir d'une sainte. Une sorte de superstition est restée attachée à la mémoire de cette princesse. Le roi, demeuré veuf à vingt-six ans, songeait presque aussitôt à une autre alliance, et cette fois il se tournait vers l'Autriche pour lui demander une archiduchesse. Or, depuis la reine Caroline d'Autriche, l'amie passionnée d'Acton et de la belle lady Hamilton, Emma Lionna, les archiduchesses étaient peu populaires à Naples. Le nouveau mariage du roi apparaissait comme la sanction d'une politique définitivement fixée dans l'absolutisme.

On aurait eu moins d'illusions ou moins d'incertitude sur la

vraie pensée du souverain napolitain, si on avait connu un document où, dès les premiers temps de son règne, Ferdinand II parlait sans détour, avec une maturité précoce et une sorte d'entrain d'absolutisme. Tandis que le roi de Prusse s'inquiétait des velléités libérales du nouveau souverain napolitain, le roi Louis-Philippe écrivait à son neveu pour l'engager à aller plus avant, à faire de larges concessions à son peuple pour éviter les catastrophes, et ce prince de vingt ans répondait d'une griffe presque hautaine et ironique de façon à décourager les conseils. « Je voudrais bien m'approcher tout à fait de la France de votre majesté, qui ne peut être que modérée et loyale, disait Ferdinand au roi Louis-Philippe; mais je suis lié par les traités et par les alliances précédentes, auxquelles il faut rester fidèle, d'autant plus que dans les jours malheureux de ma famille ce sont elles qui nous sont venues en aide. Pour m'approcher de la France de votre majesté, si elle peut jamais être un principe, il faudrait renverser la loi fondamentale qui constitue la base de notre gouvernement, et m'engouffrer dans cette politique de jacobins pour laquelle mon peuple s'est montré félon plus d'une fois à la maison de ses rois. La liberté est fatale à la famille des Bourbons, et moi je suis décidé à éviter à tout prix le sort de Louis XVI et de Charles X. Mon peuple obéit à la force et se courbe; mais malheur s'il se redresse sous les impulsions de ces rêves qui sont si beaux dans les sermons des philosophes et impossibles en pratique! Dieu aidant, je donnerai à mon peuple la prospérité et l'administration honnête à laquelle il a droit; mais je serai roi, je serai roi seul et toujours... J'avouerai avec franchise à votre majesté qu'en tout ce qui concerne la paix ou le maintien du système politique en Italie, j'incline aux idées qu'une vieille expérience a montrées au prince de Metternich efficaces et salutaires... Nous ne sommes pas de ce siècle. Les Bourbons sont vieux, et s'ils voulaient se calquer sur le patron des dynasties nouvelles, ils seraient ridicules. Nous ferons comme les Hapsbourg. Que la fortune nous trahisse, nous ne nous trahirons jamais... » C'était net et même impertinent de roi de Naples à roi des Français. Ferdinand II se dévoile là tout entier. Il tenait de son aïeule Caroline d'Autriche l'instinct de la domination et la ruse, de son père cette rondeur qui se mêlait à une finesse railleuse, de sa race entière cette fierté qui reste aux vieilles maisons, et de lui-même ce je ne sais quoi de délibéré qu'il a porté dans tout son règne.

C'est vers 1836 que la royauté napolitaine telle que l'a faite Ferdinand II se dégage avec ses tendances et ses caractères et apparaît définitivement dans la vérité de sa nature. Ce n'était pas assurément un régime libéral, même par les promesses ou par quelque

lointaine et trompeuse apparence : c'était un absolutisme plus fortement constitué que sous les rois précédens et retrempé en quelque sorte par un prince de mœurs pures, actif, tempérant, économe, plus tenace qu'éclairé. Le gouvernement même de Ferdinand II était un mélange de rouages compliqués et multipliés pour aboutir à un résultat des plus simples. Il y avait autour du roi une consulte composée d'anciens ministres, d'anciens magistrats, d'anciens directeurs d'administrations, un conseil d'état, un ministère, des conférences ministérielles; mais ces rouages se combinaient de façon à ce que le prince eût des serviteurs, non des conseils, et à ce que tout portât la marque unique et exclusive de la volonté royale. Lorsque des influences parurent s'élever dans le cabinet, le roi créa des ministres sans portefeuille pour les neutraliser, en multipliant les ambitions et les rivalités personnelles. En un mot, Naples a offert pendant près de trente ans le spectacle d'une autocratie réelle, et Ferdinand II lui-même fut vraiment un autocrate d'une étrange nature, populaire par certains côtés, plein du sentiment de son omnipotence, sérieux avec bizarrerie, et descendant jusqu'aux plus minutieuses puérilités du pouvoir.

Rien ne lui échappait, et sur tout il mettait son empreinte personnelle. Il conduisait la politique, et en même temps il rédigeait de sa main des règlemens de spectacle. Chaste de mœurs au milieu d'une cour licencieuse, il rendait des décrets pour allonger la jupe des danseuses et pour imposer aux femmes de théâtre des maillots verts d'une couleur moins propre à exciter l'imagination et les sens. Il faisait jeter un voile sur les nudités de l'art dans les musées et interdisait sévèrement au public la vue de certains monumens de Pompéi et d'Herculanum. Pieux jusqu'à la superstition, il donnait un jour à saint Ignace de Loyola le grade de maréchal de camp dans son armée, et même les appointemens, qui étaient touchés par la compagnie de Jésus. Ferdinand II gouvernait son royaume comme sa maison et par des procédés singuliers. Pour lui, le trésor était une propriété royale; les impôts étaient le tribut dû par le pays à la couronne. Il avait fini par former la liste civile avec les excédans de recettes de toutes les caisses, ce qui faisait que les employés, pour mériter la faveur et pour se donner à leur tour plus de liberté, grossissaient de leur mieux ces excédans au détriment des services publics. Lorsque, après le second mariage, la postérité du souverain commençait à devenir nombreuse, le roi décréta que pour rendre grâces à la Providence et pour associer la nation aux joies de la fécondité royale, il serait institué à la naissance de chaque prince un majorat dont les produits accumulés serviraient à former la dotation future du nouveau-né.

« Mon peuple n'a pas besoin de penser; je me charge de son bien-être et de sa dignité, » disait Ferdinand dans cette lettre qu'il écrivait dès le premier jour à Louis-Philippe, et en effet, dans l'esprit du roi de Naples, l'idéal du gouvernement était un prince condensant en quelque sorte la vie de son peuple, lui mesurant la pensée et le bien-être, la morale et le plaisir, se chargeant de tout et intervenant partout. Ferdinand II voulait être seul maître, il croyait l'être, et il l'était réellement en un certain sens. Il y a cependant une logique des choses qui dégage incessamment les conséquences étranges de ces systèmes qui semblent si simples. Quand l'omnipotence est au sommet, il se forme inévitablement autour de ce pouvoir d'un seul et à tous les degrés une hiérarchie de petits despotismes, plus inintelligens à mesure qu'ils s'abaissent, plus violens à mesure qu'ils sont moins surveillés, faisant entrer leurs passions et leurs cupidités dans le gouvernement, et multipliant les actes dont le prince est responsable sans y être intéressé, souvent en les réprouvant, quelquefois même sans les connaître. Le règne de Ferdinand II a été de nos jours un des plus curieux modèles de cet enchaînement de despotismes organisés, de cette autocratie à une seule tête et à mille bras, avec un prince supérieur à beaucoup d'égards à son gouvernement. Le prince avait l'intégrité des mœurs privées, et la licence régnait autour de lui. Ferdinand avait une certaine antipathie contre les dilapidations et les vénalités; il ne pouvait cependant les empêcher, et, ne pouvant les empêcher, il laissait la plaie grandir, il en riait même quelquefois, et de ses instincts relativement honnêtes il se faisait un titre de supériorité morale aux yeux du peuple et des gouvernemens étrangers. En prétendant rester seul maître, il ne pouvait éviter qu'il ne s'élevât une foule d'influences ajoutant leurs petits despotismes au despotisme d'un seul, et le dernier mot de ce système a été la création d'un état fondé sur un artifice violent, l'altération permanente des conditions essentielles de la société par la substitution de tous les caprices discrétionnaires aux lois et aux garanties d'un régime régulier. Lorsque M. Gladstone, il y a quelques années, jetait un jour inattendu sur quelques-uns des mystères de ce régime du royaume des Deux-Siciles, ce qu'il y avait de grave dans ces divulgations, ce n'était pas un abus exceptionnel, un emportement passager de réaction qu'on peut retrouver en tout temps et en tous les pays; le fait supérieur et caractéristique était l'invasion systématique et universelle de l'arbitraire dans les lois, et ici je touche au nœud même des affaires napolitaines, à ce vice radical qui se résume dans une contradiction perpétuelle entre l'état légal apparent du pays et les procédés de gouvernement.

III.

Le royaume des Deux-Siciles, je le disais, est sorti des révolutions du commencement de ce siècle avec un organisme civil et administratif qui contient tous les germes d'un régime régulier et favorable. A n'observer que la surface, Naples est un pays avancé en Italie et presque même en Europe. Les institutions administratives rappellent en tout les institutions françaises. L'organisation est la même. Les intendances et les sous-intendances sont nos préfectures et nos sous-préfectures, et les syndics sont nos maires. Aux degrés divers de la hiérarchie, il y a des conseils locaux, des conseils de provinces, et au sommet une consulte distincte du conseil d'état, placée auprès du gouvernement. L'ordre judiciaire se compose aussi de nos magistratures françaises depuis la cour de cassation jusqu'aux justices de paix. Les lois civiles reflètent un esprit de progrès tout moderne. Naples a même résolu pour sa part cet épineux problème du mariage au double point de vue religieux et civil, qui a été jusqu'ici l'écueil du régime constitutionnel piémontais. Les lois criminelles sont habilement coordonnées, humaines dans leurs prescriptions, simples et précises. Seulement à Naples ce ne sont pas les institutions et les lois qui dominent les hommes, ce sont les passions et les intérêts des hommes qui dominent les lois, et de cet ensemble organique, qui fait au royaume des Deux-Siciles un extérieur presque magnifique, que reste-t-il dans la pratique? Rien ou peu de chose.

De cette consulte qui aurait pu devenir, sinon une représentation des intérêts généraux du pays, du moins un foyer de lumières et d'élaborations fécondes, il est resté un ressort inutile, fonctionnant dans le vide, une petite nécropole administrative où le gouvernement ensevelit ses créatures les plus compromises. Les conseils provinciaux auraient pu aussi avoir une action utile et heureuse par l'expression des vœux des populations, par la manifestation de tous leurs besoins; mais ces corps, composés par le pouvoir lui-même, périodiquement épurés, surveillés presque comme un élément révolutionnaire, sont dénaturés dans leur essence. L'expression de leurs vœux n'a jamais servi à rien, et plus d'une fois les sommes qu'ils se sont permis de voter pour des travaux d'utilité provinciale ont été détournées de leur destination par l'arbitraire administratif. La procédure napolitaine est simple et protectrice, je le veux; elle garantit théoriquement la liberté individuelle et sauvegarde par ses formes tous les droits de défense; seulement, à côté de la justice qui

instruit et qui juge, il y a le gouvernement qui envahit de toutes parts les magistratures, interprétant ou devançant leurs arrêts, modifiant la nature et la durée des peines. Un accusé absous par un tribunal est laissé en prison sans motif avoué pour rester à la disposition de la police, *con empara di polizia,* selon l'expression consacrée. Des peines abolies par les codes, telles que les tortures et les verges, ont été rétablies en fait et ostensiblement appliquées. Le ministre de la police, dans une occasion pressante, rappelait au public par une ordonnance « cette pénalité extraordinaire et bien connue, — la bastonnade, — infligée même avant le jugement de la cour compétente, » et par un raffinement singulier d'égalité il promettait de la distribuer impartialement, « quel que fût le rang du coupable, qu'il portât une veste ou un habit. » Au fond, le vrai pouvoir à Naples sous Ferdinand II fut la police.

Ce pouvoir était immense, universel, et il était exercé par un homme, le marquis Delcarretto, qui en avait fait un art savant et perfectionné. La police avait pour principal instrument une gendarmerie composée de huit mille hommes, formant une magistrature armée toujours en exercice, et investie du droit de tout faire sous la direction de son chef. D'ailleurs elle était partout, dans le foyer domestique comme dans l'état. Elle rédigeait la gazette officielle, tenait les esprits par une double censure politique et religieuse, mettait le sceau de ses autorisations sur les travaux de physique de Melloni, et de même qu'elle se plaçait au-dessus des lois de justice, elle annulait virtuellement les lois, assez bonnes aussi, qui règlent l'instruction publique. Un des livres d'enseignement des écoles inférieures a été pendant assez longtemps un catéchisme autorisé et censuré, où les enfans apprenaient que les libéraux, « s'ils ne sont pas tous méchans de la même manière, suivent néanmoins la même route et arriveront tous à la même prison, » que le roi seul « est souverain absolu et illimité, » que le prince est libre de ne pas tenir son serment après avoir accepté ou ratifié une constitution, « bien qu'il ait promis et juré de l'observer! » Quoi donc encore? Il y avait même dans le royaume des Deux-Siciles une garde nationale, qui s'appelait la garde urbaine dans les provinces et la garde de sûreté intérieure à Naples; mais cette garde était composée, recrutée et enrégimentée de telle façon qu'elle devenait en réalité une arme de parti et de police. Je ne dis pas que cette altération systématique des institutions et des lois fut toujours un acte prémédité du roi; elle était une conséquence de sa manière d'entendre le pouvoir, elle s'accomplissait à l'abri de son omnipotence, et elle s'aggravait à mesure que l'esprit de réaction gagnait dans les conseils de Ferdinand II. Aussi n'est-ce pas sans quelque lueur de vérité que l'une

des plus malheureuses victimes de la politique napolitaine, Charles Poerio, pouvait dire, dans un mémoire adressé à lord Palmerston avant 1848, que « la réaction, devenue gouvernement, s'était organisée comme une secte, et avait démonté toute la machine sociale.» C'est ainsi qu'à travers tout se dégage un régime dont l'essence était une autocratie indéfinie, dont les moyens d'action étaient un mélange d'influences religieuses, de force militaire et de procédés de police, et dont le but a été pour ainsi dire l'extirpation du libéralisme comme pensée de réforme politique aussi bien que comme secte et comme ferment de révolution.

Ferdinand II avait une des qualités ou un des défauts et dans tous les cas un des caractères des souverains absolus. En compensation de la vie morale et politique, absente ou comprimée, il se préoccupait volontiers et sincèrement de la prospérité matérielle du pays. Construire des ponts, élever des monumens, dessécher les marais de Brindes, entreprendre la transformation du lac de Fucino, assainir les plaines de Pesto, développer le système des *monti frumentari*, ces monts-de-piété pour les céréales, ces caisses de réserve agricole destinées à subvenir aux besoins des cultivateurs, c'étaient là des œuvres qui attiraient sa minutieuse sollicitude. Dans sa pensée, il répondait à tout s'il pouvait montrer un pays à l'extérieur florissant, payant proportionnellement moins d'impôts que les autres pays de l'Europe, et il souriait à son orgueil de pouvoir donner la bonne tenue de son crédit, l'élévation des fonds napolitains, comme la mesure de l'habileté de son administration, de la popularité de son gouvernement et de sa sécurité. Il y aurait beaucoup à dire. Ferdinand II avait, je n'en disconviens pas, le goût de la prospérité matérielle pour son pays. Ce roi singulier avait pourtant par momens une économie politique un peu primitive. Il eût aimé un progrès matériel pour ainsi dire sur place, sans mouvement, par des moyens tout locaux, surtout dans des conditions telles que cet accroissement de bien-être n'eût aucun lien avec la politique, et ne pût être le commencement d'autres besoins et d'autres désirs.

C'était un prince d'un autre siècle à beaucoup d'égards, non de ce siècle-ci. Il signait des traités de commerce presque libéraux, et il en affaiblissait souvent les effets par des mesures puérilement arbitraires. Lorsque la passion des chemins de fer s'empara de l'Europe, il n'était pas sans défiance; la vélocité de ce système de voies nouvelles et les relations multipliées qui en résultent lui paraissaient venir singulièrement en aide à la propagation des idées dangereuses, assez contagieuses d'elles-mêmes. C'était ouvrir son royaume. Aussi les chemins de fer se sont-ils peu développés à Naples. Ils ont été jusqu'ici un luxe royal, un agrément, non un moyen de commerce.

Le roi Ferdinand craignait moins les routes ordinaires; il les craignait encore un peu pourtant, et la Sicile est restée à peu près avec l'unique route circulaire qui fait le tour de l'île. Quand on parlait à Ferdinand de favoriser, d'activer les communications entre les provinces, afin de faciliter l'échange des produits, le transport des récoltes, et d'ouvrir des débouchés nouveaux, il n'était pas loin de penser que beaucoup de gens, dont les récoltes se perdent aujourd'hui, pourraient y gagner, il est vrai, mais que le peuple paierait sa vie plus cher. Ses théories d'immobilité prenaient la forme étrange d'un sentiment d'intérêt pour les malheureux, car ce roi était un roi du peuple. Son idéal eût été de gouverner avec une aristocratie reléguée désormais dans la domesticité de cour ou dans les emplois, avec une bourgeoisie paralysée dans ses aspirations de fortune et d'importance politique, et une plèbe satisfaite dans le premier besoin de vivre. Cette alliançe de la royauté absolue et des classes populaires n'est pas un fait nouveau à Naples; elle remonte au cardinal Ruffo, qui opérait avec son armée de paysans la restauration de 1799. Les derniers souverains faisaient amitié avec les lazzaroni. Ferdinand II a été un de ces rois démocratiques qui, à travers les classes pensantes, vont faire alliance avec le peuple, un peuple obéissant, qui ne s'émeut guère pour les garanties politiques et se lève parfois au cri de *vive le roi absolu!*

Le trait dominant de ce règne sous toutes les formes est l'amour du pouvoir, le sentiment presque superbe de l'indépendance absolue du souverain, et ce sentiment, Ferdinand II l'avait avec ses amis ou ses alliés comme avec ceux qu'il n'aimait pas. Le roi de Naples laissait assurément une grande place au clergé et à toutes les influences religieuses qui encombraient les avenues du pouvoir, à la condition toutefois que le clergé lui restât subordonné et servît ses vues, sinon il traitait les jésuites eux-mêmes comme d'obscurs libéraux, avec cette impartialité que promettait le ministre de la police dans la distribution de la bastonnade. C'est ainsi que les jésuites virent une fois leur journal supprimé à Naples, et ils ne se sauvèrent peut-être de l'expulsion que par une amende honorable et une profession de foi explicite en faveur de la monarchie absolue napolitaine. La robe ne couvrait pas le prêtre, et sous ce roi d'une dévotion minutieuse, on a vu des ecclésiastiques inexorablement traînés en justice. Il est vrai qu'ils étaient coupables ou soupçonnés du seul crime irrémissible : ils étaient accusés d'avoir trempé dans des conspirations ou de n'avoir pas révélé des complots qu'ils avaient connus. C'est surtout dans les relations extérieures qu'éclatait ce singulier sentiment d'indépendance.

Le roi Ferdinand était-il Autrichien? Il l'était sans doute par ses

inclinations et par les inspirations de sa politique, il ne l'était pas par la subordination. Une des premières causes de la faveur du marquis Delcarretto fut son habileté à déconcerter les complots intérieurs, en prévenant ainsi les tentatives de prépotence autrichienne. Le ministre d'Autriche à Naples, par une sorte d'habitude, pour maintenir la tutelle impériale, passait son temps à signaler sans cesse des conspirations nouvelles. Ces conspirations n'étaient rien le plus souvent, le marquis Delcarretto en tenait dans ses mains tous les fils, et le roi était singulièrement flatté de montrer tout à la fois que sa police valait celle de l'Autriche, et qu'il pouvait se suffire par lui-même. Ferdinand II partageait les idées du prince de Metternich sur le gouvernement et sur le système politique de l'Italie, comme il le disait; mais il voulait les pratiquer en souverain indépendant, non comme un satellite de l'empereur. Plus d'une fois M. de Metternich s'inquiéta des façons de ce prince, qui avait toujours l'air de lui échapper en lui restant si fidèle, et qui affectait une certaine hauteur dans son intimité avec la cour de Vienne. Le vieux chancelier, en homme expérimenté et soupçonneux, ne pouvait comprendre qu'un roi italien revendiquât si jalousement son indépendance pour contrarier si peu la pensée et les intérêts de l'Autriche dans la péninsule. Ferdinand, par son premier mariage avec une princesse de Savoie, semblait un moment se rapprocher du Piémont; mais ces relations étaient sans intimité et sans durée. Le roi de Naples aimait peu Charles-Albert, et il ne voyait pas sans ombrage dans le Piémont un état rival, toujours prêt à s'agrandir dans le nord de l'Italie. Ferdinand II n'était ni Autrichien ni Italien, c'était un roi absolu et tout napolitain. Son ambition était de régner dans un royaume clos et libre de toute influence étrangère. Aux souverains d'Allemagne qui suspectaient ses tendances, il disait : « Je connais mon royaume, je suis le meilleur juge de ce que je dois faire. Quant au péril dont on me menace, je saurai bien m'en défendre moi-même, et j'espère me maintenir sans avoir besoin des étrangers. » Au roi Louis-Philippe, il répondait : « Je serai roi seul et toujours... J'agirai selon mon cœur et selon les intérêts de mon royaume. »

Un jour vint où ce fier sentiment fut mis à une plus rude épreuve, et n'y succomba pas. Le gouvernement de Naples avait signé un contrat qui livrait le monopole du commerce des soufres de la Sicile, et qui lésait, assurait-on, les intérêts des sujets britanniques. L'Angleterre, se servant d'un traité de 1816, réclama, négocia inutilement, adressa des sommations hautaines, et finit par recourir aux démonstrations militaires. Le roi de Naples n'échappa à la crise que par la médiation de la France; mais il n'avait pas eu l'air de faiblir.

« Le cabinet anglais, disait un ministre de la France libérale à cette époque, en 1840, le cabinet anglais avait cru trouver un petit roi, je parle de ses états et non pas de son cœur, un roi faible qu'il opprimerait facilement, qui ne résisterait pas. Le roi de Naples a résisté énergiquement... — Si on veut m'obliger à donner de l'argent, a-t-il dit, je le donnerai; si on veut m'obliger à déclarer que le traité a été violé, je ne suis que roi de Naples, mais je tiendrai tête à l'Angleterre. Il arrivera ce qu'il pourra... » Cette fierté d'attitude a fait quelquefois la force et l'originalité du dernier roi de Naples. Elle a relevé certains côtés de ce règne, sans éclipser les misères d'un état intérieur si complétement déprimé : état singulier dont le mécanisme est simple, où le souverain était responsable devant Dieu, où les fonctionnaires étaient responsables devant le prince, et où personne n'était responsable devant le pays, qui pourtant payait les frais du système, et n'avait d'autre refuge, selon l'habitude, que les conspirations et les révolutions.

Ces conspirations et ces révolutions, en effet, n'étaient point inactives sous cette apparence de force et de calme que Ferdinand II avait l'ambition de maintenir. A travers les mailles de ce réseau si habilement tendu sur tout un pays par un gouvernement d'autocratie et d'omnipotence administrative, se dessinait comme une vie latente et indistincte qui était comme la contre-partie de la vie officielle, et qui se composait du mouvement des esprits, de l'agitation des opinions, du travail des sectes, de tout ce qui était en un mot pensée et effort de résistance. L'esprit d'opposition, je l'ai dit, n'avait été découragé ou désarmé qu'un instant par les promesses du commencement du règne de Ferdinand II. Il se réveillait bientôt déçu et irrité, et alors entre le gouvernement et les partis renaissaient ces luttes qui ont rempli l'histoire contemporaine du royaume des Deux-Siciles d'incidens obscurs, d'insurrections et de répressions. Les partis à Naples se sont produits sous des formes et avec des tendances différentes, d'autant plus qu'à la diversité des nuances morales et politiques des opinions vient s'ajouter cette autre distinction profonde, originelle, entre l'esprit sicilien et l'esprit napolitain.

Au fond, le carbonarisme n'existait plus sous Ferdinand II. Il n'avait survécu qu'à peine à sa défaite de 1821; il jetait son dernier feu dans l'insurrection du Cilento en 1827. La fraction militaire du carbonarisme surtout avait disparu ou s'était ralliée à Ferdinand. Cette fraction, à vrai dire, par son origine et ses traditions muratistes, inclinait moins vers le libéralisme que vers un despotisme éclairé, vers une forte discipline de l'ordre civil, et elle a trouvé son expression la plus élevée dans le général Carlo Filangieri.

La révolution de 1820, comme manifestation constitutionnelle, avait cependant laissé des souvenirs et des représentans que l'exil avait dispersés d'abord, que les premières amnisties de Ferdinand II ramenaient peu à peu dans le royaume en abrégeant la durée de leur peine, et qui se retrouvaient en présence d'un absolutisme intact plus puissant que jamais. Au premier rang de ce groupe étaient M. Francesco Paolo Bozzelli, qui passait pour un habile théoricien politique, le marquis Dragonetti, qui avait été député au parlement en 1820, le baron Giuseppe Poerio, avocat célèbre, père de ce Charles Poerio, dont le nom a retenti dans ces dernières années, et d'Alexandre Poerio, qui allait mourir en défendant Venise en 1848. Ce parti constitutionnel renaissant avait des ramifications dans l'aristocratie mécontente, dans la bourgeoisie, dans les classes libérales, surtout parmi les avocats, chez qui la publicité des débats judiciaires, — seule garantie restée debout, — entretenait le goût de la discussion et des mœurs parlementaires. Sans renouer les liens du carbonarisme, ce parti formait des comités. Il n'allait pas dans ses idées au-delà d'un régime purement constitutionnel, et avant tout il était Napolitain dans sa politique.

A côté surgissait dès lors un parti plus ardent, plus impétueux, aux idées vagues et indéfinies, ramification lointaine et à demi indépendante de *la Jeune-Italie*, ce carbonarisme d'un temps nouveau. *La Jeune-Italie*, avec ses aspirations de république universelle et de reconstitution italienne, devait rencontrer des obstacles à Naples, où les idées républicaines n'existent pas sérieusement, et où le sentiment de l'autonomie locale est si vif. Elle avait pénétré pourtant et s'était propagée par l'activité d'un Calabrais, Benedetto Musolino; elle avait recruté des partisans, bien que toujours peu nombreux. Le rêve de cette fraction plus radicale du libéralisme, qui comptait surtout des jeunes gens, eût été d'élever, d'élargir en quelque sorte l'instinct napolitain, de lier les mouvemens révolutionnaires du royaume aux révolutions de l'Italie centrale. Entre ces partis napolitains, il y avait des nuances et même des divergences profondes; mais ils s'unissaient dans un sentiment commun d'opposition, entretenant une agitation dont les foyers principaux étaient les Calabres et les Abruzzes, et qui s'organisait sous la même forme, celle des sociétés secrètes. Un de ces conspirateurs de Naples le disait : « Nous sommes un gouvernement très beau et tout fait; nous avons ici un ministère et nos préfets dans les provinces. Nous recevons régulièrement des rapports sur l'état du pays. Tout est disposé de telle manière que si l'un des chefs est en prison, un autre prend sa place aussitôt, et les choses marchent comme avant. » Ces chefs, ces préfets, c'est ce que M. Montanelli, dans ses *mémoires*

sur l'Italie, appelle spirituellement les évêques *in partibus* du libéralisme. Tout ne se bornait pas d'ailleurs à cette action secrète des sectes et des conjurations. L'intelligence, même contenue et surveillée par la censure, ne laissait point d'être active. Les esprits travaillaient; ne pouvant s'occuper du présent, ils s'occupaient du passé. Carlo Troia, qui était un exilé de 1820, faisait revivre le moyen âge avec une éloquence guelfe qui éclairait l'histoire de l'Italie. M. Michele Amari, en paraissant se renfermer dans les recherches de l'érudition, faisait vibrer le sentiment national sicilien et mieux encore le sentiment démocratique. M. Amari mettait au jour son livre des *Vêpres* sous ce titre inoffensif : *Un Épisode des histoires siciliennes au treizième siècle*. On saisit bien vite dans ce récit ce que le gouvernement n'avait pas compris d'abord, et le succès du livre eut pour effet l'exil de l'auteur qui l'avait écrit et la destitution des censeurs qui l'avaient autorisé. Il y avait à Naples, à travers tout, des philosophes comme Galuppi, des légistes comme Savarese, des orateurs du barreau comme Poerio et Conforti, des économistes comme Augustinis et Scialoia, même des journaux comme *le Progrès* et *le Musée de Littérature*, où se révélait un certain mouvement de pensée indépendante. Le venin de l'esprit se cachait, à ce qu'il semble, jusque dans un livre d'étrennes qui avait un jour trompé la censure.

Un centre d'agitation et de désaffection bien autrement dangereux était la Sicile. Ici la lutte tenait à des causes plus profondes et toutes locales; elle n'avait rien de commun avec le mouvement des partis à Naples et même en Italie; elle découlait de l'histoire, de toutes les conditions morales et politiques de cette île, jetée à l'extrémité de la Méditerranée et séparée du continent par l'esprit et les traditions de deux millions d'hommes plus encore que par un bras de mer. Au fond, le grief de la Sicile était la disparition de ses libertés anciennes; c'était l'abrogation de la constitution de 1812 que le roi Ferdinand Ier avait sanctionnée sous la protection et la garantie de l'Angleterre défendant ce dernier coin de terre contre l'empire; c'était la violation de l'autonomie sicilienne consacrée par un système de parlemens nationaux, par une administration propre, par une vie entièrement distincte de celle de Naples. Au lieu de maintenir une constitution qui rappelait un temps où la Sicile était restée le dernier refuge des Bourbons poursuivis par la bruyante colère de Napoléon, les rois la supprimaient. Au lieu de ménager le sentiment d'indépendance locale si ardent et si vivace dans l'âme du peuple sicilien, la politique de tous les gouvernemens depuis 1816 tendait sans cesse à une assimilation complète de régime et d'institutions.

Lorsque les princes échangeaient leur titre de rois des Deux-Siciles et prenaient le nom de rois « du royaume des Deux-Siciles, » ce n'était en apparence qu'un mot nouveau, et ce mot était une révolution dans les rapports de la Sicile avec Naples; il voulait dire que la Sicile n'était plus qu'une province des états napolitains, au lieu de rester un royaume indépendant rattaché à la couronne. De là le ressentiment de l'esprit sicilien irrité et enflammé par les procédés de l'absolutisme de Naples. Ferdinand II, en montant au trône, faisait luire quelques espérances, on l'a vu; il parlait avec douceur à la Sicile, et lui promettait « de guérir les plaies faites par son aïeul et son père; » il lui envoyait comme lieutenant royal son frère, le comte de Syracuse. Ces dispositions premières se changeaient bientôt en violentes défiances qui allaient jusqu'au soupçon d'une intelligence secrète entre le prince et les Siciliens dans une pensée d'indépendance. Le comte de Syracuse était rappelé, l'action directe du gouvernement royal se faisait plus vivement sentir, et ces ombrages d'une population de deux millions d'hommes attachée à ses traditions finissaient par devenir une incompatibilité violente entre les deux pays, entre la Sicile et Naples. Tout ce qui venait de Sicile à Naples était vu avec inquiétude, et en Sicile tout ce qui venait de Naples excitait l'animosité. On alla un jour, dans le fanatisme de la crédulité et de la haine, jusqu'à accuser le gouvernement d'avoir envoyé le choléra à Palerme, et cette étrange accusation a même trouvé place dans un document officiel pendant la révolution de 1848. Ainsi dans cette Italie, si divisée et si morcelée dans sa vie morale, se développait comme une variété curieuse et plus originale que toutes les autres de cet esprit d'indépendance, d'autonomie locale, toujours si puissant; c'est ce qu'on a appelé le *sicilianisme*, et ce sentiment ne vivait pas dans une seule classe, il avait de l'écho dans le peuple et dans l'aristocratie, dans la bourgeoisie et dans le clergé lui-même. Un écrivain sicilien, Raffaello Busacca, le disait. « Aujourd'hui il n'y a point certainement une contrée en Italie où ce sentiment de personnalité politique soit plus universel et plus véhément qu'en Sicile. Parmi deux millions d'habitans, vous en trouverez difficilement un qui ne le partage pas. Le sentiment nouveau est celui de la nationalité italienne. Celui-ci a fait des progrès, mais ne nous trompons pas : le sentiment de la nationalité particulière, loin de s'évanouir avec le développement des idées politiques, n'a fait que s'accroître, et si au mot d'Italie le peuple répond : Italie! au mot de Sicile il sent son énergie éclater dans un élan irrésistible... » L'influence des sectes ou des idées italiennes se mêlait peu en effet à ce travail d'opposition de l'esprit sicilien; c'était un mouvement tout local ou national, indépendant

de l'Italie, dirigé contre Naples, activé par l'arbitraire d'un régime absolu et allant jusqu'à la possibilité d'une séparation. C'est ce qui apparaissait sous Ferdinand II.

IV.

Réunissez tous ces élémens, l'excès des réactions et des compressions, l'agitation refoulée des esprits, le développement des sectes, le progrès des antipathies siciliennes : de là sortiront ces luttes qui se sont succédé d'année en année. Tantôt elles éclataient en Sicile, comme en 1837, tantôt elles se manifestaient par des conspirations dans les Calabres et dans les Abruzzes. Elles prenaient toutes les formes, dégénérant quelquefois en lugubres tragédies, et d'autres fois aussi s'agitant comme un imbroglio où la police elle-même avait son rôle.

Il y eut vers 1833 une conspiration étrange, sur laquelle a toujours plané un certain mystère, et qui a gardé le nom de la *conspiration du moine;* elle était née, à ce qu'il semble, dans un petit café de la Chiaia, où se réunissaient des mécontens pour avoir des nouvelles ou lire clandestinement quelques journaux. Il y avait dans ce complot des hommes de toutes les classes, d'anciens députés de 1820, comme Dominico Morici et Thomas Gaeta, des officiers et même des prêtres. L'âme du complot était le capitaine Nirico; mais ce qu'il y a de curieux, c'est que le premier rôle apparent était réservé à un moine du couvent *della Sanita,* au frère Ange Peluso, homme d'une certaine éloquence naturelle. Une fois nouée, la conspiration eut mille péripéties et se déroulait lentement. Le mot d'ordre était la proclamation de la constitution avec Ferdinand II pour roi constitutionnel. D'autres, plus amis du mystère et des combinaisons profondes, ont voulu voir dans toutes ces trames les inspirations et la main de l'un des frères du roi, le prince de Capoue. Après bien des contre-temps et des réunions nocturnes qui se tenaient au couvent *della Sanita,* l'insurrection fut décidée pour le 1er septembre 1833; elle devait commencer à Ariano et éclater à la fois dans les Abruzzes et dans les Calabres. Frère Ange se mit en devoir; il partit pour Ariano avec des proclamations imprimées, un drapeau tricolore, quelques munitions et une foule de brevets en blanc, et, pour déjouer tous les soupçons, il se fit passer pour un charlatan à la recherche d'un trésor. Ce singulier chef de conjuration avait réussi par le fait à attirer autour de lui une bande de paysans, et, arrivé avec eux dans une vallée, il leur dévoila ses plans en leur assurant au nom de la constitution toute sorte de bienfaits.

Le drapeau de l'insurrection était levé. Par malheur apparaissaient aussitôt les baïonnettes des gendarmes. Le secret avait été livré à la police par quelques-uns des conjurés, et le marquis Delcarretto suivait le complot déjà depuis quelque temps. C'est ainsi que les gendarmes arrivaient au rendez-vous aussitôt que les insurgés, et que tout finissait avant d'avoir commencé. Cette conspiration, qui sous des dehors bizarres et presque ridicules cachait un fond peut-être assez sérieux, eut le dénoûment de toutes les conspirations. Près de trois cents insurgés avaient été arrêtés. Quelques-uns étaient condamnés à mort, d'autres aux galères. Quant à frère Ange, qui avait réussi à échapper aux premières poursuites, et qui avait été surpris plus tard, caché dans son couvent, il disparut encore une fois après sa condamnation, et depuis plus on n'entendit parler de lui.

Un des plus extraordinaires, un des plus touchans épisodes de ces luttes était cette triste échauffourée de 1844, où allaient périr les frères Bandiera : épisode curieux, dis-je, qui montre tout à la fois ce que le fanatisme des sectes peut faire d'esprits généreux dans un pays livré au trouble moral, et dans quelle mesure le mouvement des états napolitains se lie aux agitations du reste de l'Italie. Cette tentative d'insurrection des Calabres en 1844 était en quelque sorte la dernière et sanglante ondulation d'un mouvement qui était l'œuvre de *la Jeune-Italie*, qui devait embrasser une grande partie de la péninsule, et qui n'aboutissait qu'à jeter quelques victimes de plus sur un rivage napolitain. Avec un art consommé doublé par le secret, M. Mazzini a toujours su organiser ces tentatives, poussant la Romagne au combat en lui promettant un soulèvement à Naples, cherchant à entraîner les Calabres par le mirage d'une explosion dans les États-Romains, et entretenant une agitation qui s'est dénouée de temps à autre par quelque tragédie comme celle de Cosenza.

Deux jeunes gens, Vénitiens d'origine, d'une naissance illustre, fils d'un amiral au service de l'Autriche, officiers eux-mêmes dans la marine impériale, Attilio et Emilio Bandiera, allaient le 16 juin 1844 tenter la fortune des révolutions dans les Calabres. Comment étaient-ils arrivés là? Ils avaient subi cette fatalité connue de beaucoup d'Italiens qui, ne pouvant avoir une Italie raisonnable, ont voulu une Italie chimérique. « Je me persuadai, disait Attilio, que le seul moyen pour réussir à émanciper l'Italie consistait forcément dans les ténébreuses menées des conspirations. » — « Nous voulions une patrie libre, unie, républicaine, » disait à son tour Emilio, et c'est ainsi que l'un et l'autre entraient dans *la Jeune-Italie*. Après avoir quitté le vaisseau autrichien où ils servaient et s'être réfugiés à Corfou, ils cédaient à l'impatience de l'action. Ils avaient eu d'a-

bord le projet d'aborder en Sicile; la Calabre leur fut désignée comme une terre plus amie, prête à se lever au premier signal, et c'est là qu'ils débarquaient, à l'embouchure du Neto, avec vingt compagnons dont les plus marquans étaient un autre officier déserteur de la marine autrichienne, Domenico Moro, Nicola Ricciotti, qui avait servi dans l'armée constitutionnelle d'Espagne, Nardi, le fils d'un des révolutionnaires de Modène en 1831. Tous les états de l'Italie étaient représentés sauf Naples : il y avait dans la troupe un Calabrais! Avec vingt hommes et quelques proclamations pleines de l'esprit de M. Mazzini, ces jeunes insensés pensaient enlever l'Italie. S'ils avaient eu des illusions, ils ne tardèrent pas à les voir s'évanouir. Réduits à se cacher dans les rochers et dans les bois en marchant sur Cosenza, ils ne trouvaient pas un écho. Trahis par un d'entre eux, ils étaient cernés par les paysans et par la garde urbaine, merveilleusement dressée à ce genre de chasse. Trois jours après le débarquement, il ne restait plus rien de l'insurrection. En dix minutes de combat, tout était fini; quelques-uns des insurgés étaient morts ou blessés, les autres étaient pris et conduits à Cosenza pour être jugés par une commission militaire. Ces jeunes conspirateurs ne voyaient pas qu'ils étaient des étrangers pour les Calabrais, qui se fussent peut-être levés à un autre appel et dans d'autres conditions. Rien ne prouvait mieux l'impuissance et l'erreur de *la Jeune-Italie;* mais cette erreur, les frères Bandiera la payaient courageusement de leur vie. Ils moururent fusillés avec sept de leurs compagnons en criant : Vive l'Italie! On dit que, pendant le jugement, l'aîné des Bandiera avait écrit au roi; il lui expliquait sa pensée en caressant toujours son rêve, mais en ajoutant qu'il aurait sacrifié sincèrement ses idées républicaines à l'indépendance de la patrie. « Notre vrai but, en proclamant l'indépendance dans la Calabre, disait-il, était de servir la cause de l'unité italienne; si vous voulez devenir le souverain constitutionnel de la péninsule, je me consacrerai corps et âme à votre majesté. » Sans répondre à de telles tentations peu faites pour le toucher, le roi aurait pu sans danger faire grâce : il en eut la pensée, a-t-on dit; mais son gouvernement était engagé dans une voie où il aurait cru peut-être faiblir par la douceur, et il laissait l'exécution s'accomplir, de même que vers ce temps il mettait la main, sur quelques-uns des libéraux les plus connus, Bozzelli, d'Ayala, Carlo Poerio, Augustinis, qu'il faisait enfermer au château Saint-Elme.

Si tout se fût borné dans le royaume des Deux-Siciles à une sorte de tête-à-tête entre le pouvoir royal et les conspirations, entre un système d'ordre même excessif et les idées révolutionnaires, le gouvernement eût sans doute gardé sa force et ses avantages. Un

fait se révélait dans toutes ces luttes : les partis napolitains étaient impuissans par eux-mêmes à changer la direction du règne et à vaincre la pensée d'absolutisme qui restait maîtresse; mais c'était le moment où tout changeait de face en Italie et où un souffle inattendu renouvelait la politique. Le pontificat de Pie IX commençait par des amnisties et des promesses libérales; la Toscane entrait dans une voie d'améliorations intérieures; le Piémont était prêt à suivre le mouvement sous la mystérieuse impulsion de Charles-Albert. Ce n'était plus la pensée révolutionnaire qui enflammait l'Italie, c'était une pensée de réforme régulière, devenue réalisable par l'accord des princes et des peuples, qui semblaient s'unir dans un même sentiment. La presse politique commençait à naître à Florence, à Livourne, à Bologne, à Rome même. A ce moment, le pouvoir absolu reculait sur tous les points en Italie, excepté à Naples. Chose remarquable, tandis que le pape, le grand-duc de Toscane, le roi de Sardaigne, prenaient eux-mêmes l'initiative des réformes, le roi Ferdinand résistait plus que jamais, surpris et presque irrité de cette pacifique agitation qui remplissait une partie de la péninsule. Il voyait d'un œil défiant la pensée mal dissimulée de Charles-Albert, et il traitait le pape comme un révolutionnaire de plus. Une censure jalouse gardait les frontières et cherchait à arrêter au passage le bruit des événemens qui passionnaient les autres contrées de l'Italie. C'était à ce point qu'on interdisait à Naples la publication des amnisties de Pie IX, dont les familiers du palais affectaient de représenter les généreuses mesures comme les actes d'un fou et d'un mystique de libéralisme. Au moment où le pape était acclamé partout, en Italie et en Europe, c'était un délit à Naples d'avoir des médailles qui représentaient son image.

Soucieux et défiant de tout, Ferdinand II n'avait qu'une pensée, celle de clore son royaume et de tout comprimer à l'intérieur. Il allait même jusqu'à ne plus permettre à son frère, au comte de Syracuse, de réunir autour de lui une société jeune et hardie dont la liberté d'allures ressemblait à de l'opposition. Les plus timides conseils de concessions à la force des choses eussent été mal venus. Un jour, le ministère où le roi avait fait entrer des hommes qui n'avaient assurément rien de commun avec le libéralisme, MM. Parisio, Spinelli, d'Urso, ce ministère s'émut au spectacle des agitations toujours croissantes de l'Italie du nord et du centre, et quelques-uns de ses membres, redoutant un contre-coup violent et fatal dans le royaume, eurent l'idée de proposer quelque inoffensive modification dans le gouvernement. Le difficile était de parler au roi. Ce fut le plus hardi, M. Spinelli, depuis longtemps connu du roi, qui se chargeà de cette délicate ouverture, et il devait être appuyé par ses collègues. Le

conseil réuni, M. Spinelli se prit à dire : « Que pense votre majesté de ces nuages qui tournent autour de nous? » Le roi jeta sur son ministre un regard irrité, et se tut. La hardiesse manqua aux autres ministres, le conseil se termina, et tout fut dit.

Au milieu de ces événemens de l'Italie, Naples était, à vrai dire, dans des conditions exceptionnelles qui devaient ajouter à la gravité de la crise pour le royaume du midi, et rendre une résolution tout à la fois plus difficile et plus décisive. Quelle était la nature de ce mouvement italien dans les premières heures? C'était un mouvement d'améliorations intérieures, de réformes dans les lois, dans l'administration, dans le régime économique, dans l'organisation de la justice et de tous les intérêts civils. A Rome, à Florence comme à Turin, la législation était restée surannée, et les réformes civiles avaient dès lors naturellement le premier pas. A Naples au contraire, ces réformes existaient depuis longtemps, on l'a vu, lorsque les princes des autres états italiens songeaient à les accorder à leurs peuples. De là cette situation exceptionnelle du royaume du midi dans la crise où l'on entrait. Les lois qui faisaient l'envie des populations de l'Italie centrale n'étaient point à faire, il n'y avait qu'à les observer avec fidélité. Or dans cette situation, dont le vice était, non dans les lois, mais dans le gouvernement, l'unique remède était la puissance régulière de l'opinion, un contrôle, un système de garanties, de telle sorte que par un curieux et invincible enchaînement, le pays le plus livré à l'absolutisme était aussi le pays le plus près du régime constitutionnel. Pour les autres états, la question de réforme civile dominait encore; pour Naples, la question politique naissait irrésistiblement dès le premier pas. Le roi Ferdinand le sentait bien dans ces suprêmes circonstances, et il se raidissait encore contre cette nécessité. Lorsqu'on lui parlait des réformes accomplies par le grand-duc de Toscane ou le roi Charles-Albert, il répondait : « Mais ces réformes, nous les avons; elles sont dans nos codes, nous avons l'administration française. Tout ce qu'on peut faire restera encore bien loin de ce que possède Naples. » Et lorsque, trop pressé par le mouvement des choses, il se laissait emporter par l'humeur contre ces princes qu'on lui opposait, il ajoutait quelquefois : « Ils me poussent, et moi je les précipiterai. » Le fond de la politique de Ferdinand II était la méfiance, l'ennui et la colère, et il était soutenu dans ces dispositions par l'Autriche, qu'un fier personnage, le prince Félix Schwarzenberg, représentait alors à Naples, par la Russie, dont le souverain, l'empereur Nicolas, était devenu pour le prince napolitain le modèle idéal des rois, par toutes les influences absolutistes, puissantes à la cour et ralliées dans le danger.

Le moment était venu cependant où rien ne pouvait empêcher

l'esprit nouveau de l'Italie de pénétrer jusqu'à Naples. Toutes les vigilances de la censure étaient impuissantes contre la diffusion des idées propagées par les livres de Balbo, de Gioberti, de Massimo d'Azeglio. Tous les actes qui s'accomplissaient dans le reste de l'Italie étaient commentés passionnément. A défaut des journaux étrangers ou même italiens qu'on ne laissait plus arriver, il y avait une presse clandestine. La Sicile fermentait à son tour. Une dernière insurrection éclatait à Reggio; mais dès lors les libéraux napolitains sentaient la nécessité de se renfermer dans une agitation pacifique, de ramener leur action et leurs vœux à un but et à des procédés plus pratiques, de nature à décourager ou à compromettre la répression. Ils tournaient leurs hostilités contre les ministres, contre le confesseur du roi, Mgr Cocle, non contre le prince lui-même, dont ils associaient le nom dans leurs acclamations à ceux de Pie IX et de Charles-Albert. Le 14 décembre 1847, une démonstration publique avait lieu à Naples en l'honneur de Pie IX et pour demander des réformes au roi. La police redoublait de rigueurs, multipliait les arrestations, et le lendemain paraissait une protestation appuyée de cinq cents signatures, déclarant que, si c'était un crime « de s'être rendu les organes des désirs modérés de tous, d'avoir cru et espéré que le roi aimait ses sujets et voulait, à l'exemple des autres princes italiens, exaucer les vœux de son peuple, tout le monde était coupable. » C'est alors que M. Thiers, dépeignant à grands traits la situation extraordinaire de l'Italie, jetait ces mots du haut de la tribune française : « Un seul prince, le roi de Naples, quand son peuple se pressait autour de lui, a montré la pointe de son épée, et ce peuple s'est jeté dessus. » On touchait ici à ces événemens de 1848, où sombraient les destinées de l'Italie, qui n'ont été pour Naples qu'un intermède orageux dans un règne dont l'orgueil n'a fléchi un moment que pour se relever, dont toutes les traditions se sont renouées, resserrées, pour laisser à un nouveau roi un pays livré aux mêmes périls, aux mêmes incertitudes et aux mêmes espérances.

CHARLES DE MAZADE.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DE

LA LIBERTÉ MODERNE

France et Angleterre, étude sociale et politique, par M. Ch. Menche de Loisne, 1859.

On lit dans l'Écriture sainte que rien n'est nouveau sous le soleil et que tout est devenu nouveau sur la terre. Ce n'est point une contradiction, c'est l'expression successive de deux vérités différentes qui se combattent et qui quelquefois se manifestent en même temps et résultent, également claires et saisissantes, de l'expérience et de l'histoire. Personne, en lisant avec réflexion les annales du monde, n'a manqué d'être frappé, tantôt de la variété des événemens, de la diversité des lois, des mœurs, des destinées des nations, tantôt d'une certaine uniformité dans le cours des choses humaines qui atteste l'identité de notre nature et des conditions communes à toute société. Étudier et constater les différences et les ressemblances fait tout le prix et tout l'intérêt de l'histoire; c'est ce qu'elle offre à la fois de plus instructif et de plus piquant. Si aucun principe d'analogie ne réglait le cours des choses, si rien ne se reproduisait jamais, l'induction serait sans base, et il pourrait être curieux encore, mais il ne serait nullement utile de rien savoir de ce qui s'est passé sur la terre. Si au contraire tout recommençait sans aucun changement, l'histoire du monde serait bientôt apprise; qui saurait un événement les saurait tous, et le spectacle prolongé de la vie sociale n'apporterait avec lui aucun enseignement.

C'est parce que la réalité des destinées humaines se prête à la

double observation de la stabilité et du changement, qu'il y a quelque chose qui s'appelle la politique.

Le secret de la politique, soit contemplative, soit active, n'est guère en effet que la juste détermination du rapport de la stabilité au changement. Savoir quand les différences dominent les ressemblances et réciproquement, c'est savoir à peu de chose près quelle conduite tenir et prévoir autant qu'il est possible quel sera l'avenir. Ce n'est pourtant pas le prévoir à coup sûr, car l'avenir n'est pas le résultat nécessaire des causes générales. Celles-ci n'ont qu'une influence limitée dans les affaires de ce monde. Elles dépendent dans leur action de circonstances qui ne dépendent point d'elles, ou qui résultent de causes beaucoup plus générales encore, inaccessibles dans leurs effets à toute prévoyance humaine. Celui qui dans le gouvernement entreprendrait de lutter contre le courant des causes générales appréciables risquerait d'être un insensé et de tomber victime de sa témérité. Celui qui se confierait exclusivement à ces causes et se croiserait les bras en attendant qu'elles agissent s'exposerait à se voir emporter par les événemens imprévus, et pourrait se perdre, dupe de sa raisonneuse sagesse.

Cette difficulté est la source d'un doute auquel il est difficile d'échapper toutes les fois que nous venons à considérer les chances de succès d'une entreprise quelconque, formée par un homme, un parti ou même une nation, si cette entreprise tend à fonder quelque chose de grand. Pour peu que l'établissement projeté soit nouveau dans le monde ou seulement dans le pays qui l'essaie, la question s'élève. — Est-ce une nouveauté telle qu'il soit chimérique d'y croire, imprudent de la tenter? Dans les obstacles qu'elle rencontre, dans les répugnances ou les hésitations qu'elle excite, dans les faits antérieurs qu'elle abolit ou qu'elle dément, y a-t-il une force invincible qui la condamne à un naufrage inévitable? Ou bien plutôt la vétusté de ce qu'elle remplace, la décadence ou la chute des choses du passé, le tour récent qu'ont pris les esprits et les événemens, le présent enfin, avec toutes les circonstances qui le distinguent du passé, ne fait-il pas une loi d'innover et n'assure-t-il pas l'espérance du succès? — Ce problème toujours redoutable ne l'est pas moins pour être devenu presque habituel dans un siècle aussi fertile que le nôtre en révolutions, et nous tous, écrivains ou politiques, peuple ou pouvoir, qui avons passé les plus belles et les plus cruelles heures de notre vie à le tourner et à le retourner sous toutes ses faces, nous savons ce qu'il en coûte pour vouloir décider du possible ou de l'impossible en fait de réforme ou de création organique. Nous mourrons tous à la peine, et nous ne laisserons pas après nous la question résolue.

Résolue! pourtant la France l'a cru longtemps, et, grâce à Dieu, une bonne part de l'Europe est encore dans la même croyance; mais enfin, il faut bien l'avouer, le doute est rentré dans quelques esprits. Non que je fasse l'honneur d'attribuer au doute la conversion trop opportune de certains publicistes qui ont découvert qu'ils avaient fait fausse route vingt ou trente ans de leur vie, en professant des opinions conformes aux principes du gouvernement qu'ils servaient. Ce sont gens qui se trompent toujours si à propos, que l'on peut toujours les soupçonner d'une erreur actuelle qu'ils reconnaîtront quand il le faudra : libres esprits qui pensent comme ils veulent, et dont la prudence n'est jamais endormie ou s'éveille à temps. Cependant, de quelque source qu'elle vienne, l'incrédulité a succédé, pour certaines gens, à la foi générale dans cette idée assez simple que la révolution française avait été entreprise pour la liberté et l'égalité, et que, ailleurs même qu'en France, l'esprit du XIXe siècle tendait vers ce double but. Ainsi ce qui était certain est devenu incertain. Notre Europe et notre temps sont soupçonnés d'avoir poursuivi des chimères, et il se pourrait qu'il eût raison cet excellent monarque qui disait aux Hongrois il y a quelque trente ans : *Totus mundus stultisat.*

Ces pensées assez tristes nous venaient à la lecture d'un ouvrage, digne d'être lu d'ailleurs, intitulé *France et Angleterre.* Au milieu de beaucoup d'écrits tendant aux mêmes conclusions, nous distinguons celui-là, parce qu'il est sérieux et raisonnable, et que l'auteur y parle d'un sujet qu'il connaît en bons termes et avec modération. Ce qu'il dit de l'Angleterre est juste en général, et il y a du vrai dans ce qu'il dit de la France. On devine au reste quelle est l'idée fondamentale de son livre. C'est la vieille idée de Sieyès : « la révolution de 1789 est une révolution sociale; » et étant sociale, il en conclut apparemment qu'elle n'a pas besoin ou qu'elle n'est pas capable d'être politique. Comme elle a visé et abouti à l'égalité, elle n'a point à faire de la liberté, et comme la société qu'elle a trouvée et modifiée ne ressemble pas à la société anglaise, l'une étant *égalitaire*, l'autre aristocratique, le gouvernement de celle-ci ne peut convenir au gouvernement de celle-là; ce que l'auteur prouve de la seule manière dont on le puisse prouver, en disant beaucoup de mal de la France, à laquelle il n'accorde à peu près que d'être une nation artiste. Or, comme de l'avis des meilleurs juges en cette matière elle ne l'est guère, il s'ensuivrait qu'elle n'est pas grand'chose.

Je n'en crois rien, et cependant je tiens grand compte du raisonnement de l'auteur. Il ne dit presque rien qui ne mérite considération; mais il nous accordera, et ceci n'est pas une critique,

que ses objections contre l'introduction en France de la monarchie représentative au lieu et place de la monarchie administrative se réduisent à celles dont se sont de tout temps préoccupés les adversaires auxquels il s'adresse. Ce sont les mêmes que nous discutions avec les écrivains de la restauration. Dans un ouvrage qu'il me donne l'exemple de citer (1), je crois avoir comme lui insisté sur les différences principales qui distinguent l'Angleterre de la France, et cependant nous n'arrivons pas aux mêmes conclusions. Cela pourrait prouver qu'il n'y a pas tant de vérité qu'on le dit dans cette proposition souvent répétée : question bien posée, question résolue.

Dût-on m'accuser d'entêtement, je conviendrai que mes convictions ne sont pas d'hier. J'ai dernièrement retrouvé un manuscrit de ma jeunesse qu'il faut bien appeler mon premier écrit politique. J'étais depuis peu sorti du lycée; on était au lendemain de la bataille de Waterloo. Jugez s'il y a longtemps! Le titre était : *De l'intérêt de la France au* 20 *juin* 1815. Cet intérêt, c'était, disais-je alors, — voyez l'audace d'un écolier! — l'établissement du gouvernement constitutionnel à l'exemple de l'Angleterre, et pour citer un latin qui vaut mieux que celui de l'empereur d'Autriche, ces mots d'une philippique de Cicéron servaient d'épigraphe : *Utinam aliquando dolor populi romani pariat quod jamdiu parturit.* Il y a quarante-quatre ans de cela, et je disais déjà *jamdiu;* mais la jeunesse est pressée.

Ce n'est assurément pas là une autorité, et les vœux d'une jeunesse insensée peuvent ne mériter que le sourire de la maturité désabusée des générations vénérables qui dominent aujourd'hui notre société. La jeunesse actuelle elle-même semble née avec des cheveux blancs, et nos visions lui font pitié. Ce n'était pourtant pas un jeune rêveur, un chimérique utopiste que ce prince de Talleyrand qui, en remettant la couronne à Louis XVIII en 1814, lui recommandait *les institutions si bien éprouvées dans un pays voisin.* On n'a jamais regardé comme un novice politique, innocent et enthousiaste, ce duc d'Otrante qui écrivait à Wellington le 27 juin de l'année suivante : « Tous les regards en France sont fixés sur la constitution de l'Angleterre. Nous ne prétendons pas à être plus libres; nous ne consentirions pas à l'être moins. » En vérité, il faut que cette opinion qu'on voudrait imputer à une anglomanie d'opposition fût alors pour ainsi dire dans l'air, puisque la jeunesse la respirait en naissant, et qu'elle était encore pour les plus pratiques des hommes d'état et les vétérans des révolutions l'inspiration de l'ex-

(1) Voyez l'*introduction* de l'ouvrage intitulé *l'Angleterre au dix-huitième siècle.*

périence. Ceux qui la combattent, cette opinion, ne sauraient au moins disconvenir que pendant deux générations elle a été celle des hommes les plus considérables du monde politique. Elle a pour elle l'autorité de Necker et de Mirabeau, de Mounier et de Talleyrand; elle a Chateaubriand et Constant, de Serre et Lainé, Royer-Collard et Casimir Périer, tant d'autres, et je ne parle pas des vivans. On ne citerait pas un écrivain de quelque célébrité qui ait soutenu une autre doctrine, car il ne faut pas nommer les Maistre et les Bonald : ceux-là défendaient l'ancien régime, et d'un aveu unanime l'ancien régime n'est plus en question; mais plus puissante encore que la voix des grands orateurs et des grands écrivains s'élève celle de la nation, cette voix qui a retenti si longtemps, écoutée de tous les peuples du monde, cette voix qui n'a jamais été libre qu'elle n'ait proclamé que la liberté politique était au premier rang des idées de 1789.

Or la liberté politique dans nos temps modernes, on ne lui connaît que deux formes, la monarchie représentative et la république. Si quelqu'un en connaît une troisième, qu'il la nomme. Il n'est pas probable que ceux qui contestent la possibilité d'emprunter quelque chose à la constitution de l'Angleterre conseillent le recours à la république. C'est alors pour le coup que les traditions seraient comptées pour rien. Reste donc la monarchie représentative. Or s'il est vrai qu'elle ne puisse nulle part être importée, parce qu'elle est d'origine anglaise, s'il est vrai qu'elle ne puisse vivre que là où son existence est plus que séculaire, tout espoir de liberté politique est interdit à l'Europe entière, excepté à la Hollande et à la Suisse, qui ont la république dans leur passé, ou bien il faut inventer quelque chose de nouveau, cette troisième forme encore à trouver. A l'œuvre donc, les chercheurs d'or de la politique; que l'imagination et la logique combinent encore une fois leurs laborieux efforts pour produire le secret d'un avenir inconnu! Téméraire qui s'appuie sur l'expérience et l'exemple; sage qui n'a confiance qu'à l'utopie!

Si ce n'était pas assez d'adversaires raisonnables comme M. Menche de Loisne et ceux qui pensent comme lui, il serait loisible en effet de s'en donner ici de plus hasardeux et d'aller provoquer ces sectes opiniâtres qui continuent de chercher d'ingénieux moyens pour se débarrasser de la liberté pratique, et qui, traitant d'idées bourgeoises les idées libérales, rêvent pour la société la même liberté que Spinoza réservait à l'âme humaine, celle qui consiste à être une partie d'un tout déterminé par lui-même. Le socialisme n'est en effet que le spinozisme transporté dans la politique.

Mais nous ne discutons qu'avec les sages, et à ceux-là nous disons : Il s'agit de savoir laquelle, sur les ruines déjà vieilles de la

monarchie féodale, doit s'établir définitivement en Europe, de la monarchie administrative ou de la monarchie représentative. C'est assurément une question de pure théorie; aucune révolution ne menace; aucun parti n'est là qui frappe à coups de hache aux portes des Tuileries pour y entrer de vive force. Nous cherchons dans la paix et l'impuissance de la spéculation quel est, dans l'ordre politique, le meilleur dénoûment de la révolution française.

Encore réduisons-nous la question au choix entre deux monarchies, et, pour pacifier le débat, nous les examinons en elles-mêmes et non dans leur histoire. Nous ne voudrions discuter la conduite de personne; cependant si l'on nous disait que l'expérience a prononcé, et que la monarchie représentative est tombée, on nous forcerait de demander où est ce qui n'est pas tombé. La monarchie administrative a été, dans les conditions de l'ancien et du nouveau régime social, inaugurée deux fois dans de magnifiques proportions. Or quel est l'historien qui ne voit dans le déclin de celle de Louis XIV poindre l'aurore de la révolution française? De nos jours (quel plus instructif exemple?), la monarchie administrative fondée au sein de la gloire a été organisée sur le plan le plus vaste, par un des plus grands princes que le monde ait admirés. Eh bien! parlons-en avec la liberté de l'histoire, elle a duré dix ans, et la Providence a voulu que ce gouvernement, créé et conduit avec génie, périt de la plus triste des manières de périr, qu'il tombât avec l'indépendance nationale. Et quelle est la cause de ce grand désastre? Une seule, un pouvoir illimité.

La monarchie administrative n'a donc pas le privilége de la durée, et ce n'est pas elle que l'expérience recommande préférablement à tout le reste aux nations qui veulent réformer solidement leur gouvernement. Si on la confond avec l'absolutisme, dont elle n'est guère séparable, elle n'y gagne rien. Quel peuple avouerait qu'il tend à l'absolutisme comme au port, et consentirait à y voir autre chose qu'une relâche pour le vaisseau battu par la tempête? On est donc amené à voir si l'on peut s'entendre avec ceux qui pensent que l'exemple de l'Angleterre est à suivre, que les formes générales qu'elle a su donner à sa monarchie, issue, comme toutes les autres, de la conquête et de la féodalité, sont les seules qui puissent approprier cette nature de gouvernement aux impérieux besoins de la civilisation moderne. Quoique cette idée ait été pendant longues années à l'état d'opinion reçue, reçue au point que ceux qui l'aimaient le moins se croyaient obligés de l'affecter, elle n'en rencontre pas moins à chaque pas une objection spécieuse et puissante. Une nation ne peut pas plus changer avec une autre d'institutions que de climat, et les institutions de l'Angleterre y sont

nationales parce qu'elles y sont historiques. Or comment emprunter l'effet, quand on ne peut se donner la cause? Comment faire que la France soit une île, et que ses peuples aient eu d'autres aïeux? Dieu lui-même ne peut rien sur le passé, et le passé maîtrise le présent.

Ces objections générales, que j'ai ailleurs exposées dans la mesure où je les admets, se fondent sur une idée qui se fait accueillir assez aisément aujourd'hui : c'est que l'espèce humaine se divise en races distinctes, naturellement et exclusivement aptes à des destinées politiques qui diffèrent, comme ces races diffèrent entre elles. J'admets des différences, et ne veux pas disputer sur le plus ou moins de saillie et de durée du relief qu'on appelle nationalité. J'irais, si l'on veut, jusqu'à assimiler ces empreintes morales, qu'on attribue si volontiers d'ailleurs à des causes matérielles, aux caractères extérieurs qui distinguent les contrées entre elles, et qui dépendent le moins de l'influence des hommes. Ce n'est pas atténuer l'importance des diversités nationales que de les comparer aux stables effets de l'invariable nature. Mais dans cette hypothèse même, et quand la géographie physique devrait seule rendre raison de tout ce qui distingue les opinions, les mœurs et les lois des sociétés, elle ne pourrait, après tout, faire cette influence plus puissante dans l'ordre social qu'elle ne l'est dans le monde organique. Or, entre les produits des diverses parties qui composent celui-ci, l'échange est-il donc impossible, et la surface de la terre est-elle soumise à un cantonnement naturel qui interdise à l'Orient et à l'Occident de s'emprunter réciproquement leurs richesses, et même au Nord et au Midi de trafiquer des espèces qui les distinguent? Le cèdre, arraché aux sommets de la Syrie, étend ses longs rameaux dans les parcs humides de l'Angleterre. Le marronnier est venu du fond de l'Asie étaler ses feuilles en parasol et les grappes verticales de ses fleurs dans les jardins de Louis XIV. Le svelte robinier a depuis trois cents ans quitté le nord de l'Amérique pour joncher tout le sol occidental de l'Europe de ces

Fleurs d'acacia qu'éparpillent les vents.

Un arbuste de l'Arabie couvre les mornes des îles du tropique, dont les plaines se hérissent de roseaux que la nature n'y avait pas semés, et la terre aux entrailles d'or du Pérou a envoyé dans nos climats la plante modeste qui nourrit les pauvres colons de l'Irlande et les pâtres oisifs des Pyrénées. Le règne animal n'offrirait ni de moins nombreux ni de moins frappans exemples. Il prouve chaque jour que l'acclimatation est une des ressources que la nature offre

à l'inventive industrie de l'homme, et que les frontières qu'il semble tracer entre les contrées ne sont pas toujours infranchissables. Les causes physiques agissent pourtant avec une constance bien autrement apparente que les causes morales, et il semble que leurs effets soient soumis à la loi d'une mécanique inflexible; mais l'homme vient, il regarde, il compare, il convoite, il tente, et l'inflexibilité disparaît. L'art de sa volonté et quelquefois de son caprice crée mille exceptions à ces règles permanentes, et ce qu'il fait dans un monde qui n'est pas le sien, il ne le pourrait faire dans son propre domaine, dans la sphère où il règne, sur le sol où sa liberté, ouvrant ses rameaux, se développe et fructifie! L'expérience dépose du contraire. Comme les œuvres de la nature, il transporte les siennes d'une latitude à l'autre, il fait des choses toutes différentes dans la même région et les mêmes choses dans les deux mondes. Et depuis quand les peuples ne seraient-ils régis que par des idées nées dans leur sein? Ne vient-elle pas de l'Orient, cette religion sainte qui, débordant l'occident de l'Europe, va jusque par-delà l'Atlantique? Les montagnes de l'Écosse et les steppes de la Norvége ont reçu les dogmes annoncés aux bords de la mer de Tibériade. Rome a planté la législation née dans son forum sur des terres d'où ses armes ont disparu. La sagesse de ses préteurs, compilée sur les côtes du Bosphore, est venue régler le droit des familles de l'Allemagne et des Gaules. Que dis-je? en tout genre, le génie de l'antiquité est devenu l'inspiration du monde. Quelquefois il a triomphé du génie national jusqu'à en effacer les traces. Roi cosmopolite, il dicte les lois du goût à Upsal comme à Salamanque. Aberdeen et Pavie admirent la poésie et l'éloquence de la Grèce comme Paris et Iéna, et les vainqueurs germains des races celtiques ou des conquérans italiotes en sont venus à penser ce que pensaient deux mille ans par avance, dans l'Attique ou l'Ionie, les descendans transformés des mêmes races qui triomphèrent des tribus natives de l'Hindostan. Plus on prolongerait le dénombrement, plus il nous montrerait l'humanité recevant de la tradition voyageuse ses croyances, ses idées, ses talens et ses lois, et l'imitation, mère des arts, enfantant en tout lieu les transformations les plus diverses des sociétés les plus parfaites.

L'homme est l'être le plus souple de la création. Non-seulement sa nature se prête à tous les changemens de climat, de régime et de vie, mais ces changemens, sa volonté les cherche ou les provoque. Tantôt il les affronte pour remplir un devoir ou contenter une fantaisie; tantôt il les réalise à dessein, et oppose son initiative à la fatalité de la nature. Il diversifie artificiellement les habitudes de son organisation, ses travaux, ses goûts, ses besoins, et jusqu'au

théâtre même où se joue son activité. A sa voix, la scène change autour de lui, et la nature sauvage, faisant place à la nature cultivée, semble donner le jour à une nouvelle humanité. Aussi son histoire n'est-elle que le récit de continuelles vicissitudes, et sa destinée qu'une succession de révolutions.

Les circonstances dans lesquelles une nation est placée depuis longtemps ne sauraient donc être dans tous les cas un obstacle absolu aux mutations qu'elle voudrait faire dans ses lois, dans ses coutumes, dans le cadre politique enfin où elle a vécu et grandi. La difficulté résiderait surtout dans son intelligence et sa volonté. Celles-ci ne pourraient même pas toujours s'opposer aux effets du sort, et se plieraient quelquefois aux changemens qu'elles ne cherchaient pas. Un fait impérieux, un accident de la nature, un coup de la politique les a plus d'une fois assujetties, en dépit d'elles-mêmes, à des institutions qu'elles auraient spontanément repoussées. On ne peut dire que la contrainte ne réussisse jamais ici-bas, ni que l'oppression rencontre toujours une résistance victorieuse. Lorsque les Romains sont venus donner aux Gaulois le régime municipal, il n'est pas sûr que ceux-ci fussent bien empressés à l'adopter, et quand plus tard ils l'ont défendu contre les Francs, il leur a bien fallu accepter quelque chose des lois que ces vainqueurs apportaient de la Germanie. Ce n'est pas, il s'en faut, d'élémens indigènes seulement que se sont formées la législation et la constitution des peuples modernes.

Si la force des événemens produit de tels effets, combien le consentement volontaire et réfléchi des peuples ne pourrait-il pas les multiplier et les faciliter davantage! Supposez chez une réunion d'hommes la persuasion et la décision au degré convenable, il ne semble pas qu'il y ait de changement qu'elle ne pût accomplir dans le système de ses lois. Elle pourrait en quelque sorte choisir sa condition, et si l'opinion est, comme on le dit tant, la reine du monde, son autorité devrait au moins aller jusque-là. La question que nous aurions à résoudre, quand il s'agit d'importer quelque part le gouvernement représentatif, serait donc surtout de savoir si la société à laquelle on le destine le veut assez fortement, si ses idées ont pris dans ce sens un tour assez marqué pour que la conviction soutienne sa volonté. Or ce n'est là qu'un point de fait à constater, et il est difficile d'ignorer que depuis bientôt un demi-siècle les nations civilisées ont montré quelques dispositions, émis quelques vœux favorables à cette forme de la liberté politique. Plusieurs sont allées plus loin. Leur inclination s'est démontrée par des faits. Elles ont risqué leur repos, quelquefois leur existence, pour satisfaire leur penchant, et l'on aurait peine à prétendre que

ce soit par une illusion passagère ou l'engouement d'un parti que des bords de la Sprée à ceux du Tage la même tendance s'est manifestée vers le régime constitutionnel. Laissons de côté les républiques des deux Amériques, qui pourraient cependant être comptées; omettons ces innombrables colonies de l'Angleterre modelées sur la mère-patrie,

..... simulataque magnis
Pergama; .....

ne parlons même pas de cette monarchie brésilienne, qui trouve sa prospérité dans une liberté progressive : restons sur le continent européen. Si l'échauffourée de 1848, venant en aide au mauvais vouloir de plus d'un prince et de toutes les aristocraties, a retardé le développement des libertés de certains peuples, elle n'a pas supprimé partout la monarchie constitutionnelle. La Suède, le Danemark, les Pays-Bas, le Wurtemberg, la Bavière, le Hanovre, ont conservé les élémens du système représentatif, et l'institution n'a pas cessé partout d'en être efficace et sérieuse. Le roi de Prusse, au milieu de tant de fautes qui préludaient au déclin de ses forces, a cependant eu la probité de ne point revenir sur sa parole, et ses états continuent de marcher avec lenteur, mais avec espérance, dans un système de gouvernement constitutionnel. L'Espagne s'y essaie depuis vingt-cinq ans par des révolutions trimestrielles, et ne changerait pas sa singulière instabilité contre un immobile absolutisme. Le Portugal réussit mieux dans une tentative semblable, grâce à une sagesse acquise à laquelle les épreuves n'ont pas été épargnées. Enfin la Belgique et le Piémont sont en possession d'une forme de gouvernement que les partis n'osent contester. Passons sur des avortemens célèbres. Ne rappelons pas qu'à Vienne même, dans cette métropole d'où pendant trente-quatre ans l'absolutisme a rayonné sur l'Europe, un jeune prince a payé le recouvrement de son empire d'une solennelle promesse de liberté, qui est allée grossir la multitude des engagemens oubliés sur le trône et fournir des alimens nouveaux à la défiance des peuples envers les rois, de nouveaux prétextes à la république. Le simple rappel de ces faits notoires montre que l'Europe aspire obstinément à un système organique qui donne à la société voix délibérative dans son gouvernement. Je pose sans détour la question : Pourquoi la France serait-elle une exception?

On l'aurait bien étonnée d'exprimer ce doute, je ne dis pas dans ces jours de confiant enthousiasme, en juillet 1789 ou en juillet 1830, mais dans un moment quelconque des trente-sept années qui se sont écoulées de 1814 à 1852. Pendant cette longue période, elle

a pensé tout haut; l'Europe l'a entendue. S'est-il passé un jour où l'une n'ait pas dit, où l'autre n'ait pas cru que le gouvernement représentatif était, non pas le meilleur, mais le seul gouvernement pour elle? Le monde entier aurait été le jouet de la plus étrange et de la plus opiniâtre hallucination, s'il avait cru sans motif que la révolution, qui a été le grand spectacle du siècle, avait fait de la liberté politique le but de ses efforts et la condition de l'ordre nouveau. Des partis ont eu quelquefois le tort de jouer pendant un temps la comédie. Ce serait la comédie la plus étrange, celle que la France aurait donnée au monde, si elle n'avait pas été sincère dans sa révolution. Mais trève aux suppositions absurdes : la France a pensé ce qu'elle a dit; elle a agi comme elle a pensé, lorsqu'aux yeux éblouis de l'univers elle a élevé la bannière où l'on pouvait lire les paroles que proférait Montesquieu à l'aspect de l'Angleterre : « Liberté, égalité (1). »

Faut-il croire que tout est changé? Quel vent soudain aurait chassé cette nue orageuse et brillante? Serait-ce qu'il faut aux nations, pour obtenir et garder la libre possession d'elles-mêmes, autre chose que l'intelligence et la volonté? Peut-être. L'homme peut beaucoup de ce qu'il pense et de ce qu'il veut; il ne peut pas tout ce qu'il veut ni tout ce qu'il pense. Bien que mille et mille fois plus fortes que les individus, les sociétés sont cependant comme eux sujettes aux conditions de l'humaine destinée. Pour maîtriser le sort, pour réaliser leurs rêves, il leur faut réunir certaines circonstances qui ne dépendent pas toujours d'elles. Dans leurs plus chères et leurs plus hautes entreprises, il ne suffit pas, pour réussir, de leurs pensées animées par leurs passions. Il y a dans les choses des difficultés, dans les événemens des traverses qu'on ne surmonte pas sans une sagesse persévérante ou plutôt sans certains heureux accidens que la sagesse même ne procure pas. Il faut à la cause des serviteurs, et à la cause, à ses plus dignes serviteurs, il faut encore un don qu'on méconnaît trop aujourd'hui et ce que tous les grands hommes ont appelé par son nom : — la fortune.

On écrirait notre histoire contemporaine si l'on tentait de déterminer à ce point de vue ce qui nous a manqué. Ce serait s'engager dans des jugemens qu'il m'appartient moins qu'à un autre de porter. Cependant, comme on pourrait contester cette part que l'expérience de tous les temps a faite à la fortune, comme les récentes théories sur l'histoire ne connaissent plus que la force des choses et rapportent tous les événemens à la fatalité des causes générales, j'insiste sur ce point. Parmi les hommes qui se sont mêlés, entre

(1) *Notes sur un Voyage en Angleterre.*

1830 et 1848, des affaires publiques, on en trouverait difficilement un seul qui pense que, si le duc d'Orléans avait vécu, la révolution de février fût arrivée. De qui aurait-on pu répéter plus dignement le cri de Virgile : *Si qua fata aspera rumpas!...* Or, en vérité, que les chevaux du duc d'Orléans se soient emportés un jour, c'est un de ces événemens qu'aucune institution, qu'aucune politique ne pouvait empêcher. C'est là ce que les hommes ont appelé le hasard, et ce qui faisait dire à l'empereur Napoléon que les problèmes de la guerre étaient des problèmes indéterminés.

Mais, abstraction faite de l'action de ces causes particulières qui échappe à toute prévision, il se pourrait qu'ainsi qu'un homme peut être empêché par sa nature, sa situation ou ses antécédens, d'atteindre le but que cherchent sa volonté et sa raison, des nations, et nommément la nôtre, trouvassent dans leur passé et leurs caractères distinctifs d'invincibles obstacles à l'établissement sur leur sol du gouvernement représentatif.

La première de ces difficultés serait d'instituer une organisation politique sans en avoir fait l'expérience. Prise à la rigueur, cette objection s'opposerait à toute nouveauté, par conséquent à tout, car tout a été nouveau. Sainement entendue, elle a sa valeur. Dans le cas auquel on l'applique, il faut en effet se confier à la théorie au point de commencer par elle. Quand une théorie sort des faits, quand elle s'en déduit *à posteriori*, elle n'est qu'une explication de la pratique; mais, lorsqu'on la prend pour principe régulateur dans une création nouvelle, elle offre cette incertitude absolue dont toute idée spéculative est soupçonnée par la raison. Comme elle n'a pour les esprits rien d'obligatoire, elle ne les empêche pas de s'abandonner à toutes leurs dissidences et à toutes leurs variations naturelles. Enfin les partis profitent, abusent de la flexibilité des termes généraux pour armer ou couvrir leurs arrière-pensées de ces théories dont ils font un mensonge. Il tombe sous le sens qu'il y a moins de sûreté à rechercher, une idée générale étant donnée, comment la réaliser qu'à examiner, des institutions étant données, comment les perfectionner. Cette dernière situation a été celle de l'Angleterre; la première a été jusqu'à un certain point celle de tous les pays constitutionnels du continent. J'ai ailleurs tant appuyé sur cette différence de situation qu'il n'est pas nécessaire d'y insister de nouveau.

Il faut cependant convenir que les peuples pour qui la liberté politique est dans l'avenir n'étaient pas absolument dénués, pour y atteindre, de tout point d'appui dans le passé. Le moyen âge et les temps qui l'ont suivi ont laissé partout des rudimens de garanties politiques qui pouvaient être développés. La monarchie est ger-

maine d'origine dans presque toute l'Europe, et elle n'est pas sortie absolue des forêts de la Germanie. Les Francs ne nous l'ont pas apportée sous la forme odieuse que lui ont donnée les jurisconsultes de Byzance. Le temps seul a peu à peu converti la royauté des premières races en ce despotisme central, dernier résultat de l'ancien régime; mais les traditions trop souvent interrompues des états-généraux, le principe du consentement de l'impôt, quelques formes protectrices toujours invoquées, sinon toujours observées, dans l'administration de la justice, contenaient quelques élémens d'une liberté véritable, et jamais une condamnation assez sévère ne sera prononcée sur ces maîtres des pères de nos pères, rois, nobles ou magistrats, qui n'ont su ni voulu la faire sortir à temps des germes qui la contenaient. C'est eux qui ont réduit leur pays à la révolution, et, suivant la justice commune de l'histoire, les enfans ont porté la peine que leurs pères avaient méritée.

Grâce à eux, il a fallu procéder par voie d'abolition et niveler pour construire, situation toute nouvelle, et dont l'analogue se trouverait difficilement dans l'histoire. L'Amérique, à qui l'on nous compare, différait de nous. Comme race anglaise, elle avait ses traditions et ses habitudes; comme société américaine, elle était neuve. La France n'avait ni les mêmes souvenirs ni la même nouveauté; mais si elle ne pouvait opérer sûrement, elle pouvait opérer vite. Point de terrain mieux disposé pour construire rapidement que le sol de la France. Aussi est-ce le terrain des constructions improvisées, et nous savons mieux bâtir que planter. En aucun pays, dans aucun temps, la pensée et la volonté n'ont été plus maîtresses que dans la France nouvelle. A aucun peuple comme à aucun pouvoir, il n'a été plus juste de dire, quand il se plaint : « Tu l'as voulu. »

La position géographique de la France a été alléguée contre sa liberté. Ce ne serait une raison valable que si la liberté était incompatible avec l'existence des grandes armées permanentes, car on ne voit pas qu'aucune autre conséquence politique grave résulte avec évidence de ce qu'un pays n'est pas une île. Il est douteux, je le veux bien, que la révolution de 1688 se fût aussi facilement consommée, si les Stuarts avaient eu sous le drapeau plus de sept ou huit mille hommes; mais l'Angleterre a depuis lors multiplié ce chiffre par vingt ou trente peut-être, et ses institutions sont debout. Et puis à quoi bon citer l'expérience étrangère? L'armée française a-t-elle jamais été par elle-même un danger, une difficulté d'un moment pour le gouvernement libre? Qui a pu l'approcher sans l'admirer, cette armée, monarchique par l'obéissance, républicaine par la simplicité de ses mœurs, et qui s'était formée à l'ombre des institutions populaires? Un respect unanime pour la loi avait

pénétré dans ses rangs, toujours scrupuleuse et toujours ardente dans l'accomplissement de ses devoirs. Lorsqu'aujourd'hui on entend prononcer à la défiance le mot de prétoriens, la fausseté du rapprochement étonne. Le caractère des prétoriens, ce n'est pas la docilité, c'est la sédition. Eh! quand donc l'armée s'est-elle montrée rebelle aux ordres de la loi? De ce que l'énergie du commandement est nécessaire au maintien des grandes armées, suit-il que les garanties légales soient en opposition avec les bases mêmes de leur discipline? Grande erreur : notre propre expérience a prononcé. En quoi nos lois militaires ont-elles nui au bon ordre dans cette armée, qu'on ne vit point, le lendemain du 24 février même, faire un seul pas hors de l'ombre de son drapeau? Qu'on cite une armée qui, mise à la même épreuve, ne se fût pas débandée en deux jours! Jusqu'aujourd'hui des règles fixes ont statué sur le recrutement, sur l'avancement; la subordination, la discipline en ont-elles jamais souffert? Que dis-je? la majeure partie des officiers ne doit pas même son premier grade au chef de l'état. Ils se sont eux-mêmes faits ce qu'ils sont en gagnant au concours leur rang de classement dans les écoles militaires. C'est là une garantie que l'Angleterre n'a pas encore osé nous emprunter. Or, si la prérogative du prince a paru y perdre, certes son autorité n'y a rien perdu.

Ce mot de prérogative, dont le sens est si variable, est plus difficile à définir en France qu'en tout autre pays. La royauté y est un mot du langage populaire; elle y est une chose historique. Il arrive que si par la constitution elle est réglée et conséquemment définie suivant la raison et la politique, elle est, dans l'usage, comprise selon la langue et l'histoire. Dans le sens du vulgaire, un roi est un homme qui peut tout. Aux termes des lois constitutionnelles, c'est tout autre chose. De cette contradiction résultent, pour les princes, aux jours de prospérité, des excès de flatterie et des tentations d'empiétement, et contre eux, aux jours difficiles, des iniquités et des renversemens. C'est assurément là une des difficultés de l'établissement et surtout du maintien de la monarchie limitée. Le même esprit qui tend à faire les rois tout-puissans mène à les faire responsables, et la France n'est souvent révolutionnaire que pour avoir été absolutiste. On n'échappera à ces oscillations funestes que lorsque la royauté aura pris de plus en plus le caractère d'une magistrature légale, et que ses formes et ses dehors la rapprocheront de plus en plus des autres pouvoirs constitutionnels. C'est en France que tout cérémonial qui rappelle les anciennes cours offrirait le plus de danger. En élevant le prince à une hauteur factice, il lui rendrait les apparences de la toute-puissance, et avec elles le péril d'être pris pour l'auteur unique de tout ce qui dé-

plaît, et de tomber sous le poids de sa grandeur. Mais l'extérieur ne serait rien si l'on ne parvient à changer le fond des idées. Malheureusement cette fausse opinion de la royauté est aggravée par une circonstance qui pèse sur elle comme sur tout autre pouvoir de gouvernement parmi nous. Je veux parler de la centralisation. Nulle part peut-être le mouvement vers l'unité qui est inhérent à toute civilisation n'a été aussi irrésistible qu'en France, et, sous ce rapport, notre révolution n'a fait que régulariser et consacrer ce qu'avait préparé et même opéré notre histoire. Une immensité d'attributions diverses est venue s'accumuler dans les mains du pouvoir central, et l'habitude s'est établie de tout attendre et de tout craindre de lui, d'en tout solliciter, d'en tout exiger. C'est encore là, suivant les temps, une cause soit d'usurpation, soit de révolte. Pas moins que l'esprit d'absolutisme, l'esprit révolutionnaire en a profité. La centralisation écrite par la loi pourrait être aisément rayée par une loi différente; mais la coutume, mais le préjugé de la centralisation ne se laisseront pas aussi facilement effacer. Les gouvernemens les plus divers ont respecté, même exploité ce moyen de domination, tour à tour si commode et si pesant, et c'est là sans contredit un obstacle à l'établissement durable d'une réelle liberté politique.

Il y a un intime rapport entre la royauté et la centralisation. L'abus de l'une ressemble parfaitement à l'exagération de l'autre, et de cette source double, — unique peut-être, — peuvent découler des conséquences qui semblent opposées, la servilité et le socialisme. J'entends par servilité non-seulement cet esprit de courtisanerie adulatrice qui a de tout temps abaissé tant de caractères, mais une disposition qui semble plus excusable, ce goût subalterne pour la protection, résultat de l'habitude d'une longue tutelle, cette incapacité de répondre de soi-même, d'attendre de ses propres forces et de ses propres soins son bien-être, sa réputation, son influence. Le mot de servilité n'est pas trop fort, car c'est parce qu'elle dispense l'esclave de songer à lui, parce qu'elle lui propose un patron qui veille pour lui à sa vie et à sa santé, qui le loge, le nourrit et l'habille, que la condition servile a été défendue par ses apologistes, et quelquefois est devenue chère à l'humanité dégradée. Il n'est pas de partisan de l'esclavage des noirs qui n'ait dit qu'ils étaient plus heureux que s'ils étaient libres. On raisonne d'une manière analogue lorsqu'on représente aux sujets d'un roi absolu combien ils sont plus tranquilles que les citoyens d'un pays libre. Il arrive aux peuples trop gouvernés quelque chose de ce que nous voyons arriver aux industries accoutumées au régime protectioniste : il leur a été accordé et elles-mêmes elles ne l'ont sollicité dans le principe que comme un secours nécessaire à leur enfance. Elle est dès longtemps

passée, cette enfance, mais le pli est pris, et l'habitude a établi cette opinion que l'industrie ne peut marcher seule. Il lui faut des lisières parce qu'elle en a toujours eu.

Ce goût de dépendance ne porterait dommage qu'à la dignité, et bien des gens disent : plaie d'honneur n'est pas mortelle, si l'opinion publique n'éprouvait aucune variation, et se maintenait toujours envers les gouvernemens et les lois à l'état de contentement approbateur; mais on sait qu'il n'en est pas ainsi, et il est facile de concevoir combien cette habitude de tout rapporter à l'action du pouvoir peut exciter, autoriser, armer, dans certains jours, l'exigence hautaine d'un mécontentement séditieux. Comme le sauvage brise son idole, comme le pêcheur napolitain injurie saint Janvier, le peuple peut outrager et détrôner un pouvoir de qui il a trop attendu. C'est une remarque qui m'a beaucoup frappé dans Burke. Au temps même où l'éloquent ennemi de la révolution française l'attaquait avec une violence qui touchait au délire, il retrouvait son impartiale sagacité pour imputer le mal en partie au vice capital de l'*antique monarchie, à son insatiable besoin de trop gouverner* (1).

C'est encore un effet de la même cause que le succès temporaire du socialisme parmi nous. Un trait commun à toutes les écoles qui l'ont enseigné, c'est d'avoir représenté l'individu comme un incapable entre les mains de l'état. C'est l'état qui doit le préserver des dangers de l'imprévoyance, des effets des saisons, des suites de la maladie, des inconvéniens de la concurrence. L'individu ne devient vraiment citoyen qu'en devenant mineur. L'émancipation, c'est la tutelle. Ainsi le socialisme est à quelques égards une centralisation exagérée. On pourrait craindre que la centralisation administrative ne fût qu'un socialisme modéré.

Assurément le mal que nous venons de décrire n'a pas disparu; mais, signalé dès longtemps, il l'a été récemment avec plus de force et de succès. Surtout il a été mieux compris, plus senti depuis le 24 février 1848. Il n'a pu échapper à personne qu'une certaine centralisation rendait pour le pouvoir la responsabilité trop grande, pour le citoyen la dépendance trop commode, pour l'insurrection et l'usurpation la victoire trop facile. Le remède est dans l'opinion et dans la loi. C'est aux écrivains d'éclairer l'opinion, qui un jour dictera la loi.

Je ne crois pas avoir affaibli les reproches que l'on dirige contre la centralisation. Ce serait cependant combattre pour des chimères que de tenter de limiter l'influence et l'intervention de l'état au point où elles étaient réduites dans les temps et dans les pays où la liberté

(1) *Observations sur la Disette*, 1796.

politique a jadis pris naissance. Dans ces pays mêmes, il y a longtemps que le pouvoir administratif a franchi ses anciennes bornes, et l'Angleterre fait chaque jour de nouveaux pas dans le sens de l'extension des devoirs du gouvernement central. La civilisation a des exigences, la démocratie a des besoins, qui ne permettent pas d'abandonner à l'activité volontaire des citoyens, ni même au zèle des localités certains intérêts plus moraux que matériels qui réclament surveillance et direction. Le principe de l'égalité veut une certaine uniformité dans la répartition des biens et des perfectionnemens sociaux. Par exemple, la justice serait blessée si une province était dotée de plus d'écoles primaires qu'une autre, ou que les mêmes vues de morale et d'humanité ne présidassent point partout au régime des prisons. Or cette uniformité ne saurait être obtenue sans une certaine centralisation; mais, sous ce rapport, un parlement n'est pas moins centralisateur qu'un bureau ministériel.

Dans un ouvrage remarquable, *l'Individu et l'État*, on peut lire tout ce qu'il est possible de dire de plus ingénieux en l'honneur de cette tendance des temps nouveaux. Je ne reprocherai à M. Dupont-White que de s'en montrer trop charmé, et de prendre trop facilement son parti des inconvéniens qui y semblent attachés. Il était digne d'un esprit comme le sien de rechercher par quelle distinction il serait possible d'allier le progrès inévitable des attributions de l'état par la complication croissante des principes et des intérêts sociaux avec la conservation des habitudes d'indépendance et de concours volontaire qui paraissent inhérentes aux mœurs des peuples libres. Dans les intérêts habituels de la communauté, la pensée générale, la réglementation peut appartenir à l'état législateur, la surveillance et le contrôle à l'état administrateur, et l'action aux corporations locales, aux associations volontaires, aux individus. En tout cas, l'examen de l'organisation administrative de la France, dirigé dans un esprit libéral, suggérerait plus d'une innovation qui ajouterait à la liberté sans affaiblir le pouvoir politique, et surtout il prouverait que ce qui manque est encore plus l'esprit d'indépendance que les moyens d'être indépendans. Ce ne serait pas d'ailleurs aux adversaires du gouvernement parlementaire de se plaindre de la centralisation. Elle en est pour eux la compensation, et quand, avec la forme qu'elle a prise parmi nous, elle devrait entraîner quelque diminution de liberté civile pour la France comparée à l'Angleterre ou à l'Amérique, ce serait aux amis seuls de la liberté d'y trouver à redire. S'ils s'en accommodent, personne n'a droit de se montrer plus difficile.

Il semble démontrable par l'histoire de France que la partie la plus vitale de notre ordre politique a été la royauté. Malgré les bles-

sures qu'elle a reçues, elle est encore une force réelle, et son nom est resté, ou peu s'en faut, synonyme de gouvernement. C'est donc à elle surtout qu'il faut songer, quand on pense au gouvernement de la France. C'est en elle, dans sa constitution, dans sa nature, dans son origine, qu'il faut chercher les garanties capitales de la liberté, et la dynastie dépositaire de la couronne doit être elle-même solidaire avec les institutions, ou bien, tantôt trop forte, tantôt trop faible, elle leur survivra, ce qui est le despotisme; elle périra sans elles, ce qui peut être l'anarchie. Il faut que la royauté soit nécessaire pour être inviolable.

Comme c'est par la comparaison avec l'Angleterre qu'on cherche à disputer à la France son aptitude au système parlementaire, on érige les différences en objections, et l'on nous oppose par exemple la religion et l'aristocratie. Sur le premier point, il y a peu à dire. Comme croyance dogmatique, la religion n'est du ressort ni des législateurs, ni des publicistes. Il faut la prendre telle qu'on l'a reçue. Je conviendrai, s'y l'on m'y pousse, qu'au commencement du XVIe siècle, il aurait suffi d'une ou deux causes politiques et accidentelles de plus pour que l'église de France subît une transformation analogue à celle de l'église anglicane. On peut encore accorder que les pays protestans semblent plus propres que les autres au *self government*. Est-ce parce qu'ils sont protestans, ou plutôt ne sont-ils pas protestans à cause de cela? D'autres en décideront. Le protestantisme a, j'en tombe d'accord, l'avantage de pouvoir, sans se détacher de la tradition évangélique, être un christianisme national, et c'est malheureusement une faculté que la puissance ultramontaine s'efforce d'enlever au catholicisme. Nous devions à nos traditions françaises une heureuse combinaison de christianisme et de nationalité, c'était l'église gallicane. Les persécutions religieuses de la révolution ont commencé à rapprocher pour la défense commune les gallicans et les ultramontains. Depuis, la politique de la cour de Rome et les théories absolues de quelques théologiens plus politiques que religieux ont à peu près réussi à détruire l'œuvre des siècles et les traditions de la patrie, dans une matière où plus qu'ailleurs l'antiquité est tenue pour sacrée. A la chrétienne originalité qui recommandait l'église de France entre toutes les églises, on s'est efforcé de substituer l'imitation de l'Espagne et de l'Italie. On met la France à leur suite, et l'esprit de centralisation vient encore se montrer là. Tout, dit-on, doit être sacrifié à l'unité; mais l'unité, c'est d'ordinaire la servitude. Ceux qui ont créé la théorie de cette réforme ecclésiastique, l'abbé de Lamennais par exemple, savaient bien ce qu'ils faisaient en la prêchant au monde. C'était en ce temps-là pour lui le manifeste d'une croi-

sade contre toute liberté. Aussi, dès qu'il a réussi à faire prévaloir cette fatale unité, comme il était fier, il en a fui le joug tout le premier. Il s'est à grands pas éloigné de l'église, en lui laissant sa doctrine comme le fer dans la plaie.

Le mal est peut-être sans remède, et la restauration du gallicanisme est peut-être une vaine espérance. Ce qu'on a pu désirer, c'est que, prenant plus au sérieux ce qu'ils ont dit si souvent que les libertés gallicanes étaient des servitudes, les ultramontains français renonçassent résolûment à l'alliance de l'état, et que l'église, cessant d'être un pouvoir constitué pour être uniquement un pouvoir moral, s'élevât à la pure indépendance. C'est l'idée qui semble animer vaguement les éloquentes prédications du père Lacordaire; mais cette idée, praticable en Amérique, l'est-elle de ce côté du monde, sur une terre où la puissance spirituelle s'est pendant tant de siècles regardée comme une partie de la puissance politique?

Il suffirait peut-être qu'un homme supérieur surgît au sein de l'église, et avec l'autorité du savoir, de l'éloquence et de la piété, lui montrât la voie où elle rejoindrait l'esprit du siècle, et marcherait avec lui à la suite de cette colonne de lumière et de nuée qui lui sert de guide. On l'a dit souvent, ce qu'il faudrait à l'église, c'est un Luther sans hérésie. En attendant que ce bonheur arrive, disons qu'un régime libéral, s'il a peu de chances d'être secondé par l'église, court peu de risques d'être empêché par elle. Quand le clergé s'est attaché à l'état, la religion en a souffert; quand l'état s'est attaché à l'église, l'état n'y a pas gagné. De bons rapports sans alliance, c'est ce qu'il y aurait de mieux. On veut que le sentiment religieux s'étende et se fortifie, on a raison; mais, pour cela, il faut qu'il puisse se développer librement, hors de l'église même. Mettre un pays dans cette alternative, ou l'église, ou l'incrédulité, c'est faire succéder indéfiniment la tyrannie de l'une à celle de l'autre; la politique qui dit : tout ou rien, n'a jamais réussi longtemps à personne.

La question de l'aristocratie est politiquement plus importante. Rien n'a été plus souvent écrit, et M. Menche de Loisne le répète avec de nouveaux développemens, que ceci : Sans une aristocratie comme en Angleterre, une liberté comme en Angleterre est impossible. Nous verrons jusqu'à quel point l'assertion est exacte. Le fût-elle parfaitement, elle ne prouve pas, elle ne dit même pas que, sans le pendant de l'aristocratie anglaise, la monarchie représentative soit impraticable en France. En effet, ceux qui regrettent ou désirent une aristocratie la prennent d'ordinaire comme une influence toute conservatrice. Raisonnons d'abord à ce point de vue. Si l'on

veut être sincère, tous les doutes sur la possibilité du régime constitutionnel viennent d'un seul motif : il a péri; et ce motif est grave. Mais si la monarchie de 1814, si la monarchie de 1830 avaient été conduites par la démocratie, si c'était l'esprit opposé à l'esprit conservateur qui eût sans frein et sans mesure dominé dans leurs conseils, l'absence d'un pouvoir vraiment aristocratique pourrait être alléguée comme la cause de leur perte. A parler selon les faits, non selon les théories, en quoi un peu plus ou un peu moins d'aristocratie aurait-il empêché leur chute? Une insurrection follement provoquée a renversé la première monarchie; une insurrection nullement provoquée a renversé la seconde. Sérieusement, il y aurait eu à l'une et à l'autre époque cinq cents seigneurs au Luxembourg jouissant chacun de cinq cent mille livres de rente par ordre de primogéniture que leur présence n'eût rien fait aux événemens qui ont amené directement la ruine des deux monarchies. Encore une fois, ces événemens n'ont été à aucun degré produits et facilités par le défaut d'esprit aristocratique dans le gouvernement. Si cette lacune était cause des revers par exemple de la monarchie de juillet, c'est qu'on l'aurait vue, dans ses conseils, dans ses mesures, dans la composition de ses majorités, dériver peu à peu vers la démocratie pure et le relâchement des doctrines gouvernementales. Or c'est plutôt le contraire qui est arrivé. Ce n'est point le gouvernement qui s'est peu à peu affaibli et dissous; c'est de vive force qu'il a été emporté. L'aristocratie n'a rien à voir là, et les majorats ne triomphent pas des émeutes.

Je ne veux pas dire que l'esprit aristocratique ne puisse être, dans certaines circonstances, une résistance utile, et exercer par occasion une action avantageuse sur le gouvernement; je ne dis même pas qu'il soit très aisé de s'en passer. Je dis seulement que, la France n'ayant pas été gouvernée démocratiquement, ce n'est point faute d'aristocratie que nous avons échoué, et que la crise dans laquelle on a péri était de celles auxquelles une aristocratie de plus ou de moins ne faisait rien. Ainsi, même en admettant l'utilité, la nécessité de l'élément aristocratique dans le mélange constitutionnel, l'expérience n'autorise nullement à soutenir que la monarchie représentative ait sombré en France pour en avoir manqué.

Mais l'aristocratie, je me hâte d'en convenir, n'est pas uniquement une force conservatrice, si l'on entend uniquement par conservateur ce qui maintient et favorise la puissance d'action du gouvernement. Celle de l'Angleterre a joué dans l'histoire un rôle moins restreint, plus compliqué, plus grand. Elle a surtout utilement contribué au développement laborieux des institutions de l'Angleterre; elle a servi à donner à la royauté britannique ce caractère de sim-

plicité qui l'élève si fort au-dessus de ces pompeuses monarchies rivales des cours asiatiques. Elle a, non pas constamment, mais fréquemment fourni à l'opinion publique d'énergiques représentans et à la liberté des confesseurs intrépides. Si donc on dit que faute d'une aristocratie la liberté constitutionnelle ne saurait parmi nous s'établir de la même manière que chez nos voisins, c'est trop évident pour y insister. Il est trop tard pour faire signer une grande charte. La transformation de la féodalité britannique ne peut plus être recommencée sur notre sol, si nous ne rajeunissons de quelque cinq cents ans. Sans nul doute, jusqu'en 1789, l'aristocratie française, si ces deux mots peuvent être accouplés, n'a rien fait pour les libertés publiques. Ces lieux communs de l'histoire n'ont plus besoin d'être redits; ils sont l'expression d'une des causes qui ont empêché la France de devenir libre aussitôt que sa voisine, d'une des raisons pour lesquelles la crise du milieu du XVIIe siècle, si féconde pour l'un des deux pays, a été pour l'autre si stérile. Nul doute que la France n'ait pris alors un autre chemin; mais le point est de savoir si plusieurs chemins peuvent conduire au but.

Si l'aristocratie a pris à son grand profit et à son grand honneur une part active aux événemens décisifs qui, jusque vers la fin du XVIIe siècle, ont contribué à fonder la liberté britannique, il importerait, avant de tirer de son existence de sérieuses conséquences, de bien savoir ce qu'elle est et comment elle aide au maintien de l'édifice, après avoir aidé à l'élever. On dit beaucoup que l'Angleterre est aristocratique. Soit, mais il faut s'entendre sur ce mot. L'aristocratie anglaise est, à proprement parler, la noblesse, c'est-à-dire la pairie. Au lieu de certains priviléges humilians ou frivoles qui n'ont disparu chez nous qu'en 1789, elle a eu des droits et des pouvoirs politiques et elle les a gardés; cette position supérieure longtemps maintenue a fait sa grande richesse. Quelques illustrations lui ont conservé son éclat. Il serait puéril de contester l'influence d'un corps ainsi constitué; mais il ne faut pas l'exagérer. De 1688 à 1789, on trouverait peu de grandes circonstances où des partis décisifs pour la monarchie et la constitution aient été pris conformément au pur esprit de l'aristocratie par opposition à l'esprit du reste de la société. L'opinion de la bourgeoisie de Londres eût été seule consultée que le bill des droits, l'acte d'établissement de la maison de Hanovre, la guerre de la succession, la politique intérieure de Walpole, la guerre contre l'Espagne de 1739, la conduite tenue dans la guerre de sept ans, une bonne partie des fautes commises envers les colonies américaines, la guerre et la paix qui ont suivi leur insurrection, les réformes de Burke et peut-être la victoire de M. Pitt sur M. Fox en 1784 seraient arrivés tout de même.

Tout au plus la paix d'Utrecht et la paix de Paris se seraient-elles faites un peu plus tard et autrement : dans l'une la politique de Marlborough, dans l'autre la politique de Chatham, auraient obtenu davantage; mais enfin dans presque toutes ces importantes occurrences le parti whig a prévalu, et bien qu'aristocratique par les noms illustres qui figurent toujours à sa tête, il a été généralement appuyé par le commerce des villes ou par ce qu'on appelle en Angleterre *the money'd interest*, ou la propriété mobilière, par opposition à la propriété foncière ou plutôt à cette *gentry* rurale qui peut être assimilée à une aristocratie comme classe conservatrice. Plus en effet que la noblesse anglaise, les gentilshommes campagnards se sont montrés animés de cet esprit conservateur qui est, sans aucun doute, un important élément de tout gouvernement régulier. Là plutôt que dans l'aristocratie proprement dite, on devrait chercher le contre-poids que l'on félicite souvent l'Angleterre d'avoir opposé aux excès de l'esprit novateur ou de l'esprit démocratique. Ce sont eux, les *squires* du club d'Octobre, les ancêtres des Western et des Allworthy de Fielding, qui ont ébranlé les ministères whigs de la reine Anne et fait triompher cette réaction temporaire qui toucha de si près à une restauration. Ce sont eux qui, effrayés et scandalisés par la révolution française, ont donné un parti à la politique de Burke vers la fin du XVIIIe siècle, et formé le corps d'armée de Pitt et de ses imitateurs. Mais la pure aristocratie, la noblesse anglaise pourrait bien avoir plus servi les intérêts de la liberté que les intérêts conservateurs. La part que nombre de ses chefs ont prise sous les Stuarts à la révolution de 1688, après 1688 à l'établissement de la maison de Hanovre, après 1714 aux divers progrès des libertés publiques, est un fait saillant de l'histoire d'Angleterre, un fait unique peut-être dans l'histoire du monde. Pendant le siècle qui s'écoula de la révolution à 1789, la politique whig, soutenue par l'aristocratie et la bourgeoisie des villes, a prévalu plus de soixante ans contre celle des propriétaires semi-bourgeois des campagnes. On peut donc dire que la liberté de l'Angleterre doit beaucoup à son aristocratie, mais non pas le genre de service qu'on attend généralement d'une aristocratie. Ce genre de service a plutôt été rendu à l'Angleterre par la *gentry* de province, qu'on appellera, si l'on veut, une véritable aristocratie territoriale, mais qui n'est pas sa noblesse.

Cet élément au plus haut degré conservateur doit avoir sa place dans l'ordre constitutionnel. A mon avis, il faut lui demander la résistance plutôt que la direction; mais, résistance ou direction, il aura toujours une grande part d'influence, s'il y a deux chambres, l'une devant être constituée de manière à lui donner particulière-

ment accès. C'est ici que doit se montrer le génie du législateur. Il n'a peut-être jamais produit un corps politique aussi savamment conçu que le sénat des États-Unis; je le cite pour en conseiller l'étude plutôt que l'aveugle imitation. Ce n'est pas tout, l'élément conservateur qui réside dans la propriété rurale aura dans tout système électoral raisonnable un rôle considérable à jouer; mais cet élément n'est pas nécessairement une aristocratie, quoiqu'il ait quelque chose de ce qu'on croit être l'esprit aristocratique.

Je le remarque parce que la France n'a plus et, à parler rigoureusement, n'a jamais eu d'aristocratie. Sa noblesse était trop nombreuse, trop pauvre, trop exclusivement militaire, trop privée de droits politiques, trop peu jalouse d'en acquérir. Un corps dont l'unique rôle dans l'état était de donner, disent les historiens, jusqu'à vingt mille officiers à l'armée, n'était rien comme pouvoir de gouvernement. Quelque glorieux que fût ce privilége, il n'était aristocratique qu'au mauvais sens du mot, c'est-à-dire comme privation de droits pour le mérite, comme une interdiction de la gloire pour le tiers-état. Les vertus militaires ne sont certes pas des vertus vulgaires, mais ce sont précisément les moins aristocratiques de toutes, celles qui ont le moins besoin des traditions de famille, de la stabilité des positions et des fortunes, et l'égalité n'a pas de plus digne théâtre que les champs de bataille. Il est donc trop tard pour chercher dans l'ancienne noblesse un corps politique. Le passé ne se refait pas : on ne peut lui rendre après coup une initiative qu'elle n'a point eue, ni faire, que mariant son existence à celle des états-généraux, elle ait été de bonne heure la promotrice des droits du peuple; mais si, laissant le passé, on la considère comme formant la partie la plus connue des possesseurs du sol, et si on ne la sépare pas de ce vaste corps de la propriété territoriale, si puissant en France et si résolûment conservateur, on trouve là ces garanties d'ordre et de durée qu'on cherche à tort dans une aristocratie, et que l'Angleterre même n'y a pas exclusivement trouvées. Un examen un peu attentif de la société française, surtout depuis 1848, convaincra tout observateur impartial que sous ce rapport nous n'avons rien à envier à nos voisins. Il faudra seulement, si jamais l'on songe à agiter ces questions, que, renonçant à une erreur trop commune, on préfère une résistance indépendante à toute autre, et qu'on se décide à la chercher plutôt dans les propriétaires que dans les fonctionnaires.

Nous arrivons à une des plus fâcheuses différences qui frappent dans la comparaison de la France et de l'Angleterre. Un fait qui n'est que la suite de celui de la centralisation, qui n'est que la centralisation considérée sous une autre face, c'est la multiplicité

des fonctionnaires en général, et en particulier de ceux qui sont à la nomination du gouvernement. Tant qu'une hiérarchie innombrable, animée par l'émulation de l'avancement, couvrira le pays et offrira aux ambitions subalternes des moyens de bien-être et d'importance plus faciles que les professions privées, toujours extrêmement laborieuses, nous aurons là une véritable caste sociale, qui, jouissant d'une influence toute faite et n'ayant rien à gagner à la liberté, pourra offrir à tout pouvoir usurpateur un commode instrument. Dans de telles conditions, la classe des fonctionnaires n'est plus même un élément conservateur. Trop nombreuse et trop importante pour être déplacée à l'avénement d'un nouveau pouvoir, elle redoute moins qu'elle ne devrait les révolutions. Elle les prévoit au besoin et se ménage en conséquence. Elle soutient en principe, elle justifie par son exemple cette théorie sans dignité, mais devenue nécessaire, que l'état, ayant toujours besoin d'être servi, est une maison dont le maître peut changer, non les serviteurs, et il arrive même que l'opinion publique sait quelque gré à ceux qui, sans souci des principes et du drapeau, sans respect pour leurs souvenirs et leurs promesses, se seront tenus pour exclusivement engagés à leur emploi et pour bons citoyens, s'ils sont fonctionnaires persévérans. Ils prétendront même par là mériter la reconnaissance, et qui sait? ils l'obtiendront.

Il résulte de tout cela que si la France veut jamais posséder la liberté politique dans sa plénitude, elle devra se préoccuper des suites de la centralisation et de l'organisation de la hiérarchie tant judiciaire qu'administrative. Il faudra chercher si, parmi les affaires communes, il n'y en a pas dont la gestion puisse se passer d'uniformité, et par conséquent être abandonnées au libre arbitre des localités, à la bonne volonté des individus. Il faudra chercher comment, sans porter atteinte à l'unité de la législation, on peut donner aux citoyens plus d'expérience et de sagesse en leur donnant plus d'indépendance et de pouvoir, faire enfin contracter à la société entière la conscience de ses devoirs et de ses intérêts en la chargeant de prendre soin d'elle-même. La stabilité plus encore que la liberté est à ce prix, car tant que la vie publique ne sera qu'au centre, je ne dis pas que la liberté ne s'établira point, mais elle sera précaire comme tout le reste, et à la merci des révolutions.

A parler franc, il pourrait bien ne pas y avoir au XIXe siècle de contrat d'assurance contre les révolutions. Vous trouverez même des hommes sérieux qui n'en croient pas l'Angleterre à l'abri, et l'autre extrême, la Russie, s'occupe, dit-on, de modifier son gouvernement, et il n'est pas sûr qu'en tâchant de l'améliorer, elle le consolide. Or, si elle n'est pas en Angleterre et en Russie, la sé-

curité complète n'est nulle part. Avant notre temps, il y avait eu des révolutions, et jusque vers la fin du moyen âge et au-delà les gouvernemens ne vivaient pas dans cette confiance en leur durée qu'ils croient avoir perdue de nos jours seulement; mais à la suite de ce mouvement général du commencement du XVIIe siècle qui sembla reposer presque toutes les monarchies plus d'aplomb sur leurs bases, après le désarmement de toutes les forces indépendantes qui avaient si longtemps fait échec au pouvoir royal, il s'était répandu un sentiment, ou, si l'on veut, une illusion de la stabilité absolue des trônes. L'Angleterre seule, toujours inquiète, et qui, de 1645 à 1745, put douter de la solidité de sa dynastie, qui depuis lors même n'a jamais regardé comme impossible que les événemens remissent la couronne en question, quoique sa loyauté ait toujours écarté cette inutile extrémité, a seule échappé à cet engourdissement politique dans lequel les vieux gouvernemens n'ont que trop de tendance à se plonger. L'exemple de la royauté de Versailles, sur lequel pendant cent cinquante ans les princes se sont à l'envi modelés, les a tous plus ou moins portés à cette adoration d'eux-mêmes qui pouvait les abuser sur leur condition : confiance d'autant plus pardonnable que leurs sujets même leur en donnaient l'exemple, et que l'opinion qui les entourait semblait regarder les troubles civils et les bouleversemens politiques comme ensevelis dans le tombeau de l'ancienne barbarie.

La France, qui avait le plus contribué à établir cette illusion, a été la première à la détruire. Couronne et dynastie, tout avait réchappé chez elle plus constamment, plus heureusement qu'ailleurs, d'agitations plus violentes et plus menaçantes que celles d'aucun autre pays. Cet exemple envié, en trompant le monde, l'avait elle-même trompée. C'est à elle qu'est échu depuis 1789 le pénible rôle de prouver aux rois et aux peuples que couronne et dynastie sont aussi instables que toutes les choses humaines. Et comme c'est son destin d'occuper le monde plus que personne, et de faire, même sans en avoir dessein, de son histoire une propagande universelle, elle a révélé, elle a enseigné à tous le secret, l'art, la facilité des révolutions. Alors, comme si un voile se déchirait, on a vu à découvert l'état des sociétés modernes. On a compris avec un certain effroi que ce qui avait rassuré jusqu'ici était précisément ce qui devait tenir en alarme. Depuis la renaissance, la politique, la législation, le gouvernement, étaient devenus, comme tout le reste, un objet de réforme. De même que la religion et la philosophie, les sciences et les lettres, on avait regardé comme un heureux progrès que l'art social pût recevoir de l'expérience et de la raison des perfectionnemens inconnus jusque-là, et dans cette tâche nouvelle, facilitée par

les lumières du temps, les dépositaires du pouvoir croyaient trouver des moyens de plus de recommander leur autorité et de s'attacher les peuples. Ils se figuraient et on leur disait que le bien public, désormais mieux compris, était un lien de plus entre leur autorité tutélaire et leurs sujets, nul ne pouvant maintenant méconnaître combien la royauté était nécessaire. Et voilà que tout à coup on s'est aperçu que ce besoin de perfectionnement, que cette nécessité des réformes pouvait être la source d'inquiétudes subversives et la cause universelle de l'ébranlement des trônes! Comment ce qui devait les affermir les a-t-il ébranlés? Comment de l'agrandissement de leur rôle est sorti pour les rois l'affaiblissement de leur autorité morale? On peut le deviner, et je le laisse à dire à ceux qui ne croient plus à la royauté.

Mais, quel que soit l'effet, la cause subsiste. Le besoin des réformes se retrouve en tout lieu. A Rome comme à Constantinople, à Madrid comme à Berlin, il faut changer, et on appelle le changement progrès. Ce fait est plus éclatant que la lumière du jour. Cependant réformes, changemens, progrès, ne sont pas synonymes obligés de révolution. Là est bien la cause de l'état révolutionnaire universel; mais l'effet est moins nécessaire que la cause, et si l'effet est général, on ne peut pas dire que ce ne soit la faute de personne.

Sans compter les erreurs particulières des gouvernemens, sans insister sur l'insuffisance de la majorité des maîtres du monde, car ce sont là des accidens qui se reproduisent toujours sous quelque forme, et qu'on ne peut empêcher, il y a deux faits principaux auxquels il me semble qu'il faut s'en prendre si l'état de mobilité des sociétés modernes a partout une telle tendance à tourner aux révolutions.

Le premier, c'est la malhabile conduite, c'est la médiocrité universelle des classes anciennement supérieures de la société. Depuis un siècle ou deux, sur tout le continent européen, elles se sont persuadé qu'elles n'avaient rien à faire qu'à attendre, et tout au plus à suivre le pouvoir royal. La centralisation n'est pas partout égale, les attributions du gouvernement ne sont point partout également absolues et nombreuses; mais en tout pays il y a eu tendance à une abdication générale dans les mains du pouvoir officiel et suprême de tout ce qui donne influence, initiative, responsabilité. En tout pays, l'ambition s'est abaissée, l'orgueil a fléchi. Ceux qui auraient pu se croire l'avant-garde de la civilisation, l'élite puissante de la société, ont borné leurs vœux à recevoir avec reconnaissance la délégation temporaire d'une parcelle de l'autorité royale et quelque reflet de son éclat, heureux quand ils ne préféraient pas à tout le privilége de jouir plus oisivement que personne des pompes de la

vie des cours, des douceurs du luxe, des joies de l'opulence, des abus de l'inégalité, dont ils déclinaient les charges. Puis sont venus les jours d'épreuve. Depuis que les événemens ont dû l'avertir d'une déchéance en partie volontaire, l'aristocratie européenne est grondeuse et découragée, quand elle n'est pas présomptueuse et irritée. Tout annonce qu'elle ne regagnera pas le temps perdu.

L'autre ferment révolutionnaire est dans la démocratie, et j'entends par là tout ce qui n'est pas aristocratie. Cette grande masse sociale est loin d'être ce que ses aspirations exigeraient qu'elle fût. C'est pour elle, surtout pour elle, que tourne la roue des siècles. Tous ces redressemens, toutes ces nouveautés dont notre temps se montre si avide, c'est elle au fond qui les veut, c'est pour elle que tout se prépare et s'accomplit. Je ne lui reproche pas de les souhaiter avec ardeur, de les réclamer avec force, de s'y porter même avec une hardiesse impétueuse : je ne lui reproche pas d'avoir des passions, quand elle en a; mais je lui reproche de ne pas assez se dire qu'elle est au fond maîtresse de ses destinées et qu'elle en est responsable. Il semble souvent qu'elle se regarde encore comme une multitude tour à tour soumise ou révoltée, mais qui, dans la soumission comme dans la révolte, n'espère rien que du maître qu'elle flatte ou qu'elle intimide. De tout ce qui la gêne ou la blesse, elle se fait, non des maux à guérir, mais des griefs à commenter; elle ne se propose pas d'en triompher, mais d'en tirer vengeance. Quand elle est faible, elle se plaint; quand elle est forte, elle menace; quand elle succombe, elle s'abandonne. Ce n'est jamais d'elle-même, c'est toujours d'un autre qu'elle attend réparation. Ainsi, ne considérant jamais son sort comme quelque chose qui dépende d'elle, elle ne le juge pas avec sa raison, mais avec son imagination. Elle ne s'inquiète pas de ce qui est sensé et possible; elle demande, s'il le faut, l'insensé et le chimérique, puisque son rôle est d'obtenir et jamais d'accorder. Elle mesure ses plaintes sur ses ressentimens, ses exigences sur ses haines. Tour à tour terrible ou puérile, elle agit en esclave rebelle qui veut tout, parce qu'il ne peut rien; puis, quand l'accès est passé, quand l'obstacle résiste ou que la violence de la tentative en a fait un revers, ou seulement quand l'honnêteté et le bon sens la découragent des vœux extravagans, elle s'apaise, mais elle s'humilie. Elle s'incline devant la plus faible résistance, se désiste de tout, se désabuse de la vérité même, et pour avoir voulu impérieusement que le pouvoir fît tout pour elle, même l'absurde, elle consent qu'il fasse tout contre elle, même l'injuste. On dirait qu'elle ne se croit pas encore affranchie. Elle ne sait donc pas qu'il n'y a plus que des *ingénus*, et que les nations répondent d'elles-mêmes. C'est parce qu'on préfère le plaisir de renverser le pouvoir à l'hon-

neur pénible de l'exercer qu'on devient aveuglément révolutionnaire, et de révolutionnaire servile.

N'allez pas conclure de là que la société européenne appartienne corps et biens au désordre. Oui, et qui l'ignore? il y a des élémens de révolution dans le monde; mais il ne s'ensuit pas que le monde ne doive marcher que par crises révolutionnaires. Les torts ne sont pas sans exceptions, le mal n'est pas sans limite. On est aussi trop fataliste aujourd'hui. Dès qu'un danger est aperçu, on veut qu'il se réalise; dès qu'une possibilité apparaît, elle vaut fait, et rien ne menace qui ne paraisse inévitable. Il n'en est rien, et les événemens n'ont pas été soustraits à ce point à tout empire de la volonté de l'homme. Parce que de tristes mécomptes ont été le terme des espérances de telle ou telle nation, il ne suit pas qu'aucune nation ne doive espérer, et la France a-t-elle donc à porter ses regards si loin pour voir que l'unique alternative n'est pas de répudier l'exemple de l'Angleterre ou d'échouer comme elle, et que les institutions de l'une ne sont point partout accompagnées des malheurs de l'autre?

La Belgique est un pays catholique, et n'a point une religion d'état soumise au pouvoir civil comme l'église épiscopale, ou des foules de sectes entièrement insubordonnées comme les dissidens britanniques. Elle n'a point une aristocratie investie héréditairement du droit de participer à la législation et au gouvernement, et dont les grandes fortunes, constituées sur une seule tête par le droit de primogéniture, soient l'appui et l'accompagnement obligé d'une prérogative politique. La constitution de la société belge est démocratique comme la nôtre; ses mœurs offrent avec les nôtres de grandes analogies. Dans de populeuses villes, l'extrême pauvreté et l'extrême richesse sont rapprochées; la grande industrie a réuni en de vastes ateliers, sous la loi d'un maître sans cesse acharné à triompher de la concurrence par l'économie, de grandes légions d'ouvriers, et subordonné le travail au capital, tandis qu'une liberté presque illimitée de la presse sème le pavé des villes des feuilles improvisées par les partis, et que la littérature française s'étale chez tous les libraires et couvre même la littérature nationale. Là sont donc toutes les circonstances regardées en France comme les plus favorables aux crises révolutionnaires, comme les plus propices au socialisme. Cependant aucun de ces dangers n'a jusqu'à présent atteint le gouvernement de la Belgique, et quand sur sa frontière se déployait l'incendie de 1848, le feu ne l'a point gagnée. Elle a vu paisiblement s'agiter, dans une triste et stérile convulsion, son puissant voisin; elle a conservé ses institutions dans toute leur pureté, sa royauté dans toute son inviolabilité. Elle s'est contentée de penser que la monarchie représentative pouvait se maintenir sur

le continent, — sans la centralisation, — dans une société démocratique, — avec un roi sage.

Un autre pays voisin, le Piémont, offre un spectacle d'un intérêt égal, et il a droit aux mêmes vœux, quoiqu'on ne puisse contempler son avenir d'un œil aussi tranquille. Là aussi le système représentatif s'est établi sans clergé gouvernemental, sans chambre héréditaire, en pleine liberté de presse, à la veille des émotions contagieuses de 1848. Une guerre plus honorable qu'heureuse et les sacrifices qui suivent les revers ont mis aussitôt à une critique épreuve ce gouvernement naissant, et loin que la monarchie en ait été ébranlée, la maison royale en est sortie plus populaire. Depuis lors, ce qui a agité le Piémont, ce n'est point la liberté, c'est une ambition patriotique. Si le Piémont doit avoir encore ses jours d'épreuve, ce n'est point pour des causes intérieures : c'est que de glorieux événemens, en lui donnant plus de grandeur, lui ont créé de nouvelles difficultés à vaincre. Quoi qu'il arrive, le Piémont n'est pas plus que la Belgique menacé jusqu'ici d'un renversement par les causes que l'on va chercher dans la comparaison de l'Angleterre et de la France, et pourtant tout ce qu'on dit des différences qui séparent celle-ci de celle-là pourrait s'appliquer à la Belgique et au Piémont.

Les malheurs que l'on prédit comme inévitables dans la voie de la liberté politique ne sont donc nullement certains, ou, s'ils le sont, ils auraient d'autres causes que celles qu'on allègue, et surtout il n'est pas plus prouvé par l'expérience que par la théorie qu'un peuple intelligent et éclairé ne puisse, du droit de sa raison, emprunter quelques-unes des institutions essentielles d'un autre pays; il n'est pas vrai qu'une nation soit condamnée à être toujours gouvernée comme elle l'a toujours été. Il lui est difficile de changer de gouvernement; il lui est difficile de conserver celui qu'elle s'est choisi, s'il a besoin pour exister de son concours, et que ce concours, elle ne sache pas le lui donner. Cependant il n'y a point là d'obstacles invincibles, et pour les vaincre, le moyen n'est pas mystérieux; il se borne à ceci : comprendre et vouloir.

CHARLES DE RÉMUSAT.

GEORGY SANDON

HISTOIRE D'UN AMOUR PERDU

SECONDE PARTIE.

VI.

En revenant à elle, Georgy se trouva étendue sur un canapé, dans ce même petit salon de mistress Erskine où, le matin, elle avait passé une heure si cruelle (1). Une femme de chambre avait pris soin d'elle, détaché son chapeau, et lui apportait à boire. James était auprès de sa cousine, et il se prit à sourire quand elle lui demanda s'il était bien tard, si elle ne pouvait partir pour Brighton. Elle rit aussi, quoique faible encore, lorsque, pour unique réponse, il lui présenta un miroir où elle vit ses traits étrangement décomposés. Il s'engagea entre eux une causerie simple, naturelle, sans effort de part ni d'autre. Georgy, répondant aux questions de son cousin, ne lui cacha point qu'elle avait quitté Grainthorpe sans l'aveu de ses parens. Un peu surpris peut-être, mais n'en laissant rien voir, il lui demanda pourquoi elle n'avait pas tout dit le matin à mistress Erskine. Cette question délicate fut adroitement éludée. L'entretien continuant, Georgy songeait à la bizarrerie de ce long tête-à-tête et reparlait de Brighton. — Prenez d'abord le thé, vous partirez ensuite, reprenait James Erskine, et d'ajournemens en ajournemens on gagna l'heure où rentrait mistress Erskine. Instruite par son fils

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

de ce qui s'était passé, elle s'adressa mille reproches pour le froid accueil qu'elle avait fait à Georgy, l'embrassa, la consola, et s'empressa d'écarter son fils en lui rappelant une invitation à dîner dont il ne paraissait plus se souvenir.

Ces façons familières, même un peu brusques, cette gaieté, ces sourires échangés de la mère au fils, agissaient merveilleusement sur Georgy, et la consolaient, la rassuraient mieux que toutes les protestations du monde. Mistress Erskine, quand elles furent seules, se fit expliquer les motifs que Georgy avait eus de quitter son oncle, et, approuvant pleinement la résistance de la jeune fille à un mariage qu'on voulait lui imposer, elle lui promit d'intervenir pour tout pacifier. Elle prenait l'affaire aussi à cœur que si elle eût dû épouser elle-même le capitaine Anstruther.

Georgy fut gardée au lit toute la journée du lendemain, dans un état purement passif de quiétude heureuse, et plongée en mille rêves charmans. Elle entendait les deux voix de la mère et du fils conversant dans la pièce voisine, et il lui semblait qu'ils parlaient d'elle. Puis mistress Erskine entrait, l'entretenait de quelques détails intérieurs, lui donnait les petites nouvelles de Londres, et il ne tenait qu'à la jeune malade de se croire tout à fait de la maison. Le soir, James et sa mère sortirent ensemble, et la petite provinciale s'étonna un peu de tant d'heures données au plaisir. Elle resta toute la soirée à côté du piano sans oser l'ouvrir, s'assoupit par degrés, et, rentrée chez elle, dormait tout de bon quand ils revinrent.

Près d'un mois se passa ainsi sous le toit hospitalier des Erskine. La tante de Georgy cependant était revenue à Londres : miss Sparrow ne demandait pas mieux que de prendre sa nièce chez elle; mais mistress Erskine en avait décidé autrement. Elle allait partir pour Millthorpe, Georgy l'y accompagnerait, et de là on négocierait sa réconciliation avec M. et mistress Sandon. Du reste, un peu romanesque en ses idées, mistress Erskine trouvait tout simple que Georgy gagnât sa vie comme maîtresse de musique, et déjà elle cherchait les moyens de lui procurer des leçons. James ne partageait pas à cet égard les idées de sa mère, et la raillait doucement des folles idées qu'elle entretenait chez Georgy. Il est vrai qu'il n'avait rien à proposer de son côté. S'il était question du mariage avec Anstruther : — Ah! disait-il, c'est un idiot qu'elle fait bien de refuser. — Si on hasardait l'idée de la réintégrer chez les Sandon : — Fi! les vilaines gens!... Elle sera mieux partout ailleurs. — S'agissait-il de jouer en public : — Elle est bien trop timide, — ou de donner des leçons : — Elle a trop de sensibilité... Pauvre petite!... un travail d'esclave! — Mais que voulez-vous donc qu'elle fasse? — Eh! qu'elle attende,... il se présentera peut-être quelque chose,... ou

qu'elle se marie,... puisqu'il est dit qu'une fille ne saurait rester fille. — Et avec qui? — Sur ce point, James ne répondait que par un silence absolu.

Pendant qu'on délibérait ainsi sur son sort, Georgy était la personne la plus heureuse du monde. Le matin, elle jouait du piano, lisait, causait avec James. Dans l'après-midi arrivaient les visites, et James s'étonnait de ce qu'elle n'ouvrait plus la bouche. — Quand on vient de Grainthorpe à Londres, répondait-elle, on ne parle pas, et c'est déjà bien assez de travail que d'écouter tout ce qui se dit ici. — Puis elle sortait en voiture avec mistress Erskine, et restait dans le carrosse pendant que son amie faisait ses visites. Mistress Erskine, durant ces promenades, parlait à peu près constamment. Georgy l'écoutait avec une attention scrupuleuse qui redoublait quand il était question du mariage de James, et que l'excellente mère lui communiquait toutes les difficultés qu'elle entrevoyait pour cette grave affaire dont il faudrait bien s'occuper un jour. Dans le cours de ces conversations, qui ressemblaient fort à des monologues, il arriva une fois que Georgy se permit une épigramme, bien innocente d'ailleurs, sur l'insignifiance des jeunes personnes en général. Mistress Erskine l'en reprit aussitôt. — Pas de sarcasmes, mon enfant!... surtout avec les hommes. Rien ne leur plaît moins. A mesure que vous acquerrez de l'expérience, vous verrez comme le sarcasme sied mal aux femmes.

— En vérité, chère mistress Erskine, vous n'aurez aucune peine à me convertir. Je n'aime pas assez la moquerie pour la pratiquer jamais beaucoup.

— Faites-y attention. Avec James, rien de plus simple: il est de la famille; mais il faudrait davantage vous préoccuper de l'opinion des étrangers. Vous les traitez un peu trop sans façon. Votre laconisme (puisque ce n'est pas du sarcasme) pourrait bien vous les aliéner. Vis-à-vis de James, cela vous est bien égal. Et d'ailleurs vous lui plaisez comme vous êtes.

Georgy sourit, et dans le secret de son cœur elle se répétait : — Ah!... *je lui plais!...* et *cela m'est égal...*

Un soir où Georgy était restée seule au logis, M. Erskine rentra plus tôt que d'habitude. « Ma mère est donc sortie? » lui demanda-t-il. Il aurait fort bien pu dire cependant où était sa mère, et n'était revenu que parce qu'il la savait absente. Ce fut avec la même franchise qu'il parut craindre de gêner miss Sandon et offrit de monter chez lui. Bref ils passèrent une soirée entière à rire et causer comme autrefois à Monklands, le jour de la grande pluie. Il fut question entre eux d'un grand bal fashionable que donnait la semaine suivante mistress Evelyn Loraine, l'*étoile* de la saison.

— Est-ce que vous aimeriez à voir ce bal? demanda-t-il à Georgy, qui par parenthèse ne s'en souciait pas le moins du monde une minute auparavant.

— Oh! j'en serais vraiment ravie, répondit-elle les yeux levés sur lui.

Le lendemain, il lui apportait une de ces invitations qui faisaient l'envie de mainte et mainte orgueilleuse miss, et quand il vit la joie dont ses yeux brillaient : — Allons, allons! s'écria-t-il, moins perspicace qu'il n'aurait pu l'être, vous n'êtes pas femme pour rien... La toilette et le bal vous tournent la tête.

Si du moins il avait dit vrai!

Le soir du bal, à demi étouffée, étourdie du parfum des fleurs de serre, éblouie par les reflets des girandoles, les oreilles emplies d'airs bruyans et de murmures confus, Georgy suivait patiemment de salon en salon un jeune cavalier qu'on lui avait désigné comme partner. Il lui nommait toutes les notabilités et dissertait sur les inconvéniens d'un début dans le monde, sans se douter qu'il avait au bras une débutante encore plus novice que lui. Et Georgy s'abritait derrière une impassible gravité dont elle s'amusait elle-même beaucoup, se sentant plus imposante qu'elle n'aurait dû l'être, quand James Erskine vint par-dessus l'épaule lui reprocher de faire un peu trop *poser* son jeune ami.

— Je vous assure qu'il est fort content de moi, répondit-elle.

— Vous savez que c'est un *parti*, reprit-il en riant.

— Et vous-même, savez-vous ce qu'a de fortune cette belle personne qui vient de passer?

La « belle personne » était miss Gertrude Stanley, que mistress Erskine souhaitait ardemment pour bru. Elle l'avait bien souvent nommée à Georgy, qui voyait pour la première fois cette brillante héritière : « Fortune à part, je la vaux bien, » venait-elle de se dire après un examen attentif. Peut-être Georgy s'abusait-elle, car, sauf une légère exubérance de santé, miss Stanley, qui eût peut-être gagné à perdre un peu de son splendide embonpoint, était un échantillon presque irréprochable de cette beauté positive que nul ne s'avisera jamais de contester. Quoi qu'il en soit, en adressant à son cousin ce léger sarcasme, elle n'obéit point à un sentiment de jalousie; elle n'en éprouvait aucun, et le contempla bientôt après d'un œil serein, causant et riant avec cette triomphante rivale. Dans le monde, elle l'aimait mieux partout ailleurs qu'à ses côtés. Les regardant ainsi, en témoin presque désintéressé, elle en vint à penser que James, en bon et loyal fils, épouserait peut-être cette grave et magnifique personne. Phénomène étrange, cette idée ne lui parut pas trop désespérante. Tout au contraire, elle se trouva fort at-

tristée d'un mot qui, plus tard, lui fut dit par son cousin. Tout en dansant avec elle, il en vint à faire allusion au premier jour où elle était arrivée chez eux : — N'est-ce pas que j'étais de fort maussade et méchante humeur ce matin-là?

— Je ne remarquai aucun changement en vous, répondit-elle en riant; mais au fond elle n'aimait pas que, songeant à s'excuser, — ce qui était selon elle très superflu, — il le fît si froidement, et avec la conscience évidente d'une supériorité qui veut bien s'humilier. A partir de ce moment, elle se déplut au bal, et fut charmée de voir mistress Erskine qui la cherchait pour l'emmener. Moins étroitement liée par les convenances, elle eût peut-être quitté à l'heure même ses hôtes si obligeans,... peut-être, dis-je, car en dépit d'elle-même, elle comptait les heures passées sous ce toit comme un avare ses billets de banque et ses rouleaux d'or. Du reste, pas une pensée amère, pas un blâme dont il fût l'objet : elle l'aimait comme les mères aiment, malgré vent et marée, et nonobstant tout ce qui pouvait la choquer en lui, un peu pour ses mérites, bien plus encore pour ses défauts. « Enfin, se disait-elle avant de s'endormir et en se rappelant qu'on était à la veille du départ pour Millthorpe, enfin c'est demain le dernier jour. Après-demain nous serons séparés. » Cette dernière journée passa comme l'éclair, et cependant James Erskine ne parut pas devant elle. Le soir, elle resta seule. « Peut-être viendra-t-il, » se disait-elle accoudée à la fenêtre et regardant la rue, où les réverbères allumés un à un chassaient les dernières lueurs du crépuscule. Tandis qu'elle caressait ce pressentiment involontaire, James Erskine était déjà derrière elle. Il était entré sans qu'elle l'eût entendu. Quand elle se retourna et l'aperçut : — Ah!... vous voilà donc! s'écria-t-elle avec une sorte de tressaillement marqué jusque dans la voix.

— Vous m'attendiez?

— Moi! pas du tout.

Elle s'assit alors précipitamment et prit son ouvrage. Par malheur, elle s'était assise à contre-jour, et piquait son aiguille Dieu sait où.

— Vous n'y voyez pas, reprit-il.

— C'est vrai, je n'y prenais pas garde, répondit-elle en s'efforçant de rire et en se tournant du côté de la fenêtre.

— Quelle femme laborieuse vous êtes!

— Il faut bien s'occuper.

Il y eut ensuite un silence. Jamais Georgy ne parlait de Grainthorpe à James Erskine à moins d'y être expressément forcée : elle ne lui avait jamais parlé non plus de ses démêlés avec l'oncle Robert, et chaque fois qu'il y faisait allusion, elle laissait tomber l'entretien; mais James aborda tout à coup la question.

— Georgy,... miss Sandon, veux-je dire,... vous n'êtes pas fort heureuse à Grainthorpe?

Elle leva les yeux et rougit, mais sans répondre un mot.

— Si ma question n'est pas trop indiscrète, ce n'est pas de votre gré, n'est-il pas vrai, mais par le désir de votre oncle que vous avez été fiancée?

— Vous vous trompez... C'est bien moi... Je voulais m'en aller... C'est moi qui ai tout fait, répondit-elle avec une visible émotion.

— Enfant!... vous consentiez à ce mariage uniquement pour quitter Grainthorpe?

Elle se leva brusquement, se rapprocha de la croisée, prit un autre siége, et répondit : — Je sais que j'ai eu tort; mais je m'arrangerai pour me plaire à Grainthorpe... Je ne me marierai pas.

— C'est bien décidé?

— Certainement.

Elle ne vit pas le demi-sourire qui accueillait cette bravade. Jamais résolution si grave n'avait été annoncée ainsi, avec l'accent d'un enfant boudeur. Elle avait prononcé le mot *certainement* de l'air le plus dégagé du monde, et sans même regarder son interlocuteur, tant elle y attachait *peu* d'importance. Il s'assit alors près d'elle, dans l'embrasure de la croisée, et se pencha de son côté... comme une seule fois, auparavant, il s'était penché. Aussi le cœur de la jeune fille se mit à battre comme autrefois, à Millthorpe, près du piano. La parole respectueuse de son cousin, la calme assurance de toute son attitude exerçaient sur elle une irrésistible fascination.

— A ce compte, vous n'aimez personne?

Il lui avait pris la main; mais comme il n'ajoutait pas un mot à cette phrase ambiguë, elle la retira vivement. S'amusait-il donc à la questionner par pure taquinerie? Il contempla un moment ses joues qui se couvraient d'une vive rougeur, ses yeux où brillait un généreux dépit et qui s'emplissaient de larmes. Puis il reprit du ton le plus humblement affectueux : — Ne puis-je donc espérer vous avoir pour femme? Ne m'aimez-vous point assez pour vous donner à moi?

Elle ne leva point les yeux, et comme si ces paroles lui étaient arrachées une à une : — Vous savez bien le contraire, répondit-elle.

Une heure après, ils causaient encore, et Georgy se croyait le jouet d'un rêve enivrant lorsqu'ils entendirent une voiture s'arrêter devant la porte.

— C'est ma mère, dit James.

— Oui... c'est elle... Bonne nuit, reprit Georgy, très intimidée.

— Nous lui parlerons demain.

— Bonne nuit alors! reprit-elle, un peu mécontente au fond du cœur et du retour si prompt de mistress Erskine et de cet ajournement au lendemain.

Rentré chez lui, James se prit à réfléchir. Son cœur était calme, sa pensée nette et lucide. Il se sentait réellement attaché à Georgy, dont la jeunesse et la candeur lui étaient comme une oasis au milieu du monde. Il se savait aimé d'elle. Constance Everett avait été la vraie passion de sa jeunesse; il l'avait environnée d'un culte que nulle autre femme ici-bas ne devait plus attendre de lui. Ceci était tout simplement impossible, — tout aussi impossible qu'il l'eût été à Georgy, séparée de son cousin, d'aimer un autre homme autant qu'elle l'aimait. L'amour n'est jamais réciproque à égal degré : l'un donne et l'autre reçoit; l'un tend les lèvres, l'autre tend la joue. Constance Everett, par exemple, comment avait-elle payé l'amour de James? A peine veuve, indépendante et riche, elle s'était affranchie, par une lettre blessante, de ce sentiment exalté dont elle n'avait plus aucun service à espérer. James, ici, faisait confusion. La lettre de Constance était antérieure à son veuvage; mais sa date coïncidait de si près avec la mort du malheureux Francis qu'en adoptant l'interprétation la plus favorable, cette mort devait être prévue, et prévue à coup sûr, quand la blessante épître était sortie des mains de mistress Everett. Peu de temps après, il lui avait adressé un billet de condoléance un peu laconique, un peu officiel, à la vérité, mais auquel elle n'avait pas même daigné répondre, complétant ainsi une rupture préméditée. C'était au moment même de la réaction produite par ce désappointement qu'était née l'affection de James Erskine pour Georgy Sandon. Peut-être l'avait-il aimée d'autant mieux qu'elle ressemblait moins à l'ingrate Constance. Georgy cependant n'avait jamais imaginé qu'elle eût gagné son affection. Il l'intéressait trop vivement, elle le voyait de trop près pour le bien observer et deviner ce qui se passait au fond de son cœur. Pour lui, sa résolution s'était formée peu à peu. James s'était senti d'autant plus attiré vers sa cousine, que Georgy, tout en l'aimant, cherchait moins à le captiver. Maintenant que son parti était pris, il se reposait avec bonheur dans ces rêves de bonheur domestique, dernière consolation des cœurs déçus. Il se sentait très paisible, très sûr de l'avenir, et pensait de très bonne foi que nulle disposition ne valait mieux pour entrer en ménage.

Ses yeux, à ce moment, tombèrent sur une jolie gravure française dont il avait décoré le dessus de sa cheminée : cette gravure, il ne l'avait placée là que parce que la figure de femme reproduite par le graveur ressemblait fort à Constance Everett. Il se repentit de l'avoir intronisée ainsi, comme sur un autel. Et cette vue le calmant

soudain : « Ah! pensa-t-il, je ne suis plus jeune! » Qui se trouve jeune, en présence d'une passion morte?

VII.

Le lendemain, il arriva de mauvaises nouvelles de Julia, la sœur de James. Les préparatifs du départ, mille autres soins préoccupaient mistress Erskine. James lui-même, accablé d'affaires, ne trouva pas un moment favorable pour l'aveu qu'il avait à lui faire. Il ne devait rejoindre sa mère et sa cousine à Millthorpe que quelques jours plus tard.

— Je lui écrirai, dit-il à Georgy... Ou bien préférez-vous que je remette à mon arrivée là-bas?

— Comme vous voudrez, répondit-elle avec les dehors d'une indifférence qui n'était point en elle; mais il lui en coûtait d'avouer qu'elle eût souhaité, dès ce jour-là même, une explication qui la mît à l'aise avec sa future belle-mère.

Son impassibilité était un tort. Il ne fallait pas si complétement subordonner sa volonté à celle de James. Elle le traitait trop en divinité bienfaisante qui devine les vœux et les réalise selon sa suprême sagesse. Elle était aussi trop avare de ces démonstrations extérieures qui, pour certains caractères, sont l'indispensable témoignage de la tendresse féminine.

— Voyons!... Décidez!... Que préférez-vous?... reprit-il un peu impatienté.

— Attendons en ce cas..... Je préfère vous attendre, monsieur Erskine.

— Est-ce que je m'appelle encore ainsi pour vous?

— Eh bien!... James!... reprit-elle en riant, et non sans rougir un peu.

En même temps elle se rapprochait de lui, et, prenant son bras, se laissait emmener pour la première fois dans le salon du rez-de-chaussée qui servait de cabinet au jeune avocat. Elle regarda la gravure dont nous avons parlé.

— Ah! s'écria-t-elle, comme cette figure rappelle mistress Everett!

— Vous trouvez?

— Sans doute... Et qu'elle est gracieuse!

— Très gracieuse.

— Triste destinée que celle de cette pauvre femme!... Penser que la mort de son mari a pu être pour elle un vrai bonheur!

— Oh! mon Dieu, reprit James froidement, on ne sait jamais si

c'est le cœur qui souffre, ou seulement la tête, chez les personnes ainsi douées...

Il semblait disposé à traiter ce sujet plus au long; mais il s'arrêta brusquement. Georgy d'ailleurs, parcourant du regard les rayons de la bibliothèque, venait d'apercevoir et de saisir vivement un petit volume relié en maroquin rouge.

— C'est une Bible, lui dit James, une Bible que mon père...

— Oh! je la reconnais bien... Voulez-vous me la donner?... J'y attache un grand prix.

— Et pourquoi?

— Parce qu'elle me rappelle Monklands... C'est là que je l'ai vue pour la première fois le jour...

— Le jour où j'allai vous y surprendre... Ah! notre pauvre vieux Monklands!... J'y ai rarement passé si bonne journée, ajouta-t-il avec une expression marquée de tendresse et de galanterie.

Mistress Erskine et Georgy partirent quelques heures après. James les accompagna jusqu'à l'embarcadère. Il avait pour celle qu'il regardait comme sa fiancée mille petits soins qui manquaient à Georgy dès que son cousin n'était plus là. Une fois tête à tête avec mistress Erskine, la jeune fille sentit vivement l'embarras où la mettait un secret à garder vis-à-vis de cette excellente et digne femme. A cela près, elle était comme étourdie de son bonheur. Et ce bonheur, dont elle cherchait à se rendre compte, la ramenait à des idées de pieuse reconnaissance qui depuis longtemps lui avaient été étrangères. Elle se reprochait l'indifférence apathique où un long ennui l'avait jetée. Pourquoi donc avoir attendu qu'un amour terrestre la rappelât à un autre amour, plus pur et plus haut placé, flamme sainte dont chaque femme devrait être la vestale assidue, et qu'elle entretiendrait auprès du foyer domestique? Qu'avait-elle fait pour mériter la complète réalisation de ses vœux? Et maintenant que ferait-elle pour s'en rendre digne? Vivement éclairée par ces réflexions qu'une situation nouvelle lui inspirait, elle ne voyait déjà plus du même œil les conditions de la perfection à laquelle il fallait tendre. Ce n'était plus son esprit, c'était son âme qu'il fallait mettre au niveau des grands devoirs qui allaient lui être imposés. Ce n'était plus l'homme d'intelligence qu'elle aimait, c'était le cœur noble et désintéressé dont elle se glorifiait d'être l'élue. Pour justifier ce choix, pour s'élever au niveau de la félicité qu'il lui créait, de quels efforts elle se sentait capable! Elle s'offrait tout entière, et regrettait amèrement de valoir si peu.

A une des fenêtres de Millthorpe-Grange, quand elles y arrivèrent, Constance Everett était assise. Un deuil rigoureux faisait encore ressortir sa blancheur éblouissante et les reflets dorés de ses

belles tresses blondes. En la regardant, on se rappelait involontairement ce madrigal d'un prince afghan à une de nos *ladies :* — L'ombre où tu t'assieds cesse d'être l'ombre. — Constance fit à miss Sandon le plus aimable accueil, et sembla dès l'abord l'avoir choisie pour confidente. Inutile d'ajouter qu'elle gagna son cœur à peu de frais. Georgy tomba aisément sous le charme de cette nature attrayante, et se trouva sans effort, sans en avoir conscience, gravitant, humble satellite, autour de l'astre radieux. Mistress Lumsden, — cette fois encore invitée à Millthorpe, — était la seule à se révolter étourdiment contre un ascendant toujours et partout victorieux; elle n'y gagnait que de déplaire sans qu'on sût pourquoi.

— Vous avez bien fait d'arriver, disait Constance à Georgy, Millthorpe n'est pas gai cette année... Est-ce que mistress Lumsden ne vous fatigue pas, vous?

— Quelquefois, mais je m'y résigne, répondit Georgy, moins susceptible et d'un naturel plus indulgent.

— C'est chose odieuse à mes yeux qu'une Anglaise qui copie servilement les Parisiennes, et comme celle-ci, pour avoir passé huit jours une fois dans sa vie à l'hôtel Meurice, croit que la France est le monde tout entier... Au surplus, j'ai peut-être tort; mais en ce moment je n'aime vraiment que le soleil... Dans cette pauvre vie étroite et obscure, je ne vois que cela de brillant et de bon.

Là-dessus, Constance se mit à réciter ces vers de Pétrarque :

Conosciuto il mondo
Non cresce, anzi si scema, ed assai più vasto
L'etra sonante, e l'alma terra, e il mare
Al fanciullin, che non al saggio appare.

— A la bonne heure! répliqua Georgy, vivement touchée par la belle déclamation et la voix grave de la séduisante veuve; mais encore ne faut-il pas voir les choses aussi en noir... Le monde vous garde encore plus d'une joie... Vous ne sauriez en être aussi lasse que vous le dites... J'entendais hier mistress Lewis et mistress Erskine...

— Oh! de grâce, chère Georgy, ne me répétez point ce que disaient ces dames... J'en ai les oreilles rebattues... Elles pourraient bien s'apercevoir cependant que les Stanley et sir Hugh ne sont pas pour moi des sujets de conversation très intéressans.

— Vous traitez bien lestement un amour qu'on dit sincère.

— Amour, amitié, tout cela est illusion... A propos, Georgy, puisse Dieu vous garder de cette maladie qu'on nomme une grande passion!

— Pourquoi donc?

— Pourquoi? Parce que vous êtes de ces êtres qui s'absorbent dans une idée. L'autre jour, en songeant qu'il existait des personnes ainsi faites, des femmes *monochordes*, si je puis créer ce mot, j'en cherchais un spécimen dans le cercle de mes connaissances,... et c'est à vous que je pensai tout de suite...

— Ne parlons pas de moi, mais de vous, interrompit Georgy.

— Pauvre sujet, car je m'ennuie à périr... Attendons-nous encore quelqu'un?

— Personne que je sache,... si ce n'est d'ici à deux jours M. Erskine.

— Ah! vraiment?... James Erskine nous arrive?... dit Constance très lentement et regardant au loin, comme si elle pensait à tout autre chose.

— Un de vos amis, je crois?

— J'ai très peu d'amis, ma chère enfant.

— Sa mère du moins vous aime beaucoup.

— M'aime-t-elle?... là, vraiment?... Eh bien! vous m'étonnez, mais vous me faites plaisir.

C'était un des charmes de cette aimable Constance de méconnaître sincèrement l'ascendant dont elle était douée et la supériorité qu'on lui accordait sans conteste. Les hommages, les succès lui plaisaient, car elle était avide d'approbation; mais ils ne l'avaient, quoi qu'elle en pût dire, ni gâtée, ni blasée. Elle était reconnaissante, comme si elle n'y avait aucun droit, de l'admiration qu'elle imposait, du goût qu'on manifestait pour ses gracieux talens, sa causerie mobile et fine, émaillée de saillies imprévues, de capricieux paradoxes, de fantasques théories. Absente ou présente, elle occupait beaucoup les hôtes de Millthorpe, les hôtes féminins surtout. Georgy, souvent distraite, on peut le croire, mais fort attentive dès que certain nom frappait ses oreilles, surprit un jour, sans le vouloir, un fragment de ces causeries qui n'étaient pas toujours très bienveillantes. Mistress Lumsden parlait en souriant des « veuves inconsolables. » — James Erskine, disait-elle, devrait se charger de la nôtre... Ce serait maintenant pour lui un magnifique mariage.

— Eh! bon Dieu! répondit mistress Lewis, laissez-leur le temps de se reconnaître!...

Georgy, attentive désormais, attendit la phrase suivante; mais comme il arrive souvent dans ces commérages oisifs, on passa brusquement à un autre sujet, et la conversation cessa de l'intéresser. L'éveil cependant lui était donné. Elle se prit à se demander ce qu'avait été ce passé, qui lui était si parfaitement inconnu. Avait-il aimé? Oui sans doute, et plus d'une fois; mais qui et comment? L'ignorerait-elle toujours?

A l'heure du *lunch*, ce jour-là, de nombreuses lettres arrivèrent; chacun eut les siennes. Georgy en reçut une de son oncle Sandon, qui se refusait obstinément à une réconciliation avec sa nièce, et une de James Erskine, qui effaça les pénibles impressions laissées par la première. Constance Everett en reçut deux, elle aussi. La première était de miss Stanley, la sœur de sir Hugh, qui, se conformant au désir exprès de son frère, entretenait avec la jeune veuve une correspondance suivie. La seconde, timbrée de Bruxelles, arrivait dans une enveloppe de l'administration des postes; elle était de la main même de Constance, à qui on la renvoyait après avoir recherché vainement la personne à qui elle l'avait adressée quelques mois auparavant. De fait, c'était sa réponse au froid billet de condoléance de James Erskine qu'elle avait reçu peu de temps après la mort de son mari. Cette réponse était, dans la pensée de Constance, destinée à effacer la malheureuse impression de la lettre qui, peu de temps avant, lui avait aliéné l'affection de cet ami si passionnément dévoué. C'était une vraie fatalité qu'il ne l'eût pas reçue, et reçue à temps. Aussi Constance demeura-t-elle un moment consternée en face de cette feuille de papier, dont le retour en ses mains lui expliquait l'étrange silence gardé vis-à-vis d'elle par un homme qu'elle avait offensé sans nul doute, mais dont elle n'avait pas dû attendre qu'il lui refuserait un pardon généreux. Les yeux arrêtés sur cette lettre malencontreuse, elle semblait chercher à qui elle pourrait expliquer la cause du désappointement qui se peignait sur sa physionomie. Cependant elle garda le silence, et remit la lettre dans sa poche. Quant à celle de miss Stanley, elle l'oublia sur la table. Il était clair qu'elle ne tenait compte à sir Hugh ni de son titre, ni de sa fortune, ni même des qualités qui, indépendamment de ses autres avantages, l'auraient fait accepter pour mari par bon nombre de celles à qui son cœur la préférait.

Cette journée au reste devait être marquée par plus d'un incident. Comme le *lunch* allait finir, le petit Algy, l'enfant de la maison, entra tout effaré dans la salle à manger, annonçant qu'une rencontre avait eu lieu entre deux trains sur le chemin de fer. — Tous les voyageurs sont tués, — ajoutait-il, et l'émoi fut général, car M. Lewis était allé au-devant de M. Erskine jusqu'à D..., une des petites villes voisines où il avait justement à conclure quelques achats de chevaux. L'accident signalé à Eastham devait ou tout au moins pouvait avoir eu lieu entre ces deux points, car on ne savait rien de très précis. La nouvelle avait été assez confusément transmise à un des domestiques par un boucher qui arrivait d'Eastham. Il en était parti à midi, au moment où elle se répandait, et maintenant il était trois heures. A la station de Millthorpe, on ne savait

rien encore. Tout le monde au fond du cœur était inquiet; personne n'osait laisser voir la moindre anxiété. Constance Everett fut la première à émettre une idée qui était au fond de tous les esprits. Couchée sur un canapé, la tête cachée dans les coussins : — Georgy, chère Georgy, dit-elle tout à coup, allons à la station.

— Pour le moment, ce serait peine perdue, repartit Georgy... Un peu plus tard, je ne dis pas.

— Que je voudrais être à ce soir!... Ces anxiétés me rendront folle.

Il n'y avait pas à raisonner avec cette vive et mobile imagination. Elle avait déjà tué tous les voyageurs, et ne voulait rien rabattre de ses prévisions sinistres. Georgy s'étonnait de l'entendre parler de M. Erskine comme s'il était déjà mort. — Je n'avais pas, disait-elle, d'ami plus vrai, plus dévoué, plus loyal... D'aujourd'hui seulement, je vois clairement mes torts envers lui... Et il est trop tard, trop tard!... C'est à perdre la raison!... — On ne se serait jamais douté, à la netteté de ses idées, à la précision de ses paroles, qu'elle fût si près d'une métamorphose aussi complète; mais telle qu'elle était, telle qu'elle se montrait à Georgy, cette dernière la trouva mieux qu'elle ne l'avait jamais vue. Elle gagnait beaucoup à s'abandonner ainsi à l'élan de son cœur, naturellement naïf et tendre. En même temps toutefois, certaines paroles, ambiguës, inexplicables, éveillaient au cœur de Georgy mille vagues appréhensions. Constance faisait allusion à des malentendus, à des fatalités qui l'avaient empêchée de comprendre James Erskine, de lui rendre justice, de savoir tout ce qu'il valait. C'eût été peut-être le moment de la questionner; peut-être aussi eût-il fallu lui faire connaître l'espèce de lien qui existait maintenant entre Georgy et James. Trop fière et trop timide, Georgy garda le silence; mais elle se promettait d'approfondir ces nouvelles données : c'était son droit. Du reste, elle n'éprouvait aucune crainte sérieuse, et ne songea pas un moment que son avenir fût en question.

Quatre heures sonnaient; le train devait arriver à cinq. Les deux femmes se levèrent par le même mouvement. Constance s'était peu à peu rassérénée. Elles descendirent ensemble. Au bas des degrés, avant d'ouvrir la porte, la jeune veuve se tourna du côté de Georgy, et, appuyant un moment sa tête sur l'épaule de sa nouvelle amie, l'embrassa ensuite avec une tendresse mélancolique.

Sans s'être donné le mot, mistress Lewis et mistress Lumsden s'apprêtaient aussi à partir : elles allaient à pied; mais il fut convenu que Constance, trop délicate pour une course aussi longue, monterait le *poney* de *master* Algy. Sur le chemin, — et il parut long, — personne ne parla guère, si ce n'est mistress Lumsden, qui

trouva bon de faire un grand étalage de sentiment à propos de James Erskine.

Le train était en retard. Peut-être y avait-il eu quelque rencontre. Les gens de la station prenaient très froidement leur parti de l'accident plus ou moins probable. Ils manifestaient poliment quelque souci de M. Lewis en sa qualité de riche propriétaire. — Mais, comme le disait l'intelligent chef de gare,... si quelque chose fût arrivé à M. Lewis, il nous aurait fait prévenir par le télégraphe.

On pensait à revenir au château, et Constance était déjà remontée sur son poney, quand le sifflet se fit entendre. — Voilà le train! dit le garde-barrières portant la main à son chapeau.

Constance tira vivement la bride, et son cheval se cabra. Elle lui rendit la main; il s'apaisa aussitôt. Sur le débarcadère apparut M. Lewis, parfaitement intact et fumant son cigare. Auprès de lui sauta M. Erskine, non moins bien portant, qui jeta le sien. Ces messieurs se doutaient si peu des inquiétudes qu'ils avaient causées, ils semblaient si surpris de voir les dames accourues au-devant d'eux, que la situation devint immédiatement un peu ridicule. Il y eut un accès de gaieté qui gagna tout le monde, excepté Constance, restée à cheval en dehors de la barrière, et à laquelle personne ne songea durant les explications données sur l'accident, arrivé en effet, mais à un des trains précédens, et qui avait simplement retardé celui-ci. Erskine venait de saisir pour la seconde fois la main de Georgy, lorsque, le train venant à repartir, le poney de Constance, déjà las d'attendre et un peu rétif de sa nature, se mit à faire de nouvelles courbettes, et finit par se cabrer tout à fait, indocile à la voix suppliante qui essayait de le calmer. Mistress Everett, très peu solide à cheval, fut aisément désarçonnée. — Elle est morte! — s'écria mistress Lumsden avec son étourderie habituelle.

Vingt personnes s'élancèrent à la fois pour arrêter le poney. M. Lewis arriva le premier près de Constance, et il la soulevait déjà, lorsqu'elle le pria très positivement de la laisser où elle était, à savoir au fond d'un fossé passablement fangeux. — Vous me faites mal, lui disait-elle... Ne me touchez pas!...

Le fait est qu'elle s'était blessée dans sa chute. — Écoutez, chère dame, reprit M. Lewis un peu confus... Vous ne pouvez demeurer là... Mais je sais que je n'entends rien à ce genre de manœuvres... Erskine s'en tirera mieux sans nul doute.

En effet, Erskine enleva la blessée sans la moindre difficulté, sans lui causer la moindre souffrance.

— Vous pourrez bien, n'est-il pas vrai, la porter jusqu'au cottage d'Alice Cairn? demanda la bonne mistress Lewis.

— Non, certainement!... Vous ne pourrez pas, dit Constance, dont la poitrine exhala un long soupir... Posez-moi par terre!... J'irai bien à pied.

Erskine rougit; ses lèvres se joignirent l'une à l'autre par un mouvement qui lui était familier, et, malgré les difficultés qu'y voyait Constance, il porta le plus aisément du monde son léger fardeau jusqu'à la chaumière qui lui était désignée, à un jet de pierre de la station. Chemin faisant, le chapeau de la jolie blessée s'était détaché, ses magnifiques cheveux blonds ruisselaient sur le pauvre grabat où il la déposa doucement.

— Merci, James!... lui dit-elle, comme s'ils se fussent quittés seulement la veille.

Il y avait dans ces simples mots, s'il s'y fût prêté, la plus naturelle et la plus charmante des réconciliations; mais les lèvres du jeune homme, fortement crispées, se détendirent à peine quand il répondit : — Je suis charmé, mistress Everett, que vous alliez mieux.

Puis il sortit de la chaumière, où les officieux entraient en foule. Il n'y rentra que pour annoncer l'arrivée du *poney-carriage* qu'on avait envoyé demander.

— Vous permettrez bien?... dit-il.

Et il s'apprêtait à transporter la blessée; mais Constance, un peu mécontente de lui, ne voulut point accepter ses services. Elle alla, boitant au bras de M. Lewis, rejoindre la voiture. Cependant, pour l'y faire monter, le secours d'Erskine fut de nouveau requis, et, tandis qu'il la soulevait de terre dans ses bras, Georgy ne put s'empêcher de l'examiner attentivement. Une vive contrariété se peignait sur le visage qu'elle interrogeait ainsi; elle n'y vit pas autre chose.

Dès que Constance fut partie, James Erskine offrit son bras à miss Sandon; il lui parla beaucoup, lui exprima très abondamment la joie qu'il éprouvait de se retrouver près d'elle; mais peut-être n'était-ce là que la surface de ses sentimens, peut-être au fond James Erskine se laissait-il aller à de lointains souvenirs et se rappelait-il qu'une autre fois Constance Gordon, — on ne la nommait pas encore mistress Everett, — s'était trouvée, comme ce jour-là, dans ses bras. C'était un soir d'été, après une partie sur l'eau; la jeune fille avait glissé sur la berge escarpée et fangeuse, et ils étaient dans ce temps-là, comme tant d'autres enfans, en coquetterie réglée. Ces coquetteries, qu'on dit « sans conséquence, » ne le sont pas toujours, au moins pour *un* des deux amoureux précoces; le souvenir d'ailleurs en est toujours charmant. On était jeune alors, et à combien de choses, insignifiantes d'ailleurs, ce simple retour sur le passé donne un prest ge radieux!

Georgy et James ne se retrouvèrent seuls que le soir, au moment où ce dernier lui présentait un bougeoir allumé, à la porte de la bibliothèque.

— Voici qui vous plaira, je l'espère, dit James à la jeune fille.

Il savait que Georgy aimait les turquoises, et en effet le désir de posséder quelques-unes de ces jolies pierres était une des rares manies d'enfance que n'avait pas répudiées sa sérieuse jeunesse. Aussi avait-il choisi pour son premier présent une croix et un cœur taillés dans cette précieuse substance.

— Mais c'est magnifique!... s'écria Georgy.

— Magnifique,... non,... joli tout au plus;... mais un pauvre diable ne pouvait offrir mieux.

— Vous êtes pauvre, vous?... dit Georgy, qui ne pouvait comprendre le sens exact attaché par Erskine à ce mot si élastique, en songeant à l'élégance de son intérieur, à la vie coûteuse qu'il menait.

— Oh! oui, je le suis,... reprit-il avec tristesse; mais ce n'est pas pour moi que je le regrette,... et si vous en prenez votre parti...

— C'est une pensée à laquelle je ne saurais m'arrêter, moi qui n'ai jamais rien possédé... Tout ce que voudrez être, vous le serez infailliblement... Souhaitez la richesse, et vous l'aurez.

— Ah! c'est votre pensée... Ce fut aussi la mienne jadis... Mais à propos, quel est ce livre rapporté ici en cachette, et que vous avez logé sous ce coussin?... Eh! bon Dieu! un traité de jurisprudence!... Y pensez-vous?... demandait-il, évidemment très diverti de cet étrange caprice; vous avez donc des procès?

— Que vous importe?... et de quel droit contrôlez-vous mes lectures?...

Elle voulut en même temps lui prendre des mains le bougeoir.

— Ah! chère Georgy, encore un moment! s'écria-t-il. Je suis si triste, j'ai tant besoin d'une bonne parole... Dites-moi! oh! dites-moi que vous m'aimez!...

— Si je l'aime!... reprit-elle à voix basse, et à l'instant même, sans qu'elle ajoutât un seul mot, son calme visage s'était coloré d'une sorte de reflet volcanique.

Penchée vers lui, elle le laissa l'enlacer dans une longue étreinte, et cette simple caresse dissipa les doutes qui l'avaient un moment assiégée.

Erskine rentra chez lui bien moins calme que sa cousine. Il était à la fois surpris et triste de ne pas songer à elle uniquement. Il s'étonnait de retrouver entre elle et lui l'image d'une idole dont il croyait avoir à jamais abjuré le culte; mais les deux fantômes ob-

sédaient à l'envi l'un de l'autre son imagination vive et fervente, et se rejetant de l'un à l'autre, du passé au présent, de Georgy à Constance, il se trouvait engagé malgré lui dans une sorte de double hymen, de polygamie rêvée qui, plus fréquemment qu'on ne pense, est le crime ou la faiblesse de ces caractères mobiles, faciles aux séductions, et que des entraînemens également forts sollicitent en sens divers.

VIII.

Le lendemain, effrayé lui-même de cette lutte intérieure, James prit la ferme résolution de partir immédiatement pour Édimbourg afin d'y annoncer à sa mère l'engagement formel pris avec Georgy. En cherchant cette dernière pour lui faire part de ce projet, il monta dans le salon particulier de mistress Lewis, où il trouva, au lieu de miss Sandon, mistress Everett, à demi couchée sur un divan et le pied posé sur un coussin. Elle avait le teint fort animé, le regard fiévreux. Elle n'était pas descendue encore, et James n'avait pas eu occasion de la rencontrer; il eût donc été parfaitement incivil de battre en retraite sans lui demander de ses nouvelles. Obéissant d'ailleurs à un premier mouvement : James!... lui avait-elle dit. Et sous peine de raideur il fallait bien répondre à cet appel amical. — Je suis charmé, Constance, de vous voir en bonne voie de guérison, lui dit-il aussitôt; mais il restait debout et n'entendait nullement prolonger l'entretien. Comme il n'ajoutait rien à son froid compliment, Constance vit bien qu'il ne lui servirait guère de se poser en personne offensée, et que, pour la première fois de sa vie, elle aurait des excuses à faire accepter.

— James, reprit-elle, j'ai un pardon à réclamer de vous... Votre long silence m'avait blessée... Mais hier seulement j'ai su à quel point les apparences vous autorisaient à me croire coupable envers vous.

— C'est à moi tout au contraire qu'il appartient de solliciter votre indulgence, ma chère mistress Everett, répondit-il aussitôt avec beaucoup de déférence, mais non sans une certaine hauteur... Je vous remercie d'avoir oublié mes torts et de ne m'en point garder rancune.

Elle comprit l'ironie cachée sous ces paroles respectueuses. C'était la première fois qu'il employait vis-à-vis d'elle ce ton sarcastique, et ce symptôme de rébellion lui fut pénible. Jamais elle n'avait tenu à son autorité autant qu'à ce moment où elle la voyait ébranlée.

— Ne me parlez pas ainsi! s'écria-t-elle sur un ton plus impé-

rieux. Je vous sais irrité contre moi... Moi aussi, je vous en ai beaucoup voulu... Vous ne deviez pas douter de moi, vous ne deviez pas me supposer un goût absurde pour sir Hugh Stanley, si bon petit garçon qu'il puisse être d'ailleurs... C'était aussi me témoigner trop peu d'estime, ajouta-t-elle, tâchant de reprendre son attitude de reine outragée.

Elle ne réussissait que trop bien. Son ancien esclave retombait sous le charme de ces beaux yeux dominateurs, et s'étonnait déjà des griefs chimériques qu'il avait osé nourrir contre elle. Comme elle l'accusait d'avoir usé d'un vain prétexte pour lui chercher querelle : — Nous ne nous sommes point querellés, lui dit-il, nous nous sommes mal compris... Pardonnez-moi donc, Constance, les torts que j'ai pu avoir; ils étaient certes involontaires.

Tout ceci fut dit assez négligemment en apparence; mais James Erskine éprouvait à ce moment des angoisses morales dont Constance ne se doutait seulement pas. — Au surplus, reprit-il, je pars aujourd'hui même pour Édimbourg.

— Ah!... Et vous y resterez longtemps?

— Je l'ignore. — Il se promettait en effet de ne revenir à Millthorpe qu'après le départ de la dangereuse sirène.

Ils s'étaient silencieusement serré la main, et il se dirigeait déjà vers la porte. Tout à coup, surprise, mortifiée au dernier point, Constance se leva de son siége. Il n'était pas dans ses habitudes de contenir un premier élan de dépit.

— Revenez!... Revenez, James!... J'ai à vous parler!

Il obéit, et, debout en face d'elle, la retrouva plus émue, plus belle que jamais. Elle cherchait, pour exprimer sa pensée, des mots qui ne lui venaient pas. La main crispée qu'elle étendait vers lui, le regard plein de reproches qu'elle lui jetait, avaient une éloquence bien supérieure à tout ce qu'elle aurait pu dire. Tout à coup les larmes jaillirent de ses yeux, et elle se hâta de cacher sa figure dans ses mains.

Au moment où James, la suppliant de se calmer, venait de se rapprocher d'elle, elle lui tendit en silence la lettre qu'elle lui avait écrite, et qu'il n'avait pas reçue. Il dévora du regard ces pages fatales qui avaient déjà six mois de date, et dans lesquelles la jeune veuve lui parlait, à demi-mot il est vrai, un langage auquel il ne pouvait se méprendre, un langage tout nouveau pour lui... Cette lecture jetait une vive lumière et sur l'attachement qu'elle lui avait secrètement voué depuis longtemps, et sur le triste malentendu qui les avait si mal à propos rendus étrangers l'un à l'autre. Ce malentendu, il l'avait provoqué, il s'en accusait seul, il maudissait sa folie; il se sentait plus que jamais épris de Constance,

à tort ou à raison, peu importe. Il pouvait toujours expliquer sa passion par ce motif subtil d'un casuiste français : Constance était à ses yeux *mieux femme* qu'aucune autre. Ce don de nature effaçait toutes ses imperfections; il lui constituait une supériorité invincible et sur les plus belles, et aussi sur les mieux aimantes. En même temps qu'il reconnaissait, accablé, toute la portée de sa méprise, un devoir austère, dont le sentiment est plus impérieux chez l'homme que chez la femme, la dette de la foi promise, de l'engagement pris, comprimait sur ses lèvres l'expression de ses regrets. — Le sort l'a ainsi voulu, disait-il tristement... Quelques jours de plus passés à Bruxelles, et cette lettre m'arrivait. Alors... Mais qu'y faire maintenant?... Il faut que ma destinée s'accomplisse...

Constance, étonnée au dernier point, ne comprenant rien à ce mystérieux langage, rien non plus à ce départ qu'elle avait cru suspendre et qui allait malgré tout s'accomplir, interrogeait d'un regard encore mouillé de larmes la physionomie de James, resté debout loin d'elle à l'autre extrémité de la chambre, et qui tenait encore dans ses mains la désastreuse lettre. A ce moment même, Georgy, muette et calme, entra dans le salon. Tous deux tressaillirent en même temps. Elle les regarda l'un après l'autre fixement, et parut vouloir se retirer. Erskine la prévint cependant, et la laissa seule avec Constance, qui venait d'essuyer furtivement une dernière larme.

— Savez-vous ce qu'il a?... dit-elle tout à coup, revenue près du divan, à la jeune fille étonnée.

— Qui donc?

— James Erskine... Est-il ruiné?... compromis?... Oh! je le connais, allez!... Il a quelque chagrin profond... Serait-ce par hasard qu'il va...

Elle n'acheva pas sa phrase; mais Georgy comprit parfaitement.

— Ah! reprit Constance, s'il en est ainsi, je le plains,... car évidemment c'est à contre-cœur, continua-t-elle avec une sorte de véhémence inquiète.

Georgy n'articula pas une syllabe, mais son regard fixe et curieux fit rougir Constance. Mistress Lewis survenant alors, la jeune fille profita de cet incident pour s'échapper.

Elle n'avait plus rien à apprendre. L'histoire de ces deux êtres, elle l'avait lue, complétement lue, dans leurs physionomies, dans leur attitude, dans ce geste par lequel James Erskine froissait la lettre maudite. Mille autres circonstances minimes, insignifiantes en elles-mêmes, se groupant dans son esprit agité, et combinées par lui avec une singulière puissance logique, achevaient de l'éclairer. Elle était moins surprise devant cette perspective nouvelle que d'avance elle

ne l'aurait supposé. La même modestie qui la faisait s'effrayer d'appartenir à James lui faisait trouver tout naturel qu'il ne la jugeât pas digne de lui. Dès qu'il en était ainsi, nul doute sur ce qui restait à faire. Elle s'étonnait seulement de cette destinée qui lui était faite, si constamment triste, si différente de certaines autres. Toujours isolée, toujours entourée d'étrangers, elle se sentait vieillir, et cela sans s'être jamais sentie jeune, vraiment jeune. Maintenant il y avait un grand sacrifice à s'imposer. C'était une compensation. Non que Georgy fût héroïque dans le sens abstrait du mot; le temps était bien passé où elle s'exaltait dans la solitude en rêvant les extases d'un dévouement idéal; mais, pour l'être aimé d'elle, pour assurer sa félicité, pour la lui laisser entière et sans remords, elle se savait et se sentait capable de marcher tranquillement à la mort, sans solliciter, sans espérer ni grande sympathie ni vive reconnaissance.

M. Erskine ne partit point pour Édimbourg ce jour-là. Il se promena seul et longtemps. On a prétendu que la fatigue tuait le remords; peut-être espérait-il qu'elle peut tuer l'amour. D'ailleurs, puisqu'aussi bien il était trop tard, ne fallait-il pas éviter autant que possible de revoir Constance? Il ne se plaignait point. Il ne blasphémait pas la Providence. Les lamentations inutiles, il les laissait à de moins énergiques lutteurs; il n'avait pas de temps à perdre en vaines élégies. Pour être silencieuse et fièrement cachée, sa douleur n'en était pas moins amère.

Le soir, au dîner, mistress Everett ne parut point, retenue chez elle, assurait-on, par un affreux mal de tête. Georgy vit sans surprise, mais avec une émotion profonde, qu'elle était encore, de la part de James, l'objet des soins les plus assidus, des attentions les plus empressées; mais elle s'aperçut aussi qu'une certaine contrainte, un certain parti-pris modifiaient légèrement le caractère affectueux de ces prévenances délibérées. Sa conviction secrète, ses déterminations arrêtées se fortifiaient à chaque minute.

Mistress Lumsden, on le croira sans peine, n'avait pas beaucoup d'indulgence pour mistress Everett. Le mal de tête dont on avait parlé à table lui fournit naturellement quelques malins commentaires, où se trouvait mêlé le nom de James Erskine. — Il y a, disait-elle à Georgy, quelque brouille là-dessous... Vous avez vu quel air lamentable il avait tout aujourd'hui... Il l'a choisie pour idole; il lui a donné son cœur dès longtemps... Et c'est tout au plus si elle apprécie à sa juste valeur le cadeau qu'il lui a fait ainsi...

Georgy retrouvait en quelque sorte dans ces familières paroles l'écho de ses propres pensées; mais il était irritant pour elle de les voir travesties en ce langage étrange de mistress Lumsden, amal-

game singulier et discordant de sentimentalisme prétentieux et de vulgarités désolantes, où des citations de Lamartine se heurtaient parfois à des propos de grisette. En bien des occasions, ce tohubohu avait amusé Georgy; maintenant il la blessait et l'humiliait.

La soirée se passa comme de coutume. Mistress Lumsden chanta, Georgy lui servant d'accompagnatrice. M. Erskine vint au piano : il pria Georgy de jouer; mais il l'écouta sans plus d'intérêt qu'il n'en avait accordé aux romances de mistress Lumsden. Quand on se sépara, il eut pour Georgy le même sourire d'adieux, si bon et si tendre. Elle comprenait bien que ce sourire routinier n'exprimait plus grand'chose, et cependant il lui faisait encore bondir le cœur. — Oui, se disait-elle, il serait toujours bon pour moi... Toujours... quoi qu'il pût advenir...

Et ce n'était pas la crainte de le voir faillir à son devoir qui la faisait renoncer à lui.

Avant de se retirer dans sa chambre, elle passa chez mistress Everett, dont il fallait bien s'enquérir un peu, et qu'elle trouva plus affectueuse que jamais. Constance s'y prit le plus adroitement possible pour savoir ce qui s'était dit au salon; elle finit par demander négligemment si M. Erskine n'était point parti, et ce qui retardait son voyage à Édimbourg. C'était une question à laquelle Georgy n'aurait su que répondre, car elle se l'était déjà posée vainement. Puis, empressée de quitter ce sujet : — Vous avez là une jolie robe, Georgy, lui dit Constance; mais votre coiffure est absurde... Reculez donc un peu vos bandeaux... Tenez, comme ceci...

Et elle arrangeait elle-même les cheveux de Georgy, qui ne pouvait s'empêcher, en ce moment même, d'aimer la grâce caressante, le sourire affectueux, la douce voix de cette rivale, qui, sans le savoir, lui prenait sa vie.

Pour peu qu'elle eût voulu se prévaloir de quelques expressions mélancoliques échappées par momens à la jolie malade, il lui eût été facile d'obtenir une confidence complète; mais Georgy n'eut pas le courage de prolonger ainsi le supplice de cette journée. Elle engagea donc Constance à se calmer, à s'endormir paisiblement, et après avoir arrangé sur l'oreiller cette tête charmante, sur laquelle planait comme un nuage passager, et avoir vu se fermer ces beaux yeux encore gonflés de larmes, elle rentra chez elle pour y veiller jusqu'au matin, abîmée dans ses sombres rêveries. A son amour, elle n'osait pas songer, tant elle le savait profond et le supposait inguérissable; mais elle ne pouvait sans quelque amertume penser à l'insouciante légèreté avec laquelle une autre femme, tout à coup survenue entre elle et *lui*, avait brisé en ses mains la coupe de l'espérance. S'agissait-il pour cette femme de vie et de mort? Pourquoi la passion vraie

devait-elle s'abdiquer et se reconnaître vaincue en face d'une préférence vulgaire? Pourquoi se laisser ravir ce qui n'avait aux yeux de personne le même prix qu'aux siens? A sa place, Constance souffrirait-elle autant? Elle avait l'éclat, les succès, la richesse, les adulations de tous, soit : à elle ce lot brillant, et plus encore; mais la Providence se montrait-elle équitable en lui donnant aussi, par surcroît, le seul bonheur qui pût échoir à sa rivale déshéritée? A cet ordre d'idées un autre succédait, non moins pénible. Il était donc vrai, vrai à n'en pouvoir douter, qu'elle avait aimé seule,... et qu'à cet homme destiné à devenir l'époux d'une autre femme elle avait follement révélé cet amour non partagé? Chaque souvenir du bonheur passé lui devenait ainsi un reproche sanglant, une raillerie amère. Et plus vivement, plus nettement que jamais, ils reparaissaient devant elle, fantômes cruels, avec un acharnement dérisoire. Toutes ces angoisses aboutirent, vers les premières heures du matin, à une fatigue, à une prostration extrêmes. Elle avait alors, éparses autour d'elle, deux ou trois lettres préparées pour James Erskine pendant cet accès de fièvre. Aucune n'était au niveau de la situation délicate qui allait lui être faite. Elle les déchira toutes avant de descendre au déjeuner, se promettant de chercher ensuite une formule d'adieux plus simple et plus brève.

Mistress Everett n'était pas descendue. M. Erskine, placé auprès de Georgy, lui prodigua toute sorte de soins et d'attentions; elle répondait un peu au hasard à ses interpellations fréquentes. Et quand on se leva de table : — Voudriez-vous m'accorder un instant? lui dit-elle. J'ai à vous parler.

— Je suis, vous le savez, tout à vos ordres, répondit-il, et ils montèrent dans le salon de mistress Lewis. Là, le cœur manqua soudain à l'intrépide jeune fille. Comme étourdie de sa propre témérité, elle ne savait plus ni que résoudre, ni que dire.

— Eh bien! qu'y a-t-il donc? lui demanda-t-il après un moment de silence.

Elle hésitait encore, le regardant. Il était là, devant elle, et lui semblait déjà disparu. Un mot, un seul mot dit par elle allait le lui ravir à jamais.

— C'est de vous, non de moi, commença-t-elle enfin, que j'avais à vous entretenir... Vous n'êtes pas à l'aise avec vous-même... Mais enfin il est heureux que vous ayez reçu cette lettre qui depuis si longtemps aurait dû vous parvenir.

— Quel sens ont vos paroles? lui demanda-t-il avec une certaine raideur.

— Je veux dire que le malentendu existant entre vous et mistress Everett s'est heureusement éclairci avant qu'il fût trop tard.

— Georgy! reprit-il vivement, ce que vous dites là n'est pas bien... J'espère que vous ne me traiterez pas souvent ainsi... C'est vous montrer jalouse de bien bonne heure.

— Jalouse!... oh! je ne le suis pas;... mais il serait mal à moi de vous épouser, sachant qui est la femme par vous préférée, répondit-elle à voix basse et avec une timidité qui la paralysait presque.

Si sa conduite eût été le résultat d'un calcul, elle aurait, parlant ainsi, trouvé le moyen le plus sûr de lier aux siennes les destinées de James Erskine, car il était trop fier, il avait trop le sentiment de l'honneur pour s'affranchir d'une parole qu'on lui rendait si noblement.

— Georgy! reprit-il souriant, — mais ses lèvres seules souriaient, et son regard restait grave, — votre beau scrupule n'est qu'une chimère... Veuillez me dire ce que vous savez de cette lettre de mistress Everett dont vous venez de parler.

Son calme habituel l'abandonnait, tandis qu'il s'exprimait ainsi avec une certaine précipitation. Georgy au contraire se calmait peu à peu.

— Laissons là les détails, lui dit-elle. Une lettre égarée vous avait brouillé avec mistress Everett. Mieux éclairé aujourd'hui, vous ne doutez plus d'elle, et vous avez raison, car je sais à quel point mistress Everett...

— Eh bien... dites!... — Et son accent, malgré lui, trahissait une espèce de curiosité.

— Je sais à quel point mistress Everett s'intéresse à vous... Maintenant je n'ai rien à ajouter, et je vais partir. Vous reconnaîtrez plus tard et vous viendrez m'avouer vous-même que j'ai vu juste et agi comme il le fallait. — Sa voix tremblait un peu, mais ses paroles étaient nettement articulées.

— Georgy, ceci est tout simplement insensé... C'est vous, ce n'est pas moi qui brise ainsi...

— C'est moi, et je crois bien agir. Pour me mettre dans mon tort, dites-moi, si vous l'osez, que vous n'avez jamais aimé mistress Everett.

Les rôles étaient changés. La jeune fille, parfaitement maîtresse d'elle-même, se trouvait pour le moment la plus forte. Sa dignité, sa loyauté lui soumettaient ce même homme qui naguère exerçait sur elle un irrésistible ascendant. Elle voulut savoir en détail l'origine de la querelle survenue entre Constance et James. Et quand ce dernier, en termes assez ambigus, la lui eut à peu près expliquée : — Vous voyez bien, lui dit-elle, que vous l'aimez, et depuis longtemps.

Il n'osait maintenant nier la vérité. Il ne voulait pourtant pas l'avouer. Son silence, son incertitude, parlaient pour lui.

— Adieu donc, lui dit-elle, sérieuse et calme, en lui tendant la main.

— Pas encore! s'écria-t-il comme malgré lui.

— Ce qui doit se dire tôt ou tard, mieux vaut le dire à présent.

— Non, Georgy, non!... Vous me laisserez vous expliquer encore... Je reviendrai d'ici à peu d'instans... Il faut que je vous parle de tout ceci.

A ces mots, il quitta le salon, où Georgy l'attendit, non par curiosité, mais par suite de cette habitude d'obéir qu'elle avait prise vis-à-vis de lui. Et il revint en effet, mais pas aussi vite qu'il l'avait annoncé. — Le fait est que, troublé par la brusque détermination de Georgy, il lui avait fallu le temps de rassembler ses idées, de voir clair dans cette situation nouvelle et dans les sentimens assez contradictoires qu'elle suscitait chez lui. Il ne pouvait en vouloir à sa cousine, dont le langage était celui de la vérité elle-même, et pourtant à sa place bien des gens se seraient tirés d'embarras par une scène de colère. Il n'eut pas recours à ce subterfuge indigne de lui. Pénétré de son devoir et certain de ne jamais faillir envers la femme de son choix, encore relevée à ses yeux par l'abnégation dont elle faisait preuve, James Erskine insista loyalement pour la dissuader de renoncer à lui.

— Vous m'avez tout à l'heure un peu étonné, lui disait-il; mais je crois à présent pouvoir vous donner toute satisfaction. Il est vrai que j'ai autrefois beaucoup aimé mistress Everett; mais ce sentiment n'est plus chez moi ce qu'il était. Un tel aveu vous prouve assez quelle confiance je mets en vous. Maintenant, ajoutait-il avec un de ses plus doux sourires, ne m'accepterez-vous point tel que je suis? Ne serait-il pas bien exigeant à vous de prétendre à tout un passé, bien plus long, hélas! que le vôtre? Le présent et l'avenir sont à vous : n'est-ce pas assez? Un cœur aussi exclusivement vôtre que vous semblez le souhaiter, savez-vous, mon enfant, qu'il vous faudra peut-être le chercher bien loin et bien longtemps?

Il lui tendait la main. Elle ne l'avait point prise, et était demeurée immobile pendant qu'il parlait ainsi. A ce moment, elle se leva, et, s'appuyant au marbre du chambranle : — Merci! merci!... lui dit-elle, penchant la tête, et d'une voix altérée par les larmes. Je n'oublierai jamais ce que vous venez de me dire là... Vous êtes aussi bon, aussi loyal que vous êtes... — Ici elle lui jeta un regard où une fierté singulière se mêlait à une indicible tendresse. Elle s'oubliait absolument, perdue dans la pensée des perfections qu'elle attribuait à l'être adoré.

— Je m'étais souvent demandé, continua-t-elle comme si elle se parlait à elle-même, si j'aimais votre bonté de cœur ou seulement... A présent je sais à quel point vous êtes généreux et quel ami vous seriez pour moi... Ne me croyez ni exigeante ni jalouse... Je serais encore, malgré tout, parfaitement heureuse auprès de vous... N'importe, il ne faut plus y penser... Elle vous aime...

— Vous le dites, mais je l'ignore.

— Je le dis parce que je le sais. Et Georgy raconta elle-même à James tout ce qui mettait hors de doute la préférence que lui accordait mistress Everett. — Vous ne doutez plus maintenant, n'est-il pas vrai? lui demanda-t-elle ensuite.

Troublé, confus au-delà de toute expression, Erskine changea tout à coup de ton et de manières. Son attitude, jusque-là un peu contrainte, fit place à l'abandon d'une véritable reconnaissance. — C'est vous, Georgy, s'écria-t-il, c'est vous qui êtes bonne, vous qui êtes généreuse, vous qui prenez intérêt à moi bien plus tendrement que je ne saurais le mériter... Ah! merci, merci!... — Et il lui baisait les mains.

Merci! avait-il dit. C'était l'arrêt prononcé.

— Me pardonnerez-vous toujours comme vous me pardonnez aujourd'hui? reprit-il.

— Et pourquoi non?... Est-ce votre faute si vous avez retrouvé Constance Everett sur votre chemin?... Je pars, James. Je vais à Londres, chez ma bonne grand'tante. Je me fie à vous du soin de justifier mon départ auprès de mistress Erskine, dont je devais attendre le retour.

— Vous partez?

— Oui, James.

Et ce fut ainsi qu'elle le quitta. En ce moment même, il souffrait certainement plus qu'elle : pas un cœur bien placé qui ne comprenne pourquoi.

Georgy ne voulait pas prendre congé de Constance. En la regardant s'endormir la veille au soir, elle s'était dit qu'elle ne la reverrait plus jamais, et que cette image resterait ainsi gravée dans son souvenir; mais le ciel en avait décidé autrement. Instruite que miss Sandon se préparait à quitter Millthorpe, la jeune veuve accourut chez elle pour s'informer des motifs de ce brusque départ. Elle ne pouvait deviner la vérité; aussi redoutait-elle pour « sa chère Georgy » quelque contrariété, quelque grave difficulté peut-être. — Et pourquoi, lui disait-elle, pourquoi n'être pas venue tout de suite à moi? Si votre oncle ne veut pas vous pardonner, si vous avez un asile à chercher, ma maison vous est ouverte. Je serais si heureuse de vous avoir près de moi!... Ou bien encore voulez-vous

que j'aille à Grainthorpe négocier votre réconciliation?... — Georgy la contemplait, pensive et muette, tandis qu'elle parlait ainsi avec toute l'effusion gracieuse de la bienveillance qui lui était naturelle, et après l'avoir remerciée, après lui avoir cordialement dit adieu, comme elle descendait l'escalier pour monter en voiture, elle leva machinalement les yeux. Constance, vêtue d'un long peignoir blanc, penchée sur la rampe, la suivait d'un regard étonné. — Elle est vraiment très bien ainsi! pensait vaguement Georgy, qui s'abandonnait désormais, lasse de réflexions, à ses impressions du moment, sans les rattacher en rien à ce qui venait de se passer.

IX.

L'excellente miss Sparrow accueillit fort bien sa petite-nièce et ne se permit aucune question gênante. Georgy put croire acceptées sans réserve et sans commentaires intérieurs les explications fort incomplètes par lesquelles elle essayait de motiver son retour soudain. Elle se trompait. Sa vieille parente savait à propos être muette, mais elle n'avait pas l'esprit assez obtus pour ne pas soupçonner vaguement que les Erskine, — ces amis intimes de la veille dont sa nièce ne prononçait plus le nom, — devaient être pour beaucoup dans son brusque changement de résidence et de projets.

Elles menèrent désormais à elles deux une existence retirée, monotone, employée par la charitable miss Sparrow en bonnes œuvres mystérieuses, par Georgy en travaux réglés, accomplis avec une rigueur mécanique et un constant besoin de lutter contre la mélancolie qui l'assiégeait. Demeurait-elle oisive un moment, laissait-elle sa pensée revenir sur le passé, sa blessure mal fermée se rouvrait et lui arrachait quelques-unes de ces larmes qui ne soulagent pas. Il y avait aussi des journées entières où la même obsession pesait sur elle du matin au soir sans qu'elle pût, malgré tous ses efforts, en écarter le calice amer. Il lui arrivait parfois alors de sortir précipitamment et de marcher devant elle comme au hasard; mais si elle approchait des quartiers, des rues qu'elle avait parcourus avec *eux*, elle rebroussait chemin, poussée par une sorte d'effroi. Ces jours-là aussi, elle parlait plus et plus vite que de coutume, jusqu'à ce que le soir vînt, et alors, épuisée, silencieuse, assise en face de sa tante qu'elle aidait à terminer je ne sais quelle œuvre immense de tapisserie au crochet, son jeune visage macéré, pâli, rigide, accusait plus d'années que celui de la douce vieille fille qui la couvait d'un regard miséricordieux.

Peu à peu cette première pointe du désespoir s'émoussa, et, comme si cet état violent l'eût soutenue jusqu'alors, elle tomba ma-

lade. Puis, le mal physique ayant cédé, une sorte de calme relatif s'établit en elle. La saine influence de la vie paisible et bienfaisante que miss Sparrow s'était arrangée au sein du tumulte de Londres se fit sentir alors, non que le chagrin qui minait Georgy devînt beaucoup moins dominant, non qu'elle s'intéressât beaucoup plus à ce qui n'était pas sa pensée presque unique; mais elle s'engourdissait, elle s'endormait dans le repos et le bien-être routinier de cette solitude à deux, dont toute passion, tout vif intérêt, tout mouvement intellectuel étaient exclus, et où sa vie se consumait lentement, pour ainsi dire en vase clos. Miss Sparrow tomba malade à son tour, et Georgy lui rendit tous les soins qu'elle avait reçus d'elle. Il lui fut pénible de constater, tandis qu'elle remplissait scrupuleusement cette mission, qu'elle n'y portait aucun zèle vrai, aucune préoccupation profonde. Elle apprit ainsi, non sans en éprouver de vifs remords, qu'indifférente à elle-même, elle n'existait en quelque sorte qu'en vertu d'une idée unique dont les plus légitimes sujets d'émotion ne pouvaient la distraire.

Miss Sparrow se rétablit : elles reprirent la même façon de vivre. Seulement, par une suite de transitions délicatement et savamment ménagées, la bonne grand'tante, dans sa reconnaissance, acquit peu à peu le droit d'amener de temps en temps la conversation sur James Erskine. Alors Georgy, ne se doutant pas de ce piége charitable, se laissait aller à parler avec une feinte insouciance de l'être qui remplissait encore sa pensée. Elle ne s'apercevait pas, s'animant par degrés, que ses éloges, ses critiques contradictoires, ses appréciations incohérentes et jusqu'au décousu de ses paroles trahissaient son secret, si bien gardé, croyait-elle.

Après bien des entretiens de ce genre, Georgy en vint à comprendre que sa tante l'avait devinée. Et pourtant elle continua de lui parler de James Erskine comme du premier venu : petit manége bien innocent, puisque personne n'en était dupe; mais il sauvegardait certaines pudeurs effarouchées qui eussent fait obstacle à ces épanchemens salutaires, à ces ressouvenances discrètes et voilées, les meilleures consolations de Georgy. On se tromperait sans doute si on croyait qu'ils eussent le même charme pour miss Sparrow, et que parfois, en les écoutant avec une patience exemplaire, il ne lui tardât point d'aller à ses prières et à son lit; mais elle avait été jeune, elle avait peut-être, elle aussi, aimé en vain : elle retrouvait dans ces plaintes à mots couverts quelque arrière-saveur de ses anciennes souffrances. Pouvait-elle se refuser à les entendre?

— Vous arriverez peut-être à l'âge que j'ai, disait-elle un jour à sa nièce. Peut-être vous souviendrez-vous de quelque passion de jeunesse, — vous verrez avec quel émerveillement, quelle sur-

prise railleuse. Et comprenez-moi bien, je n'entends pas dénigrer le mariage; il vaut mieux, je crois, que le célibat. Je n'entends pas dire non plus que je déplore ma destinée : j'ai réellement vécu très heureuse; mais je n'en souhaite pas moins voir mariés ceux que j'aime, et j'espère que vous vous marierez quelque jour, ne fût-ce que pour avoir des enfans. Ils vous font bien souffrir, c'est vrai; mais on n'a jamais aimé sans avoir soif d'être mère.

Bientôt après, le mal qu'on avait cru combattre avec succès ressaisit sa proie. Miss Sparrow, qui se sentait frappée à mort, voulut qu'on appelât son neveu, M. Sandon. — Je veux avant de m'en aller vous réconcilier avec lui, disait-elle à sa petite-nièce.

Georgy écrivit au nom de sa tante.

Quelques semaines auparavant, Stephen Anstruther était arrivé fort inopinément à Grainthorpe. Il débarquait ainsi dans la plus complète ignorance de tous les incidens survenus depuis cinq mois. M. Sandon ne laissa pas d'être assez embarrassé quand il lui fallut répondre aux questions du capitaine relativement à sa promise : — Nous vous avons écrit, elle et moi; n'avez-vous reçu aucune de nos lettres? — lui demanda-t-il.

— Aucune, répondit Stephen... Mais puisque vous dites qu'elle est à Londres, je vais aller la chercher pour la conduire chez ma sœur...

— Elle n'ira pas avec vous, dit tout à coup une petite voix claire et nette, celle de miss Poppy, cachée derrière un rideau, et qu'aucun des deux interlocuteurs ne supposait si près d'eux. Elle ne veut plus se marier avec vous... Papa dit que c'est qu'elle aime quelqu'un d'autre,... et il est bien fâché contre elle.

La vérité ne pouvait s'offrir plus complète et plus irrécusable au brave capitaine. Quand elle lui fut confirmée par son hôte : — Eh bien! dit-il, c'est étonnant... Je sais que les femmes sont changeantes, pourtant je ne l'aurais pas cru de Georgy... Après cela, j'ai eu tort de la quitter ainsi pour trois ans... C'est ce que je me suis dit au Cap bien des fois.

Il ne blâmait que lui-même, le digne homme. — Trois ans! trois ans! murmurait-il à part lui. Ce naufrage subit de toutes ses espérances le laissait un peu isolé dans le monde. L'idée de se présenter chez sa sœur en prétendant éconduit ne lui souriait pas autrement. M. Sandon, qui se sentait plus ou moins responsable des méfaits de sa nièce, offrait au capitaine une hospitalité propitiatoire. Il l'accepta pour quelques jours, et peu à peu, adoré des enfans, bien vu dans le pays, traité avec égards par ses hôtes, il prolongea, sans presque en avoir conscience, son séjour à Grainthorpe. C'était là qu'il avait aimé Georgy; c'était là seulement qu'il pouvait encore

entendre parler d'elle. Il espérait d'ailleurs qu'elle lui accorderait là une dernière entrevue qu'il avait sollicitée d'elle, tout en acquiesçant à la décision qu'elle avait prise, et qu'elle lui avait notifiée par une seconde lettre dès qu'elle l'avait su de retour.

Quand M. Sandon, appelé au lit de mort de sa tante, partit pour Londres, Stephen voulut l'accompagner. Georgy ne l'attendait certes pas. Elle vit entrer avec quelque surprise ce soupirant émérite, que le climat africain n'avait nullement amaigri, bien au contraire, — et dont le teint, jadis blanc et rose, était devenu rubicond. L'embarras qu'elle pouvait éprouver ne dura guère : Stephen lui tendait la main avec la cordialité la plus franche, et l'intérêt amical qu'il lui témoignait la trouva tout naturellement reconnaissante. En moins de cinq minutes, ils étaient parfaitement à l'aise l'un vis-à-vis de l'autre, et Georgy s'étonnait de ne pas éprouver une plus vive répugnance pour cette rencontre, qui en perspective l'avait fort effarouchée. Au surplus, la situation même où il la retrouvait n'admettait pas de longues explications, et près d'un lit d'agonie s'effacent la plupart des menues contrariétés dont se complique l'existence quotidienne. M. Sandon arrivait justement assez tôt pour assister aux derniers instans de sa tante, tombée depuis quelques heures dans un sommeil léthargique. Ils la veillèrent tous les trois. Avant l'aurore, ce sommeil était devenu la mort.

L'éloignement de mistress Sandon et les premières effusions d'une douleur qu'ils ressentaient en commun ne permirent pas à l'oncle Robert de se montrer implacable envers sa nièce. Celle-ci d'ailleurs se sentait terriblement isolée. Personne au monde qui désormais l'appelât : Mon enfant! Elle ne put donc, dans ces premiers momens d'émotion, repousser l'offre de son oncle, qui lui proposait de revenir habiter Grainthorpe. Ceci convenu, il hasarda une autre tentative, quelque peu prématurée :

— Vous ne voulez donc pas, bien décidément, épouser Stephen? lui dit-il tristement.

— Non,... ceci ne se peut.

— Eh bien! sachez du moins ce que lui coûte son attachement pour vous, reprit-il avec l'air découragé que prend un homme lorsqu'il entame une explication qu'il sait d'avance inutile : Stephen, qui a voulu partager nos chances de fortune, a souffert des mêmes désastres que nous. Je voulais le détourner de ceci, mais il se regardait comme uni à vous, et n'admettait pas que vous pussiez avoir des intérêts distincts. Il a mis ses capitaux dans les mêmes affaires où se trouvait déjà le peu que votre mère vous avait laissé. Vous, lui, moi, nous avons donc été atteints par les mêmes revers.

— Dans une forte proportion?

— Oui,... très forte. Je suis plus pauvre aujourd'hui que je ne l'étais il y a vingt ans, et Stephen n'a pas, en dehors de sa place, plus de cinquante livres de revenu... Pour vous, la perte n'est pas grande, grâce aux dix mille livres sterling que votre tante vous a léguées;... mais lui, le pauvre garçon!...

L'oncle Robert regardait mélancoliquement le foyer vide, et songeait aux déceptions du commerce des houilles. La jeunesse amoureuse ne se doute guère que la hausse ou la baisse du charbon de terre peut causer de vifs chagrins et des insomnies pleines d'angoisses; il en est cependant ainsi.

— Mais, reprit Georgy, pensive à son tour, cette fortune de ma tante, je n'en ai pas besoin... Vrai, je puis m'en passer, croyez-moi! Il est juste que Stephen ne pâtisse pas de ce qu'il a fait en vue de notre mariage projeté... Ne pourrait-on, avec mon argent, compenser ce qu'il a perdu?

— Pour Dieu! ma chère enfant, épargnez-moi donc ces saillies romanesques!... Elles n'ont pas le sens commun... Qu'êtes-vous maintenant pour Stephen?... Pensez-vous donc qu'il accepterait de vous la moindre somme?... Si vous étiez devenue sa femme, je ne dis pas;... mais comme les choses ont tourné...

— C'est vrai,... je n'y songeais pas, dit Georgy avec un vrai sentiment de regret.

Quand il fut question de repartir pour Grainthorpe, M. Sandon, — en mémoire peut-être de cette causerie sans résultat, — engagea Stephen à les y accompagner, lui et sa nièce. Celle-ci, quittant Londres, se crut obligée d'aller prendre congé de mistress Erskine, qu'elle y savait rentrée depuis quelques jours. Elle la trouva fort affairée, parmi des paquets de dentelles qu'on venait de lui apporter, remises à neuf, et qu'elle arrangeait au fond d'une corbeille élégante.

— Vous savez la nouvelle? dit-elle à Georgy dès que les premiers complimens furent échangés.

— Non!... Dites-la-moi, répondit la pauvre enfant, qui la savait certes mieux que personne.

— James épouse Constance Everett... Vous savez que je le pressentais... Je vous en ai parlé quelquefois... Vous voyez que j'avais raison.

Suivirent des éloges sans fin de la belle Constance, auxquels succéda l'histoire des dentelles de mistress Erskine, qu'elle n'avait presque jamais portées, un cadeau de son mari, acheté pendant un voyage de Belgique qu'ils faisaient ensemble... Puis on revint à Constance, et tout à coup : — Dites-moi, Georgy,... là, franchement, vous qui la connaissez,... la croyez-vous capable de bien aimer?

— Plus peut-être que vous ne pensez, répondit la jeune fille, dont la voix s'altéra légèrement.

— Ah! voyez-vous, reprit mistress Erskine, je ne voudrais pas douter de ceci... Je veux mon fils heureux, et un mariage sans amour...

Mistress Erskine, émue en ce moment au souvenir de son premier hymen, ne se doutait guère qu'elle avait là, sous ses yeux, une femme qui aurait réalisé tous les vœux maternels qu'elle formait pour son James chéri. Elle s'en doutait si peu que, venant à parler ensuite du séjour de Georgy chez elle et de l'agréable souvenir qu'elle en gardait : — James vous a toujours beaucoup aimée, lui disait-elle... Et j'ai quelquefois pensé que si, à vous deux, mes pauvres enfans, vous aviez pu réunir un peu plus de fortune,... eh bien! vous n'auriez déjà pas si mal fait ensemble.

Pourquoi ces paroles oiseuses, que les circonstances rendaient si poignantes? Pourquoi ce surcroît d'amertume, si légèrement, si gratuitement offert? Il était clair d'ailleurs que, dans sa préoccupation maternelle, c'était exclusivement au bonheur de James que songeait mistress Erskine. Georgy n'était que l'accessoire de cette combinaison hypothétique, si à propos mise en avant. Mistress Erskine n'en trouva pas moins un peu froides les félicitations de sa jeune protégée. — Maintenant qu'elle n'a plus besoin de nous, se disait-elle, nous ne comptons plus à ses yeux.

X.

Après quelques semaines passées à Grainthorpe, Georgy, bien que traitée par ses parens avec une déférence toute nouvelle, conçut l'idée de les quitter pour vivre seule. L'oncle Robert l'assura paternellement que ce projet ne pouvait s'exécuter, qu'elle était trop jeune encore, que le monde y trouverait à redire. Georgy céda, et sans doute elle fit bien. Un isolement complet lui eût été funeste. Les distractions forcées de la vie en commun, — quelque onéreuses qu'elles lui fussent, — l'arrachaient à des souvenirs bien autrement accablans.

Par d'insensibles degrés, elle arriva au dénoûment qu'auraient pu prédire d'avance les esprits positifs, et qu'ils auraient déclaré le plus souhaitable, tandis que d'autres l'eussent envisagé comme impossible et monstrueux. Georgy Sandon épousa Stephen Anstruther. L'affection sincère et tenace de ce digne homme finit par avoir la récompense qu'elle méritait. Nous ne nous chargerions pas volontiers de dire pourquoi il en fut ainsi; mais de tels mariages ne sont ni impossibles, ni même très rares. Le capitaine emmena sa femme,

qui souriait intérieurement en se rappelant ce jour-là le bonheur qu'elle s'était promis de quitter Grainthorpe autrefois, alors qu'elle acceptait pour fiancé ce même homme que depuis elle avait cru ne pouvoir épouser, et qui n'en était pas moins devenu son mari. La prédiction de sa grand'tante lui revint en tête. C'était bien en effet avec un sentiment de railleuse surprise qu'elle quittait Grainthorpe sans que ce départ tant désiré la rendît autrement heureuse. Son mari voulut rester dans le pays où le retenaient les intérêts qu'il avait en commun avec l'oncle Sandon. Georgy consentit à cet arrangement, comme à tous ceux que Stephen lui proposait. Il voulut vivre à la campagne, s'occuper d'agriculture et de jardinage. Elle se conforma strictement à tous ses désirs, jardina comme lui, et l'écouta autant qu'il le voulut, parlant assolemens, plantes fourragères, stabulation, bœufs Durham ou moutons Dishley. Ceux qui mesurent le bonheur intérieur d'une femme au goût plus ou moins vif qu'elle manifeste pour les distractions du dehors devaient tenir mistress Anstruther pour une des personnes les mieux partagées de ce bas monde. Elle ne sortait presque jamais de chez elle, et avait mis en circulation, — avec une préméditation légèrement entachée d'hypocrisie, — quelques vains bruits sur « sa santé délicate, » qui la retenait au logis.

Elle passait généralement pour une personne très froide, quoique gracieuse, et plutôt aimable qu'aimante. Elle ne témoignait d'affection qu'à son mari, et cette affection avait un caractère spécial d'empressement un peu inquiet, qui tenait peut-être à quelques intermittences dont elle avait seule le secret, et dont elle tenait à le dédommager, lui qui ne s'en doutait pas. Stephen était parfaitement heureux. Il estimait sa femme la meilleure de toutes; il lui faisait le soir de longues lectures, et s'il venait à s'endormir ou à s'abstraire dans ses théories agronomiques, elle se mettait au piano. Peu curieux de musique, ce bruit du moins ne le gênait point. — Je ne le crains pas, disait-il naïvement.

Pour elle, en dehors des consolations religieuses, elle n'en trouvait que dans le développement du vrai talent dont elle était douée. Elle aimait la musique comme elle aimait la prière. C'était pour elle le mode d'expression le plus vrai, le plus parfait qu'elle pût donner à des sentimens que la parole écrite ou parlée ne rend jamais au gré du cœur où ils fermentent. Ce qu'elle improvisait, c'était le poème de ses souffrances passées, et l'unique auditeur qu'elle évoquât ne l'a jamais entendu. Combien de strophes, de chants et de tableaux ont ainsi reçu de mystérieuses dédicaces, inconnues à celui ou celle qui les inspira!

Rarement, bien rarement, elle revit ses amis de Millthorpe-

Grange. La dernière fois qu'elle y parut, un nom fut prononcé qu'elle n'avait pas entendu depuis près de deux années, celui de James Erskine. Mistress Anstruther leva les yeux sur la personne qui parlait. C'était un ancien ami de James. Elle ne rougit point, elle ne fit pas semblant de n'avoir pas entendu, elle ne tenta aucunement de détourner la conversation. Elle attendit seulement, pour y prendre part, d'y être forcée par une interpellation directe de la personne placée en face d'elle. Alors seulement, et du ton le plus dégagé qu'elle sut prendre, — évitant néanmoins le regard de son interlocuteur :

— Oui, dit-elle, j'ai beaucoup connu M. Erskine;... mais voici déjà longtemps que nous ne nous sommes rencontrés... Il est fort agréable... C'est un garçon très spirituel...

Ces derniers mots furent dits à la manière de mistress Lumsden, dont le souvenir venait de se représenter à Georgy. Elle avait tâché de reproduire son laisser-aller, sa désinvolture, qui naguère la choquaient si fort, et se demandait : — Ai-je réussi?

Elle aurait pu cependant s'épargner ce luxe de dissimulation, car personne ne l'observait. Et quand elle eut ainsi renié, blasphémé son culte secret, elle eut vraiment honte d'elle-même, elle se sentit coupable d'une sorte de crime. La conversation continuait cependant, et elle y prit part sans éveiller chez aucune des personnes présentes un seul de ces soupçons qu'elle redoutait. Aucune ne songeait à l'observer, aucune ne s'occupait d'elle. De James Erskine on en vint naturellement à Constance Everett. Elle se tut alors, et se mit à écouter, à écouter comme écouteraient les morts, s'il leur était donné quelque jour, assis impassibles sur le bord de leurs tombes, d'entendre les vivans disserter des vaines préoccupations terrestres et des liens fragiles qui se forment ici-bas.

La dernière fois que j'aie pu causer un peu intimement avec mistress Anstruther, ce fut dans une petite plantation de liéges et de pins attenante à son jardin. Nous remontâmes ensemble les dunes qui abritaient ce bocage un peu sombre, et nous arrivâmes sur une large grève où çà et là miroitait quelque flaque d'eau, relique de la dernière marée, sur un lit de grandes pierres grises. Je l'engageai à venir me voir à Londres.

— Non, répondit-elle d'un ton bref et décidé; non, je vous remercie.

— Et pourquoi non?

— Non, c'est-à-dire pas à présent... Plus tard, puisque vous m'y engagez;... mais à présent,... en vérité, je ne saurais.

— Vous vous plaisez beaucoup ici?

— Beaucoup... J'y suis très heureuse!... Je voudrais n'en jamais sortir.

L'accent de ces dernières paroles interdisait, je ne sais comment, toute question ultérieure. Mistress Anstruther me quitta d'ailleurs pour aller visiter les pêcheurs d'une petite bourgade voisine. Elle y connaissait tous les habitans, et tous la connaissaient aussi. Ils disaient d'elle qu'elle parlait bien, qu'elle « avait de la conversation. »

Après trois ans de cette vie conjugale si calme, si monotone, les amis de mistress Anstruther eurent à la féliciter sur la naissance prochaine d'un enfant destiné à occuper, à rasséréner sa vie. L'enfant vint. Huit jours après, on les conduisit, sa mère et lui, dans la tombe où ils reposent tous deux.

Georgy Sandon s'était trompée deux fois : la première, en plaçant mal un sentiment exalté; la seconde, en supposant qu'il lui fût possible de se marier sans amour. Il eût fallu bien des années à la plupart des femmes pour se retrouver, après les ravages d'une passion aussi profonde, capables d'un tel hyménée. Pour Georgy peut-être, aucun laps de temps, si long qu'on le suppose, n'eût amené cette guérison complète. Il est vrai que c'était une nature exceptionnelle, et que le profond isolement où elle avait vécu la plaçait aussi dans des conditions particulières.

Quoi qu'il en soit, elle était morte. Cette vie tourmentée et sacrifiée avait pris fin.

Quand Georgy se vit perdue, elle fit remplir une petite cassette de quelques joyaux qui avaient appartenu à sa mère. — Si mon pauvre petit garçon me survit, disait-elle, il n'en aura pas besoin. Vous les enverrez à Constance Everett.

— A qui?... demandèrent à la fois Stephen et la tante Jane.

— A... la femme de James Erskine, reprit la mourante.

Et sa volonté fut faite. Elle le fut aussi en ce qui concernait le lieu de sa sépulture. Georgy avait demandé à être transportée à Londres et déposée dans la même tombe où reposait déjà miss Sparrow. Ce qui expliquera peut-être ce vœu singulier, c'est que, des fenêtres de la maison habitée par James Erskine, on voit l'église où ces deux femmes attendent le dernier réveil.

Il est vrai que James Erskine ne s'en doute pas. Il est d'ailleurs très occupé, très absorbé par les affaires. Sa femme est très gaie, très brillante. Lui-même a réalisé par de grands succès les prévisions enthousiastes de Georgy. Il leur est quelquefois arrivé de parler d'elle, et Constance a peut-être fini par se douter qu'elle a bien pu, en épousant James, aller sur les brisées d'une autre. Un jour notamment elle voulait donner à l'aînée de leurs filles, pour son

début au bal, une croix et un cœur taillés en turquoises; M. Erskine parut désirer que ce bijou ne fût pas ainsi livré aux caprices et à l'étourderie d'une enfant.

— Eh mais! lui dit Constance, quel prix y attachez-vous donc?... C'est une de ces vieilleries que mistress Anstruther m'a si singulièrement léguées.

— Je le sais, répondit James. C'est moi qui l'avais donnée à... mistress Anstruther.

— Ah! vraiment?... Je ne m'en doutais point... Une bien remarquable personne, cette chère Georgy!... Mais, bon Dieu, quel malheur d'être ainsi douée!...

On voyait clairement que l'aimable femme eût reculé devant l'idée d'échanger ses grâces séductrices, son heureuse légèreté, son esprit mobile, son cœur rebelle aux impressions fortes et durables, contre l'énergie concentrée et la puissance de souffrir qu'elle avait d'instinct reconnues à son ancienne amie.

— Et quand lui avez-vous donné ce bijou?... Serait-ce par hasard, ajouta-t-elle avec un fin sourire, le jour où vous me ramassâtes dans le fossé de la station?

— Précisément ce jour-là, répondit-il en posant sa main sur l'épaule de sa femme, et en lui jetant un regard où quelque triste retour se mêlait à une expression tout affectueuse. Constance ne prit garde ni au geste ni au regard, et toute à l'idée du moment : — Allons, allons, rendez-moi cette croix!... *Consy* (1) en a tant envie!... A moins cependant que vous n'y teniez outre mesure...

— Emportez-la, dit James un peu attristé. Il l'était quelquefois, — plus souvent qu'il ne le voulait dire, — par les vivacités, les distractions, les menus oublis, le nonchaloir, l'insouciance de l'enfant un peu gâtée qu'il avait pour femme.

Ce jour-là il rêva, et longtemps, à Georgy Sandon. Il la revit avec sa physionomie triste, son profond regard, sa voix mal assurée, telle qu'elle était, debout devant lui, au moment où il lui demandait : — Vous partez donc? — et où elle disparaissait à ses yeux après lui avoir simplement répondu : — Oui, James!

Or, tandis qu'il rêvait ainsi, ses yeux étaient précisément arrêtés sur le massif édifice qui abritait la tombe de Georgy.

Peut-être, si elle l'eût vu en ce moment, aurait-elle, dans sa clémence héroïque, accusé le ciel de l'avoir trop bien vengée.

E.-D. Forgues.

(1) *Consy*, abréviation de Constance.

LE MISSISSIPI

ÉTUDES ET SOUVENIRS

II.

LE DELTA ET LA NOUVELLE-ORLÉANS.

I.

Entre la partie maritime du Mississipi, qui commence avec la première branche de son delta, et la partie continentale du fleuve, objet d'une précédente étude (1), la zone intermédiaire qu'on observe dans tous les grands cours d'eau n'existe pour ainsi dire pas. A 500 kilomètres de la mer, immédiatement au-dessous de l'endroit où la Rivière-Rouge débouche dans le fleuve, la bifurcation du Mississipi et de l'Atchafalayah marque en quelque sorte le seuil d'une région nouvelle où le déploiement de l'activité humaine vient de plus en plus varier les grands spectacles de la nature.

La Rivière-Rouge prend son origine dans le plateau des *Llanos estacados*. Pendant longtemps, on en a vainement cherché la source principale, et les contradictions des explorateurs prouvent que cette source ne doit pas être toujours cherchée dans la même partie du désert, et qu'elle se rapproche ou s'éloigne du pied des Montagnes-Rocheuses selon la plus ou moins grande abondance des pluies. Le

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

plateau des Llanos couvre une superficie de plusieurs centaines de mille kilomètres carrés, et monte insensiblement des plaines du Texas jusqu'à la hauteur de 200 ou 300 mètres. Comme un grand nombre d'anciens bassins maritimes aujourd'hui transformés en déserts, il manque presque complétement d'eau. Les ruisseaux qui le traversent sont presque toujours taris : ils ont pu cependant peu à peu creuser dans le sol calcaire des *cañons* profonds, aux flancs perpendiculaires, que de loin rien ne fait soupçonner dans la solitude sans bornes. On peut arriver jusque sur le bord d'un précipice en se croyant toujours sur une surface aussi unie que celle d'un lac, lorsque tout à coup le sol s'entr'ouvre et se dérobe sous les pas. Souvent on ne peut traverser le maigre filet d'eau qu'on voit à ses pieds et atteindre le sommet du rocher qui se dresse à un jet de pierre au-delà du gouffre qu'après avoir hasardé sa vie pendant plusieurs heures d'une marche périlleuse sur le flanc des abîmes. Le grand chemin de fer du Texas à San-Diego de Californie passera tôt ou tard à travers cet aride plateau; on craignait d'abord que le manque d'eau ne créât aux ingénieurs des obstacles insurmontables; mais des recherches récentes ont prouvé qu'une vaste couche de sables aquifères s'étend sous la surface du désert à 200 mètres de profondeur moyenne.

La Rivière-Rouge ne présente rien de remarquable depuis sa source jusqu'au lac Caddo et à l'immense agglomération d'arbres sous laquelle ses eaux se perdent, comme se perdaient autrefois celles du Rhône sous une voûte de rochers. Rien ne peut donner une idée de cet entassement fabuleux de troncs enchevêtrés par les racines et par les branches. Étendus dans la fange du rivage, ou dressant leurs têtes fantastiques hors de l'eau noirâtre, ils ressemblent aux antiques plésiosaures qui jadis se traînaient dans le chaos vaseux. Il est facile de comprendre comment s'est formé cet énorme « embarras » ou *raft* de troncs d'arbres flottans. Supposons que dans une de ses crues le Mississipi ait refoulé les eaux de la Rivière-Rouge et changé le confluent en un vaste lac d'eau stagnante, il est évident que tous les arbres entraînés en dérive par les deux fleuves auront été rejetés par les courans dans cet estuaire tranquille et y auront formé un vaste radeau tournoyant. Après le passage de la crue, cette agglomération d'arbres flottans se sera en grande partie échouée sur la barre et sur les bancs de sable, et de nouveaux arbres charriés par la Rivière-Rouge auront augmenté sans cesse la longueur du radeau, tandis qu'en aval le courant du Mississipi ne dégageait les troncs que lentement et l'un après l'autre. C'est ainsi que l'obstruction, remontant sans cesse, s'est avancée comme une digue flottante jusqu'à près de 500 kilomètres du con-

fluent de la Rivière-Rouge et du Mississipi. Depuis 1833, l'extrémité supérieure de « l'embarras » a remonté de 50 kilomètres vers la source de la Rivière-Rouge avec une vitesse moyenne de 2 kilomètres par an. L'eau refoulée ne trouve plus d'issue que par les *bayous* et les lagunes, et, s'élevant en amont de l'obstacle comme l'eau d'un ruisseau en amont d'une écluse, envahit graduellement les terres avoisinantes. La vaste surface occupée maintenant par le lac Caddo était encore une prairie vers la fin du siècle dernier, et les Indiens chassaient le buffle là où les bateaux à vapeur font entendre aujourd'hui leur lugubre ronflement. Le lac Bistineau s'est aussi formé de la même manière; il offre une profondeur moyenne de 5 ou 6 mètres, et les troncs ébranchés des *cypres* sont encore debout au milieu de l'eau, comme si la plaine n'était inondée que depuis hier. Rien de plus étrange et de plus triste à la fois que ces forêts aux troncs noirs et carbonisés par l'humidité du lac. Ce n'est pas le chaos primitif, mais c'est le chaos plus désolé encore qui succède à une création détruite. L'eau sans reflets se putréfie autour des troncs; les îles noirâtres et vaseuses émergent vaguement hors de l'eau, semblables au dos de quelque animal gluant; les crocodiles dorment à demi submergés dans la boue, et l'aigrette, immobile sur un pied, semble rêver philosophiquement sur le néant des choses.

En 1833, le gouvernement de la Louisiane fit commencer les travaux pour la destruction de « l'embarras » de la Rivière-Rouge. Ce radeau naturel avait alors 200 kilomètres de longueur environ; maintenant il n'en a plus que 25, et dans quelques années il aura cessé d'exister. Alors les lacs qu'il avait formés se dessécheront graduellement, et pour retrouver un mélange chaotique de rivières, lagunes, forêts vivantes et forêts mortes, semblable à celui de « l'embarras », le voyageur devra, sur les bords de l'Amazone, parcourir les *furos* mystérieux du Japurà et du Putumayo.

Les troncs entraînés en dérive par le courant du Mississipi lui-même sont de moins en moins nombreux chaque année, et par suite la physionomie du fleuve change de caractère. Encore de nos jours, pendant les crues annuelles, de gros troncs d'arbres descendent le fil du courant sur le sommet de la vague d'inondation, et de loin leur procession solennelle ressemble à une armée de gigantesques cétacés; mais, il y a dix ou vingt ans, les arbres arrêtés sur les pointes ou dans les anses du fleuve formaient des masses enchevêtrées et tellement inextricables qu'on pouvait s'avancer sans crainte jusqu'à un demi-kilomètre du bord; la même crue qui entraînait le lit de troncs entrelacés en apportait un nouveau. Quelques-uns de ces arbres avaient de formidables dimensions et mesuraient jusqu'à

vingt pieds de diamètre. Aujourd'hui le courant du fleuve ne charrie plus de pareils géans; les scieries échelonnées de distance en distance sur le bord arrêtent les grosses pièces à leur passage, et, pendant les crues, on voit les petites barques s'éparpiller à la poursuite du bois flottant, comme des insectes à la recherche d'une proie.

Sur les bancs de sable du Mississipi se trouvent encore beaucoup de ces dangereux troncs d'arbre appelés *snags* ou *sawyers* par les Américains et *chicots* par les créoles. Retenus d'abord par une racine ou par une branche, ces troncs d'arbres s'engagent peu à peu sous la masse des alluvions par l'une de leurs extrémités, tellement que les crues ne peuvent plus les emporter et que l'eau finit par les recouvrir en entier. Alors la force du courant aiguise leur extrémité libre et l'affile comme une pointe de poignard sur laquelle les bateaux mal dirigés courent grand risque de s'entr'ouvrir. Près du Caire, il existait encore, il y a quelques années, un terrible *chicot* sur lequel trois bateaux à vapeur sont venus se heurter dans une même saison; à lui seul, ce tronc d'arbre mal placé a causé au commerce une perte de 500,000 francs. Pour extraire les *chicots*, on emploie d'énormes et puissantes machines montées sur deux bateaux à vapeur accouplés et doublés de fortes plaques de fer; au moyen d'une chaîne et de pinces suspendues à l'avant, ces machines saisissent les troncs d'arbres, les redressent graduellement, les dégagent de la vase, et, par le moyen de rouleaux, les ramènent à l'arrière, d'où ils tombent dans le fleuve et flottent au gré du courant. Malheureusement le nombre des bateaux extracteurs est beaucoup trop restreint; il était de quatre seulement en 1856.

Malgré la diminution remarquable du bois de dérive pendant les dernières années, l'étranger qui voit le Mississipi pour la première fois n'en est pas moins frappé d'une espèce de stupeur à la vue de l'immense quantité d'arbres dont il est entouré. Dans quelque direction que se porte le regard, de vastes forêts noirâtres bordent l'horizon, les troncs dégarnis de leurs branches descendent lentement le courant du fleuve, et la rive est parsemée d'arbres échoués. Le sol lui-même consiste en couches alternatives de sable, d'argile et de troncs qui, dans les temps antiques, ont été déposés par les inondations. Tout le delta de la Basse-Louisiane est une immense houillère en formation pour les âges futurs; mais c'est dans la vaste région alternativement inondée par le Mississipi, la Rivière-Rouge et leurs affluens, qu'on observe dans toute sa gloire la puissance de la vie végétale. Les bras du fleuve, les ruisseaux, les marécages semblent s'y mélanger avec les forêts dans un désordre inextricable, et cependant, si un immense incendie pouvait mettre à nu toute cette partie de la Louisiane, on remarquerait une certaine régu-

larité dans la configuration du sol et dans la direction des veines d'eau qui le parcourent dans tous les sens. Tout ce terrain d'alluvions a été si souvent manié et remanié par les eaux qu'il se compose entièrement d'anciens lits de rivières et d'anciens dépôts de vase alternant ensemble et affectant une direction plus ou moins parallèle; on dirait d'énormes sillons creusés par quelque géant dans une campagne inondée et séparés l'un de l'autre par des fossés d'une largeur inégale.

Dans cette région marécageuse, la configuration des îles et des péninsules du fleuve change presque incessamment. On dirait que le sol lui-même participe de l'eau pour la mobilité. L'œil se perd dans le dédale des rivières, des canaux qui s'entre-croisent de chaque côté du Mississipi, et cependant la hauteur relative des arbres qui s'élèvent sur les rivages indique d'une manière tangible, pour ainsi dire, quels ont été les changemens successifs opérés dans le cours des dernières années. En effet, les jeunes arbres semés par les inondations périodiques du Mississipi sont disposés par étages qui se dressent l'un au-dessus de l'autre comme des témoins de l'âge respectif de chaque lit d'alluvions. Toute nouvelle inondation, en apportant son île ou sa langue de sable, apporte aussi des semences qui germent et croissent avec l'uniformité la plus parfaite, de manière à produire des arbres dont les sommets forment une ligne presque aussi horizontale que le niveau du fleuve. Ces lignes tracées dans l'air par les cimes des arbres indiquent exactement quelle était la direction du courant lors de telle ou telle inondation, et dessinent de vraies cartes aériennes des lits successifs du Mississipi pendant les années précédentes. On voit parfois jusqu'à neuf couches d'alluvions vivantes d'arbres superposées avec la plus parfaite régularité, comme les gradins d'un gigantesque escalier de verdure où souvent le peuplier alterne avec le saule. L'eau, cet élément mobile dont on a fait le symbole du changement, la végétation, cette force capricieuse qui n'a jamais produit deux objets identiques, se sont coalisées pour former des massifs tellement géométriques dans leurs contours, que de loin on les prendrait pour des murailles, des bastions ou autres ouvrages de l'homme. Quand les eaux sont basses et que les berges du fleuve, abruptes et calcinées par le soleil, prennent l'apparence de rochers et de falaises, alors chaque île, chaque promontoire que l'on voit se dessiner dans le lointain semble porter son château-fort, et le Mississipi prend un caractère héroïque, comme le Danube et le Rhin.

La Rivière-Rouge n'est, — qu'on nous permette cette expression, — qu'un affluent provisoire du Mississipi. Dans une période géologique assez rapprochée de nous, cette rivière se déversait dans le

golfe du Mexique par une embouchure indépendante, et si le travail de l'homme n'y met obstacle, il est probable qu'avant peu elle s'isolera de nouveau. Déjà ce cours d'eau ne communique plus avec le Mississipi que par un large canal auquel on a donné le nom de *Vieille-Rivière*, et, sans les travaux des ingénieurs louisianais, la navigation finirait par devenir impossible entre les deux fleuves.

Le nombre des bouches du delta mississipien change, on le devine, de siècle en siècle. Outre le Mississipi proprement dit, les branches du delta sont aujourd'hui l'Atchafalayah, le *bayou* Plaquemine et le *bayou* Lafourche; les autres ont été supprimées par les atterrissemens du fleuve ou par le travail de l'homme. Il y avait jadis un autre large effluent, le *bayou* Iberville, qui se déversait dans la mer par les lacs Maurepas et Pontchartrain, et qui n'aurait pas manqué d'acquérir une grande importance commerciale, si on avait eu soin de l'entretenir; mais de nos jours ce canal est presque oblitéré, et ne communique avec le lac Maurepas que pendant la période d'inondation. On dit que le général Jackson le fit obstruer quelque temps avant la bataille de la Nouvelle-Orléans, afin d'empêcher les Anglais de remonter par cette branche et de redescendre avec le courant du fleuve sur la capitale de la Louisiane; cependant il paraît que les « embarras » d'arbres et les atterrissemens de vase avaient déjà commencé, il y a plus d'un siècle, à oblitérer l'entrée du *bayou*, et Jackson n'a eu tout au plus qu'à compléter le travail de la nature.

On comprend qu'après la déroute des Anglais personne ne se soit occupé de déblayer le sable et les troncs d'arbre que le général avait fait jeter à l'entrée du *bayou*, car alors le trafic était peu considérable; mais depuis que le commerce dépense de si vastes capitaux pour augmenter le réseau de la navigation, on se demande comment il est possible de laisser cette bouche du Mississipi plus longtemps fermée. Il est probable que les capitalistes de la Nouvelle-Orléans se refusent à ouvrir une issue qui permettrait aux bateaux à vapeur du Haut-Mississipi d'aller directement à Mobile et à la Havane, et de cette manière ôterait à leur ville une grande partie de son commerce. Du reste, le projet qu'ils ne manqueront pas de mettre à exécution tôt ou tard est beaucoup plus avantageux. A quelques kilomètres au-dessous de la Nouvelle-Orléans, le fleuve se rapproche tellement d'un golfe de la mer appelé Lac-Borgne, qu'il semble presque vouloir s'y jeter; un *bayou* navigable et facile à approfondir diminue encore de moitié la largeur de l'isthme qui sépare le Mississipi de la mer, de sorte qu'il suffirait de creuser une tranchée de 2 ou 3 kilomètres de longueur dans un sol extrêmement facile à travailler pour obtenir une large communication

entre la Nouvelle-Orléans et le golfe du Mexique. Il est temps que la métropole du Mississipi ait aussi son canal de Newdiep, comme Amsterdam; les canaux qui la font communiquer avec le lac Pontchartrain sont étroits, profonds de 2 mètres et demi seulement, et s'arrêtent dans les faubourgs, au lieu d'opérer leur jonction avec le fleuve lui-même. Cependant ils sont d'une haute importance pour le commerce : de quelle utilité ne serait donc pas un grand et vaste canal, creusé de manière à donner accès aux plus forts navires, et leur évitant le passage de la barre et 160 kilomètres de navigation sur le Mississipi!

II.

Depuis le sommet du delta jusqu'à l'endroit où le bras principal se jette dans la mer par quatre ou cinq branches épanouies comme celles d'un éventail, les bords du Mississipi perdent leur aspect sauvage, et les champs cultivés font succéder leur panorama à celui des forêts silencieuses. Cependant l'ensemble du paysage conserve toujours un caractère grandiose dans sa monotonie même, car les champs, les habitations, les sucreries se présentent successivement au regard avec une si complète uniformité sur une longueur d'environ 500 kilomètres qu'ils semblent n'être plus qu'un simple décor pour le fleuve, et que celui-ci roule seul dans sa superbe majesté, semblable à une mer en mouvement.

Il suffit d'avoir vu en un point le Bas-Mississipi pour le connaître aussitôt dans toute la longueur de son cours. Le long de chaque rive se développe la levée ou digue en terre, assez mal entretenue, qui doit résister à l'énorme pression de la crue; derrière la levée court le chemin latéral, tellement inférieur au niveau des inondations qu'on le dirait creusé dans le sol; puis, encore au-delà, s'élèvent de distance en distance les maisons carrées et à colonnes des planteurs, les sucreries avec leurs grosses cheminées de briques, les cases à nègres semblables à des alvéoles d'insectes travailleurs. Tous ces petits villages, à demi cachés par des groupes de pacaniers et d'azédarachs, dont la base est complétement enfouie sous l'uniforme verdure des champs de canne, se ressemblent tellement que le voyageur emporté par un bateau à vapeur croirait avoir toujours le même paysage sous les yeux; bien des propriétaires eux-mêmes, revenant d'un voyage, ne savent pas reconnaître leur habitation, tant l'uniformité des rives a rendu leur regard incertain. Tous les champs cultivés forment des carrés longs disposés parallèlement entre eux et perpendiculairement au Mississipi; rarement ils s'étendent jusqu'à plus d'un kilomètre du bord : au-delà, le terrain est

généralement trop bas pour qu'on puisse le cultiver avec succès, et de hauts cypres couvrent le sol fangeux.

L'uniformité d'un paysage ne fait aucun tort à sa beauté, et le Mississipi en est un magnifique exemple. Il est délicieux de se promener le soir près des fraîches maisons du bord, parmi les fleurs des jardins, alors que la brise maritime vient purifier l'atmosphère énervante, et que les insectes odorans commencent à voler au hasard. A l'ouest, les nuages pourpres nagent dans une atmosphère violette; à l'est, l'ombre de la terre, projetée sur le ciel, se dessine comme une arche noire; de tous les points de l'horizon jaillissent de silencieux éclairs. Sur la rive opposée, les maisons à colonnades et les hauts pacaniers reflètent dans l'eau leurs tremblans contours. Les martinets, qui le matin s'étaient envolés vers la rive gauche, reviennent tous ensemble vers la rive droite, et semblent tomber du ciel comme les flocons de neige pendant nos jours d'hiver. Aucun bruit ne se fait entendre, si ce n'est le beuglement de quelque taureau lointain, le coassement des grenouilles, ou la voix du chasseur qui se prolonge en échos sur le fleuve. On éprouve un sentiment de paix et de bonheur, encore augmenté par la vue de ce courant qui entraîne, puissant et terrible, les eaux de tout un continent, sans même faire entendre le murmure d'un ruisseau. En deux battemens de pouls, un million de pieds cubes d'eau s'est écoulé, et cependant cette masse énorme ne produit pas le moindre frémissement dans l'atmosphère qui pèse sur elle avec un poids de dix millions de tonneaux par kilomètre carré. Il y a quelque chose d'effrayant dans ce silence de la force.

La grande industrie agricole du delta mississipien est la culture de la canne à sucre, et cette plante s'harmonise si bien avec le caractère du paysage qu'elle semble en être le complément indispensable. En été et en automne, les champs de cannes apparaissent comme de grandes masses carrées où les feuilles et les tiges sont tellement rapprochées et pressées qu'elles forment pour ainsi dire un énorme cube de végétation. Atteintes de bonne heure par les froids subits de l'atmosphère, les cannes de la Louisiane ne produisent pas de fleurs comme celles des Antilles, et ce manque de fleurs, joint à la multiplicité des feuilles droites et acérées, donne à la végétation une apparence répulsive et sombre. Des armées entières pourraient sans être vues circuler dans les chemins de service qui coupent les plantations à angles droits, car les cannes s'élèvent à une si grande hauteur qu'elles arrêtent la vue comme des murailles, et qu'un homme à cheval n'atteint pas jusqu'au niveau des hautes feuilles. Vers le mois de janvier, les nègres commencent à abattre les tiges, et dans l'espace de quelques jours cette immense plaine, dé-

coupée en épaisses masses vertes où les maisons disparaissent à demi, n'est plus qu'une étendue uniforme de terre noirâtre et recouverte des débris de longues feuilles jaunies. On attend qu'un beau soleil ait complétement séché ces feuilles, puis on les allume par tas, et l'incendie se propage à travers les champs; le jour, ce sont de grandes fumées que le vent enroule en écharpe autour des forêts; la nuit, c'est comme un embrasement universel, les flammes semblent jaillir de la terre, et le ciel se colore splendidement de tous les reflets de l'incendie.

Les planteurs laissent ordinairement peu d'arbres dans leurs champs de cannes, à l'exception de quelques bouquets isolés où les nègres peuvent se réfugier pour échapper à la pluie ou à une trop forte chaleur; mais les grands arbres sont nombreux autour des maisons d'habitation, et parfois celles-ci sont entièrement cachées au regard par d'épais rideaux de feuillage. Là croissent l'azédarach avec ses grandes branches nues terminées par des ombelles de feuilles et ses grappes de fleurs lilas, le plaqueminier, le pacanier, avec leur port royal et leur vaste branchage étalé, le magnolia aux larges fleurs enivrantes et aux fruits semblables à des bouquets de corail, le chêne-vert au tronc dur et tordu. Dans beaucoup de plantations, les terres vierges susceptibles d'être cultivées n'ont pas encore été défrichées, et les champs n'ont pas atteint la limite des *cyprières* et des marécages. Ces terrains, relativement élevés, forment une zone charmante où les savanes, les bosquets et les massifs de cannes sauvages alternent dans un désordre pittoresque. En été, les savanes sont couvertes de graminées magnifiques où les troupeaux nagent pour ainsi dire comme dans un lac de verdure; en hiver, les hautes herbes ont complétement disparu, et les bestiaux vaguent au hasard, cherchant à brouter le gazon trop court, ou bien se réunissent autour d'un arbre et allongent leur cou pour saisir quelques feuilles. Rien de triste comme le spectacle de ces animaux qui regardent vaguement de leur grand œil affamé! Au-dessus d'eux s'élève l'arbre, haute pyramide de verdure dont ils ont uniformément rongé la base jusqu'à deux mètres au-dessus du sol, et dont ils ne peuvent plus atteindre les feuilles; au-dessous d'eux, le gazon sec est brouté jusqu'au ras de terre; tout autour sont épars les ossemens des ruminans qui ont déjà succombé. Quand la souffrance de la soif vient encore s'ajouter à celle de la faim, des troupeaux entiers se couchent en un seul jour pour ne plus se relever.

Les bois qui alternent avec les savanes dans les terrains élevés sont admirables de grâce et de beauté : ils ressemblent à ceux de l'Europe par leurs clairières et leurs avenues discrètes et tortueuses;

mais la magnificence du feuillage et le groupement pittoresque des arbres les rendent incomparablement plus beaux. Quand on se promène à cheval de clairière en clairière, en suivant les allées ombreuses, le spectacle varie sans cesse, et chaque nouvelle échappée offre au regard un nouveau paysage. Les chênes, les érables, les frênes, les magnolias, les copals, les saules, les peupliers de la Virginie, sont groupés en massifs distincts, comme pour obéir à de secrètes sympathies; les lataniers étalent autour des troncs leurs larges feuilles en éventail, et les grosses lianes des *socos* ou raisins sauvages se balancent entre les arbres comme des câbles suspendus entre deux mâts. Ces lianes ne forment point, comme celles des forêts de l'Amérique du Sud, des réseaux de cordages inextricables; mais elles sont fortes et peu nombreuses, si bien que les petits nègres s'en servent comme d'escarpolettes, et que les chevaux peuvent les franchir d'un bond. Partout on peut se promener sans crainte, si ce n'est dans les allées où les acacias *trioschantos* entre-croisent leurs branches garnies de triples épines, et dans les fourrés où les cannes sauvages forment une muraille à travers laquelle les serpens seuls peuvent se glisser.

Les bois sont particulièrement beaux pendant l'automne, quand les feuilles brillent de leurs splendides couleurs : dans cette saison, les arbres d'Europe prennent une teinte uniformément jaune ou rouge-brun; mais les arbres d'Amérique se revêtent des couleurs les plus hardies et les plus magnifiques, violet, pourpre, orangé, jaune d'or, sans doute parce que la température du nouveau continent est plus extrême que celle de l'ancien, et par conséquent active ou retarde plus énergiquement l'élaboration des sucs colorans. Toute la forêt semble recouverte d'un magnifique manteau de fleurs éclatantes, et si quelque arbre encore vert s'élève au milieu du feuillage pourpre ou doré, des guirlandes de bignonias s'enroulent autour de lui, et du haut de ses branches laissent tomber leurs fleurs en nappes et en cascades.

Enfin, à 3 ou 4 kilomètres du bord du Mississipi, le sol devient tout à fait bas et spongieux, et le *cypre* domine à l'exclusion de tous les autres arbres. Le cypre est droit, élancé, renflé à la base comme une bulbe d'oignon; il s'appuie sur des contre-forts durs et solides qui jaillissent du sommet de la racine comme pour mieux s'ancrer dans le sol vaseux. Au pied de l'arbre, dans les flaques d'eau qui en baignent la base renflée, de petits cônes de bois, semblables à d'énormes poignards dressés contre le ciel, s'élèvent hors de l'eau bourbeuse : ce sont autant de racines aspiratrices qui sortent du tronc souterrain et vont absorber l'air; sans elles, il n'y aurait point de communication entre les maîtresses racines et l'atmosphère, et

l'arbre périrait. Le sommet du cypre s'épanouit en petites branches couvertes d'un feuillage vert pâle. A ces branches pendent les longues fibres de la mousse appelée du nom caractéristique de « barbe espagnole » (*tillandsia usneoides*), et souvent les cypres portent un si grand nombre de ces longues chevelures grises, qu'ils prennent l'apparence ridicule de gigantesques porte-perruques. La « barbe espagnole» forme le trait distinctif le plus remarquable des forêts de la Louisiane, et contribue mieux que toute autre plante à leur donner un caractère original. Un jour, elle pourra devenir l'objet d'un grand commerce, et la Louisiane en expédiera sur tous les points de la terre; mais aujourd'hui elle ne sert qu'à la consommation locale : dégagée par la pourriture de son parenchyme charnu, la fibre forme un excellent crin.

Le delta mississipien tout entier n'est qu'une immense *cyprière;* vu de haut, il apparaîtrait comme une mer d'arbres traversée par les lignes sinueuses du fleuve et de ses bras, et tachetée de lacs marécageux remplis de joncs et de nénuphars. La cyprière ne s'étend pas au-delà des limites du delta : à l'ouest s'étendent les vastes savanes des Attakapas; à l'est, de l'autre côté du lac Pontchartrain, croissent les grandes forêts de pins, dont le pollen, emporté par le vent, couvre parfois tous les chemins de la Louisiane comme d'une poussière de soufre.

A chaque région géologique parfaitement délimitée correspondent une faune et une flore distinctes, et pour connaître les séries animale et végétale d'un pays, il doit suffire d'en connaître le relief et les formations. Sous ce rapport, le delta mississipien est un pays modèle, car la nature du sol s'y harmonise complétement avec les plantes qui le recouvrent et les animaux qui l'habitent. Géologiquement, c'est un golfe comblé où la terre et l'eau sont encore en lutte; dans la série végétale, c'est une cyprière; dans ses rapports avec la série animale, c'est un repaire de crocodiles, de tortues, de grenouilles et de serpens. Seuls les reptiles et les oiseaux pêcheurs sont aborigènes, et tous les autres animaux ne sont que des visiteurs, ou des colons venus des régions avoisinantes. On peut dire que la Basse-Louisiane traverse maintenant une ère géologique depuis longtemps passée pour le reste du continent, l'ère des reptiles.

La bête qui caractérise le mieux la série animale de la Louisiane, c'est le crocodile. Pendant les belles journées d'été, quand un soleil implacable frappe sur la surface tranquille des lacs, on voit des centaines de ces animaux étendus sur la surface de l'eau comme d'énormes troncs d'arbre rudement sculptés. D'autres dorment au milieu des joncs, à demi engloutis dans la vase, et dès qu'on s'approche d'eux, se précipitent brusquement vers l'eau, où ils tombent

avec un lourd plongeon. Quand arrivent les premiers froids, le crocodile s'enfouit dans la boue, et sous cette tiède enveloppe dort son pesant sommeil d'hiver. Cet animal est, on le sait, d'une voracité sans égale; la cervelle, toute rudimentaire chez lui, ne peut se développer sous les lourdes écailles de sa cuirasse; tout queue pour nager, tout gueule pour absorber, il n'existe que pour atteindre et dévorer sa proie. En Louisiane heureusement, il trouve sur le bord fangeux des marécages assez de sarigues, de tortues et de rats musqués pour qu'il n'ait pas besoin de s'attaquer à l'homme; cependant il arrive quelquefois des accidens, dont les victimes, fait singulier! sont le plus souvent des nègres. Le même fait au reste a été remarqué dans les pays hantés par les jaguars, qui se jettent aussi de préférence sur les noirs, attirés soit par l'odeur particulière qui caractérise cette race, soit par la couleur de la peau. C'est dans les lagunes voisines du Mississipi qu'on rencontre surtout les crocodiles, qui se hasardent rarement dans le fleuve lui-même. Quand un créole rencontre un de ces animaux, il s'arme d'une longue bûche, comme on en trouve partout en Louisiane sur le bord des rivières, va droit au crocodile, enfonce la bûche dans sa gueule horriblement ouverte, et puis tue la bête à loisir.

Les grenouilles et les crapauds sont ici dans leur empire. Quand on se promène le soir près d'un bras de fleuve abandonné ou sur le bord d'un marécage, on risque d'être assourdi par un coassement que rien n'interrompt. Chaque herbe porte sa grenouille, chaque grenouille pousse sa note pleine ou criarde, glapissante ou sonore. D'abord l'oreille ne peut rien distinguer dans cette multitude effrayante de cris qui jaillissent de l'étang, mais elle s'aperçoit peu à peu que la mesure est parfaitement observée, et que les grenouilles font de la musique en amateurs. Des milliers de conversations harmoniques s'établissent entre les chanteurs amis, et des cascades de notes, alternativement douces et bruyantes, s'entrecroisent dans l'air en périodes sonores. Dominant le concert, s'élève la voix mugissante du *ouararoug* ou grenouille-taureau.

Les serpens ne sont pas moins nombreux que les autres reptiles; ils se glissent partout, sous les grandes herbes, dans les creux des arbres, au fond des gerçures de la terre argileuse. Dans la cyprière, sur le bord des flaques, les serpens d'eau, gros comme des câbles noirs, s'enroulent dans la vase; sous les troncs d'arbres abattus, dans la savane, les charmans serpens colliers se cachent lestement en arrondissant les losanges pourpres et verts de leurs anneaux; dans les jardins, les couleuvres suspendues aux rosiers se promènent de tige en tige, et sur le fleuve même on voit leurs têtes aiguës et plates se dresser au-dessus de l'eau, et suivre les esquifs

en laissant des rides allongées onduler derrière elles. Malgré le nombre immense des serpens, les accidens sont rares en Louisiane, car tous ces ophidiens sont inoffensifs, à l'exception du redoutable serpent à sonnettes, du *bâtard sonnettes* et du *congo*. Le serpent à sonnettes (*crotalus horridus*) atteint quelquefois une longueur de quatre mètres, et peut arriver à l'âge de vingt et vingt et un ans, puisqu'on a vu des serpens ayant ce nombre de sonnettes, vertèbres nues situées à l'extrémité de la queue. A cet âge, l'animal est lent dans ses mouvemens, et bien que sa tête soit grosse comme celle d'un chat, son venin est en réalité moins terrible que celui des petits serpens.

Parmi tous ces reptiles, depuis l'alligator jusqu'au serpent à sonnettes, il en est certainement de hideux et d'effrayans; mais le fléau, la calamité, la malédiction de la Louisiane, ce qui change parfois la vie en un martyre de tous les instans, c'est un petit insecte, le maringouin. Rien ne le tue, ni les pluies, ni les sécheresses, ni la chaleur de l'été, ni le froid de l'hiver: le jour, on le voit partout volant par essaims; la nuit, on entend sans relâche le bourdonnement importun de ses ailes; il s'insinue à travers les fentes les plus étroites, il pénètre sous les voiles les plus épais, et se précipite sur sa victime en exécutant avec ses ailes une petite fanfare victorieuse. Sur les bords des eaux courantes, vivent comparativement peu de maringouins; mais dans les plantations entourées de marécages le nombre en est tellement immense, qu'il est presque impossible de rester en place; même pour lire, il faut avoir recours à une marche rapide, et pendant les repas un grand chasse-mouche balancé au-dessus de la table empêche les maringouins de s'attabler en même temps que les convives. Sur les rives du lac Pontchartrain, un étranger ne pourrait sans devenir fou passer plusieurs soirées en plein air : autour de lui, des nuages de maringouins germent incessamment dans les flaques d'eau croupissantes et grouillantes de vers; à chaque pas, il voit une nouvelle masse noire s'élever avec un bourdonnement sinistre; bientôt il est couvert d'insectes acharnés qui le transpercent de leurs mille dards et boivent son sang par mille blessures; qu'il les chasse ou qu'il les écrase, d'autres plus avides viennent à la curée, et bientôt il ne lui reste plus qu'à courir en aveugle sur le bord du lac, furieux, désespéré, comme le cheval des savanes poursuivi par le taon. Dans ces tristes régions, les planteurs, pour éviter d'être harcelés sans cesse, tâchent autant que possible de passer leur vie sous une enveloppe de gaze; quant aux nègres, ils se badigeonnent d'argile avant d'aller sarcler dans les champs de cannes; pour tous, la vie est un martyre. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il y ait souvent une différence de

100,000 et 150,000 francs entre les prix d'achat de deux plantations, dont l'une est infestée de maringouins, et l'autre comparativement libre. Ce fléau ne laisse pas d'avoir son importance économique.

Les quadrupèdes de la Basse-Louisiane peuvent être considérés comme des immigrans venus des terres élevées, en suivant de loin le progrès des alluvions sur la vague marine. Les jaguars, les ours même, y sont très rares, si bien que lorsqu'un de ces animaux est tué à la chasse, la nouvelle en est publiée par les journaux d'un bout de l'Amérique à l'autre. Les chats-tigres, bêtes plus souples, qui se glissent facilement à travers les fourrés, et les chevreuils, qui peuvent bondir en un jour à travers quarante lieues de forêts, se sont maintenant acclimatés sur les renflemens un peu élevés de la cyprière; mais les seuls quadrupèdes véritablement indigènes dans la Basse-Louisiane sont les sarigues et les écureuils, animaux grimpeurs par excellence.

Au-dessus de toute cette vie animale, bestiaux des savanes, écureuils des forêts, plane le *carancrau* (*carancao, carrion-crow*), oiseau qui tient à la fois du corbeau et du vautour. Il règne pour nettoyer la plaine, dévorer les morts, faire disparaître tous les débris d'animaux que l'âcreté humide du sol n'a pas déjà consumés. Tournoyant dans le ciel en vastes spirales, il saisit la terre de son regard et sonde les plus petites cavités, les clairières les plus étroites de la forêt, pour y découvrir la charogne abandonnée. Qu'un bœuf tombe dans la savane, aussitôt les carancraus accourent de tous les points de l'air, et commencent à se gorger de chair et de pus. Ivres de matières sanglantes, horribles de puanteur, ces oiseaux de mort ne peuvent s'arracher des cadavres qu'en chancelant, et vont traîner leur vol sur la cime d'un arbre ébranché d'où ils peuvent couver de l'œil les restes de leur festin.

Quel est cependant le rôle de l'homme dans cette grande région du Mississipi maritime? Dans un pays aussi monotone de nature et d'aspect, les occupations des habitans ne peuvent offrir une bien grande variété. Quand le planteur a visité son champ de cannes, activé le travail de ses nègres, surveillé l'embarquement de ses boucauts de sucre, que lui reste-t-il à faire, sinon à revenir sous le plaqueminier ou le pacanier de sa cour, à essuyer la sueur qui coule à larges gouttes de son front, et à se balancer dans un hamac ou sur une chaise berceuse, pour empêcher les essaims de moustiques de s'abattre sur lui? Peu sensibles d'ordinaire à la beauté solennelle de leur pays, ne pouvant guère s'occuper d'art ou de sciences à cause de leur isolement, les planteurs n'ont d'autre ressource que la chasse, les visites de famille à famille, les repas somp-

tueux. Chaque petit créole a son cheval et son fusil; il parcourt les champs de cannes et les bois, à la recherche du gibier; il effraie de ses cris les bestiaux des savanes, grimpe sur les arbres pour détacher des lianes les grappes pendantes des *socos*, chasse à coups de bâton les carancraus attardés sur les cadavres. Par suite de cette éducation dans la libre nature, les jeunes créoles se développent avec une admirable fougue de jeunesse et de beauté : ils sont presque tous forts, agiles et intrépides; leurs muscles semblent avoir été trempés comme l'acier.

Les créoles qu'on appelle dans le pays les *petits habitans*, c'est-à-dire ceux qui n'ont qu'un enclos pour toute propriété, ont la réputation d'être très paresseux. N'ayant pas de terres à faire valoir, pas d'esclaves à surveiller, ils ne peuvent que rester à l'ombre de leur vérandah, occupés à voir défiler les charrettes et les cavaliers sur la grande route. Quant à leurs femmes, elles sont, comme toutes les dames créoles, d'une grande activité, mais d'une activité si tranquille et si peu bruyante, que les étrangers la confondent souvent avec la nonchalance. Les petits habitans pratiquent admirablement la grande vertu de l'hospitalité. Chez le riche propriétaire, cette vertu n'est qu'un devoir de position et de fortune; mais chez le pauvre cultivateur elle est complète et sans réserve. Il retient l'étranger, va à la chasse pour lui rapporter du gibier, l'accompagne dans son voyage, et lui prête un cheval pour continuer sa route. Je revenais une fois d'un vaste lac, appelé le lac des Allemands, sur lequel je m'étais égaré, et où ma petite embarcation avait subi une sorte de tempête. Ce fut à dix heures du soir seulement que je pus diriger mon bateau, à travers les nelumbiums et les nénuphars, du côté de l'étroit canal qui mène au village des Allemands. A l'entrée du canal, j'échangeai ma barque contre un petit esquif de chasse attaché à un pieu, je m'armai d'une planchette, et, rameur très malhabile, je *pacayai* pendant plus de trois heures dans le canal, long de moins d'un kilomètre, mais tellement obstrué d'herbes et rempli de vase, que l'eau elle-même semblait avoir changé de nature. Il s'en dégageait une puanteur insupportable. De temps en temps ma planchette frappait un corps dur que mon imagination prenait, à tort ou à raison, pour un crocodile. A chaque mauvais coup de pacaye, mon esquif embarquait des herbes et de la vase, et je devais le nettoyer promptement sous peine de couler à fond. Sauter sur le rivage et continuer ma route à pied était impossible à cause des joncs et des fondrières. Enfin j'arrive au village, exténué de fatigue, trébuchant à chaque pas; je frappe à la première cabane pour demander une monture, l'*habitant* se lève, et sans chercher à savoir mon nom court dans la savane et me ramène

son cheval. « Veuillez, dit-il en me voyant partir, veuillez m'excuser de vous offrir une bête fatiguée, mais je l'avais déjà prêtée aujourd'hui, et il y a deux heures à peine qu'on vient de me la ramener. » Le bon cheval n'en fit pas moins résolûment ses quinze kilomètres jusqu'à la plantation où je devais me rendre.

Chez les descendans des Missouriens français établis en Louisiane, cette hospitalité est en quelque sorte plus touchante encore que chez les petits habitans créoles. Dans une de mes courses à l'aventure, je m'étais égaré au milieu des bois de pins qui environnent le lac Maurepas; depuis quelques heures, j'avais épuisé mes petites provisions, et déjà la faim se faisait sentir. Enfin j'eus le bonheur de découvrir un sentier, et après quelques minutes de marche j'entrai dans une cabane de Missouriens. Le mari était absent, sa femme et sa fille se trouvaient seules à la maison. Celle-ci recule effarouchée comme une génisse sauvage et me regarde à travers ses grands cheveux épars, tandis que la femme, puissante matrone, belle comme une de ses aïeules normandes, s'avance vers moi et me prie de m'asseoir. « D'où viens-tu? » me demande-t-elle en me tutoyant, car le « vous » est inconnu dans ces régions solitaires de la Louisiane. A peine eus-je parlé de ma faim, que je fus installé de vive force; la mère m'apporta du lait, des patates, des gâteaux récemment cuits sous la cendre. En même temps la jeune fille remplissait mon havresac de provisions pour le voyage. On attendit que mon appétit fût satisfait, puis on me demanda des nouvelles de la France, qui, dans les traditions de ces gens simples, leur apparaissait comme un autre paradis non moins regrettable que celui de l'Éden. Quand je voulus partir, la matrone elle-même boucla mon havresac et m'accompagna jusqu'au chemin de la rivière Tangipaho, à plusieurs kilomètres de distance.

Les créoles d'origine française tendent à disparaître de jour en jour, et dans une vingtaine d'années ils seront complétement absorbés par la race anglo-saxonne. Déjà, dans la Louisiane entière, ils ne forment plus que le quinzième de la population, et grand nombre d'entre eux n'ont plus de français que le nom : langue, habitudes, mœurs, relations, tout est devenu américain. Cette absorption graduelle tient à plusieurs causes, indépendamment de l'immigration constante d'Américains du Nord. L'une de ces causes est la prodigalité des créoles. Pour subvenir à leurs dépenses, ils obèrent leurs propriétés, empruntent à 10 et 15 pour 100 à des banquiers de New-York, et peu à peu se trouvent ruinés. Une mauvaise récolte, une épidémie sur leurs esclaves, un incendie, un ouragan, les font définitivement tomber dans la classe des petits habitans, ou bien les forcent à s'expatrier pour demander à l'in-

dustrie et au commerce une existence que leur refuse l'exploitation de la terre. Ainsi les grandes propriétés se constituent aux dépens des créoles français : on cite telle paroisse dont tous les habitans étaient, il y a quinze ans, d'origine française, et dont la population actuelle se compose uniquement de *Yankees*. Bien plus, comme frappés de démence, les créoles veulent s'annihiler de gaieté de cœur. Dans le mouvement *know-nothing* qui agita si violemment les États-Unis à la fin de la présidence de M. Pierce, presque tous les créoles se prononcèrent en faveur du *nativisme*, oubliant qu'eux aussi, par leur langue et leurs noms, étaient coupables de péché originel, qu'ils seraient toujours des étrangers aux yeux des Anglo-Saxons, et que toutes leurs victoires comme parti ne pourraient aboutir qu'à leur suppression comme race.

Les nègres créoles s'en vont comme les blancs créoles, et ne se trouvent maintenant en grand nombre que dans les plantations reculées. La plupart des nègres sont importés du Maryland, du Kentucky et surtout de la Virginie, ce grand haras des états à esclaves. Ces nègres, amenés du nord et connus sous le nom de nègres américains, sont moins naïfs, moins dévoués à leurs maîtres et beaucoup plus intelligens que les nègres créoles. Nous ne voulons pas toucher ici à la question si brûlante de l'esclavage; nous constaterons seulement un fait certain, le progrès constant des nègres dans l'échelle sociale : même sous le rapport physique, ils tendent sans cesse à se rapprocher de leurs maîtres. Les nègres des États-Unis n'ont plus le même type que les nègres de l'Afrique; leur peau est rarement d'un noir velouté, bien que presque tous leurs ancêtres aient été achetés sur les côtes de Guinée; ils n'ont pas les pommettes aussi saillantes, les lèvres aussi épaisses, le nez aussi épaté, la laine aussi crépue, la physionomie aussi bestiale, l'angle facial aussi aigu que leurs frères de l'ancien monde. Dans l'espace de cent cinquante ans, ils ont, sous le rapport de l'apparence extérieure, franchi un bon quart de la distance qui les séparait des blancs. A l'étranger qui débarque pour la première fois en Louisiane, il semblerait même que le teint des blancs, aussi bien que celui des noirs, se rapproche de plus en plus de celui des peaux-rouges. Si d'autres influences ne contre-balançaient celle du climat, il se pourrait bien qu'après un certain laps de siècles les Américains eussent tous sans exception la couleur des aborigènes, leurs ancêtres fussent-ils venus de l'Irlande, de la France ou du Congo.

Le développement intellectuel et moral des nègres est bien plus remarquable encore que leur progrès physique : nombre d'entre eux sont déjà nés à la dignité d'hommes libres. On s'en aperçoit à leurs regards remplis d'une haine calme et réfléchie, qui tôt ou tard

se déchaînera. Ils écoutent leurs maîtres sans mot dire, ils s'inclinent fièrement, travaillent avec conscience; mais, dès qu'ils trouvent une occasion favorable, ils s'enfuient résolûment dans les grands bois. Pour s'appartenir peut-être pendant quelques jours seulement, ils bravent la faim, la soif, la fatigue, la solitude, la mort, la prison, les coups de fouet pires que la mort. Sentant par instinct que l'intelligence les délivrera aussi bien et mieux que la force, ils recherchent l'instruction avec ardeur, et ceux d'entre eux qui, en violation de la loi, ont eu le bonheur d'apprendre à lire donnent des leçons aux autres en se servant des feuilles éparses qu'ils trouvent sur le sol. On cite même des nègres qui ont appris la lecture tout seuls en étudiant les noms des bateaux à vapeur qu'ils voyaient passer et repasser sur le Mississipi. Les planteurs n'ignorent point ces choses : aussi envisagent-ils l'avenir avec effroi. En effet, il n'est pas sur la terre de question plus grave que celle dont la solution, de plus en plus menaçante, se prépare aux États-Unis. La fraternité des hommes étant le but de toute société, on se demande avec terreur quelles convulsions devront subir les états à esclaves avant de marcher dans la voie du progrès. L'abîme de haine se creuse de plus en plus. Combien de Curtius devront s'y jeter avant qu'il se referme et que la réconciliation soit opérée!

Quant aux peaux-rouges, il est inutile de parler de réconciliation, car bientôt il n'y aura plus entre eux et les Anglo-Saxons d'autre paix que celle du tombeau. Dans un bois voisin de la plantation où je demeurais se trouvait un ancien campement d'Indiens Houmas, séparé des champs de cannes par une simple barrière. Les tiges brisées des plantes semblaient avoir porté hier encore le poids des tentes; tout autour, les cannes sauvages, pressées comme les roseaux des marécages, formaient un impénétrable fourré au-dessus duquel les peupliers, les hêtres et les érables balançaient leur feuillage et leurs longues chevelures de *barbe espagnole*. Un vaste silence planait sur ce camp, devenu solitaire. Où étaient donc les Indiens qui l'avaient habité? Étaient-ils morts de faim dans les bois? Avaient-ils été chercher dans les déserts de l'ouest la subsistance que leur refusait la plaine fertile du Mississipi? Ou bien menaient-ils dans les forêts qui entourent la Nouvelle-Orléans la vie que mènent les *zingari* d'Europe? Nul ne le savait : tout avait disparu d'eux jusqu'à leurs traces.

Un jour, dans la vaste forêt de pins qui s'étend à l'est du Lac-Borgne, on me montra le roi Denis, chef d'une douzaine de mendians à peau rouge. Sale, hideux, couvert de loques ayant une lointaine ressemblance avec les vêtemens de peau des Sioux, il était étendu au pied d'un arbre dans un état de complète ivresse. Il mur-

murait de temps en temps des mots sans suite, puis il s'interrompait pour tendre la main et demander à boire. Ce roi Denis avait peut-être pour aïeul l'indomptable « guerrier noir » Tuscaloosa, et les hommes déguenillés qui le suivaient descendaient de ces terribles Alibamons qui détruisirent l'armée de Hernando de Soto à la sanglante bataille de Mobile, et dont la renommée, perdue chez leurs fils, ne vit plus que dans l'histoire. Bientôt ces fils dégénérés disparaîtront à leur tour, et des Indiens il ne restera plus dans la forêt que les hauts *tumuli* en terre rouge sur lesquels de grands arbres croissent depuis des siècles.

III.

Le delta mississipien commence sur la rive droite à une centaine de kilomètres plus en amont que sur la rive gauche. De ce côté, la chaîne de falaises escarpées ou *bluffs* qui longe le fleuve depuis l'embouchure de l'Ohio se continue sans interruption jusqu'au *bayou* Iberville, et force le Mississipi à descendre du nord au sud. En trois endroits, le courant vient frapper la base des *bluffs*, comme pour chercher une issue vers la gauche, et ce n'est qu'au-dessous de Bâton-Rouge, là où se termine la chaîne, qu'il coule vers le sud-est dans sa direction normale.

L'avant-dernière falaise, celle de Port-Hudson, est devenue justement célèbre par suite des savantes recherches de M. Lyell et d'autres géologues. Elle appartient à la formation éocène et contient les restes gigantesques d'animaux fossiles. Au-dessus s'étend une couche d'alluvions antiques semblable à celles qu'on appelle *lœss* sur les bords du Rhin et consistant en sables et cailloux roulés, contenant des coquilles d'eau de mer et d'eau douce mêlées avec les débris d'animaux anté-historiques. Immédiatement au-dessous des rochers s'étendent les stratifications du terrain crétacé dont on peut voir les premières assises pendant la saison des eaux basses. Le Mississipi ronge ces assises, désagrége le terrain crayeux, et roule dans son eau les morceaux de silex qu'il dépose plus loin sur le banc de sable situé en aval de la falaise. Ces cailloux roulés réjouissent l'œil, car plus bas, dans ce pays de Louisiane où le sol se compose entièrement d'argile et de sable fin, les galets sont inconnus.

La dernière falaise, celle de Bâton-Rouge, mérite à peine ce nom. Basse et arrondie au sommet, elle ne présente aucun de ces escarpemens de sable et de gravier où les pluies labourent d'énormes sillons, et qui de loin ressemblent à de vastes fortifications en ruine. C'est là que s'élève la soi-disant capitale de la Louisiane, pauvre et insignifiant village auquel le séjour des représentans de

l'état donne seul un peu de vie temporaire. Les petites collines de Bâton-Rouge forment une barrière bien peu élevée, impuissante en apparence pour résister à un fleuve comme le Mississipi, et cependant ce léger renflement du sol a suffi pour empêcher tout un golfe de la mer d'être comblé par les alluvions. Sur la rive droite ou occidentale, les plaines marécageuses de la Louisiane se projettent dans le golfe du Mexique à 200 kilomètres vers le sud; sur la rive gauche ou orientale, le contraire a lieu, et la mer avance dans l'intérieur du continent par un golfe d'abord, et puis par des lacs d'eau saumâtre qui sont évidemment des restes de l'antique Océan. Durant les âges géologiques, tandis que le Mississipi promenait ses eaux dans la plaine, et par chacune de ses oscillations à droite ou à gauche prolongeait le continent aux dépens du golfe, la partie de la mer abritée derrière les petites collines de la rive gauche ne diminuait que très lentement en superficie, et ne recevait d'alluvions que par les petites rivières qui s'y jettent et les crevasses latérales produites par le fleuve pendant la saison des crues. Dans l'état topographique actuel de la Louisiane, il faudrait un nombre incalculable de siècles pour que le Mississipi pût combler d'alluvions les lacs Borgne, Pontchartrain et Maurepas, et si jamais ils sont remplis, ce sera probablement grâce à l'intervention de l'homme. Maintenant il est encore impossible de songer à ce travail gigantesque, mais quand la Louisiane sera riche et peuplée, on saura faire travailler le Mississipi comme un puissant esclave; on lui commandera de jeter des campagnes fertiles là où s'étendent maintenant les eaux stagnantes, d'approfondir des canaux là où les bancs de sable interceptent la navigation, d'assainir un pays dans l'atmosphère duquel nagent tant de miasmes. Peu d'années suffiraient pour transformer ce pays, car, en admettant que le lac Pontchartrain ait une superficie de 2,382 kilomètres carrés et 4 mètres de profondeur moyenne, les 6 mètres cubes de boue que le Mississipi charrie par seconde pourraient le combler entièrement dans l'espace de cinquante ans. Qu'on ouvre seulement un grand canal de dérivation, et en moins d'un siècle une vaste nappe d'eau, assez vaste pour qu'en se plaçant au centre on voie difficilement à l'horizon les hautes forêts du rivage, sera complétement supprimée et remplacée par des champs de coton et des villages florissans. Un bon système de canaux creusés et entretenus dans le bassin occupé par le lac serait bien plus utile et moins dangereux pour la navigation que le lac lui-même, avec ses courans perfides et ses bas-fonds changeans. Nulle part l'homme ne pourra obtenir de plus beaux résultats avec des moyens plus simples, et plus facilement adapter la terre à son état social.

A une trentaine de kilomètres en amont de la Nouvelle-Orléans, le fleuve forme un large coude connu sous le nom de Bonnet-Carré; c'est là qu'en 1850 s'ouvrit vers le lac Pontchartrain la plus terrible crevasse dont se souviennent les planteurs de la Louisiane. Dès que le courant eut fait sa trouée à travers la digue, celle-ci s'écroula sur une longueur de plus d'un kilomètre, et un nouveau Mississipi se précipita au milieu des campagnes cultivées. La profondeur du lit de la crevasse était de 3 mètres au plus, mais le courant était d'une force extrême, et le débit d'eau dépassa 3,000 mètres cubes par seconde. De pauvres chalands furent entraînés dans ce *vortex* et emportés dans la cyprière, où ils furent mis en pièces contre les troncs d'arbres; un bateau à vapeur pesamment chargé fut également absorbé par le courant, et on ne put le retirer qu'à l'aide de puissans remorqueurs. La nouvelle bouche du fleuve coula pendant plus d'un mois, et pour la fermer il fallut attendre la fin de la crue. Déjà l'eau du lac Pontchartrain était devenue douce, et de vastes presqu'îles d'alluvions projetées au milieu de la plaine liquide changeaient la topographie de la Basse-Louisiane. Au milieu des campagnes, des levées de sable fin indiquent encore les bords entre lesquels coula le fleuve du Bonnet-Carré.

Maintenant que la digue est réparée, on peut à peine comprendre comment un mince rempart de 7 à 10 mètres de base peut contenir pendant les crues l'énorme masse du Mississipi. Quand un bateau à vapeur aborde, on dirait qu'il doit suffire d'un simple effort de la machine pour que le navire fende la levée et s'abîme parmi les champs de cannes, à 4 mètres au-dessous du niveau du fleuve. Dans cette partie du cours, les crevasses et les éboulis sont plus dangereux qu'ailleurs, parce que les terrains emportés ou noyés sont des campagnes cultivées, et que le voisinage de la capitale leur donne une valeur plus considérable. Presque chaque année, le Mississipi rompt ses digues sur quelque point et détruit les plantations de ses bords. En 1856, un ouragan retint les eaux du fleuve aux environs de Bayou-Sarah, emporta les levées, et ravagea plus de cinquante habitations; en même temps il engloutissait les îles Dernière et Gros-Caillou, situées à l'embouchure du Mississipi, et les balayait avec leurs maisons, leurs cultures et leurs habitans. Quand l'inondation menace de rompre les levées, les planteurs sont en émoi sur les deux rives; mais dès que la crevasse s'est déclarée, ils respirent enfin : l'un d'entre eux a été ruiné pour le salut de tous (1).

(1) Souvent la Nouvelle-Orléans a couru de grands dangers; mais on a entrepris de la mettre à l'abri par une digue élevée à travers l'isthme qui sépare le fleuve du lac de Pontchartrain, et retenant les eaux d'inondation en cas de crevasse. Aujourd'hui ce travail est probablement achevé.

Bientôt après avoir dépassé le Bonnet-Carré, tout annonce qu'on approche d'une grande cité : les habitations deviennent plus belles, les maisons se groupent en villages, les bateaux à vapeur se rencontrent en véritables essaims, et par-dessus les grands arbres de la rive on commence à voir poindre les hautes tours de la Nouvelle-Orléans. Au-dessous de la charmante ville de Carrolton, le Mississipi fait un détour soudain, et tout d'un coup se déroulent à la vue cette triple ou quadruple rangée de navires, ces larges quais, ce vaste demi-cercle d'édifices auxquels la Nouvelle-Orléans doit son nom poétique de *Crescent City* (cité du croissant). Des navires et des embarcations de toute espèce animent le fleuve : les énormes vapeurs se croisent en grondant, les petits remorqueurs attelés aux lourds trois-mâts les font pirouetter gracieusement sur l'eau, les ponts-volans circulent d'un bord à l'autre. Au milieu de ces monstres puissans, les esquifs nagent comme de petits insectes, et, comme pour prouver que tout ce mouvement date d'hier, de grandes bandes de canards s'abattent sur la surface des eaux, naguère encore silencieuses et désertes. Sur la rive gauche, les bateaux à vapeur rangés en ordre comme une façade de hautes maisons à triple étage, les grandes jetées en bois encombrées de balles de coton, de boucauts de sucre, de barils de farine, le quai tout couvert de voitures et de charrettes bondissant sur le pavé, enfin ce croissant de maisons qui s'étend sur une longueur de 10 kilomètres et disparaît derrière une pointe de sable et de forêts, tout cet ensemble offre une magnificence qu'aucun autre port du monde ne saurait égaler. Londres même et Liverpool, ces deux ventricules commerciaux du monde, ne peuvent être comparés à la Nouvelle-Orléans sous ce rapport, puisque les navires y sont en grande partie enfermés dans les docks, véritables cours intérieures qui ne présentent aucune vue d'ensemble.

Bien que la Nouvelle-Orléans soit située à 180 kilomètres en amont de l'embouchure, la hauteur moyenne de la ville est de 3 mètres seulement, et dans les faubourgs les plus éloignés du fleuve, le sol bas et spongieux est presque déprimé jusqu'à la ligne du niveau de la mer. Avant 1727, quand la ville n'était pas encore protégée par une digue, elle était périodiquement inondée et présentait l'aspect d'un cloaque; alors l'isthme qui sépare les eaux du fleuve de celles du lac était presque supprimé pendant les crues et se réduisait à une petite langue de terre qu'on appelait *Terre haute des lépreux*. Depuis les premiers travaux entrepris il y a cent trente ans par le gouverneur Périer, la Nouvelle-Orléans a cessé d'être une ville amphibie; aujourd'hui elle est parfaitement protégée du côté du fleuve par une magnifique levée ayant jusqu'à 100 mètres

de large. Cependant le sol est si bas que les moindres inégalités du terrain retiennent l'eau de pluie, et les grandes averses font de la Nouvelle-Orléans comme une autre Venise : aussi faut-il avoir recours à la force de la vapeur pour assécher la ville, et de puissantes machines absorbent continuellement l'eau stagnante pour la revomir dans un affluent du lac appelé le *bayou* Saint-John. Même par un temps sec, le sol est rendu humide par l'absorption capillaire, et pendant l'été prolongé de 1855 on remarqua comme un fait surprenant que des fossés d'un mètre de profondeur restaient dépourvus d'eau. Pour ne pas déposer les cadavres dans la boue, les Louisianais sont obligés de se conformer à la coutume espagnole et d'élever dans leurs cimetières de longues rangées de cryptes à plusieurs étages, où les morts sont rangés en ordre comme des livres dans une bibliothèque; même dans ces cryptes, l'air est tellement humide qu'il lui suffit parfois de vingt années pour ronger complétement les cadavres ou n'en laisser que des restes méconnaissables. Il est évident que sur un pareil sol les constructions doivent être très légères afin de ne pas s'enfoncer et disparaître; aussi les maisons étaient autrefois construites en bois, et maintenant on donne très peu d'épaisseur aux murailles de briques. La nouvelle douane, grand édifice auquel on travaille depuis une douzaine d'années, a été fondée sur un magnifique système de pilotis de 25 mètres de longueur, et cependant un simple revêtement de granit a fait baisser l'une des façades de près d'un pied; il a fallu changer les plans et donner à l'édifice une toiture en fer. Dans un avenir assez rapproché, il est certain que le fer aura remplacé le bois et la brique.

A part l'humidité du sol et l'atmosphère miasmatique, la Nouvelle-Orléans offre la plus belle position commerciale qu'il soit possible d'imaginer, et Bienville a montré une intelligence vraiment divinatrice quand il fonda la première baraque sur l'emplacement de la ville actuelle. Placée à une certaine distance de l'embouchure et cependant assez rapprochée du point où le fleuve se divise en plusieurs branches, elle domine à la fois le commerce de l'intérieur et celui de l'extérieur, et tous les produits, toutes les marchandises viennent forcément s'y échanger. En même temps elle est située sur la partie la plus étroite de l'isthme, entre le fleuve d'un côté, les lacs Pontchartrain et Borgne de l'autre, de sorte que son commerce peut rayonner vers la mer par trois voies. Quand la route des lacs sera utilisée comme elle devrait l'être, la Nouvelle-Orléans jouira de l'immense avantage d'être à la fois port de rivière et port de mer.

Le commerce de la capitale des états du sud est immense, et le transport des cotons, des farines, des viandes, y occupe un grand

nombre de navires à voile et à vapeur. En 1856, la Nouvelle-Orléans a reçu de l'intérieur une masse considérable de produits, parmi lesquels figuraient 1,795,023 balles de coton; sur le mouvement total, qui s'est élevé à 1,325 millions de francs, les importations de l'intérieur ont atteint la valeur de 764,557,230 francs. Presque tout le commerce de la Louisiane avec les états du nord et du centre se fait par l'entremise de la vapeur. Après la récolte des cotons, lorsque la première crue a dégagé les bateaux qui opéraient leur chargement sur les divers affluens du Mississipi, on voit parfois jusqu'à cinquante de ces *léviathans* descendre le fleuve en un seul jour, portant sur leur pont et sur leurs galeries trois, quatre ou cinq mille balles de coton. La vapeur seule domine le grand fleuve; on voit rarement des goëlettes de cabotage, et les *arches de Noé,* informes chalands construits en poutres grossièrement équarries, ne servent plus qu'au transport des charbons de Pittsburg.

La fièvre jaune, qui sévit périodiquement en Louisiane, et pour ainsi dire veille à la porte du grand bassin mississipien, est un grand obstacle à la prospérité de la Nouvelle-Orléans, et entraîne de singulières fluctuations dans le nombre des habitans, d'une saison à l'autre. Quelques mois après avoir eu deux cent mille âmes, souvent la cité n'en contient plus que cent mille, tant la terrible maladie répand d'épouvante. Rien de plus morne que la grande ville, lorsque les miasmes de mort pèsent sur elle. Pendant les fortes épidémies, le seul bruit qui trouble le silence de la rue est celui des voitures funèbres roulant avec rapidité vers le cimetière. Aussi presque tous les étrangers, capitalistes, industriels, travailleurs, ne s'établissent-ils en Louisiane que provisoirement, et poursuivent-ils la fortune avec fureur, dans l'espérance de pouvoir s'échapper un jour vers un climat plus sain. La Nouvelle-Orléans n'est pas une patrie, c'est un campement provisoire où les nouveaux arrivés remplacent incessamment les émigrans ou les morts. Dans ses édifices même, la cité a quelque chose de transitoire, et si tout d'un coup un point commercial mieux placé que la Nouvelle-Orléans pouvait se rencontrer, cette ville ne serait bientôt plus qu'un monceau de ruines.

Le *yellow fever* n'est pas le seul obstacle au développement industriel et commercial de la Nouvelle-Orléans : d'autres circonstances, dont la plus fâcheuse est une immoralité sans nom, agissent d'une manière défavorable sur l'avenir de cette grande cité. On ne saurait s'imaginer à quel point les actes de violence sont fréquens dans la métropole du sud. Pendant des mois entiers, chaque jour apporte son contingent d'assassinats, sans compter les duels et les « assauts et batteries; » souvent les auteurs des crimes restent impunis et se promènent au grand jour, d'autant

plus respectés qu'ils sont plus insolens. La plupart des meurtres sont systématiquement ignorés par la police, et cependant le nombre des emprisonnemens s'élève en moyenne de 25,000 à 30,000 par an, c'est-à-dire au sixième de la population. En défalquant de cet effroyable total les nègres condamnés pour être entrés au café ou pour s'être montrés dans la rue sans billet de *passe*, le nombre des condamnés est de 20,000 à 25,000, c'est-à-dire de 1 sur 8 habitans. Dans aucune ville du monde, si ce n'est peut-être à Mexico et dans la capitale de la Californie, ne déborde un pareil torrent d'iniquités. Et pour exciter tous les vices, pour enflammer toutes les cupidités, toutes les violences, plus de 2,500 *bars* (buvettes) offrent aux passans l'eau-de-vie et le rhum. Comment bâtir sur le mal une prospérité durable?

Il faut chercher une autre cause de décadence pour la vaste cité dans le peu de zèle des Orléanais pour le progrès. Le beau Mississipi, large d'un kilomètre et profond de 30, 40 et 50 mètres, a semblé aux commerçans offrir des avantages si grands qu'ils n'ont point songé à ouvrir des chemins, à creuser des canaux, à rendre plus utiles les voies naturelles qui existaient déjà. Comme toujours, les priviléges offerts gratuitement par la nature sont devenus des causes d'inaction, et c'est à son noble fleuve que la Nouvelle-Orléans doit d'être en arrière de toutes les autres villes des États-Unis sous le rapport des canaux, des chemins de fer et autres voies de communication. Les seuls chemins vicinaux qui partent de la capitale de la Louisiane sont les chemins de halage, et les voies ferrées qu'on a construites dans ces derniers temps sont bien inférieures en trafic et en étendue aux autres chemins de fer des États-Unis. Deux canaux ont été creusés pour unir la ville au lac Pontchartrain, mais ils ne peuvent recevoir que des goëlettes, et même jusqu'en 1855 l'un d'eux était resté complétement inutile au commerce. Un autre canal, appelé *canal de la Compagnie*, parce qu'il appartient à une société d'actionnaires, est censé faire communiquer le *bayou* Lafourche et le Mississipi; il n'est en réalité qu'un long réservoir de plantes aquatiques.

Jusqu'à ce jour, la Nouvelle-Orléans a simplement reçu le commerce immense que lui déversait le Mississipi; mais elle n'a fait que peu de chose pour fixer ce commerce et se rendre indispensable à tout jamais aux expéditeurs du nord. Plus habiles, les populations du haut et du moyen Mississipi se sont mis à construire des chemins de fer et des canaux pour se mettre en communication directe avec les états de l'Atlantique, en évitant les méandres du Mississipi et l'énorme détour des Florides. Le commerce est toujours à la recherche de la ligne droite : c'est en vertu de ce fait que Saint-Paul, Chicago, Saint-Louis, toute la vallée de l'Ohio, une partie de

celle du Missouri, ont fait prendre à leurs produits le chemin de Montréal, Boston, New-York; même le Tennessee et l'Arkansas cherchent à s'affranchir de la suprématie de la Nouvelle-Orléans en s'ouvrant la grande voie ferrée de Memphis à Charlestown. Il est temps que la métropole du sud se réveille de sa torpeur, car en fait de commerce les momens perdus ne se retrouvent plus. Sous peine de décadence, il faut que les Orléanais assainissent leur ville par un drainage bien entendu et des plantations d'arbres; il faut qu'ils fassent rayonner autour de leurs entrepôts un magnifique réseau de chemins de fer pour attirer chez eux voyageurs et marchandises; il faut qu'ils améliorent leurs rivières, leurs canaux, et tout leur vaste système de navigation intérieure; il faut enfin qu'ils fassent disparaître la barre et que des navires calant 10 mètres puissent entrer voiles déployées dans le lit du fleuve.

La Nouvelle-Orléans doit songer aussi à se créer des débouchés directs autres que New-York et l'Europe, car le grand circuit que ses navires sont obligés de faire autour des Florides lui crée une position très désavantageuse. Les échanges avec Cuba, le Mexique, l'Amérique centrale et la Colombie semblent être tout spécialement destinés à la Nouvelle-Orléans; son port semble le point obligé où doivent nécessairement converger tous les navires de la mer des Caraïbes. Cependant la Nouvelle-Orléans fait peu d'affaires avec le Mexique et l'île de Cuba, et n'en fait point avec la Colombie et l'Amérique centrale; elle n'ose faire concurrence à New-York, dont la position est pourtant infiniment moins favorable. L'énergie lui manque pour devenir le trait d'union commercial entre les deux Amériques; qu'elle ose, et comparativement New-York ne sera qu'une ville secondaire. Dans un pays comme les États-Unis, où le commerce est si mobile et si facilement influencé par les circonstances extérieures, peu de chose suffira pour faire de la Nouvelle-Orléans un des trois ou quatre grands *emporiums* du monde, ou pour la faire tomber dans une décadence relative.

IV.

Après le premier détour du fleuve, en aval de la Nouvelle-Orléans, la ville disparaît derrière un rideau de cypres, et bien qu'on soit encore à 180 kilomètres de la mer, on pourrait s'y croire transporté, tant le Mississipi ressemble à un vaste canal serpentant entre deux îles maritimes; la brise âpre et salée se fait déjà sentir, les nuages se superposent en strates régulières comme en plein Océan, et les grands oiseaux de mer volent par bandes à l'encontre du vent. Bientôt les plantations deviennent plus petites et plus clair-semées, les rives cessent d'être mises en culture, l'horizon de cypres se resserre

des deux côtés, et les longues chevelures de mousse viennent tremper dans l'eau jaunâtre. Là commence cette remarquable péninsule d'alluvions qui sert de gaîne au fleuve et le projette au milieu du golfe. Cette gaîne a 4 ou 5 kilomètres de largeur moyenne seulement, et les cypres du bord, au lieu de s'étendre en vastes forêts, ne forment qu'une bande étroite le long du Mississipi; derrière cette bande se cachent les savanes marécageuses ou prairies tremblantes que l'eau boueuse du golfe découpe en *bayous* et en îlots.

Le sol de ces marais ou prairies tremblantes se compose presque tout entier de débris végétaux. Pendant la belle saison, quand les herbes ont été complétement desséchées par le soleil, les chasseurs y mettent le feu, et souvent l'incendie dévore le sol jusqu'à plusieurs pieds de profondeur sans laisser aucun résidu terreux. C'est un spectacle admirable qu'un feu de prairie, surtout quand par une nuit sombre on le contemple du haut d'un bateau à vapeur montant ou descendant le fleuve. Tout un côté de l'horizon semble en feu, car c'est la terre elle-même qui flambe; la cyprière, qui déploie son épais rideau d'arbres entre le fleuve et la prairie, se détache en noir sur l'atmosphère embrasée; le Mississipi lui-même semble rouler du métal, et des reflets plombés passent sur les vagues pesantes. Les arbres de la rive opposée à l'incendie agitent leurs bras comme de gigantesques fantômes éclairés des feux de l'enfer, et derrière ces arbres l'horizon resplendit de lueurs rouges comme la lave. De toutes parts, l'eau, le ciel et la terre semblent vomir des flammes, et l'on se croirait perdu sur une île de ténèbres au milieu d'un océan de feu.

Avec les siècles, les prairies tremblantes deviendront de magnifiques formations houillères, et déjà sur plusieurs points les mousses et les herbes qui y croissent sont changées en tourbe. Le sol se compose d'un immense entrelacement de troncs, de branches et de racines que l'eau boueuse a consolidés en faisant pénétrer ses alluvions dans leurs interstices. Les troncs d'arbres déposés en stratifications régulières sont parfaitement cimentés avec la vase, et quand M. Élie de Beaumont affirme qu'à son embouchure le Mississipi est porté sur un véritable radeau, ce savant emploie certainement une expression inexacte. Les arbres qui reparaissent parfois à la surface de l'eau après être restés longtemps engagés dans le sol ont été tout simplement déchaussés par la force du courant de la glaise qui les entoure, puis reportés plus loin dans une anse où une nouvelle boue vient les agglutiner. Cependant il existe des prairies tremblantes qui flottent en réalité à la surface des eaux; mais ces prairies se trouvent à l'ouest, sur le bord de la mer ou des lacs, à une distance assez considérable du fleuve. Ainsi, dans la région des Attakapas, située sur les bords du *bayou* Tèche, an-

cienne embouchure indépendante de la Rivière-Rouge, l'eau salée se prolonge au loin dans l'intérieur des terres sous une épaisse couche de végétation qui prend une consistance terreuse et supporte le poids de troupeaux entiers, qui viennent paître sur la prairie mouvante. Là, rien n'indique l'existence de la mer, et cependant il suffit au pêcheur de creuser un trou à travers le tapis de racines pour prendre à la ligne les poissons qui pullulent dans ces eaux invisibles.

A mesure que l'on descend, la péninsule étroite d'alluvions qui sert de lit au fleuve se rétrécit de plus en plus, et les deux rives deviennent de simples plages marines battues par la vague. Du haut d'un navire, on s'aperçoit facilement qu'on est sur un fleuve d'eau douce coulant en pleine mer, et bientôt la véritable côte, restant de plus en plus à l'arrière, finit par disparaître à l'horizon du nord. Les saules remplacent les cypres sur les bords du fleuve, et leur feuillage, d'un vert pâle, se distingue à peine des eaux jaunâtres (1).

Sur une longueur d'environ 100 kilomètres à partir de la Nouvelle-Orléans, on descend ainsi entre deux étroites bandes de terre qui sont à la fois des rives fluviales et des plages marines. Enfin on arrive à l'endroit où le Mississipi s'étale en une espèce de lac et se divise en plusieurs branches. Suivant la pittoresque expression de M. Élie de Beaumont, ces branches sont ouvertes sur la mer en forme de *patte d'oie* ou plutôt en forme de patte d'oiseau grimpeur, car les doigts ne sont nullement palmés; un Hindou pourrait aussi les comparer à une fleur immense entr'ouvrant sur l'Océan sa corolle dentelée. Chacune des embouchures est séparée de l'autre par un golfe dont les plages sont encore plus étroites que celles du fleuve principal avant son épanouissement en branches distinctes. Dans quelques endroits, ces plages ont quelques mètres de largeur seulement, et pendant les tempêtes les vagues de la mer vont déferler jusque dans le fleuve par-dessus le cordon littoral. Là, le sol devient complétement spongieux; il n'est plus assez ferme pour que les racines des saules puissent s'y implanter, et l'unique végétation est celle des grands roseaux (*miegea macrosperma*), dont les racines fibreuses donnent un peu de cohésion à la vase, et l'empêchent d'être délayée et dissoute à chaque nouvelle marée. Plus loin, les roseaux disparaissent à leur tour, et les rives de boue se forment, s'engloutissent, se reforment, errant pour ainsi dire entre le fleuve et la mer au gré des vents et des flots.

(1) C'est dans cette partie du cours qu'une nouvelle embouchure de 400 mètres de largeur et de 22 mètres de profondeur moyenne s'est ouverte tout à coup. Pour éviter l'énorme détour des passes et arriver plus vite à la baie de Barataria, quelques pêcheurs d'huîtres avaient creusé un petit canal à travers la vase; mais pendant une nuit d'orage le fleuve emporta les écluses, et se forma une nouvelle embouchure connue maintenant sous le nom de *jump* (saut).

Il y a maintenant quatre passes principales, celles du sud-ouest, du sud-est, du nord-est, et la passe à l'Outre, qui est une ramification de la précédente. C'est tantôt l'une, tantôt l'autre de ces passes qui devient la véritable embouchure, et le fleuve les reprend et les délaisse tour à tour. En effet, on comprend que le Mississipi, après avoir allongé considérablement sa maîtresse-embouchure par les alluvions qu'il charrie, cherche une autre bouche plus courte et par conséquent plus inclinée pour y déverser la masse de ses eaux; quand cette nouvelle bouche est également projetée trop avant dans la mer, le fleuve se rejette de nouveau à droite ou à gauche pour se frayer une troisième issue. Ainsi, lors des premières tentatives de colonisation en Louisiane, la passe du sud était la principale. Il y a cent quarante ans, du temps de l'ingénieur Pauger, elle avait encore dix pieds de profondeur, et maintenant c'est à peine si elle roule assez d'eau pour faire flotter une pirogue; on peut dire qu'elle a cessé d'exister. A la passe du sud succéda en importance celle du nord-est, où les pilotes fondèrent le célèbre village de la Balize. La masse d'eau de cette passe diminue tous les ans; en 1853, elle n'avait plus que 2 mètres 1/2 d'eau sur la barre, et les petits caboteurs seuls osaient s'y aventurer. Depuis 1843, la passe du sud-ouest est devenue la véritable bouche du fleuve, celle dont presque tous les gros navires tâchent de forcer l'entrée. En 1853, elle avait 5 mètres d'eau; mais elle diminue constamment de profondeur, tandis que celle de la passe à l'Outre augmente dans la même proportion. Il est probable que cette dernière finira par devenir le vrai Mississipi; elle a déjà quatre mètres d'eau sur la barre, et, pour éviter un grand détour, presque tous les bateaux à vapeur qui font le commerce entre Cuba, les Florides et la Nouvelle-Orléans en tentent le passage.

La passe du sud-est en amont de la barre sert d'avant-port à la Nouvelle-Orléans, et les navires à voiles y attendent les remorqueurs qui doivent leur faire remonter le fleuve. Sur la rive gauche, on a déposé aussi délicatement que possible les maisons en planches d'un petit village auquel on donne par habitude le nom de la Balize, comme à l'ancien village de la passe du nord-est. Ces maisons sont si légères et le sol qui les supporte est si mouvant, qu'on est obligé de les ancrer comme des navires, de peur qu'un ouragan ne les emporte, et cependant la force du vent les fait quelquefois chasser sur leurs ancres. Là, tout est vase; la terre ressemble à la mer, tant elle est inondée; la mer ressemble à la terre, tant elle est parsemée de boue; au-dessus de ce chaos, l'esprit créateur n'a pas encore volé. Le fond du Mississipi lui-même est composé d'une vase presque liquide; les navires qui ont un tirant d'eau de 6 mètres peuvent passer sur la barre, qui n'a pourtant que 5 mètres de profondeur;

on a vu des navires la traverser sans autre secours que celui de leurs voiles, bien que leur coque restât engagée de plus de 2 mètres dans la boue sur l'espace d'un kilomètre.

Le spectacle de la Balize est étrange : les remorqueurs s'élancent vers la mer, s'attachent aux navires échoués sur la vase, les traînent en grondant par-dessus la barre, puis, lâchant leur prise, vont en pleine mer en capturer une autre. Sur le fleuve, de grands bâtimens, groupés quatre par quatre et rattachés ensemble par de forts câbles, semblent remonter le courant sous la pression d'une force mystérieuse; mais les souffles de vapeur et les sourds mugissemens qui s'échappent du milieu de ces navires annoncent le remorqueur imperceptible qui les entraîne, caché derrière les coques et les mâtures. L'œil, cherchant un point d'appui sur la vaste étendue des terres et des eaux boueuses, s'arrête forcément sur ces flottilles poussées par les petits remorqueurs aux vives allures. Tout devient gigantesque au-dessus de cet horizon bas et déprimé; les navires paraissent énormes, et les mâts semblent se dresser jusqu'à une hauteur impossible.

En aval de la barre, les rives du Mississipi se réduisent à un cordon de vase rougeâtre, coupé de distance en distance par de larges coulées transversales; plus loin, ce cordon même vient à manquer, et les bords du fleuve sont indiqués par des îlots de plus en plus rares qu'on dirait les crêtes de dunes sous-marines; bientôt le sommet de ces îlots ressemble à une légère pellicule jaunâtre qui flotterait à la surface des eaux; enfin toute trace de la rive disparaît, et l'eau vaseuse peut s'épandre librement sur la mer. Pendant une vingtaine de kilomètres après avoir franchi la barre, cette nappe d'eau qui fut le Mississipi conserve encore sa couleur jaunâtre; mais elle perd en profondeur ce qu'elle gagne en surface, et, déposant peu à peu les matières terreuses qu'elle contient en suspension, finit par se mélanger entièrement avec les eaux de la mer : c'est là qu'est sa véritable embouchure. Cependant cette nappe d'eau ne s'étend librement que vers l'est, car du côté du sud et de l'ouest elle est limitée par le courant du golfe qui vient frapper contre elle et la rejette à gauche vers les rivages de la Floride et de l'Alabama. La ligne de démarcation qui sépare le courant fluvial du courant maritime est droite, inflexible et comme tirée au cordeau d'un horizon jusqu'à l'autre horizon; vue du Mississipi, la ligne bleue de la mer contraste tellement avec l'eau jaune déversée par le fleuve que l'on croirait voir une terre lointaine, et quand on est sur la haute mer, l'étendue jaune que l'on voit au nord semble un brouillard épais reposant sur les flots.

Malgré le peu de consistance de la vase, les navires courent souvent un grand danger en traversant la barre, car dès qu'ils ont tou-

ché, le vent, la marée, le courant, peuvent les entraîner de plus en plus vers la terre. En même temps le mouvement de la quille soulève et livre au courant les particules les plus ténues de la vase, tandis que le gros sable reste et finit par se cimenter autour de la carène. Souvent il est impossible de renflouer les navires échoués; il ne reste plus qu'à les dégager de leurs cargaisons et à dépecer leurs membrures. Le capital qui se perd chaque année dans les vases du Mississipi est très considérable.

Il y a longtemps qu'on parle d'améliorer l'embouchure du fleuve; mais les travaux entrepris jusqu'à ce jour sont insignifians. Les états atlantiques ont toujours eu la prépondérance dans le congrès et se sont refusés à voter un budget favorable à leurs frères du Mississipi; New-York a tenu rigueur à la Nouvelle-Orléans. D'ailleurs il n'est peut-être pas bien regrettable que les millions n'aient pas encore été votés, car les ingénieurs sont loin de s'entendre sur les travaux à faire, et les subventions du congrès n'auraient peut-être servi qu'à enrichir des spéculateurs de mauvaise foi. Pour améliorer l'embouchure du Mississipi, on s'est borné à envoyer quelques bateaux dragueurs sur la barre : c'est entreprendre la tâche de Sisyphe. On a calculé que pour enlever la vase déposée journellement par le Mississipi, il faudrait entretenir une flotte de sept cent cinquante dragueurs de la force de 500 chevaux chacun, et quand même ces 325,000 chevaux-vapeur seraient constamment à l'œuvre, il n'y aurait encore rien de fait; seulement la vase déplacée irait à un ou deux kilomètres plus loin former une autre barre semblable à la première.

Quelques ingénieurs font une proposition qui séduit au premier abord par sa grande simplicité, mais qui n'aboutirait probablement pas au résultat attendu. Il suffirait, disent-ils, d'entretenir à la Balize quatre ou cinq bateaux à vapeur dont la seule mission serait de traverser et de retraverser la barre dans tous les sens, afin de tenir l'eau dans une constante agitation, soulever les vases déposées sur le fond et prévenir la précipitation de nouvelles boues. On a remarqué en effet qu'après le passage de plusieurs navires la barre devient momentanément plus profonde, parce que la vase soulevée autour de la quille a été entraînée dans le courant. Quand un navire reste à l'ancre au milieu des boues du fleuve, le mouvement qu'il imprime à la masse semi-liquide du fond suffit pour dissoudre peu à peu cette masse et creuser une espèce de fossé dans la barre; c'est ainsi qu'une *flûte* laissée en 1724 à la Balize par la compagnie française des Indes affouilla insensiblement le fleuve jusqu'à une profondeur de 8 mètres. Il est facile de reproduire cette expérience sur une petite échelle en posant une pierre ou tout autre objet sur le sable humide de la plage; aussitôt la vague viendra fouiller le

sable et creuser un petit sillon autour de cet objet. Il est donc certain que le passage continuel des bateaux agitateurs approfondirait l'embouchure; mais n'en résulterait-il pas aussi que le sable grossier finirait par occuper seul le fond de la barre au point d'empêcher complétement le passage des navires qui la toucheraient de leurs quilles? La barre serait plus profonde, mais aussi plus dangereuse. Du temps du gouverneur Bienville, la compagnie des Indes fit traîner de grandes herses de fer sur le fond mouvant du fleuve; mais les particules plus dures de la vase finirent par former un corps solide, et si le travail n'avait pas été interrompu, la barre aurait pris la consistance du roc, et les gros navires auraient été exposés à s'y briser comme sur un écueil.

Que faudrait-il faire en définitive, demande M. Ellet, pour supprimer la barre du Mississipi? Supprimer les alluvions, empêcher que la masse de boue arrive jusqu'à l'embouchure actuelle, c'est là ce que proposerait l'ingénieur. M. Ellet offre de rejeter, au moyen d'un canal, le fleuve tout entier dans le Lac-Borgne, et alors il ne doute pas que la force de la vague marine, se précipitant dans l'ancien lit, n'ait bientôt balayé la barre et recreusé le fleuve pour s'en faire un golfe. L'avenir montrera s'il a raison. « Les difficultés de ce plan sont grandes; mais les millions, dit-il, ne sauraient être mieux employés qu'à donner au grand Mississipi une embouchure digne de lui. » Dernièrement deux ingénieurs de New-York se sont engagés à donner à la passe à l'Outre ainsi qu'à la passe du sud-ouest une largeur de 100 mètres et une profondeur moyenne de vingt pieds. On les verra peut-être à l'œuvre.

Le progrès des bouches du Mississipi vers la haute mer est extrêmement variable. Vers le commencement du siècle dernier, la passe du sud-est avança de deux lieues dans l'espace de vingt ans, et le village de la Balize, qui se trouvait d'abord placé sur une île à une demi-lieue en avant de la barre, finit par être situé à une lieue et demie en amont. M. Élie de Beaumont affirme que, depuis le commencement du siècle, l'embouchure du Mississipi se projette chaque année de 350 mètres plus avant dans la mer; mais s'il parle de la passe du sud-est, qui, jusqu'en 1826, a été la principale embouchure, les faits sont loin de confirmer sa donnée, car la comparaison de la carte de Pauger, faite en 1723, et de la carte de la commission hydrographique américaine, faite en 1852, établit que pendant cet espace de temps la barre s'est avancée de 6 milles seulement, c'est-à-dire d'environ 75 mètres par an, quatre ou cinq fois moins que la vitesse de progression admise par M. Élie de Beaumont. Encore cette vitesse ne saurait-elle être considérée comme le taux moyen du progrès du delta, car le fleuve choisit alternativement l'une ou l'autre des passes pour en faire l'embouchure principale,

et l'une après l'autre les passes délaissées restent stationnaires. En réalité, le progrès du delta mississipien tout entier ne doit pas être évalué à plus de 20 mètres par an ou 2 kilomètres par siècle.

Les calculs établis sur la marche du delta ne peuvent avoir de valeur absolue, puisqu'ils reposent tous sur une hypothèse inexacte, celle de la régularité parfaite des divers phénomènes pendant une longue suite de siècles. Quelques expériences, faites avec le plus grand soin dans le courant d'une cinquantaine d'années, ne nous autorisent point à conclure sur l'économie du fleuve pendant les milliers de siècles écoulés : pour cela, il faudrait aussi que le volume des eaux, la vitesse du courant, la quantité des alluvions, fussent toujours restés les mêmes. Bien loin de là, les fleuves ont, comme tout ce qui vit, comme les arbres et les animaux, leur période d'accroissement et leur période de décadence. Il en est qui naissent : ainsi la Tornéa s'allonge graduellement à mesure que la Finlande et la Scandinavie émergent de l'Océan; plus tard, elle recevra dans son lit les diverses rivières qui se déversent maintenant dans le golfe de Bothnie, et finira par se réunir à la Néva, à l'embouchure du golfe de Finlande. Il est aussi des fleuves qui se meurent, les Deria de Tartarie, le Jourdain, le Desaguadero. Il en est d'autres qui ont cessé d'exister, tels que les fleuves sans eau de l'Égypte et du Sahara. Le soulèvement des montagnes, l'émergence ou la dépression des continens, leur lente précession autour du globe, semblable à la précession des équinoxes, la direction des vents, et leur capacité d'absorption pour l'humidité, créent ou détruisent les fleuves à la longue. Ainsi le Mississipi, tout en allongeant son cours par suite de l'émergence de son continent et du dépôt de ses alluvions, diminue nécessairement d'importance dans l'économie terrestre à mesure que les pics des Montagnes-Rocheuses se haussent pour arrêter au passage les vapeurs de l'Océan-Pacifique. Il nous est donc impossible aujourd'hui de savoir d'une manière exacte l'ancienneté du delta. Cependant les calculs établis sur l'âge minimum des alluvions fluviales sont relativement très utiles : ils nous font assister aux conquêtes graduelles de la terre sur l'Océan; ils pourront nous guider plus tard à de plus vastes calculs sur l'âge de toutes les couches sédimentaires; mais surtout ils agrandissent notre horizon. Bien au-delà des siècles bibliques, ils nous montrent ces mêmes flots jaunâtres saturés de la même argile, tamisant leurs îlots et rejetant leurs troncs d'arbres sur le bord du même golfe; ils nous font assister à la vie du globe alors que, suivant la tradition juive, la terre était encore informe et vide. Pour computer l'âge minimum du delta et de la plaine qui s'étend depuis l'embouchure de l'Ohio jusqu'à la mer, le géologue Lyell a pris la seule méthode convenable : il a évalué la masse probable des dépôts d'alluvions

pour savoir combien il avait fallu de siècles au Mississipi pour déposer cette énorme quantité de boue et d'argile. Malheureusement les données qu'il a pu recueillir lors de son voyage étaient loin d'être complètes. Il suppose que le Mississipi charrie seulement 3 mètres cubes de boue par seconde, tandis qu'il en roule au moins 6 mètres, en admettant que le fleuve tienne en suspension la 3000e partie seulement de son volume en matières terreuses. Peut-être aussi M. Lyell donne-t-il à la plaine qui s'étend de l'embouchure de l'Ohio jusqu'à celle de la Rivière-Rouge une profondeur trop considérable, et, partant de ces évaluations erronées, il trouve que le remplissage du delta a dû employer pour le moins 100,500 années.

L'ingénieur Ellet, qui mieux que personne au monde a étudié le Mississipi, tombe dans l'excès contraire : il trouve que la masse des alluvions aurait pu être déposée dans le court espace de temps de 22,222 ans; mais cette évaluation trop faible provient de ce qu'il donne aux détritus du delta inférieur une épaisseur moyenne de 45 mètres seulement. Au contraire, tous les sondages attestent que la couche d'alluvions est pour le moins épaisse de 200 mètres; à cette profondeur, les ingénieurs du puits artésien de la Nouvelle-Orléans n'ont trouvé que de l'argile bleue alternant avec des couches de sable, des troncs d'arbres, des lits de *gnathodon cuneatus*, coquillages semblables à ceux que l'on trouve en si grande quantité dans les eaux du Lac-Borgne, et rien n'annonçait que la sonde fût sur le point d'atteindre encore le fond solide. De même une ligne tirée de la pointe méridionale de la Floride à l'embouchure du Mississipi, ligne où déjà les atterrissemens sont très considérables, indique une profondeur moyenne de 200 mètres. Ainsi nous pouvons admettre que l'épaisseur totale de la couche d'alluvions du delta inférieur atteint et dépasse probablement 200 mètres : en admettant cette épaisseur pour notre évaluation, nous trouverons que le dépôt des détritus alluvial a nécessité une période de plus de 55,000 ans (1). De même, en calculant l'ancienneté du corps

(1) La superficie du bas delta est de 35,225 kilomètres carrés. Pour le former, il a donc fallu 7,045,000,000,000 mètres cubes d'alluvions. La plaine de l'Ohio à la Rivière-Rouge s'étend sur une superficie d'environ 70,000 kilomètres carrés. La profondeur des dépôts peut y être évaluée en moyenne à 50 mètres. Pour remplir cette plaine, il a donc fallu 3,500,000,000,000 mètres cubes, ce qui pour la plaine et le delta nous donne un total de 10,545,000,000,000 mètres cubes d'alluvions. Or le fleuve roule en moyenne 18,038 mètres cubes d'eau par seconde, et si les matières terreuses forment, comme le veulent MM. Riddell, Tyler, Ellet et d'autres, la 3,000e partie des eaux du fleuve, le dépôt de boue qui se forme à l'embouchure doit être de 6 mètres cubes par seconde, ou de 191,666,000 mètres cubes par an. A ce taux il a fallu au moins 55,017 années pour que le Mississipi, ce rude travailleur, pût remplir son vaste delta, égal à la cinquième partie de la France en étendue, et jeter dans le golfe du Mexique les bases d'un delta futur.

d'Indien trouvé dans le sol à une très grande profondeur au-dessous de l'usine à gaz de la Nouvelle-Orléans, on a prouvé que les forêts superposées l'une au-dessus de l'autre dans le sol ont dû se succéder pendant 57,600 ans au moins depuis la mort du sauvage. Cette coïncidence tout imprévue ne laisse pas d'être remarquable.

Nous voilà bien loin de l'âge de cinq ou six mille ans que la théorie célèbre de M. Élie de Beaumont attribue aux deltas, et cependant le Mississipi est tellement actif que pour élever à son embouchure une île d'un kilomètre de côté et d'une profondeur moyenne de 200 mètres, il lui suffirait d'un an et de quelques jours. Si le delta n'avance en moyenne que d'une vingtaine de mètres, c'est évidemment parce que la grande masse de ses alluvions va se perdre dans le fond du golfe du Mexique. Combien d'îlots de vase les vagues n'ont-elles pas démolis pour en répandre les débris sur les côtes depuis la Balize jusqu'au cap Sable, et comment pourrait-on savoir maintenant la masse de ces alluvions emportées par le courant des Florides? Un jour, quand on connaîtra parfaitement la superficie, la profondeur du delta, le débit moyen des eaux et des matières solides qui les saturent, les calculs actuels seront modifiés sans aucun doute. Les belles cartes de M. Franklin Bache contribueront à nous faire obtenir ce résultat.

Il ne nous reste plus à parler que du système employé pour lutter contre les envahissemens de ce puissant fleuve, et dont nulle part mieux que dans la partie maritime de son cours on ne peut apprécier les inconvéniens. Ce système consiste en des levées d'une longueur de plusieurs centaines de kilomètres construites sur ses bords. Or, loin d'empêcher les inondations, ces levées ne servent qu'à les rendre plus imminentes. Autrefois les débordemens du fleuve étaient périodiques : l'eau de crue s'épanchait par-dessus les rives, amortissait la force du courant dans les racines entrelacées et les herbes des marécages, déposait toute la vase qu'elle tenait en suspension, et peu à peu descendait vers la mer par les *bayous* du delta, limpide et clarifiée. A mesure que le delta s'allongeait et que le fond du lit s'élevait, les alluvions se répartissaient à droite et à gauche sur les campagnes, exhaussaient le niveau du sol et formaient des levées naturelles bien plus solides et durables que les levées artificielles de nos jours. Le mal portait son remède avec lui, et si le fond haussait, les rives haussaient en proportion. Aujourd'hui les digues latérales empêchent l'eau des crues de se déverser dans les campagnes : toutes les alluvions restent forcément dans le courant, et ne peuvent plus se déposer qu'à l'embouchure même. Aussi le progrès du delta vers la mer s'opère-t-il plus rapidement qu'autrefois; le lit s'élève en proportion pour ré-

gulariser la pente du Mississipi, les inondations augmentent de hauteur, et, sous peine de voir de terribles crevasses ravager le pays, il faut sans relâche donner également plus de hauteur aux levées, qui s'étendent déjà sur une longueur de plus de 800 kilomètres à droite et à gauche du fleuve. Ainsi on endigue les bords, afin de prévenir les inondations, et les digues elles-mêmes sont des causes d'inondation; plus elles sont élevées, plus il est nécessaire de les élever encore : il est impossible de sortir de ce cercle vicieux. A la longue, il faudrait construire des levées semblables à celles de l'Hoang-Ho ou du Pô près de Ferrare, et les construire jusqu'à 25 mètres et plus encore au-dessus du niveau de la plaine. Les anciennes levées, dont on trouve les restes dans la campagne à une certaine distance du bord, étaient beaucoup plus basses que les nouvelles; en quelques endroits, la différence de hauteur s'élève à 2 mètres. Cette différence ne saurait provenir d'un tassement du sol, car les retranchemens et les remblais peuvent se conserver pendant des milliers d'années sans que l'élévation en diminue d'une manière appréciable. Les anciennes levées du Mississipi ont encore une forme aussi régulière et des côtés aussi égaux qu'à l'époque même de la construction.

Une autre cause, provenant aussi du travail de l'homme, menace le sort des levées dans la Basse-Louisiane : cette cause est l'asséchement graduel des immenses marécages qui s'étendent à droite et à gauche du Mississipi dans la partie moyenne de son cours. On a vu que le fleuve déverse dans ces marécages environ 40 pour 100 de la masse totale de ses eaux, et n'en reçoit le résidu que deux ou trois mois après le passage de l'inondation, alors que le niveau des marécages est à son tour plus élevé que celui du fleuve. Si toute cette masse d'eau, équivalente à près de la moitié d'un autre Mississipi, ne pouvait pas s'épancher par-dessus la rive dans les marais, le lit du fleuve dans la Basse-Louisiane serait incapable de la contenir, et tout serait ravagé : campagnes, villes, populations seraient emportées et vomies dans la mer du Mexique. Eh bien! cette terrible catastrophe se prépare, mais elle se prépare graduellement, de manière à donner à l'homme le pouvoir de l'éviter. En effet, l'agriculture se développe chaque jour sur les bords du Mississipi moyen : beaucoup de marais sont asséchés, d'autres sont défendus contre les inondations par des levées nouvelles; l'eau qu'ils absorbaient pendant la crue reste maintenant dans le fleuve et descend vers la Nouvelle-Orléans avec une vitesse de 8 kilomètres et même parfois de 11 kilomètres à l'heure. C'est un déluge qui s'abat.

On suppute en général que la tranche d'eau de pluie tombant annuellement dans le bassin du Mississipi est de 1 mètre; mais la rareté des pluies dans le grand désert de l'ouest nous fait supposer

que cette estimation est trop élevée : le chiffre de 80 centimètres nous semble plus rapproché de la vérité. De cette quantité d'eau tombant dans son bassin, le Mississipi reçoit environ 10 centimètres, c'est-à-dire la huitième partie; le reste se perd dans les marécages et les forêts, ou bien s'évapore de nouveau après être tombé. Mais supposons que, par suite de l'asséchement des marécages, seulement 1 centimètre d'eau de plus soit entraîné dans le Mississipi pendant la période de l'inondation : ce ne serait que la quatre-vingtième partie de l'eau totale qui tombe dans le bassin, et cependant, répartie sur les soixante jours de la crue, cette augmentation fournirait au Mississipi de 10,000 à 11,000 mètres cubes de plus par seconde, assez pour engloutir toute la Basse-Louisiane.

Pour résister à l'énorme masse d'eau recueillie dans le vaste bassin qui s'étend des Rocheuses aux Alleghanys, les levées semblent bien faibles : à peine assez hautes pour que l'inondation probable n'en dépasse pas la crête, elles ont les côtés inclinés sous un angle de quarante-cinq degrés, et quand elles sont tant soit peu minées dans la partie inférieure, elles s'écroulent d'elles-mêmes. Imposantes par la hauteur à laquelle elles s'élèvent dans les endroits dangereux, et qui les fait ressembler alors à de véritables fortifications, elles sont en d'autres endroits si mal construites que des colonies de rats musqués en font justice, et les percent dans tous les sens de leurs galeries souterraines. Il n'est pas un canal au monde dont les berges ne soient plus larges et plus solides que les digues qui doivent contenir le puissant Mississipi. Maintenant les propriétaires riverains sont chargés de l'entretien des levées, et le gouvernement les aide quand il s'agit d'une réparation urgente. Ce soin, si important pour la sécurité publique, devrait être confié à d'autres mains que celles de propriétaires souvent obérés; il est probable qu'une compagnie à laquelle on concéderait une double ligne de chemin de fer sur les bords du fleuve serait dans son propre intérêt meilleure gardienne de l'intérêt général.

Là cependant n'est pas la véritable solution du problème des envahissemens du Mississipi. Sur tous les points du monde, en France comme en Chine, en Italie comme aux États-Unis, il est à croire que les inondations seront tôt ou tard réprimées de la même manière par l'établissement d'un système de réservoirs jouant dans l'économie des fleuves le même rôle que le volant dans la mécanique. Les dernières inondations de la France ont ouvert tous les yeux sur cet important sujet, et l'idée énoncée par M. Rozet de saisir à la gorge tous les torrens au sortir de leurs cirques de montagnes et d'en régulariser le débit par des digues criblantes a trouvé tous les esprits préparés à l'admettre. Nous avons vu que, depuis quinze ans, M. Ellet propose une opération analogue pour régula-

riser le cours de l'Ohio et de tous ses affluens. Pour diminuer la violence des inondations du Mississipi, il suffirait aussi de creuser un autre lit au fleuve à quelques kilomètres au-dessous de la Nouvelle-Orléans et de le diriger en droite ligne vers le Lac-Borgne : aussitôt le niveau des crues, qui maintenant est de 4 mètres plus élevé que celui de la mer, baisserait de toute sa hauteur; le fleuve, pour régulariser sa pente, recreuserait lui-même son lit en amont de l'embouchure, et les levées de la Basse-Louisiane cesseraient d'être continuellement en danger.

On devrait faire également ce qu'on a fait en Hollande et ailleurs sur une moindre échelle : former à droite et à gauche du fleuve de vastes bassins de colmatage où les eaux de crue viendraient déposer leurs alluvions. Chaque nouvelle inondation déposerait une nouvelle couche de terre fertile, et c'est ainsi que peu à peu se formerait une digue indestructible déposée par le Mississipi lui-même. Tout progrès industriel et agricole consiste à utiliser au profit de l'homme les forces dangereuses de la terre, à dompter la nature indisciplinée, à faire servir pour son bonheur tout ce qui semblait créé pour asservir l'humanité. Ces forêts profondes où l'on respire la mort avec l'humide parfum des plantes doivent être assainies, ces marécages d'où s'exhale une fiévreuse atmosphère doivent être comblés, ce fleuve menaçant dont le planteur regarde avec inquiétude le courant rapide doit être muselé. Il faut que bientôt le doigt de l'homme puisse guider le Mississipi et le faire serpenter à sa guise à travers le continent comme un précieux auxiliaire, et non plus comme un ennemi.

Telle est en résumé l'histoire de ce magnifique cours d'eau que les poètes ont si bien nommé le père des fleuves, ce Mississipi qui, depuis les sources du Missouri jusqu'à la mer, a 7,000 kilomètres de longueur, reçoit les eaux d'un bassin de plus de 2 millions de kilomètres carrés et déverse dans le golfe un volume de liquide variant de 15,000 à 30,000 tonneaux par seconde. C'est là ce fleuve que l'un des premiers gouverneurs de la Louisiane disait n'être pas même capable de faire flotter une pirogue d'Indiens; maintenant 750 bateaux à vapeur, portant des marchandises pour une valeur de 3 milliards de francs, naviguent sur les 13,000 kilomètres de développement total qu'il offre avec ses branches et ses affluens. Et cependant le commerce du Mississipi est dans l'enfance. Quelques-unes des provinces riveraines, telles que l'Iowa, l'Illinois et le Missouri, compteront bientôt parmi les points industriels et agricoles les plus importans du monde, et c'est là que se trouvera le centre politique autour duquel graviteront les destinées sociales de tout le continent nord-américain. Déjà le centre de population de la répu-

blique fédérale se trouve sur les bords de l'Ohio et se rapproche continuellement de l'ouest. En même temps le commerce, l'industrie, la richesse, se déroulent, comme la population, le long des rives de l'Ohio, vers ce point de croisement où l'Ohio, le Missouri et le Haut-Mississipi viennent se rencontrer, et vers lequel les grands lacs du Canada, véritable Méditerranée de l'Amérique du Nord, projettent comme un golfe les eaux du Michigan. Aujourd'hui la population de la plaine du Mississipi est de quatorze millions d'habitans; en 1900, elle sera de cinquante millions. Peut-on fixer des limites aux progrès fabuleux de l'Amérique du Nord alors qu'on y voit pousser les hommes, comme si un nouveau Deucalion y semait les os de sa mère, par mille et par millions, alors que la solitude d'hier devient la cité d'aujourd'hui, et que le silence morne du désert fait soudain place au mugissement de la vapeur et au roulement des chars? Il me semble voir dans le Mississipi comme un grand chêne dont chaque branche portera son peuple toujours en mouvement; j'entends bruire dans ses rameaux comme un tumulte de nations futures.

Les cours d'eau n'ont plus aujourd'hui leur antique importance, car ils ne sont plus les seules voies de communication entre les peuples. Aucun fleuve ne sera désormais ce qu'était le Nil pour les Égyptiens, à la fois le père et le dieu, celui qui faisait naître les peuples, les récoltes et la civilisation dans sa vase échauffée par les rayons du soleil. Aucun autre Gange aux ondes sacrées ne coulera désormais sur la terre, car l'homme n'est plus l'esclave de la nature. Il peut se créer des chemins artificiels plus courts et plus rapides que les chemins naturels, et la seconde nature, plus vivante, qu'il se crée par le travail de ses mains, le dispense d'adorer la première nature, qu'il vient d'asservir. Le Mississipi néanmoins sera plus important comme esclave qu'il ne l'aurait jamais été comme dieu. Il apporte sans cesse au sud les produits, les navires, les eaux, les alluvions et le climat du nord; il sert d'artère centrale à tout cet organisme de montagnes, de vallées et de plaines où vont se parsemer les villes par milliers et les hommes par millions; comme le sang, il peut aussi recevoir le nom de chair liquide. Il vivifie l'Amérique du Nord par son mouvement, la sculpte par ses érosions, la complète par son delta toujours envahissant. Un jour, il sera le grand travailleur dont l'homme se servira pour tailler une nature à sa guise; il rongera les collines, remplira les lacs et jettera des péninsules dans la mer pour obéir à nos ordres. Son éternelle et puissante vie deviendra le complément de la nôtre.

ÉLISÉE RECLUS.

L'ÉGLISE

ET

LES PREMIERS EMPEREURS CHRÉTIENS

L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle, par M. Albert de Broglie; 4 vol. in-8°.

Si notre siècle a une mission, c'est de refaire l'histoire. C'est, à vrai dire, l'œuvre de tous les siècles, car tous tendront, jusqu'à la fin des temps, à s'approcher d'un idéal dont chacun trace à sa manière quelque trait, sans jamais le reproduire tout entier, aussi bien l'idéal de l'histoire que celui de l'art ou de la poésie. — Eh quoi! dira-t-on, l'histoire, c'est la réalité. Quand elle a été une fois saisie et fixée, que reste-t-il à faire? — Oui, sans doute, l'histoire est la réalité, mais c'est la réalité complète, embrassée dans son ensemble et sous tous ses aspects, atteinte dans ses dernières profondeurs; ce sont les événemens avec leur physionomie et leurs causes, les hommes avec leurs sentimens et leurs caractères, les événemens et les hommes avec toutes les circonstances qui les ont faits ce qu'ils ont été. L'étude de la réalité ainsi comprise est inépuisable, nul ne peut la reproduire intégralement : chacun voit un côté de cette figure qui a un nombre infini de côtés, et c'est ainsi que se forme peu à peu la représentation approximative, mais toujours de plus en plus fidèle du passé.

Chaque siècle est donc appelé à recommencer ce portrait de l'humanité, dont chacun d'eux augmente et parfois altère la ressemblance. En appliquant leur propre génie à l'intelligence du passé, ils sont exposés à le fausser par un endroit, mais il leur est donné d'y pénétrer par un autre. Ce qui est leur cache tour à tour ce qui a été et le leur révèle. Cela est vrai de tous les temps; mais il en est de plus favorables que d'autres à cette œuvre, qui doit se reprendre et se perfectionner sans cesse. Les auteurs contemporains sont ceux qui méritent le plus de créance quant à l'exactitude des faits qu'ils rapportent et dont ils ont été témoins, mais ils sont les plus mal placés pour en apprécier le caractère et la portée véritables. Les mieux informés sont en général acteurs en même temps que témoins. Or un témoin qui a pris part à un fait sur lequel il vient déposer est toujours suspect au juge, — et ici le juge est la postérité; — il est naturel que ce témoin se ménage dans sa déposition, ou même cherche à se faire valoir : on ne peut attendre qu'il soit tout à fait juste pour ceux qu'il accuse, et dont la condamnation importe à son innocence. Même quand l'historien a vécu en dehors des événemens qu'il raconte, il a partagé les opinions, les passions qu'ils ont fait naître. Ces événemens mêmes, il n'a pu les apercevoir que de loin, à travers les illusions de la scène; il n'a point passé dans la coulisse et derrière le rideau. Perdu dans la foule, qui le pousse en tout sens et l'empêche de bien voir, il est souvent aussi peu en état de raconter les faits qui se sont accomplis autour de lui que ce soldat qui avait passé la journée, dans un chemin creux, à tirer de la boue une pièce de canon, et qui appelait cela avoir vu la bataille d'Austerlitz. L'historien contemporain ne peut donc être l'historien définitif, et on ne saurait guère accepter son œuvre qu'à titre de renseignemens. Après que l'histoire a été faite ou qu'on l'a crue faite, elle est nécessairement à refaire. Le progrès de la science historique s'accomplit par des efforts constamment répétés, mais ce progrès est très lent. Chaque siècle tire de son sein un résultat nouveau : sa propre manière de voir lui donne parfois l'intelligence de ce que les temps antérieurs n'ont pas découvert; mais il arrive qu'en mettant en lumière une partie de la vérité historique qui n'avait pas encore été éclairée, on en met une autre dans l'ombre, de sorte que, tout en avançant sur un point, l'histoire recule sur un autre. Elle marche comme le pèlerin qui alla jusqu'à Jérusalem en faisant deux pas en avant et un pas en arrière.

Prenons pour exemple le livre de M. Albert de Broglie sur *l'Église et l'Empire au quatrième siècle*. Un contemporain ne pouvait pas l'écrire, car au IVe siècle l'historien de l'empire ne pouvait être l'historien de l'église. Le même homme ne pouvait bien raconter

les guerres et les conciles, tracer un tableau de l'administration et exposer des problèmes théologiques, et si cet homme s'était trouvé, il aurait été nécessairement de l'empire contre l'église ou de l'église contre l'empire. Si même on le suppose impartial, il n'aurait pu apprécier le rôle ni de l'un ni de l'autre, parce que les conséquences en étaient encore à naître. L'église commençait humblement, on ne pouvait soupçonner qu'elle serait un jour maîtresse d'une partie de la terre. L'empire byzantin commençait avec grandeur, et on ne pouvait prévoir à quel degré d'abaissement il descendrait. Pour juger une institution, il faut attendre qu'elle ait vécu. Au moyen âge, en supposant que la critique historique eût existé, écrire impartialement l'histoire de l'église et de l'empire au IVe siècle n'eût pas été possible; cette histoire eût été nécessairement guelfe ou gibeline. Plus tard, elle a été écrite soit par des historiens ecclésiastiques étrangers à la politique, soit par des écrivains politiques étrangers à la théologie. Tillemont, malgré quelques excès de jansénisme, a donné un modèle de jugement critique, mais sans vues d'ensemble, sans chercher à animer les faits et à faire vivre les personnages; il a disposé d'admirables matériaux pour une histoire plutôt qu'il n'a écrit une histoire. Gibbon a fait marcher parallèlement les deux parties de ce sujet, quand il l'a rencontré sur son chemin; mais l'église avait en lui un ennemi passionné et un historien trop étranger aux intérêts qui s'agitaient dans ses luttes. L'histoire de l'église et de l'empire au IVe siècle, malgré les vives lumières qu'a jetées abondamment sur elle un regrettable écrivain, Ozanam, dont elle n'était pas le sujet principal, car son sujet était la civilisation au Ve siècle, cette histoire restait à traiter, et je crois que c'était à notre temps qu'il appartenait de l'écrire.

Ce siècle est historique, parce qu'il peut être impartial. La partialité a sa place et son rôle dans l'histoire. Elle met en relief une des faces d'un temps, et par son exagération même, qui rectifie souvent une exagération contraire, elle force l'esprit à voir ce qu'il ne regardait pas, sauf, après avoir outré sa découverte, à la restreindre. Les services que la partialité peut rendre à l'histoire ne lui ont jamais manqué. Si l'observation de certains traits de la physionomie d'un temps a profité de la passion qui les mettait d'autant plus en saillie qu'elle en voilait d'autres, l'histoire a pu dire à ceux qui lui rendaient ce genre de service comme le régent à Dubois, qui lui manquait de respect dans un bal masqué : « Tu me déguises trop. » Mais il faut qu'il y ait des momens où la rumeur de l'auditoire fasse silence pour qu'on puisse entendre débattre la cause; il faut, après les plaidoyers contradictoires et passionnés des avocats, le résumé équitable du juge. Or notre siècle me paraît se trouver dans des

conditions avantageuses pour faire ce résumé, qui ne dicte pas le verdict des jurés, mais les met en état de le prononcer.

Notre siècle peut être impartial au moins quand il s'agit de sujets aussi éloignés de lui que l'église et l'empire au IVe siècle. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore quelques ennemis acharnés du christianisme dans l'histoire qui le rendent responsable de toutes les fautes de l'église, et à qui le souvenir ou le spectacle de ces fautes fait perdre la mémoire de tout le bien qu'elle a pu faire au monde. D'autre part, il est des hommes qui ne veulent pas qu'on touche à l'histoire de l'église, comme si on ne pouvait y toucher sans ébranler la religion elle-même. Les attaques violentes et iniques dont le livre que je vais examiner a été l'objet l'ont trop prouvé; mais ces deux tendances extrêmes ne sont ni l'une ni l'autre dans l'esprit de notre temps. Notre temps n'est ni systématiquement hostile à l'église ni aveuglément passionné pour elle. Dans ces matières, pour beaucoup l'impartialité est rendue facile par l'indifférence. Quant à l'auteur de *l'Église et l'Empire au quatrième siècle*, il est habituellement impartial sans être jamais indifférent, ce qui vaut beaucoup mieux, car l'impartialité produit la lumière, et l'indifférence éteint la flamme. M. Albert de Broglie est un zélé champion du catholicisme, il marche au premier rang dans cette généreuse phalange de chrétiens convaincus et ardens qui n'ont pas cru que, pour soutenir la cause de la religion, il fallût déserter la cause de la liberté. Il est libéral dans la véritable acception du mot. A des croyances très arrêtées, il unit une grande largeur d'esprit; il ne veut pas servir la cause pour laquelle il a si vaillamment et toujours si courtoisement combattu en rétrécissant et en mutilant l'histoire. Soumis au dogme, il discute les faits. Docile enfant de l'église en matière de foi, hors de là il juge sans timidité, franchement, loyalement, les événemens et les hommes.

M. de Broglie commence par mettre en présence ses deux personnages, l'empire et l'église. L'empire romain est bien peint, bien jugé, énergiquement flétri. La fiction hypocrite par laquelle Auguste, en laissant subsister le nom de toutes les magistratures, s'attribua tous les pouvoirs, est justement appelée le mensonge politique d'Auguste, et l'impuissance de cette fiction à fonder même un despotisme régulier est démontrée par la triste condition de l'empire et des empereurs. Seulement il m'est impossible de prendre au sérieux l'édit de Caracalla accordant le droit de citoyen à tous les hommes libres de l'empire, quand il n'y avait plus dans l'empire ni citoyens ni liberté. Je ne puis pas admirer non plus l'esprit d'égalité que les jurisconsultes de cette époque introduisirent dans la loi romaine, car cette égalité était celle de la servitude. Je

déteste ces « théories de droit qui renfermaient des maximes d'absolutisme pur fondées sur la délégation de la souveraineté populaire, » car le résultat de ces maximes et du pouvoir sans frein, sans contrôle et sans limites qu'elles consacraient, amena la dislocation de l'empire sous Gallien, et ce « chaos effroyable que présentait sur une immense surface le sol de l'empire, si soigneusement nivelé par la politique des césars. »

Pour bien faire apprécier l'action du christianisme sur la société païenne, il fallait montrer où en était le paganisme, avec toutes ses confusions et ses incertitudes, entre le vieux culte romain, les fables riantes de la Grèce et le mysticisme de l'Orient. « Dans cet éclectisme, dit très bien M. de Broglie, dans ce confluent, pour ainsi parler, de toutes les religions, les diverses dispositions de l'âme se trouvèrent d'abord à l'aise. Nulle gêne ne pesait sur les actions, nulle croyance bien définie ne s'imposait inflexiblement aux esprits. Dans ce nombre infini de traditions qui changeaient de lieu en lieu, de poète en poète, personne ne serait venu à bout de tout croire, mais personne n'avait la mauvaise grâce de tout nier; on prenait, on laissait, on priait les dieux, on les raillait à son gré, suivant l'humeur ou l'intérêt du jour. Assez de foi demeurait pour appuyer un peu dans ses défaillances la vacillante raison humaine, pas assez pour l'assujettir à une règle et la faire marcher dans une voie droite : situation merveilleusement appropriée à une race amollie, qui n'avait ni l'énergie d'une foi vive, ni la hardiesse d'un doute raisonné. » Il y a dans cette peinture de la finesse et de la force.

Évidemment le monde ne pouvait en rester là; le stoïcisme, que M. de Broglie juge avec un peu de sévérité, était une philosophie sublime, mais incomplète, et ne pouvait, comme il le dit avec raison, devenir la religion du grand nombre. C'est en présence de ces doctrines confuses, insuffisantes, incertaines, que le christianisme vint proclamer la sienne; c'est dans cette société avilie, décomposée, envahie, périssant par son principe, qu'une société nouvelle, l'église, se forma pendant trois siècles d'oppression et de persécution. Le premier rapport de l'église et de l'empire fut celui-ci : l'empire s'efforça d'étouffer l'église; l'église se mit à vivre et à croître malgré l'empire. Il n'y a rien de plus héroïque dans l'histoire que cette lutte sans combat, cette protestation sans violence, ces milliers d'êtres humains qui meurent avec joie dans les supplices parce qu'ils veulent adorer leur Dieu et ne veulent pas adorer leur empereur. L'indépendance de la pensée, la dignité de l'âme humaine, n'ont jamais été représentées plus admirablement que par les martyrs. A Rome, où j'écris, quand je veux retrouver les souvenirs de la liberté, je ne vais pas les chercher au Forum, d'où

les monumens de la république ont disparu; non, j'entre au Colisée, ou je descends aux catacombes.

Il n'y a rien de plus lâche parmi toutes les lâchetés de l'empire romain que la persécution des chrétiens. Jamais on ne méprisera assez ce pouvoir sans fanatisme de croyance, et par là au-dessous même de l'inquisition, torturant des vieillards, des femmes, des enfans, parce qu'ils ne veulent pas brûler un grain d'encens devant des divinités ridicules ou des empereurs infâmes, et cette multitude, encore pire que les souverains qu'elle avait faits, s'amusant de ces tortures infligées à tout ce qui valait mieux qu'elle. Après tant de siècles, il est impossible, en dehors même de la cause religieuse, de contempler de sang-froid ce long attentat contre l'humanité, cette terreur qui a duré trois cents ans; mais en prenant si vivement le parti des martyrs contre leurs bourreaux, on s'expose à scandaliser certains hommes qu'on croirait moins chatouilleux à l'endroit des empereurs païens. C'est ce qui est arrivé à celui qui écrit ces lignes; pour avoir manqué de respect à l'empire romain, il a été sévèrement relevé dans un journal religieux. Il semblerait que l'empire romain devait être plus odieux à de si bons chrétiens qu'à personne; mais le despotisme en lui-même est une si belle chose à leurs yeux et on pourrait faire un si bon usage de la persécution, qu'il faut aviser à ne pas dégoûter de l'un et à ne pas décourager de l'autre.

M. de Broglie n'est pas un de ces hommes-là, car ils sont ses adversaires. Jamais livre ne respira mieux que le sien le mépris de la force et ne fut animé d'une sympathie plus vive pour les résistances généreuses. On ne peut donc lui faire un reproche d'avoir cherché comme historien à comprendre les persécutions, que comme chrétien et comme homme il déteste autant que personne. La barbarie des persécuteurs n'avait pas besoin d'être mise en lumière, il a voulu l'expliquer comme on explique la formation des monstres. Ce n'était point le zèle religieux qui inspirait les empereurs; le gouvernement romain n'avait nulle intolérance systématique, bien qu'à toutes les époques il ait montré pour les religions étrangères une défiance qui n'empêchait point la foule de les accueillir avec ardeur. Il n'est pas exact de dire que « les dieux de toutes les nations se sont réunis pour vivre sous le même toit dans le Panthéon. » Le Panthéon, malgré son nom, ne fut jamais consacré même à toutes les divinités de Rome, mais seulement à quelques-unes des principales. Peu à peu cependant les religions de l'Égypte et de la Syrie, souvent repoussées, finirent par avoir dans la capitale du monde leurs temples et leurs prêtres : c'est que ces religions ne contenaient point un principe moral essentiellement contraire à l'idolâtrie de la matière et à

l'idolâtrie de l'homme. Il n'en était pas de même du christianisme. Les empereurs romains furent quelque temps à le découvrir, et les premières persécutions furent plutôt des concessions à la haine des Juifs ou aux fureurs de la populace que des mesures prises par l'autorité pour l'anéantissement d'une religion dont on était loin de soupçonner la puissance et de redouter le danger. M. de Broglie ne s'y est pas trompé. « La condamnation de Jésus-Christ, dit-il, fut arrachée au magistrat romain comme une concession à la paix publique, comme une mesure de police destinée à rétablir l'ordre dans une cité turbulente. » S'il en est ainsi, certains catholiques qui ne demandent à un gouvernement rien autre chose que de faire la police, de maintenir la paix publique et au besoin de rétablir l'ordre dans une cité turbulente, devront s'avouer à eux-mêmes, peut-être avec quelque confusion, qu'à la place de Pilate ils eussent fait exactement comme lui.

L'historien de l'église expose très bien les circonstances qui devaient rendre le christianisme odieux aux Romains : les rapports des chrétiens avec la race méprisée des Juifs, et surtout ce qu'il y avait dans la morale chrétienne d'antipathique à la moralité et à l'immoralité romaines; c'était l'égalité de la femme et du mari, c'était le célibat honoré, c'éta t la charité envers les pauvres, dont les libéralités étaient assimilées à des vues secrètes d'intrigue et de faction; c'était la fraternité religieuse étendue aux esclaves, c'était le droit d'association, terreur du pouvoir absolu, comme on le voit par l'exemple de Trajan, qui redoutait les compagnies d'artisans destinées à éteindre les incendies. Puis il y avait contre les chrétiens d'autres griefs plus spécieux : les chrétiens voyaient des frères dans tous les hommes, par conséquent dans les ennemis de Rome, dans les Barbares. Le cosmopolitisme de leur charité était insupportable à l'exclusivisme étroit des Romains; tous les motifs de la haine que ceux-ci leur portaient sont énumérés et développés par M. de Broglie avec une liberté qui n'ôte rien à son horreur pour les résultats sanglans de cette haine, horreur sur laquelle il n'a pas jugé nécessaire d'insister, tant elle lui semblait naturelle. Le chrétien ardent dont on voit la conviction à chaque page de ce livre semble parfois se faire presque païen pour entrer dans les sentimens qui ont fait la persécution. Cet effort d'impartialité a dû lui être pénible. Peut-être trouvera-t-on qu'il l'a poussé bien loin quand il a écrit des phrases comme celle-ci, en parlant d'un redoublement d'atrocités sous Dioclétien et sous Galère : « La nécessité politique, à défaut du point d'honneur, eût obligé les souverains à redoubler de rigueur pour terminer la crise plus vite. Trois édits succédèrent au premier. De la dégradation on passa au bannissement, du bannissement à la

mort, de la mort aux plus affreux supplices... Ce qui rendait nécessaire le déploiement de cette effroyable énergie, etc.» De la part d'un écrivain dont les sentimens seraient plus douteux, l'emploi répété de ces mots : *nécessité, nécessaire,* en parlant d'une férocité qui fut inutile, et cette expression : *effroyable énergie,* que je n'aime pas mieux ici qu'à propos des échafauds de 93, me scandaliseraient, je l'avoue, et bien que de tels mots ne puissent être mal interprétés sous la plume de M. de Broglie, j'aimerais encore mieux qu'il ne s'en fût pas servi.

Mais de nouveaux temps s'approchent; celui qui doit donner au christianisme la liberté et la puissance, Constantin, a paru. Evidemment M. de Broglie est favorablement disposé pour le prince qui accomplira cette œuvre providentielle. Il met en relief sa vaillance, n'oublie pas un certain air royal qui respirait en lui et sa taille majestueuse, détails que ne confirme point la statue de Constantin qu'on voit à Rome sous le portique de Saint-Jean-de-Latran. Il n'est donc pas mal disposé à l'endroit du premier empereur chrétien, et quand il aura à l'accuser, ses accusations ne seront pas suspectes. Les motifs politiques qui purent porter Constantin à embrasser le christianisme ne sont peut-être pas assez indiqués. Ce que je crois parfaitement vrai, c'est qu'il n'y fut pas amené seulement par des considérations politiques. L'état de son âme dut concourir à lui faire prendre ce grand parti. M. de Broglie pénètre heureusement dans le cœur encore incertain de Constantin marchant sur Rome, où il allait combattre Maxence. « Au moment où il élevait vers le ciel la prière dont sa destinée allait dépendre, il se demanda avec anxiété de quel dieu il allait implorer l'assistance. Il tomba alors dans une méditation rêveuse sur les vicissitudes politiques dont il avait été lui-même témoin. Il considéra que dans sa courte existence il avait déjà vu disparaître trois des hommes qui avaient partagé avec lui le pouvoir suprême. Hercule et Sévère avaient péri par le glaive, et Galère dans les tourmens. Tous avaient placé leur confiance dans la *multitude des dieux,* orné leurs autels et consulté leurs oracles; leurs dieux les avaient laissés sans appui au moment du péril. Deux expéditions déjà dirigées contre l'usurpateur de Rome sous les auspices de tous les dieux avaient échoué misérablement. Son père Constance au contraire, secret adorateur du Dieu unique, avait fini ses jours en paix et légué son pouvoir à sa descendance. Constantin se décida à prier le Dieu de son père de prêter main-forte à son entreprise. » Cette espèce de monologue assez vraisemblable de Constantin se termine par la vision du *labarum,* tradition rapportée par Eusèbe, mais dont la piété de l'auteur ne le force point d'affirmer la certitude.

Constantin vint chercher Maxence à Rome, il vint attaquer l'armée païenne dans la vieille forteresse du paganisme. Maxence sortit de Rome et s'avança au-devant de son ennemi. Tous deux se rencontrèrent à neuf milles de la porte Flaminienne, par conséquent assez loin du pont Milvius, que M. de Broglie suppose, je crois, trop près du pont de bateaux qui vit la mort de Maxence. On peut faire un reproche semblable à Jules Romain dans sa magnifique fresque du Vatican; mais au lieu de chicaner les deux habiles peintres de cette grande bataille, il vaut mieux aller visiter le tableau et relire le récit. En expiation de ma minutieuse critique, j'aime à citer les belles lignes inspirées par la vue de ce lieu mémorable : « Des hauteurs qui dominent sur ce point la voie Flaminienne, on peut apercevoir tout le bassin de la plaine du Latium, théâtre des âpres combats qui ont posé l'inébranlable fondement de la grandeur romaine. Au pied d'un amphithéâtre de montagnes se dessine le profil de la grande cité, projetant le reflet de ses édifices dans les ondes jaunâtres du Tibre. Jamais la Providence ne prépara à une action solennelle un cadre plus magnifique. Sur les sommets de ces sept collines, chargées de temples, de palais, de souvenirs et d'années, tous les dieux du monde antique semblaient se dresser pour découvrir dans le lointain des airs l'étendard de la croix. »

Trois mois après sa victoire et son entrée triomphale à Rome, Constantin publiait à Milan le fameux édit qui proclamait la liberté religieuse, la liberté du culte chrétien et la liberté des autres cultes. De plus, Constantin ordonnait que les biens confisqués fussent rendus à la corporation des chrétiens; c'était reconnaître l'église comme un corps constitué, ayant le droit d'acquérir et de posséder. Liberté du culte, droit d'association, droit de propriété, voilà ce qui lui était accordé par l'édit de Milan; c'était assez pour sa dignité et son indépendance. Toutes deux, sans avoir rien à désirer, auraient eu beaucoup à gagner, si l'autorité impériale se fût bornée à les reconnaître et à les respecter, et si elle se fût abstenue d'intervenir dans les affaires ecclésiastiques et dans les discussions de dogme qui ne la regardaient point; mais les choses ne se passèrent pas ainsi.

Cette intervention se manifesta d'abord par des faveurs et par des bienfaits. L'empereur affranchit les prêtres chrétiens des fonctions municipales, considérées alors comme un fardeau, et auxquelles chacun cherchait à se soustraire, afin, disait l'édit, qu'ils pussent se consacrer plus entièrement à la Divinité. Peut-être cette mesure bienveillante cachait-elle la crainte que le clergé ne prît trop d'influence dans les affaires locales. En même temps qu'il éconduisait ainsi obligeamment les prêtres chrétiens du municipe, l'empereur cherchait à se les attacher par une preuve palpable de sa générosité : il ou-

vrait à l'église d'Afrique un crédit sur le trésor impérial; mais la puissance est comme la fortune, *elle vend ce qu'on croit qu'elle donne*, et à la fin de la lettre de Constantin était jetée en passant la prétention de réglementer les affaires de l'église d'Afrique. Constantin invitait Cécilien, évêque de Carthage, à y établir l'ordre en invoquant le concours de l'autorité civile. Il s'agissait des donatistes, hérétiques très violens, qui accusaient les évêques orthodoxes de tiédeur, et qui se hâtèrent d'envoyer leurs réclamations à Constantin. Constantin de son côté s'empressa de se faire arbitre. C'était le premier pas dans cette voie; il fut fait avec une grande modération. Constantin convoqua un concile dans le palais de Latran, qui appartenait à l'impératrice. Le concile condamna les dissidens africains; mais ceux-ci ne se tinrent pas pour battus, et à quelque temps de là ils intercédèrent de nouveau auprès de l'empereur. Autre embarras pour Constantin; il convoqua un second concile : nouvelle condamnation des schismatiques, nouvelles réclamations. Ils demandaient à être jugés par l'empereur. Constantin commençait à perdre patience et à sentir dans quelles difficultés il s'était jeté. Après avoir beaucoup tergiversé, il confirma son premier jugement en faveur des orthodoxes, et voulut envoyer les chefs des donatistes au supplice. Les orthodoxes, soit dit à leur grand honneur, l'en empêchèrent, il est juste de le remarquer, en relevant avec l'auteur les traces de l'influence du christianisme qui se font sentir dans la législation, et qui sont un résultat cette fois heureux du contact de l'église et de l'empire. Malheureusement le christianisme, que Constantin introduisait dans ses lois, n'était pas encore entré bien avant dans son âme, car on le voit envoyer chercher un rival vaincu, son beau-frère Licinius, dans la retraite où il lui avait permis de vivre, et le faire étrangler.

A ce moment commence cette grande affaire de l'arianisme, qui remplit tout le reste du règne de Constantin, et dans laquelle se montra surabondamment la nécessité pour l'église de n'accepter qu'avec beaucoup de prudence la protection du pouvoir civil, de s'en défier toujours si elle ne veut pas être amenée à choisir entre les complaisances de la servitude et les rébellions de l'indépendance. Vainqueur du païen Licinius, Constantin donna aux chrétiens quelques temples païens à démolir; mais bientôt ce ne fut plus le paganisme qui attira son attention : ce fut l'église chrétienne, divisée par la puissante hérésie d'Arius (1).

(1) On sait que cette hérésie, qui eut diverses phases et se subdivisa en diverses hérésies partielles, reposait sur une négation plus ou moins timide ou plus ou moins avouée de la divinité de Jésus-Christ, au moins de l'égalité entre la première personne de la Trinité et la seconde.

L'empereur prit dès le principe une part active à ce débat. Après avoir écrit à Arius et aux ariens une lettre d'une orthodoxie plus zélée qu'exacte, pleine d'argumentations et de menaces, il fit comparaître Arius et lui fit jurer de ne plus retomber dans ses erreurs, à peu près comme il eût imposé à un sujet rebelle un serment de fidélité. Le serment d'Arius n'ayant rien terminé, Constantin eut l'idée plus heureuse d'assembler un concile universel. Ce fut le fameux concile de Nicée. La grande lutte de l'arianisme est dans son ensemble supérieurement traitée par M. Albert de Broglie, et comme elle n'avait pu l'être jusqu'ici, car, outre l'intelligence des questions théologiques et le sentiment de leur importance dogmatique, conditions qu'eût difficilement réunies un historien purement philosophique, le nouvel historien religieux a pu faire ce qui était impossible aux historiens religieux qui l'avaient précédé. Venu après le temps de nos débats parlementaires, dont il trouvait à son foyer les plus illustres souvenirs, il lui a été donné de saisir le mouvement de cette chambre représentative de la chrétienté qui s'appelait un concile, le jeu des partis qui s'y agitèrent; il a pu peindre au vif, et comme d'après nature, les séductions du pouvoir, les emportemens de la résistance, la complaisance ambitieuse des courtisans comme l'un et l'autre Eusèbe (1), l'inflexibilité courageuse de saint Athanase, ce grand chef d'opposition théologique, cet indomptable tribun de la foi.

Constantin, sur un siége d'or, inaugura la réunion en prononçant un véritable discours du trône, et ouvrit la session. Arius, avec une absence de ménagemens qui prouvait sa sincérité, fit une profession de foi très franche et très hardie. Il parla en chef de parti. Les deux Eusèbe agirent en hommes de parti. Se gardant bien de s'expliquer aussi nettement qu'Arius, ils travaillèrent à obtenir du concile une déclaration ambiguë qui permit les interprétations, et dans laquelle, parmi des expressions très orthodoxes, ils en glissèrent une qui ne l'était point du tout, appelant le fils de Dieu, engendré avant tous les siècles, *le premier né de la création*. La contradiction n'avait pas frappé Constantin, mais on la lui fit remarquer, et le projet de déclaration fut renvoyé à une nouvelle discussion pour être amendé. Cette discussion sur l'amendement amena de la part des catholiques la proposition de ce fameux mot, *consubstantiel*, imaginé par eux pour donner à l'expression du dogme de l'unité de substance des deux premières personnes de la Trinité toute la rigueur et toute la précision possibles. Ce mot, proposé par Osius, évêque de Cor-

(1) Eusèbe, évêque de Césarée, et Eusèbe, évêque de Nicomédie, tous deux dévoués à Constantin.

doue, qu'appuyait saint Athanase, avait été rejeté par l'un des sectateurs déguisés d'Arius, Eusèbe de Nicomédie. Celui-ci ne pouvait donc l'accepter. La rédaction de l'article de foi passa cependant à une très grande majorité. Arius fut condamné par le concile et exilé par l'empereur.

Toujours prêt à appuyer les décisions ecclésiastiques d'une pénalité rigoureuse, Constantin se hâta d'ordonner que les écrits d'Arius seraient livrés aux flammes, et que celui entre les mains duquel on surprendrait un de ces écrits serait puni de mort. Si quelques évêques furent tentés d'applaudir à cette rigueur, ils ne soupçonnaient guère que cette violence en leur faveur ne devait pas empêcher Constantin de prendre plus tard le parti des ariens contre saint Athanase. Les courtisans qui se trouvaient fourvoyés dans l'opposition l'abandonnèrent, deux évêques seulement refusèrent de signer la profession de foi de Nicée, et tout parut terminé. Constantin put s'écrier un peu prématurément : « Toutes les discussions, tous les différends, tous les tumultes, tous les poisons mortels de la discorde, l'éclat de la vérité les a fait disparaître. » Puis, en accablant d'éloges et de respect les membres du concile, il lui échappait, dans la joie du triomphe, de dire qu'il était lui-même un évêque. Cet évêque couronné, mais non baptisé, était un étrange confrère; pourtant on ne lui contesta pas ce titre, et quelques-uns trouvèrent probablement qu'en l'usurpant il l'honorait. L'empereur invita les pères du concile à un grand repas, dans lequel Eusèbe, son panégyriste, dit qu'il croyait voir une image du règne de Jésus-Christ; après quoi il les congédia comblés d'honneurs et de présens, non sans leur recommander dans son discours d'adieu de ne pas trop parler.

On devait cependant parler et écrire encore sur ces questions ardues, dont la solution avait été votée presqu'à l'unanimité par le concile de Nicée. Malgré sa toute-puissance, Constantin ne pouvait faire cesser par un acte de sa volonté impériale une discussion qui devait se rouvrir bientôt. Mais ici se place un incident de la vie de Constantin qui n'est pas entièrement étranger à l'histoire des rapports de l'église et de l'empire, car il montre que le souverain, protecteur de l'église chrétienne, n'était pas encore très dominé par l'esprit chrétien : je veux parler du meurtre de son fils Crispus et du meurtre de sa femme Fausta.

Tout ce récit est très pathétique chez M. de Broglie. Les deux crimes de Constantin, c'est ainsi qu'il les appelle, ne sont point palliés, et ne devaient pas l'être. L'auteur a de la peine à s'expliquer la mort de Crispus, ce brillant fils de Constantin, qui avait semblé l'aimer avec tendresse et avec orgueil. Était-ce jalousie de ce fils, excitée par des craintes dont rien ne fait apercevoir le mo-

tif? Le soupçonnait-il de vouloir se mettre à la tête d'une réaction païenne? Dans ce cas, Constantin eût été animé du sentiment qui fit frapper le prince Alexis par Pierre le Grand, jaloux de défendre son œuvre comme l'avait été le premier Brutus. Ce qui le ferait croire, c'est qu'en même temps un meurtre encore plus odieux s'accomplissait par ordre de Constantin sur un enfant de douze ans, fils de ce Licinius, dernier défenseur du paganisme, dont on semblait craindre qu'il ne voulût, comme son père, défendre la cause. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'impératrice Fausta ne fut pas étrangère à la mort de Crispus, né d'une première femme, comme le prouva sa propre mort, crime nouveau par lequel les remords de Constantin le poussèrent à venger un autre crime. C'est une véritable tragédie dont M. de Broglie a, je crois, le premier mis dans tout son jour le caractère sinistre. L'impératrice Hélène, qui aimait son petit-fils Crispus et haïssait sa bru Fausta, apparaît sous un jour assez nouveau. Accourue d'Orient, comme une autre Agrippine, pleine de douleur et de passion, elle vient demander vengeance pour le meurtre de Crispus. Constantin, alors furieux contre lui-même, s'en prend à ses conseillers, qui périssent dans les supplices, et à sa femme Fausta, qu'il fait étouffer dans un bain brûlant. Voilà un singulier intermède aux scènes du drame théologique où Constantin reparaîtra bientôt.

M. de Broglie rejette le récit d'après lequel Constantin, dans le trouble de son âme, aurait demandé un moyen d'expiation à des prêtres et à un philosophe païens, qui l'auraient renvoyé au baptême chrétien, seul capable de laver ses forfaits; il rejette aussi avec non moins de raison une légende populaire au moyen âge, et que représente une curieuse mosaïque de l'église des Quattro-Coronati à Rome. Selon cette légende, Constantin, frappé par la lèpre, aurait voulu s'en guérir en se baignant dans le sang des petits enfans, mais n'aurait pu être délivré de son mal que par le baptême, qu'il aurait reçu du pape saint Sylvestre : fable adoptée par le savant Baronius uniquement pour établir cette autre fable, le baptême de Constantin à Rome. Cette légende, comme toutes les légendes, exprime par de faux détails un fait véritable, l'horreur qu'inspirèrent aux chrétiens eux-mêmes les barbaries que je viens de rappeler. Ce terrible bain de sang fait allusion sans doute à l'enfant de Licinius égorgé par son oncle. M. de Broglie l'a oublié, mais la vieille mosaïque romaine en garde le souvenir.

La translation de la capitale de l'empire aux extrémités de l'Europe, aux portes de l'Orient, du monde latin dans le monde grec, est un grand fait, et qui tient une place importante dans l'histoire des relations réciproques de l'église et de l'empire. M. de Broglie a discuté les motifs de cette substitution d'une capitale à une autre,

et présenté à ce sujet plusieurs considérations ingénieuses et nouvelles; il a rapproché avec justesse cet événement du second séjour de Constantin à Rome, et du déplaisir que, durant ce séjour, il ressentit et manifesta contre l'obstination du vieux paganisme, qui s'était retranché au Capitole, et dont les sectateurs attardés témoignèrent au premier empereur chrétien un mécontentement qui alla jusqu'à l'insulte. Je crois que Constantin eût pu braver ce mécontentement et le mépriser, je crois que cet abandon de Rome la livra, et avec elle l'Occident, aux Barbares; mais au point de vue catholique on ne saurait regretter la fondation de la nouvelle capitale: elle produisit l'indépendance et par suite la grandeur de la papauté. Si le pape eût résidé dans la même ville que l'empereur, le pape n'eût jamais été chez lui. Le pape serait devenu ce que serait devenu Pie VII, s'il eût consenti à s'établir à Paris, un grand dignitaire de la cour impériale. A Rome, il fut le successeur et l'héritier de l'empire romain.

Je ne m'arrête pas au tableau très bien fait de l'organisation administrative et militaire établie par Constantin, parce que ce tableau ne se rattache point directement à ce qui me paraît être la pensée principale du livre, l'action mutuelle de l'empire sur l'église et de l'église sur l'empire. On n'en peut dire autant de l'influence toujours croissante du christianisme sur la législation romaine, que M. de Broglie a déjà signalée et dont il montre de nouveaux effets: le divorce rendu plus difficile, le concubinat flétri, la condition des femmes améliorée, l'affranchissement facilité et encouragé. Mais tandis que l'église faisait ainsi pénétrer dans les institutions de l'empire quelque chose de la morale du christianisme, l'empire allait continuer à peser sur l'indépendance de l'église, Constantin allait exercer une influence toujours plus oppressive sur ses affaires intérieures à l'occasion de cet interminable débat de l'orthodoxie et de l'arianisme qu'il avait cru trop tôt étouffé.

La cause d'Arius avait presque cessé d'être une question religieuse. D'une affaire de parti, elle était devenue une affaire d'intrigue. Les évêques courtisans qui protégeaient Arius, Eusèbe de Nicomédie à leur tête, voulaient qu'il fût absous pour humilier saint Athanase, trop indépendant à leurs yeux. Arius, à qui l'audace n'avait pas réussi, avait appris de ses protecteurs à se réfugier dans la ruse. Il se disait soumis au concile de Nicée, et présentait une déclaration dans laquelle il admettait le Dieu-Verbe, se refusant seulement à le déclarer consubstantiel au Père. En repoussant de l'église d'Alexandrie ce prêtre d'une foi pour lui plus que suspecte, c'était surtout les droits de l'épiscopat que défendait saint Athanase. En effet, l'évêque seul était juge de l'orthodoxie de son subordonné, l'empe-

reur n'avait rien à y voir. Aussi l'évêque fut inflexible. Constantin lui écrivit pour lui enjoindre de recevoir Arius dans son église. « Si vous faites la moindre difficulté, ajoutait l'empereur, j'enverrai des hommes de mon service pour vous faire déposer de votre charge et vous faire sortir de la ville. » Athanase n'obéit point. On conçoit qu'il fût mal vu en cour, mais il avait pour lui tous les vrais catholiques. Les solitaires de la Thébaïde lui restèrent inébranlablement fidèles. Le plus illustre d'entre eux, saint Antoine, ne pouvait pardonner à Constantin les menaces adressées au saint évêque d'Alexandrie et les tracasseries dont il était l'objet. L'empereur lui ayant envoyé une lettre dans laquelle il lui demandait sa bénédiction, Antoine ne se donna pas la peine de l'ouvrir, et, réunissant ses solitaires, il leur dit : « Ne soyez point surpris que l'empereur m'écrive, car l'empereur n'est qu'un homme; mais que Dieu lui-même ait écrit une loi pour les hommes et nous ait parlé par son fils, voilà de quoi nous étonner. » Et il se mit en devoir de renvoyer la lettre sans en prendre connaissance. Les solitaires se récrièrent, disant que les princes étaient chrétiens comme d'autres, et qu'il ne fallait pas les scandaliser. Il consentit alors à écouter la lecture de la missive et répondit à l'empereur en peu de mots : « Vous faites bien d'adorer le Christ, mais songez à votre salut; n'estimez point trop les choses présentes, mais souvenez-vous plutôt du jugement à venir et rappelez-vous que le Christ est le seul bien éternel et véritable; aimez les hommes, gardez la justice, et pensez aux pauvres. »

L'acharnement des ennemis d'Athanase ne se lassait point. Ils obtinrent de l'empereur la convocation d'un concile partiel devant lequel eut à comparaître celui qu'ils se plaisaient à lui signaler comme rebelle à sa puissance. A ce concile, qui se tint dans la ville de Tyr, Constantin envoya pour le représenter un fonctionnaire civil, le comte Denys, qui avait tous les pouvoirs pour faire venir les accusés ou les envoyer en exil, afin de montrer, disait la lettre impériale, par une insinuation menaçante pour saint Athanase, qu'on ne devait point résister aux ordres que l'empereur donnait au nom de la vérité. Le comte Denys confia la police de l'assemblée et le droit de faire entrer et ranger ses membres, non à des diacres, comme c'était l'usage, mais à un greffier public. « A ce signe, dit M. de Broglie, on voyait commencer cette rivalité de l'administration civile et du pouvoir ecclésiastique qui est le fruit inévitable et amer du despotisme politique uni à l'oppression religieuse. » Les adversaires de saint Athanase, c'est-à-dire les évêques de la cour, étaient en grande majorité dans le concile formé par Eusèbe de Nicomédie, l'évêque courtisan par excellence. Athanase avait eu d'abord la pensée de ne pas comparaître, mais on était venu arrêter

un de ses prêtres, qui était impliqué dans un des griefs dont le concile avait à connaître, et on l'amenait à Tyr chargé de chaînes. Athanase voulut le protéger de sa personne et partager ses périls. Aussi habile qu'il était résolu, il fit ce qu'on pourrait appeler un coup de parti électoral, du reste très légitime; il amena avec lui quarante-neuf évêques d'Égypte, dont la présence changeait la majorité. Les débats s'engagèrent sur un incident, les violences auxquelles on accusait saint Athanase de s'être livré contre des évêques d'Orient. Il se justifia sur tous les points et donna des preuves matérielles de la fausseté des accusations qui lui étaient intentées; mais ses adversaires, par une tactique parlementaire trop souvent employée depuis, cherchèrent à gagner du temps, c'est-à-dire à en perdre : ils demandèrent la nomination d'une commission chargée de faire une enquête en Égypte. Athanase voulait qu'au moins le choix de la commission fût concerté entre les évêques des deux partis; on ne tint aucun compte de sa réclamation. Les évêques égyptiens, exclus de la commission d'enquête, protestèrent. La séance fut très orageuse : toute l'assemblée était dans un mouvement extraordinaire, le peuple lui-même commençait à s'en mêler; les uns prenaient le parti de saint Athanase, les autres le craignaient comme un sorcier et demandaient sa tête. Athanase, voyant que la violence avait le dessus, quitta la ville de Tyr pendant la nuit. Il parut aux portes de Constantinople au moment où l'empereur y faisait son entrée, et, mettant la main sur la bride de son cheval, il lui demanda justice. Constantin passa outre, mécontent et troublé. Quelques jours après, il consentit à écouter l'évêque d'Alexandrie; mais il était prévenu. « Il reçut fort mal les plaintes de saint Athanase et s'offensa du ton de grande liberté qu'il prenait avec son souverain. A plusieurs reprises, il voulut l'interrompre, le faire sortir de sa présence et le chasser de sa cour; mais Athanase ne se troublait pas et soutenait d'un front intrépide le regard souverain qui faisait trembler le monde. »

Cette fermeté déplaisait à Constantin et l'embarrassait tout à la fois; il écrivit au conseil : « Je ne comprends rien à toutes les choses que vous avez décidées dans votre assemblée, au milieu des troubles et des orages. » Il put bientôt comprendre les actes du concile, car à la suite d'une enquête scandaleusement passionnée, mêlée de violences, et qui avait accueilli les faits les plus contradictoires de la bouche des ennemis de saint Athanase, Juifs ou païens, celui-ci fut déposé de son siége épiscopal d'Alexandrie. Dès le lendemain, il était question de rappeler Arius. Cependant il fallait obtenir un édit d'exil contre l'évêque déposé. Pour cela, le parti vainqueur et implacable mit en avant une accusation ridicule. Athanase fut accusé

d'avoir voulu s'opposer au transport des blés qui s'opérait d'Alexandrie à Constantinople. C'était aussi raisonnable que d'accuser, comme on l'a fait durant la révolution, les aristocrates d'affamer le peuple.

Constantin crut ou feignit de croire à cette absurdité, et le champion de l'orthodoxie fut exilé à Trèves par le prince qui s'en était toujours déclaré le défenseur. Pendant ce temps, Arius était rappelé à Constantinople. En sortant du palais impérial, il mourut subitement. Pour Constantin lui-même, le terme de la vie était arrivé : il mourut aussi, après avoir rappelé Arius et banni saint Athanase, penchant au moins vers l'arianisme, comme le déclare saint Jérôme : *In Arianum dogma declinat*. Grande leçon pour les souverains qui interviennent dans la discussion des croyances religieuses : celui qui avait eu la gloire d'affranchir le christianisme, et, selon la belle expression de M. de Broglie, de hâter de quelques années le progrès du monde, est mort en opprimant l'orthodoxie! Grande leçon aussi pour l'église, quand elle attend son triomphe de la protection de l'autorité séculière : on l'a vu par l'exemple de Constantin lui-même, la protection produit la dépendance et aboutit à la persécution.

Avant de mourir, Constantin, qui avait toujours eu la rage de faire le docteur, et qui n'était pas même catéchumène, reçut tardivement à Nicomédie le baptême, que, par un calcul bizarre et désapprouvé par l'église, il avait mis en réserve pour l'heure suprême, voulant d'un coup laver toutes les fautes qu'il se laissait la liberté de commettre et le pouvoir d'expier. Bien que l'église grecque, par une dernière complaisance, ait mis dans le ciel ce saint d'un catholicisme douteux selon saint Jérôme, son historien prononce sur lui ce jugement, dont il s'efforce de tempérer autant que possible la sévérité, et que termine une conclusion plus indulgente qu'admirative : « Constantin ne fut ni assez grand ni assez pur pour sa tâche. Ce contraste, trop visible à tous les yeux, a justement choqué la postérité. Toutefois l'histoire a vu si peu de souverains mettre au service d'une noble cause leur pouvoir et même leur ambition, qu'elle a droit, quand elle les rencontre, de réclamer pour eux la justice des hommes et d'espérer la miséricorde divine. » Ce qu'il y a de mieux à faire pour Constantin en effet, n'est-ce pas de le recommander à la miséricorde divine?

Après Constantin, l'empire se divise de nouveau; l'unité qu'il avait voulu établir se brise. Le despotisme oriental, renouvelé de Dioclétien, porte ses fruits, et semble devancer les horreurs qui marqueront un jour le début du règne des sultans. Huit membres de la famille impériale sont massacrés en peu de jours. Ces meur-

tres étaient l'œuvre des soldats. Constantin avait détruit à Rome le corps des prétoriens, il avait rasé leur camp; mais l'armée d'Orient avait pris leur place. Le despotisme suscite toujours tôt ou tard des prétoriens, son besoin et son châtiment. Le règne de Constance fut le triomphe de l'arianisme; sous lui, l'empire fut décidément hostile à l'église. Aux ménagemens succédèrent bientôt les violences. Constance commença par les ménagemens; son frère Constant, catholique zélé, avait renvoyé Athanase de son exil de Trèves à son siége d'Alexandrie. Constance ne s'y opposa point, mais permit en même temps qu'Eusèbe de Nicomédie, chef du parti contraire à saint Athanase, s'emparât violemment du siége de Constantinople. « C'était la seconde fois, dit M. de Broglie, qu'Eusèbe donnait ainsi l'exemple de quitter pour un motif d'ambition le siége épiscopal, que tous les canons l'obligeaient de garder jusqu'à la mort. Né pour vivre auprès des souverains, il lui semblait tout simple de suivre la cour partout où elle se transportait. Sans attachement pour les diverses églises, il n'avait de constance que dans son dévouement à la fortune. » Le parti de la cour dans l'église voulait à tout prix chasser d'Alexandrie l'évêque indépendant. Un concile ou plutôt un conciliabule des évêques de ce parti se forma dans la ville d'Antioche, et, sans nommer Athanase, inséra dans des canons habilement rédigés des déclarations où la haine et la servilité se montrent également. On y lisait ces paroles à l'adresse du saint évêque : « Et celui qui persévère à troubler l'église, qu'il soit puni comme séditieux par la puissance du dehors! » Puis le prétendu concile obtint de *la puissance du dehors* qu'une escorte de soldats irait introniser à la place de saint Athanase un certain Grégoire, autrefois son protégé et devenu son ennemi. Cette intronisation violente s'accomplit au milieu de scènes hideuses. Athanase alla défendre sa cause à Rome, où le siége de saint Pierre prenait chaque jour plus d'autorité, grâce à son indépendance, que favorisait son éloignement. Le pape Jules répondit aux évêques d'Orient par une lettre sévère que terminaient ces paroles, où respire le sentiment du droit dont l'église romaine se considérait dès lors comme investie : « Et puisqu'il s'agissait du siége d'Alexandrie, pourquoi ne nous avez-vous pas écrit? Ne savez-vous pas que c'est la coutume, en pareil cas, de nous écrire premièrement, afin que ce soit d'ici que vous vienne la décision? »

Tandis que le parti catholique triomphait à Rome, à Constantinople l'intrusion de l'évêque Macedonius à la place de Paul, ami de saint Athanase, suscitait une émeute terrible. Constance, qu'elle effraya, voulut rétablir la paix par un concile convoqué à Sardique. Les orthodoxes y étaient en majorité; la minorité se sépara, et alla former à vingt lieues de là un contre-concile. Celui-ci s'élevait

contre la prétention des évêques occidentaux à juger de nouveau ce que des évêques d'Orient avaient décidé, et parmi ceux qu'il séparait de sa communion était l'évêque de Rome, le pape Jules. Comme le marque très justement M. de Broglie, « au fond, le débat qui s'engageait avec une vivacité toujours croissante, c'était l'unité de l'église chrétienne. Or cette unité, l'église ne pouvait la fonder que sur son indépendance. Ceux qui voulaient cette indépendance comprenaient très bien que la papauté en était la meilleure garantie; les autres glorifiaient l'empereur et excommuniaient le pape. »

Mais une difficulté d'une espèce nouvelle allait se présenter, la faiblesse momentanée du chef naturel des orthodoxes, du pape Libère lui-même; l'artificieux Constance était parvenu à l'ébranler et à lui faire soumettre encore une fois à un concile la cause de saint Athanase, tant de fois jugée. Libère envoya des légats à Arles, où était Constance; ils y trouvèrent un certain nombre d'évêques serviles qui, devant l'empereur présent et irrité, condamnèrent précipitamment saint Athanase. Les légats du pape eux-mêmes se laissèrent entraîner. La désolation de Libère fut extrême : il désavoua ses légats, mais le mal était fait; fort de leur adhésion, Constance ne garda plus de mesure, et la cause de l'arianisme fut gagnée. Le concile de Milan vit son triomphe; cette fois il s'agissait d'écraser saint Athanase, l'intraitable défenseur de la foi de Nicée. Tout l'effort de l'empereur était dirigé contre ce grand homme. « De Milan à Alexandrie, dit éloquemment M. de Broglie, il n'y avait que deux têtes levées qui se faisaient face l'une à l'autre : Constance, le maître du monde, et Athanase, le serviteur de Dieu. » La session fut turbulente; le peuple de Milan prenait une vive part à ces débats. Assemblé devant la porte de l'église où se tenait le concile, il criait : « A bas les ariens! » Dans l'intérieur de l'assemblée, un évêque récalcitrant fut arraché de son banc par la force armée; c'était le fougueux Lucifer, évêque de Cagliari. Le lendemain, le peuple criait : « Où est Lucifer? Qu'on nous rende Lucifer! » Les évêques furent mandés au palais pour y recevoir la condamnation d'Athanase des mains de l'empereur, qui, ayant des prétentions littéraires, s'était donné la peine de la rédiger lui-même. Caché derrière un rideau, il écoutait les objections; tout à coup l'impérial auteur se montre : « La doctrine que vous condamnez, s'écrie-t-il naïvement, est la mienne. Si elle est fausse comme vous le dites, d'où vient donc que Dieu, secondant mes armes, a mis le monde entier sous ma loi? » L'argument était peu théologique; mais il arrive aux souverains heureux de prendre le fait que Dieu permet pour le droit qu'il tarde à venger. L'évêque de Cagliari, sorti de prison la veille, répondit à l'empereur : « Votre doctrine est celle d'Arius... Votre puissance et vos succès ne prouvent rien en sa faveur. L'Écriture est pleine de sou-

verains apostats qui ont désobéi à Dieu et que Dieu n'a pas punis sur-le-champ. » Qu'on juge de la colère de Constance et de l'indignation des courtisans. Et comme on alléguait les canons : « Ma volonté, dit l'empereur en mettant la main sur son épée, est aussi un canon, et vos évêques de Syrie trouvent bon qu'il en soit ainsi. Faites comme eux, ou vous serez exilés avec Athanase. » Cette menace d'un coup d'état contre les représentans de l'église ne fut pas vaine; la nuit suivante, cent quarante-sept d'entre eux furent arrêtés dans leurs chambres, emprisonnés provisoirement, puis envoyés en exil. M. de Broglie ajoute : « Il y eut assez de défections et de faiblesse pour couvrir d'une apparence légale ce tissu de fraudes et de violences; la charité d'Athanase et de ses amis a dérobé les noms des traîtres à la justice de la postérité. »

Constance, comptant sur la complaisance que le pape Libère avait un instant montrée, mais qu'il avait bientôt rachetée, lui envoya dire par un eunuque de venir à Milan. Le pape refusa. D'autres émissaires furent alors dépêchés vers lui. Sans employer la violence, on l'entoura, on l'épia, on l'isola de telle sorte, que, vaincu par cette oppression morale, il consentit à se rendre à Milan; mais ce fut pour résister à Constance, qui lui demandait la condamnation de saint Athanase. Il fut banni en Thrace, montrant le chemin de l'exil aux autres pontifes qui devaient quitter Rome pour ne pas céder aux empereurs.

Dès ce moment, la persécution arienne redoubla. Constance envoya à Alexandrie des agens pour faire quitter la ville à saint Athanase et des soldats pour l'effrayer. Le saint, sans se troubler, demanda un ordre écrit de l'empereur; celui-ci, timide dans sa violence et craignant une émotion populaire, aimait mieux ne pas le donner. Enfin le duc Syrianus se décida à arrêter l'évêque de nuit dans une église, pendant le service divin. Il y eut là un vrai carnage. Quelques moines entraînèrent saint Athanase, qui s'obstinait à rester sur sa chaire épiscopale au milieu du danger. Le coup fait, Constance approuva tout et ordonna de poursuivre Athanase. L'évêque impérial, nommé George, arriva bientôt et se mit à la tête de perquisitions domiciliaires, exécutées avec une extrême brutalité, dans l'intention de découvrir la retraite d'Athanase; mais le saint s'était réfugié dans la Thébaïde, où les sicaires de Constance ne purent l'atteindre. Là, changeant sans cesse d'asile, allant d'un couvent à un autre, il mena, sous un empereur qui se disait chrétien, la vie des chrétiens persécutés par les empereurs idolâtres, et dans cette vie errante et cachée l'évêque proscrit continuait à écrire. « Tour à tour racontant son histoire, dit M. de Broglie, exhortant son église, exposant le dogme, réfutant l'hérésie, jamais son esprit ne fut plus lucide, jamais sa réflexion ne fut plus mûre, jamais son

éloquence ne s'échappa plus animée et plus incisive que dans ces jours d'angoisses. » Pendant ce temps, la cause opprimée de l'orthodoxie trouvait d'autres martyrs, d'autres apôtres. Lucifer de Cagliari, prisonnier en Asie, faisait parvenir à Constance des écrits, je dirais volontiers des brochures, dans lesquels, avec la fougue de son caractère, il s'adressait à lui en ces termes : « Viens donc, empereur! pourquoi ne te venges-tu pas de moi, de ce mendiant qui t'insulte?... Penses-tu que nous respecterons ton diadème, tes pendans d'oreille, tes bracelets, tes riches vêtemens, et que nous oublierons le maître de la terre et du ciel? » L'empereur faisait demander à Lucifer s'il était réellement l'auteur de l'écrit, et Lucifer se hâtait de l'affirmer.

Tandis qu'il persécutait ainsi les orthodoxes, Constance imagina, comme diversion, de persécuter aussi les païens; mais l'écrivain catholique qui écrit aujourd'hui l'histoire de l'église n'accepte pas pour elle ce singulier dédommagement. « Se croyant maître de l'église, dit-il en parlant de Constance, il lui convenait que l'église à son tour fût maîtresse de tout. Il lui promettait la domination pour la consoler de la servitude. Ce n'est pas la seule fois dans l'histoire que de tels marchés ont été offerts à l'église, et, à vrai dire, le despotisme ne peut guère lui en proposer d'autres, des richesses pour ses ministres, des supplices pour ses ennemis; c'est tout ce que peut mettre à son service le pouvoir absolu. Constance ne lui épargna aucun de ces dons funestes. » Nobles paroles! et celui qui les a prononcées n'hésite pas à condamner des mesures tyranniques et des dispositions sanguinaires qui, sous le prétexte de punir les crimes de la magie, ouvraient un champ périlleux à la bassesse toujours active des dénonciateurs. Il réprouve ces violences inutiles contre le paganisme abattu, et pour flétrir ceux qui s'en firent les instrumens, les appelle des *inquisiteurs*, faisant de ce mot ce qu'il doit toujours être, une injure. Ce qui montre que ce zèle si cruel de Constance n'était pas très sincère, c'est qu'à Rome, celui qui avait publié un édit pour la clôture des temples païens n'hésita pas à entrer dans le temple de Jupiter-Capitolin et dans le Panthéon. Ce voyage à Rome fut un vrai triomphe pour Constance. Païens et ariens étaient à ses pieds. Le pape Libère, vaincu par l'âge et par l'exil, écrivit qu'il abandonnait Athanase, et qu'il voulait faire sa paix avec les évêques orientaux : faiblesse personnelle du pape que M. de Broglie n'hésite pas à condamner après le pieux Baronius.

Mais ici commence une nouvelle période de l'histoire de l'arianisme. Vainqueur, le parti arien se divisa comme font tous les partis victorieux; il eut ses exagérés, ce qu'on pourrait appeler, en employant un langage que mes lecteurs ne comprendront peut-être plus, son extrême droite, dirigée par Aétius; il eut aussi ses modé-

rés, son centre. Ceux-ci formaient le parti de la cour et remplaçaient les eusébiens. Un tel parti ne pouvait mourir. Ces modérés s'inquiétèrent bientôt des témérités d'Aétius, qui refusait à la seconde personne de la Trinité non-seulement l'égalité avec la première, mais la ressemblance, disant que le Fils n'était pas même l'image du Père et détruisant ainsi l'idée du Verbe chrétien et le christianisme. Tant d'audace n'allait pas à leur prudence. Les hommes avant tout favorables au pouvoir n'aiment guère les croyances absolues, qui ont toujours une certaine indépendance. Constance ne manqua pas d'intervenir en faveur du juste-milieu de l'arianisme, de ceux qu'on appelait les semi-ariens. Telle fut dès ce moment la profession de foi officielle, et il ne fut plus permis, si l'on ne voulait déplaire au maître, d'aller au-delà ou de rester en-deçà de la ligne étroite que son infaillibilité théologique avait tracée. Un des hommes qui ont paru avec le plus de gloire dans ces débats, saint Hilaire de Poitiers, s'empressa de profiter de cette division qui se manifestait dans le camp arien. Par une tactique habile, il essaya d'attirer à l'orthodoxie les semi-ariens. Les ardens l'accusèrent, entre autres Lucifer de Cagliari, un de ces hommes qui mettent en péril par leur impétuosité les combinaisons politiques des partis; mais la violence n'est pas toujours de la fermeté. On le vit bien au concile de Rimini, où les évêques d'Occident, après avoir bouché leurs oreilles pour ne pas entendre la profession de foi que l'empereur leur proposait d'admettre, finirent par céder aux obsessions des partisans de la cour, et signèrent ce qu'on voulut pour pouvoir retourner chez eux. D'un autre côté, saint Hilaire, le plus modéré des orthodoxes, dans un concile d'Asie composé d'évêques orientaux presque tous contraires à la foi de Nicée, soutint énergiquement l'intégrité de cette foi, et grâce à l'habileté qui s'unissait chez lui à la vigueur du caractère, comme le prouvent ses écrits, il parvint à les ramener, sinon aux expressions mêmes du concile de Nicée, du moins à une formule qui en était beaucoup plus voisine que la formule proposée au nom de l'empereur. L'envoyé impérial fut fort mécontent et prononça la dissolution d'une assemblée indocile. « Allez, dit-il brutalement aux évêques, allez dans vos églises, et criez là tout à votre aise, » leur témoignant un mépris qu'il n'aurait pas exprimé s'ils l'eussent mérité. Cependant les membres du concile se transportèrent à Constantinople, où les débats allaient recommencer, quand on apprit la défection des pères de Rimini. Ce fut un coup terrible pour les orthodoxes orientaux : la majorité céda, la minorité fut châtiée de sa résistance, car Constance était de ceux qui soumettent une cause à un tribunal et punissent ensuite les juges de leur jugement.

L'irritation de saint Hilaire fut grande. Par un calcul bien inten-

tionné, mais dont l'événement venait de déjouer la prudence, il avait cru grossir le parti orthodoxe en lui ramenant les semi-ariens; il voyait s'écrouler l'échafaudage de cette combinaison, que l'historien appelle généreuse, mais qui mérite encore mieux le nom d'habile. Or il faut que l'habileté réussisse; quand elle échoue, elle ne laisse aucune consolation à ceux qui ont eu recours à elle. Aussi le désespoir de saint Hilaire fut-il extrême, et il mit alors dans son langage d'autant plus de véhémence qu'il avait mis jusque-là dans sa conduite plus de mesure. Lucifer, dont il avait blâmé l'emportement, n'était pas en ce genre allé plus loin dans la lutte qu'il n'alla dans la défaite.

Je n'ai pas voulu interrompre le récit de la grande affaire de l'arianisme; mais pendant les phases de cette guerre de l'empire contre l'église a paru un personnage sous la domination duquel les deux partis vont entrer dans des rapports nouveaux. Tandis qu'ariens et catholiques se combattaient avec acharnement, grandissait près du trône un prince qui devait, comme pour les punir de leurs démêlés, les mettre d'accord en les mettant hors de cause, et poser la question, non plus entre l'orthodoxie opprimée et l'hérésie triomphante, mais entre le christianisme en disgrâce et le paganisme ressuscité.

Ce personnage étrange de Julien a été compris par M. de Broglie avec beaucoup de sagacité et jugé en général équitablement. Cependant un trait malveillant échappe çà et là bien naturellement à l'écrivain catholique parlant de l'empereur apostat. Ainsi, pour mentionner un détail de peu d'importance, et qu'il n'est permis de relever qu'à Rome, il semble avoir recueilli avec quelque complaisance les indications de laideur fournies par les auteurs ecclésiastiques qui parlent de Julien. Sa lèvre inférieure, dit-il, tombait en formant une grimace désagréable. Ce défaut ne m'a point frappé dans les deux bustes de Julien qu'on voit au musée du Capitole. Du reste, M. de Broglie fait bien connaître le caractère de Julien; il rend bien compte de ce penchant au paganisme qu'expliquent son amer ressentiment contre Constance, meurtrier de son père et de son frère, son amour pour les lettres antiques, son goût pour le mysticisme philosophique et théurgique, qui lui permettait de voir dans les mythes païens autre chose qu'un ramas de fables, enfin l'impression fâcheuse qu'avaient dû produire sur lui les déchiremens de l'église chrétienne et l'intervention tyrannique de Constance dans les débats théologiques. « Quand il se promenait à Milan, à quelques pas devant les gardes, qui ne le perdaient pas de vue, combien de fois, en passant près de la basilique, avait-il entendu l'écho des rumeurs populaires et les éclats de voix des discussions du concile! Et la mémoire toute nourrie des dédains de Tacite et de Cicéron, que n'avait-il pas senti, que n'avait-il pas souffert en voyant ainsi la

majesté romaine compromise par les déchiremens d'une secte juive! De quel œil méprisant avait-il lu sur la muraille l'édit impérial contre Athanase, mélange de dialectique subtile et de brutalité arrogante, signé d'une main parricide! Combien de fois, en levant les yeux vers le ciel, avait-il vu se dresser entre le Dieu de Constance et lui l'image sanglante d'un père qu'il n'avait pas connu et d'un frère qu'il n'osait pleurer! » Si dans un excès de zèle on était tenté de reprocher à M. de Broglie de s'être trop bien associé par l'imagination à l'état moral, aux émotions secrètes d'un personnage odieux à l'église, j'opposerais à cette peinture le tableau plein de charme, inspiré cette fois par une sympathie véritable de sentimens et de croyances, dans lequel il a retracé avec amour la pieuse amitié de deux compagnons d'étude de Julien : saint Grégoire de Nazianze et saint Basile.

Tant que Constance vécut, Julien, bien qu'élevé au partage de l'empire, n'eut occasion de montrer que sa rhétorique trop indulgente pour le meurtrier d'un père et, ce qui valait mieux, les qualités du soldat et du capitaine, alliées, M. de Broglie le reconnaît, au désir sincère de purifier son âme et de l'élever à la ressemblance de la Divinité. Et ce n'était pas seulement à une vertu spéculative qu'il aspirait; il repoussait les délateurs, et il prouvait, chiffres en main, à un préfet des Gaules dont il revoyait les comptes qu'il n'y avait pas lieu à lever un impôt extraordinaire. Sa situation délicate auprès d'un empereur aussi intolérant que Constance et aussi terrible à sa famille fait comprendre, sans les absoudre, les démonstrations hypocrites de christianisme qu'il se crut obligé de faire. Menacé par Constance du sort de Gallus, il dut saisir l'empire pour sauver sa vie. Dès ce moment, il leva le masque, consulta ouvertement les devins, immola une hécatombe, et, dans une lettre aux Athéniens, mit son entreprise sous la protection de Pallas. Constance n'eut pas le temps d'être détrôné. Il mourut, dit M. de Broglie, au milieu des malédictions des chrétiens, dans les bras d'un hérétique, et laissant le trône à un apostat.

On ne voit pas que l'avénement de Julien ait consterné l'église. Opprimée par un empereur arien, elle ne pouvait perdre beaucoup à passer sous les lois d'un empereur philosophe, qui, s'il remettait le paganisme en honneur, promettait la liberté des cultes. La haine des sectes est plus vive que la haine des religions. Aussi saint Jérôme s'écriait à l'avénement de Julien : « Le Seigneur se réveille, la bête meurt, et la tranquillité revient. » Au moment où il rouvrait les temples des dieux et remplissait avec une dévotion empressée, jusque dans ses plus humbles détails, sa charge de grand-pontife, Julien proclamait hautement la tolérance. « Les erreurs sur la nature des dieux, disait-il, ne peuvent se corriger ni par le fer ni par

le feu. Qu'importe que la main sacrifie, si la pensée condamne la main? » Au milieu de ses effusions d'enthousiasme religieux adressées au soleil, visible image du Dieu intelligible, il écrivait : « Je ne veux point, par tous les dieux! je ne veux point ni que l'on tue, ni que l'on frappe les chrétiens contre le droit et la justice, ni qu'on leur fasse souffrir aucun mal..... Ces gens sont encore pieux, du moins en partie, puisqu'ils honorent celui qui est en réalité tout-puissant et qui régit le monde visible. Et nous aussi, nous l'adorons, je l'atteste, mais sous d'autres noms. » Julien valait mieux que son œuvre, comme Constantin valait moins que la sienne; il valait mieux que ce paganisme incapable de la régénération morale que l'empereur attendait de lui, et qui, tandis que Julien s'efforçait de le faire revivre, aimait mieux mourir. Toutefois les païens, dont les tendances morales que Julien cherchait à leur imprimer provoquaient les sarcasmes, avaient une autre manière de prouver leur dévotion aux dieux : c'était de violenter et de massacrer les chrétiens. C'est ce qui eut lieu loin des yeux de l'empereur dans plusieurs villes de l'Orient. Rien ne constate qu'il ait approuvé ces violences; mais il eût dû les punir, et on ne voit pas qu'il l'ait fait. Du moins il supporta avec un grand calme les apostrophes véhémentes d'un vieil évêque aveugle qui s'était transporté dans un temple de Chalcédoine pour l'y braver et l'injurier. Il adressa plus d'un mot spirituel à ceux qui ne le trouvaient pas assez prompt à persécuter.

Je sais bien qu'il y a dans l'ouvrage de M. de Broglie un chapitre intitulé : *Julien persécuteur*. Cependant je ne puis charger Julien du crime de persécution violente. Dans ce chapitre, M. de Broglie me paraît admettre avec une critique moins sévère que de coutume les allégations des écrivains ecclésiastiques suspects de passion, et les *Actes des martyrs*, qui ne sont pas articles de foi. Dans quelques-uns de ces actes, Julien interroge et condamne lui-même les martyrs. Le dialogue y semble une reproduction de ceux que l'on trouve ailleurs, et l'empereur y parle un langage renouvelé de Décius ou de Dioclétien, et qui ne ressemble point à celui qu'il tient dans les documens authentiques. Même en admettant la vérité de ces récits, dans la plupart d'entre eux on ne voit pas que Julien ait ordonné les meurtres dont M. de Broglie le rend responsable. Si saint Basile d'Ancyre fut mis à mort par le comte Frumentin, il n'est fait dans les *actes* de ce saint *mention d'aucun ordre de Julien*. Si Artemius, gouverneur d'Alexandrie, fut massacré par la populace de cette ville, sur laquelle « il avait *fait peser indifféremment le poids de sa tyrannie,* » est-il juste de voir dans ce misérable et son complice George des martyrs du christianisme, parce qu'ils furent accusés, afin sans doute d'éloigner d'eux la protection impériale, d'avoir eu le dessein invraisemblable, et que saint Athanase

lui-même n'aurait pas formé, de supprimer entièrement à Alexandrie le culte païen? Quand M. de Broglie dit : « C'était là sans doute le crime le moins pardonnable de tous ceux qu'on attribuait à Artemius, » n'affirme-t-il pas un fait qui est loin d'être démontré? Admettons, en le déplorant, qu'un jeune chrétien nommé Théodore ait été livré à la torture à la suite de l'incendie du temple d'Antioche: encore serait-il vrai que Julien l'aurait fait relâcher. Saint Théodoret ne fut point mis à mort par l'empereur, mais par un comte du nom de Julien, qui voulut faire du zèle en livrant au supplice un sujet qui avait insulté son empereur. M. de Broglie reconnaît que l'empereur se montra *fort mécontent*. Quand l'auteur ajoute : « Il ne voulait point *cette fois* d'exécution capitale, » est-il bien juste? Il faudrait prouver que Julien a voulu une autre fois de telles exécutions. Or c'est ce que n'établit aucun fait avéré, ce qui répugne à tout ce que l'on connaît de la nature de Julien, à tout ce que l'on sait avec certitude avoir été prescrit par lui touchant les chrétiens (1).

La seule persécution qu'on puisse reprocher à Julien, et on doit la lui reprocher sévèrement, c'est d'avoir interdit aux chrétiens l'enseignement des lettres. L'église ressentit vivement cette atteinte portée au droit d'enseigner et à la culture de l'esprit chrétien. Saint Grégoire de Nazianze s'écria : « De quel droit cet homme, cet amant de la Grèce et de l'éloquence prétend-il que le grec lui appartient à lui et à ses dieux? » Il y avait des chrétiens moins éclairés qui approuvaient tout bas cette interdiction. Il y en a eu de nos jours qui, au sein de l'église, auraient voulu faire ce que Julien a tenté contre elle.

Julien, après avoir laissé saint Athanase rentrer dans Alexandrie, résolut de l'en faire sortir, mais ce fut comme fauteur de troubles et non comme chrétien. C'était de la tyrannie impériale, ce n'était point de la persécution religieuse, car il écrivait aux habitans de Lystra, auxquels il demandait de chasser leur évêque Titus pour vivre ensuite en paix les uns avec les autres : « Que ceux qui servent les dieux ne molestent pas ceux qui se trompent!... car il vaut mieux instruire les hommes par la raison que par les coups et les supplices. » — « Odieuse comédie de douceur, ajoute M. de Broglie, qui termine une véritable incitation à la sédition et au massacre! » Où est cette incitation? Je vois dans ce qui précède des mots piquans

(1) Je n'aime pas à chercher des excuses aux cruautés exercées au nom du respect dû à l'autorité; mais il faut, pour apprécier les faits historiques, les placer dans leur véritable jour. En supposant authentique dans toutes ses circonstances le martyre des saints Bonose et Maximilien, porte-drapeaux qui s'étaient refusés à faire disparaître la croix de leur étendard, ne furent-ils pas condamnés pour rébellion à la discipline militaire? La croix était une cocarde. Que ferait-on aujourd'hui à un soldat qui arborerait le drapeau blanc?

et injustes contre le christianisme, de l'humeur contre saint Athanase, dont l'ascendant sur la population d'Alexandrie ne convenait pas mieux à un despote païen qu'à un despote chrétien, pas plus à Julien qu'à Constance; nulle part je ne vois incitation au massacre. Il faut le reconnaître, ce n'était point là le caractère de Julien. Son dépit contre les chrétiens, et il en ressentait beaucoup, se traduisait autrement, et d'une manière bien honorable pour eux, dans une lettre adressée à un grand-pontife de Galatie. Julien y rend hommage à leur charité par ce dépit même. Voulant rivaliser avec eux d'aumônes, voulant instituer à leur exemple des maisons d'asile pour les étrangers, de véritables hôpitaux, il disait : « Il est honteux de voir que les impies galiléens nourrissent non-seulement leurs pauvres, mais les nôtres. » Les efforts de l'empereur païen pour ranimer une religion morte, le déplaisir que lui causait la décadence irrésistible du paganisme, et l'impatience que faisait naître chez les païens l'austérité de l'empereur, ces luttes d'une corruption enracinée et d'une réforme impossible sont décrites par M. de Broglie dans un morceau brillant et vrai, comme il s'en trouve dans son histoire, car cette histoire, écrite toujours avec une mâle fermeté, renferme des pages, et en grand nombre, auxquelles ne manquent ni l'imagination ni le coloris. Pour l'élévation de l'esprit et la générosité du cœur, elles ne font jamais défaut.

M. de Broglie a parlé de Julien comme de Constantin, avec un désir sincère d'impartialité. Du premier, il n'a tu ni les faiblesses, ni les fautes, ni les crimes; du second, il n'a dissimulé ni les bonnes qualités ni les vertus. Cependant, si le récit est impartial, je ne puis m'empêcher de regretter que des sympathies ou des antipathies dont il n'était pas maître aient arraché à l'auteur quelques expressions trop indulgentes pour celui auquel il ne pouvait s'empêcher de porter de la reconnaissance, et trop sévères pour celui qu'il se rappelait par moment devoir maudire. Le mot de *génie* revient assez souvent dans le récit en parlant de Constantin, et je ne trouve rien dans la vie de ce prince habile et cruel qui en justifie l'emploi. Il fut poussé à embrasser le christianisme par sa conviction et par les circonstances. Rien ne montre qu'il ait senti la portée historique de ce grand acte. La persécution n'était plus possible après ses redoublemens désespérés et impuissans sous Dioclétien. Le dernier empereur païen, Maxence, avait rendu un édit de tolérance. La *terreur*, arrivée au comble, devait s'arrêter, comme après Robespierre le 9 thermidor devait arriver. Si Tallien et ses amis n'en eussent pris l'initiative, d'autres l'auraient prise. J'oserai presque dire que le terme était venu de la *terreur païenne*, et que Constantin en fut le Tallien.

Quant à Julien, dont, sauf son inimitié contre le christianisme, l'auteur n'avait guère en fait que du bien à dire, il est souvent désigné d'une manière peu obligeante. Son âme est dite *pleine de fiel*, je ne vois pas bien pourquoi. Ses intentions sont suspectées un peu gratuitement; sa participation à des violences dans lesquelles rien ne prouve qu'il ait trempé, qu'il a désavouées même, est admise avec trop de facilité. Quelquefois aussi ce qu'il fait de louable est pris en mauvaise part. Dans sa sévérité, Julien, en cela d'accord avec les pères de l'église, détestait les jeux sanglans de l'arène, les pompes dissolues du théâtre. M. de Broglie semble lui faire un reproche de ce qu'enfermé *dans la rogue austérité du cynique, il se refusait ces moyens de popularité*. Était-ce à un chrétien de l'en blâmer? Mais il faut tenir compte à M. de Broglie du courage d'esprit que, malgré ses scrupules et ses inclinations personnelles, il a montré dans son récit et dans l'ensemble de ses jugemens sur Constantin et sur Julien; ce courage est d'autant plus digne de louange qu'on sent qu'il lui a plus coûté.

Un autre courage, et qui ne lui a rien coûté, est celui avec lequel, dans un temps où le goût de la liberté est si rare et son nom si décrié, M. de Broglie a mis en relief dans son ouvrage, avec une éloquente intrépidité, cette idée, je crois profondément vraie, qu'il n'y a de force pour la religion et pour l'église que dans la liberté, que la protection leur est dangereuse, et finit toujours par leur être funeste. La complaisance servile du parti arien représenté par les deux Eusèbe, la fierté de l'orthodoxie indépendante personnifiée dans saint Athanase, sont l'une flétrie, l'autre glorifiée comme elles méritaient de l'être. C'est pour moi la pensée dominante et comme la morale historique du livre, et j'y ai insisté pour cette raison. Il ne faut pas croire pourtant que toute l'œuvre de M. de Broglie soit là : cette œuvre n'est pas une thèse, c'est une histoire. Ne pouvant la faire connaître tout entière, je dois au moins avertir qu'on y trouve autre chose encore que ce que j'y ai signalé, que les sentimens de l'auteur ne se montrent pas seulement dans ses sympathies pour les résistances de l'église au despotisme, et que plusieurs chapitres que j'ai omis complètent le caractère religieux et historique du livre. Je ne voudrais pas que les préférences de celui qui rend compte de ce bel ouvrage pussent tromper personne sur la vraie nature de l'ensemble. Quant aux légères critiques que ma sincère admiration pour l'auteur ne m'a pas empêché de lui soumettre, j'y ai d'autant moins de regret que, si quelques-uns de mes éloges ont pu le compromettre aux yeux de certaines personnes, ces critiques l'aideront, je l'espère, à trouver grâce auprès d'elles.

J.-J. Ampère.

DES

POPULATIONS RURALES

EN FRANCE

I. *Histoire des Classes agricoles en France depuis saint Louis jusqu'à Louis XVI*, par M. Dareste de La Chavanne, 1858, 2e édition. — II. *Histoire des Paysans*, par M. Bonnemère, 2 vol., 1856. — III. *Histoire des Classes rurales en France et de leurs Progrès dans l'égalité civile et la propriété foncière*, par M. Henry Doniol, 1 vol., 1857. — IV. *Le Paysan tel qu'il est, tel qu'il devrait être*, par M. David de Thiais, 1 vol., 1857. — V. *Lettres sur l'Agriculture*, par M. Victor de Tracy, 1 vol., 1857.

Depuis soixante-dix ans, le travail agricole a pris en France un développement extraordinaire. Le mouvement de la richesse publique ne s'est pas un instant ralenti, et les populations rurales se sont fait peu à peu dans la société du XIXe siècle une place nouvelle et considérable. Quelles sont les causes de cette révolution économique? Plusieurs écrivains ont de nos jours interrogé le passé de l'agriculture avec une curiosité intelligente, d'éminens esprits ont sondé le présent et analysé les rapports qui lient l'économie rurale à la révolution française (1). L'enquête cependant n'est pas terminée, elle mérite d'être poursuivie. N'est-il pas nécessaire, par exemple, de fixer définitivement ce qu'on doit entendre par les principes et la révolution agricoles de 1789? Ne peut-on point rendre à la nouvelle organisation de l'impôt, à l'établissement du code civil, à l'abolition du privilége, au triomphe de la liberté une

(1) On doit d'intéressans ouvrages sur l'histoire des classes agricoles à MM. Dareste, Bonnemère, et surtout à M. Doniol. On sait aussi quelles savantes études M. de Lavergne, M. Payen, etc., ont consacrées dans la *Revue* à l'état présent de l'agriculture.

plus grande part dans les progrès de l'agriculture et dans l'amélioration du sort des populations rurales? Ce n'est pas la première fois qu'on voit en France la production s'accroître et la condition des classes agricoles se modifier heureusement sous l'influence d'une révolution juridique. Les ouvrages de Palissy, de Bodin, de Bellon, d'Olivier de Serres, suivirent les coutumes du XVIe siècle, comme les ouvrages de Chaptal, de François de Neufchâteau, de Boussingault, de Gasparin, accompagnèrent nos codes. Les mœurs s'expliquent par les lois, les lois par les mœurs. Étudier l'état présent des populations rurales au point de vue des droits civils et de la vie publique, au point de vue des intérêts matériels et moraux, c'est écrire un chapitre de l'histoire sociale de la révolution française, c'est tracer, sous quelques-uns de ses aspects les plus remarquables, le parallèle de l'ancien et du nouveau régime, c'est montrer en définitive combien la cause de l'agriculture est étroitement liée à la cause de la liberté.

I.

Avant de rechercher et de constater l'influence que la révolution a exercée sur la condition des populations rurales en France, il ne sera pas inutile de faire quelques réserves. Quand on se place au point de vue agricole et qu'on parle de la révolution, il ne s'agit nullement de cette révolution politique qui, après avoir décapité Louis XVI et repoussé l'invasion étrangère, se traîne sous le directoire et vient expirer sous le consulat; il s'agit de cette révolution sociale qui, depuis cent ans, par les efforts persévérans des gouvernemens les plus divers, a réorganisé la France sur des bases nouvelles. C'est pourtant de 1789 à 1800, dans la période la plus agitée de notre histoire, que les populations rurales ont fait les plus précieuses conquêtes et enduré les plus vives souffrances. D'une part, la révolution proclama dans la déclaration des droits les principes éternels des sociétés civilisées; elle abolit le 4 et le 11 août les droits féodaux, les dîmes, les banalités, les rentes foncières perpétuelles et tous les priviléges de personnes, de terres et de lieux. Elle vota enfin cette loi célèbre du 28 septembre 1791 : « Le territoire de la France dans toute son étendue est libre comme les personnes qui l'habitent. Les propriétaires sont libres de varier la culture et l'exploitation de leurs terres, de conserver leurs récoltes et de disposer de toutes les productions de leurs propriétés. » D'autre part, elle diminua la population, affaiblit la production et la consommation, ruina le commerce, entraîna les capitaux dans l'agiotage et les spéculations de la guerre, ravagea une grande partie du terri-

toire, compromit par d'odieuses violences les intérêts sacrés de la justice et de la paix publique. Si grands qu'ils soient, ces excès ne doivent point faire oublier les résultats durables. Dérobons-nous au spectacle des désordres contemporains, et des sphères toujours sereines de la morale et du droit essayons de porter sur l'ancien et le nouveau régime un jugement impartial.

La condition des populations rurales touche à toutes les sciences qui règlent la grandeur des peuples : au droit par l'état juridique des personnes et des terres, à l'économie politique par les problèmes de la production et de la consommation, à la morale par les relations qu'entretiennent ensemble les diverses fractions de la société.

Prenons d'abord le droit privé, et suivons l'ordre du code civil. Le premier livre traite des personnes : l'abolition de la main-morte, la condamnation légale du servage, la reconnaissance de la liberté personnelle, ouvrent brillamment la législation nouvelle. Depuis longtemps et dans presque toute la France, le servage avait cessé; mais Louis XVI, en abolissant le droit de parcours, n'avait pas osé étendre la réforme au-delà de ses domaines, et la Franche-Comté donnait un démenti à Voltaire, qui disait : « La France ne connaît point d'esclaves; être Français, c'est être libre. » La liberté personnelle de chacun conduit à l'égalité de tous : la noblesse, il est vrai, peut vivre sans le servage; mais en France ces deux formes sociales avaient été si longtemps unies qu'elles devaient s'évanouir en même temps. On n'enlève pas une partie d'un édifice sans ébranler l'édifice tout entier. C'est ainsi que le jour où la patience du tiers-état eut lassé la résistance de la noblesse et du clergé, le jour où les trois ordres disparurent dans l'unité d'une assemblée nationale, les provinces disparurent dans l'unité de la France, les classes dans l'unité de la nation, les droits dans l'unité de la législation. Un des succès les plus éclatans que la révolution réservait aux populations agricoles était le silence même gardé dans le premier livre du code civil sur l'ancienne classification de la société. Au premier abord, les dispositions sur l'absence, le mariage, la paternité, la filiation, la puissance paternelle, la majorité, la minorité, l'adoption, n'intéressent point directement des hommes qui consacrent leur vie à semer et à récolter. Il était cependant d'un intérêt général qu'à la confusion des coutumes provinciales, à l'incertitude des jurisprudences parlementaires, succédât un texte précis, une loi nationale, et que cette loi prît pour base cette double règle : « Tous les Français jouissent des droits civils; tous les Français sont égaux devant la loi. »

Dans les civilisations les plus diverses, l'état de la personne et

l'état de la propriété sont soumis à des principes communs. Les mêmes faits, les mêmes raisons agissent et sur les personnes qui exercent les droits et sur les choses qui font l'objet du droit : ainsi la hiérarchie avant 1789, après 1789 l'égalité. Comme la propriété féodale tend à conserver les priviléges sur lesquels est assise l'organisation politique, elle est par essence foncière, immobile, inaliénable; mais lorsqu'à travers les obstacles que les événemens jettent sur sa route, l'homme s'avance et prend possession de sa personne, lorsque le travail naît, s'accroît, se multiplie et entretient dans la société une agitation féconde, un nouvel ordre de choses se prépare. La propriété mobilière paraît : elle attaque la propriété foncière. Le drame de la rivalité de la noblesse et de la bourgeoisie s'engage. A mesure que la supériorité de l'argent s'établit, la supériorité de la terre s'efface. La confusion s'introduit dans les intérêts, règne dans les mœurs, s'inscrit dans les lois. La propriété se transforme : d'immobile et relative, elle devient mobile et absolue; de féodale la société devient industrielle. La révolution économique précède et prépare la révolution légale, qui doit changer la condition des classes agricoles.

Distinguant dans la propriété des combinaisons féodales et des combinaisons non féodales, l'ancien droit coutumier repoussait la théorie du code civil sur la propriété unique. A considérer les choses de près, il n'est rien dans les tenures féodales qui mérite les anathèmes de la postérité. Le fief est un contrat, et tout contrat est digne de respect. N'est-il plus permis de garantir une convention par des peines stipulées ou des clauses résolutoires? Néanmoins, si les droits que le contrat de fief assurait encore au moment de la révolution ne commettaient point le crime de feindre une convention, ils avaient le tort de blesser les intérêts d'une société renouvelée. A côté des droits de rachat ou de relief (1), qui se justifiaient par leur analogie avec nos droits d'enregistrement, les retraits lignagers, censuels, féodaux (2), laissaient la propriété incertaine et livraient la terre et l'agriculture au bon plaisir des seigneurs ignorans. Les mœurs ruinèrent le contrat féodal dans sa valeur pécuniaire d'autant plus aisément qu'il était depuis longtemps dépouillé de sa valeur morale. Ce qui est vrai du fief est vrai de la censive : la cen-

(1) Le droit de mutation d'un fief au profit du seigneur s'appelait *rachat* ou *relief* : *rachat*, parce que les héritiers semblaient racheter réellement le fief; *relief*, parce que le fief était tombé à terre et qu'on avait besoin de le relever.

(2) Le *retrait lignager* était le droit qu'avait un parent de la ligne à laquelle l'héritage avait appartenu de le retirer des mains de l'acquéreur; le *retrait censuel* consistait à reprendre par droit de seigneurie un héritage tenu à cens; le *retrait féodal* donnait au seigneur le droit de retirer des mains de l'acquéreur un fief vendu par son vassal.

sive était un fief inférieur, et les deux combinaisons féodales de la propriété foncière ne différaient pas entre elles par la nature, mais par le degré des rapports seigneuriaux. Oubliant que les droits féodaux ont pris naissance dans une convention et les droits seigneuriaux dans l'usurpation, le XVIIIe siècle les a tous confondus et frappés. Les droits nés du fief et de la censive n'étaient coupables que de ne plus être nécessaires. Les législations valent selon les temps et les lieux. Chacune peut avoir été fort utile et même indispensable dans la pratique du siècle qui l'a vue naître, et s'il est certain que la propriété égalitaire se prête aux progrès rapides des sociétés civilisées, la propriété privilégiée convient aux lents efforts des sociétés barbares.

L'esprit qui faisait vivre et grandir les combinaisons féodales avait pénétré les combinaisons non féodales de la propriété foncière; toutes ont un caractère plus ou moins prononcé de perpétuité et d'asservissement. Voyez d'abord l'alleu : c'est la terre libre par excellence, c'est la propriété du code civil. A peine défend-il son indépendance : le domaine, abandonnant la vieille doctrine royale, soutenait que dans le silence de la coutume les relations seigneuriales étaient la condition normale de la terre; l'alleu était alors présumé relever du roi comme seigneur et non comme roi. — Le bail à rente foncière nous offre un nouvel exemple de propriété immobilisée. Par le bail, le bailleur se réservait dans le fonds un droit de rente, un droit foncier, et non pas une créance sur le fonds. Le preneur se constituait débiteur de la rente due par le fonds; il ne pouvait se libérer qu'en achetant le fonds, et comment forcer un propriétaire à vendre ce qu'il ne veut pas vendre? La rente était donc perpétuelle et non rachetable. Le bail emphytéotique se rapprochait à ce point de vue du bail à rente foncière. Le bailleur aliénait et le preneur acquérait sous la condition d'une redevance perpétuelle; l'un n'était presque plus propriétaire, l'autre ne l'était point tout à fait. Boncerf avait raison lorsque dans un célèbre écrit sur les droits féodaux il disait : — Au XIVe siècle, la royauté ordonna le rachat forcé des personnes; que n'ordonne-t-elle au XVIIIe siècle le rachat forcé des terres? La France est dans l'indivision; quiconque est dans l'indivision peut demander le partage.

En définitive, la propriété féodale reconnaissait deux domaines et deux maîtres : elle réservait au bailleur de fief ou de censive le domaine direct, c'est-à-dire une propriété d'honneur; elle livrait au preneur le domaine utile, c'est-à-dire une propriété de profit. On s'habitua peu à peu à considérer comme propriétaire celui qui percevait les fruits; le propriétaire en fait évinça le propriétaire en droit, et le domaine utile absorba le domaine direct. En supprimant

le domaine direct, l'assemblée constituante pensa d'abord délivrer la propriété d'une servitude qui la grevait; elle ne se doutait pas qu'elle dépouillait de son bien légitime le vrai, l'ancien propriétaire. Après avoir aboli les combinaisons féodales par une de ces mesures dont il faut reconnaître à la fois l'injustice en théorie et l'utilité en pratique, elle modifia les combinaisons non féodales. On n'admit plus la séparation éternelle de la jouissance et de la nue propriété. Les lois révolutionnaires déclarèrent rachetable la rente foncière, et temporaires les baux à perpétuité. Dès lors la propriété passa d'un état légalement immobile à un état régulièrement mobile; elle entra dans le code civil unique et libérée. Il n'y eut plus pour une chose qu'un propriétaire et qu'une propriété. Tandis que le caractère aristocratique du bien avait servi aux feudistes pour classer les diverses formes de la propriété, les rédacteurs du code civil ne s'attachèrent qu'à distinguer les droits divers dont naturellement elle se compose. Avant 1789, la propriété joignait à son prix vénal le prix factice que lui conférait la hiérarchie des personnes; depuis 1789, elle ne vaut plus que son vrai prix. Jadis la propriété coutumière pliait sous le poids d'obligations sans nombre, et s'appuyant sur les droits de mutation, les retraits, la perpétuité de la rente seigneuriale et foncière, les substitutions et le droit d'aînesse, elle prétendait rester toujours la même, à la même place, entre les mêmes mains. La propriété moderne au contraire a rompu tous ses liens et vit indépendante; elle vit, elle marche, elle court rapide et légère dans le chemin du progrès social. Elle s'offre à qui sait la prendre, et à son passage la saisit qui veut. Où trouver un objet de comparaison plus frappant, et ne reconnaît-on pas dans ces deux propriétés l'image de deux sociétés différentes?

Quand la propriété prend un nouveau caractère, les modes de l'acquérir et de la transmettre prennent une nouvelle forme. Dans une société qui se fixe et s'organise, le principe de la conservation des biens l'emporte. Conserver le patrimoine des familles, c'est conserver l'ordre établi; mais quel est ce patrimoine, et la règle féodale ne varie-t-elle pas avec l'importance des biens? Comment s'occuper des meubles et des acquêts, lorsque le commerce et l'industrie n'existent pas? Comment asseoir sur des valeurs mobilières une situation politique? Aussi le droit coutumier laisse-t-il les liens du sang régler dans l'ordre naturel la succession des meubles et des acquêts. Il réserve toutes ses faveurs pour l'immeuble, pour le propre, pour la terre. La terre était la source principale de la richesse, elle devient le signe de la puissance. Que dis-je? elle s'anime, elle entre dans la hiérarchie, elle a sa noblesse et sa roture: elle se fait homme. C'est alors qu'autour de cette terre, pour en as-

surer et en perpétuer l'empire, accourent se grouper l'indivisibilité, les retraits, l'aînesse, la masculinité, les substitutions, et tous les priviléges conservateurs. Notre ancien droit successoral n'a point d'autre origine. Plus le principe successoral est étendu, plus le droit de disposer est restreint; plus on donne à la loi, moins on donne à la liberté. La législation tout entière s'efforce de fonder l'institution politique de la succession légale. Les lois qui interdisent ou gênent la liberté des transmissions commencent par nuire à ceux qui doivent en être les victimes, et finissent par ruiner ceux qui en sont les auteurs. Le XVIIIe siècle nous en fournit un mémorable exemple : en vain le père de famille veut-il sacrifier à l'honneur de sa maison les droits de ses autres enfans, un jour vient où sur la terre privilégiée il constitue des dots et des pensions. Qu'importe alors à l'aîné propriétaire d'améliorer des biens grevés de lourdes charges, et substitués par son père ou son aïeul de générations en générations? La terre végète stérile, et se détériore de plus en plus. M. de Tocqueville a soutenu que les classes nobles s'étaient appauvries en France à mesure que l'usage et l'esprit du gouvernement leur avaient manqué; on pourrait ajouter : à mesure que l'usage et l'esprit du travail se développèrent à côté d'elles et malgré elles. Voilà comment le tiers-état, qui semblait n'être rien la veille, était tout le lendemain. Il n'est point de barrières si hautes que les mœurs ne franchissent pour vaincre et chasser des législations surannées.

Derrière ce droit noble, si fatal aux classes agricoles, parce qu'il avait la terre pour point d'appui, s'appliquaient dans une activité salutaire les règles du droit roturier. Tandis que le privilége cherchait à immobiliser les biens et à éterniser les familles nobles, l'égalité dans le partage des successions roturières fournissait chaque jour, chaque heure, une foule de petits capitaux à une foule de travailleurs infatigables, et créait sans cesse des alliés à la propriété libre et des ennemis à la propriété privilégiée. On attribue souvent par erreur au code civil l'égalité de partage dans les successions. Reconnaître au contraire l'origine roturière de cette règle équitable, c'est le moyen d'expliquer le nombre immense de petits propriétaires qu'Arthur Young s'étonne de rencontrer à la veille de la révolution. « Le tiers-état s'empare des fortunes, » écrivait tristement un gentilhomme en 1755. Un déplacement aussi considérable dans la position matérielle des diverses classes de la société devait entraîner la consécration légale des principes qui l'avaient préparé. Comment s'étonner alors que le code civil, cédant aux sentimens d'une justice éclairée, ait pris pour fondement de son droit successoral le droit même des roturiers? Le code civil n'est pas libéral, car il limite assez fortement la faculté de disposer pour mieux assurer l'égalité de

partage; il n'est pas conservateur, car il fait de la réserve un devoir de piété, et supprime les droits d'aînesse et de masculinité, les substitutions, la distinction des biens d'après leur nature et leur origine. Tel qu'il est néanmoins, il rend fidèlement l'état transitoire de la société française; il laisse un libre cours au jeu des intérêts privés : que lui demander de plus, et ne serait-ce pas une marque de folie, ou tout au moins d'ingratitude, que de ne se point contenter de l'accroissement prodigieux et de l'amélioration continuelle que la production agricole et la condition des classes rurales ont reçus depuis cinquante ans?

Considérons maintenant dans quel esprit fut remaniée la matière des contrats. C'est résolûment que le code civil donne le pas à la communauté sur le régime dotal, qu'il rend à la vente les allures d'un contrat naturel, qu'il abolit les retraits et limite la faculté de rachat. Voici la terre, au grand profit de l'agriculture, dégagée et lancée dans un rapide mouvement de circulation. Vers 1789, lors des voyages d'Arthur Young, le bail à ferme n'était en vigueur que dans la sixième partie du royaume, en Picardie, en Artois, en Flandre, en Normandie. Le métayage occupait tout le centre et une partie du midi de la France. L'histoire et la géographie expliquent les fortunes diverses de ces régimes de culture. Dans les provinces-frontières, où l'activité commerciale prit de bonne heure un vif élan, on connut, on goûta les avantages de la liberté. Une classe moyenne et un capital mobilier se formèrent; le bail à ferme s'établit. Les provinces centrales au contraire, placées loin du bruit de la mer, sans relations avec les peuples voisins, s'étaient endormies d'un profond sommeil, que la royauté se gardait bien de troubler. Le paysan y était resté ignorant et pauvre, sans terre et sans argent. En présence d'intérêts si contraires, de situations si variées, que devait faire, que fit le code civil? Il posa les règles du bail à ferme et du bail à colonage; il laissa aux parties le soin de réduire peu à peu l'application des unes et d'étendre l'application des autres. Le temps a justifié cette sage décision. A mesure que le paysan s'enrichit, que le numéraire est plus abondant, que les débouchés se multiplient, l'exploitation libre du fermier rompt l'association du maître et du laboureur; le bail à ferme et à courte durée devient le type moderne du contrat de louage.

Le louage nous conduit au prêt à intérêt. Louer sa terre ou louer son argent, n'est-ce pas le même contrat? Aussi, quand le prêt à intérêt entre dans les mœurs d'une nation, le bail à ferme l'y suit. La société est alors riche, industrieuse et commerçante. De même que les tenures non féodales avaient soustrait une partie des terres à la domination des principes aristocratiques, de même le prêt lom-

bard (1), le prêt à la grosse aventure (2), le change sec (3), les ventes à réméré, les sociétés en commandite, les rentes foncières et constituées (4) avaient rendu à la circulation la plus grande partie de l'argent que les lois civiles et religieuses espéraient immobiliser. La révolution, qui venait de détruire la propriété féodale, devait reconnaître l'utilité du prêt à intérêt, libérer la terre et libérer l'argent, reprendre à la terre la valeur exagérée qui lui était assignée, restituer à l'argent la valeur réelle dont il était privé. C'est dans cette vue juste et profonde que le régime hypothécaire fut étudié et décrété. Je n'ai guère besoin de rappeler combien la publicité des hypothèques ranima la confiance et multiplia les transactions. Elle facilita les placemens sur fonds de terre, et, en attendant le crédit foncier, jeta dans les améliorations agricoles un capital considérable. Ainsi toutes les parties de la législation nouvelle atteignirent ce double but de mobiliser la propriété foncière et d'assurer aux classes rurales l'égalité et la liberté dans les relations civiles.

Peut-être s'est-on étonné de ne point voir dans ce tableau de la condition juridique des classes rurales les célèbres droits dits féodaux; mais les droits dits féodaux qui découlent de la seigneurie ne doivent pas être confondus avec les droits vraiment féodaux qui naissent du fief. Les uns empruntent à l'impôt le caractère d'une obligation générale; les autres ont les apparences d'une convention particulière : le droit public revendique ceux-ci, le droit privé réclame ceux-là. Fief et justice n'ont jamais rien eu de commun. Dès l'origine, la royauté avait deviné qu'au fond de ces droits seigneuriaux se cachaient les prérogatives mêmes du gouvernement, et quoiqu'elle eût engagé contre le fisc seigneurial une lutte acharnée, à la veille de 89, elle n'en avait point triomphé. Je laisse de côté la chasse, la pêche, la garenne, le colombier, les péages, et tous ces droits que la force avait fondés, que les principes aristocratiques défendaient toujours, mais qui au point de vue agricole n'avaient pas l'importance des banalités, de la corvée et des dîmes. Les sociétés naissantes sont dominées par une certaine économie naturelle, qui fait place dans les sociétés plus civilisées à une économie

(1) Le roi avait accordé aux Juifs et aux Lombards dans de certaines villes le monopole du prêt à intérêt.

(2) Ce contrat consiste à prêter de l'argent sur un navire ou sur les marchandises qu'il porte.

(3) Le change sec permettait de prêter une somme d'argent remboursable au lieu où elle avait été prêtée, moyennant commission.

(4) La rente foncière était due, nous l'avons vu, au propriétaire ou seigneur du fonds, aliéné moyennant cette redevance. — La rente constituée était celle qui était créée par un simple contrat moyennant un capital en argent ou le prix d'une chose vendue, capital et prix remboursables, mais non exigibles.

qu'on pourrait appeler métallique. Lorsque les seigneurs réunissaient en leurs mains la police des subsistances et les faibles ressources du moyen âge, il semblait juste qu'ils se chargeassent de construire et d'entretenir des moulins, des fours, des pressoirs; il semblait juste que, moyennant une redevance, les vassaux y fissent moudre leur blé, cuire leur pain, fabriquer leur vin et leur cidre : telle est l'origine des banalités. D'autre part, lorsque le sol et le travail personnel sont les seules sources de la richesse, ils sont nécessairement les seules sources de l'impôt : de là les prestations en travail et la corvée, les prestations en nature et la dîme. Mais au XVIIIe siècle la société se transforme, la population s'accroît, et pour la nourrir on travaille davantage. Les cultures se perfectionnent, les capitaux relèvent le prix de la main-d'œuvre, les journaliers se présentent de toutes parts pour gagner l'argent qui circule; les mœurs, les intérêts, les besoins, tout enchaîne le sol et le travail dans des rapports nouveaux, et pourtant il faut encore se servir du four, du pressoir, du moulin seigneurial, comme si l'on ne pouvait en payer un! Il faut, non plus par ordre du seigneur, mais par ordre exprès du roi, quitter les travaux les plus utiles et les plus pressés, pour refaire les routes, transporter les forçats dans les bagnes, les soldats malades dans les garnisons, les matériaux des édifices publics dans les villes. Il faut enfin payer la dîme, et comme la dîme se prend sur le produit brut et non sur le produit net, que le produit brut est plus considérable dans les cultures simples que dans les cultures savantes, le cultivateur n'ose pas faire des avances dans lesquelles il ne doit pas rentrer, et cherche en vain sa fortune dans une routine perpétuelle. Comprend-on maintenant comment ces droits jadis utiles et même nécessaires périrent méconnus et haïs?

II.

Nous voici très naturellement amené à considérer les classes rurales au point de vue du droit public. Les banalités, la corvée, la dîme étaient de véritables impôts, qui servaient de rouages à la grande machine financière de la royauté. Construite sans art et sans unité, de pièces et de morceaux ramassés dans les débris de la féodalité, cette machine dépensait des forces immenses dans des mouvemens désordonnés. Respecter la propriété, assurer la production, était le dernier souci d'une royauté imprévoyante, et la France, qui était arrivée à cet âge où les nations ont besoin de bien-être et de gloire, se trouvait finalement incapable de payer les frais de sa vie morale et matérielle. Turgot voyait le mal dans l'absence de consti-

tution; la postérité le voit aussi dans le règne du privilége. Après s'être emparé des terres et des personnes, le principe de l'inégalité sociale avait confisqué les impôts, et c'est en le chassant du droit public comme du droit privé que la révolution affranchit les classes agricoles.

En 1789, les impôts se divisaient en impôts directs et en impôts indirects; les impôts directs se subdivisaient en impôts personnel et foncier. L'impôt personnel comprenait la capitation et la taille personnelle. La capitation répartissait tous les Français en vingt-deux classes, en raison de leur position sociale et non pas en raison de leurs facultés présumées. C'était affirmer contre toute vérité que l'égalité de rang entraîne l'égalité de fortune. « Comme les privilégiés se défendaient, disait Turgot, et que les taillables n'ont personne qui parle pour eux, il est arrivé que la capitation des premiers s'est réduite dans les provinces à un objet très modique, tandis que la capitation des seconds est presque égale au principal de la taille. » La capitation, il est vrai, ne recherchait point les taillables dont la cote était inférieure à quarante sous dans les pays d'élection, et à vingt sous dans les généralités de taille réelle; mais elle atteignait les fermiers et les métayers en absorbant une partie des capitaux agricoles et en diminuant la consommation par une hausse inévitable dans les frais de production.

Ce que la capitation faisait légèrement et par contre-coup, la taille personnelle le faisait d'une manière directe et brutale. Le roi signait le brevet : l'impôt descendait aux généralités, des généralités aux élections, des élections aux paroisses, des paroisses aux contribuables. Dans cette suite d'opérations, les taillables ou leurs représentans n'étaient jamais consultés. La force contributive des diverses circonscriptions, la situation véritable de chaque fortune ne réglait point le montant de la taille. « Ce qui fait la règle, disait le maréchal de Vauban, c'est l'envie, le support, la faveur et l'animosité. » La force suivait l'injustice. « Lorsque le collecteur marche sans huissiers, les taillables ne veulent pas payer, » écrivait un intendant en 1764, et les taillables n'étaient ni les nobles, ni les ecclésiastiques, ni les officiers des cours souveraines, ni les bourgeois des franches villes! Que sais-je encore? Des vices de la taille, c'étaient les moindres. Un impôt qui entretient dans les fortunes un désordre permanent et dans les esprits une irritation continuelle est coupable; mais celui qui se nourrit du travail lui-même, celui-là est criminel. Visitons une ferme ou plutôt une métairie du XVIIIe siècle. La misère s'y étale avec complaisance : les bâtimens sont malsains et incommodes, les instrumens de culture défectueux et chers, le bétail rare et maigre. L'usage, ce dieu Terme, ce faux dieu des campagnes, est toujours

adoré. Que faut-il donc pour rendre à la France l'abondance et la richesse? La liberté, la liberté de confier l'argent à la terre, la liberté de doubler par le capital la valeur du travail. L'argent existe: ouvrons l'armoire du fermier, du petit propriétaire, nous en trouverons. On a gagné quelque chose depuis 1750; mais l'argent a peur: il ne sortira de sa cachette que contraint et forcé, lors de la refonte des monnaies par M. de Calonne, lors de la vente des biens nationaux. Ainsi, pour ne pas devenir pauvre, on cherche à le paraître, et l'on joue la misère pour tromper l'état. A ce jeu, tout le monde se ruine : Adam Smith a remarqué que la taille personnelle passait sur la tête du fermier pour retomber sur celle du propriétaire, car plus le fermier est obligé de payer en impôt, moins il peut payer en fermage. Ne sait-on pas cependant que, par le bon plaisir du roi, de l'intendant ou du collecteur, la taille pour chacun variait chaque année, que ces variations dans le montant de la contribution déjouaient tous les calculs du fermier et compromettaient la production? Ne sait-on pas que cette incertitude de l'impôt rendait intolérable la condition du métayer? Le métayer n'a qu'une portion des fruits pour faire les avances nécessaires à la culture. Si l'impôt lui enlève la plus petite somme, le travail s'arrête, et la terre reste en friche. Inique dans son assiette, arbitraire dans sa répartition, brutale dans sa perception, la taille personnelle semblait combinée pour violer à la fois les lois de la morale et de l'économie politique. Il s'en faut de beaucoup que notre contribution personnelle et mobilière soit aussi injuste et aussi funeste. La contribution personnelle est uniforme pour tous les Français, et consiste en trois journées de travail. La contribution mobilière est réglée sur la valeur locative de l'habitation. Assurément tout impôt personnel a un vice considérable, c'est de faire payer au pauvre la même somme qu'au riche, à la classe rurale, qui est la plus nombreuse, plus qu'à toute autre; mais la contribution n'est pas lourde, et la France doit se réjouir d'être délivrée de la taille et de la capitation.

L'impôt foncier a deux effets très distincts. Directement il saisit une partie des revenus du propriétaire au profit de l'état; indirectement il s'oppose à la formation et à l'emploi des capitaux agricoles. Dans le premier cas, l'impôt foncier semble aussi étranger au développement de la richesse nationale qu'un impôt sur les cartes à jouer. Comme il attaque la propriété et non le travail, il peut absorber en tout ou en partie la rente foncière sans que la production s'affaiblisse. Il commence à nuire au moment où il exige du capital d'exploitation ce qu'il n'a pu obtenir du capital de propriété. Tel fut précisément l'effet de la taille réelle dans certains pays d'élection. La taille réelle n'était ni fixe ni juste; elle se promenait pour

ainsi dire de biens-fonds en biens-fonds, suivant pas à pas le roturier pour l'accabler. Le caractère d'un impôt foncier attaché à la qualité de la personne fit illusion, et l'on vit la taille réelle devenir en Berry taille personnelle. A l'inégalité joignez l'arbitraire. Les cadastres, fabriqués à la hâte par de fausses déclarations sur des bases incertaines, avaient amené dans les cotes des surcharges si fortes, que le produit de certaines terres ne suffisait point à payer l'impôt, — en Guienne, par exemple, vers 1780. Dans les pays d'états (1), l'impôt foncier jouissait d'une meilleure réputation; mais dans les pays d'états comme dans les pays d'élection, le gouvernement prenait en outre le dixième, plus tard le vingtième de tous les revenus des propriétaires. Jugez alors, en présence d'un impôt qui croissait dans le plus grand désordre, et qui n'était réglé que par le hasard ou l'injustice, si la distinction entre la propriété et le travail, la rente foncière et le bénéfice d'exploitation, pouvait être connue et appliquée. Aujourd'hui l'impôt foncier est assis sur le revenu net des propriétés bâties et non bâties : il a conquis la terre privilégiée, il règne également sur toutes les parties du territoire. Une évaluation presque régulière de la matière imposable a succédé à des appréciations erronées, à des distinctions iniques; on ne voit plus l'impôt, après avoir dévoré la rente du propriétaire, attaquer le revenu du fermier. Il ne faudrait pourtant point soutenir que l'impôt foncier n'exerce aucune action sur la production agricole. L'agriculture est une industrie qui, comme toutes les industries, vit de capitaux. Si l'impôt foncier empêche les capitaux de se former entre les mains de ceux qui ont intérêt à les faire entrer dans la culture, n'est-il pas évident que l'impôt réagit sur la culture? Moins la culture est avancée, plus les capitaux sont nécessaires, plus l'impôt foncier semble lourd. Il en était ainsi dans la France du XVIIIe siècle, pays de petite propriété et de métayage. Il est clair que le propriétaire engagé dans une exploitation soit par lui-même, soit avec un métayer, ne peut être frappé dans son revenu de propriétaire sans être touché dans son avenir d'industriel. Lors même que le bail à ferme prend la place du métayage et sépare nettement les intérêts du propriétaire et du fermier, on peut encore affirmer qu'en enlevant aux propriétaires une partie de leurs capitaux, l'état fait perdre au sol l'occasion de s'améliorer et à la nation l'occasion de s'enrichir.

Une autre partie des contributions directes soulève de la part des populations rurales des plaintes encore plus énergiques : je veux parler de l'enregistrement. L'impôt sur les mutations immobilières re-

(1) Les *pays d'états* votaient l'impôt qu'ils devaient payer, et en faisaient la répartition. Dans les *pays d'élection* au contraire, l'impôt était décrété par le roi et réparti par les fonctionnaires royaux.

pose sur le principe de la conservation des biens. L'état, empruntant à la féodalité les droits de rachat, de relief, de lots et ventes, s'est mis à les exercer à son profit, comme si l'un des premiers besoins de la société française, une des principales conditions de la richesse agricole, n'était pas la liberté absolue des mutations. Non-seulement cet impôt a puissamment contribué à former la lourde dette de la propriété foncière, parce qu'afin de ne point réaliser une perte, on aime mieux emprunter que de vendre, mais encore il est un obstacle perpétuel à la plus belle des spéculations : acheter pour améliorer, améliorer pour revendre. Ce serait une trop grande mesure que de supprimer l'impôt sur les mutations immobilières; il serait plus facile et non moins utile peut-être de réformer la législation de nos baux à ferme. Tout le monde reconnaît que les baux à long terme sont très profitables à l'agriculture, et que le succès dans les entreprises agricoles dépend du capital d'exploitation. Et l'état vient ravir une partie de ce capital, quelque petite qu'elle soit, au moment où ce capital est le plus nécessaire! Il augmente le droit d'enregistrement en proportion de la longueur du bail! Il croit se venger en refusant au bail sous seing privé la protection qu'il accorde au bail enregistré! L'état devrait enfin comprendre ce qu'une telle législation fait perdre à l'agriculture. Personne ne demande la suppression de l'enregistrement; mais la France agricole proteste contre des mesures inspirées par l'ignorance des vérités économiques et le souvenir d'un ordre social à jamais détruit.

Quoique l'impôt indirect sur les objets de consommation ait un rapport constant avec la prospérité des classes rurales, on ne peut dire pourtant que les effets de l'impôt soient toujours semblables. Quand une nation comme la France du XIXe siècle peut user et use du droit de travailler, quand, par toutes les voies nouvelles que le génie humain découvre, elle s'élance à la conquête de la richesse, l'impôt indirect fait hausser le prix des denrées; mais dans un pays où les classes productrices sont affaiblies par une longue misère, exploitées légalement par les classes supérieures, condamnées à la solitude et à l'ignorance, dans la France du XVIIIe siècle, le prix des denrées, quand l'impôt les atteint, baisse forcément jusqu'à la limite indiquée par les ressources véritables des consommateurs. On oublie trop souvent que les ressources de ceux qui achètent se combinent avec les frais de production pour déterminer la valeur de la marchandise. La hausse factice qu'amène l'impôt indirect est nécessaire pour faire rentrer le travail agricole dans ses déboursés; elle ne doit pas être comparée à ces hausses naturelles que des besoins rivaux provoquent et soutiennent, et qui révèlent les progrès de la richesse publique : elle accuse la nécessité où se trou-

vent les consommateurs, c'est-à-dire tous les Français, de satisfaire, sous peine de mourir de faim, aux exigences du gouvernement. Voilà tout. Au XVIIIe siècle comme au XIXe, l'impôt indirect augmenta les frais de production; mais, comme les denrées se vendirent souvent au-dessous du prix de revient, l'impôt atteignit et le producteur et le consommateur : l'un, ne trouvant plus de bénéfice à produire, ne produisit plus; l'autre, ne pouvant ni payer la marchandise à sa valeur, ni gagner de quoi payer davantage, restreignit sa consommation, tant il est vrai que le bas prix des denrées, en présence d'un impôt indirect très élevé, est le signe éclatant d'un pays appauvri! Faut-il répéter encore que le secret de cette hausse et de cette baisse est dans la liberté de produire et de consommer?

Deux grandes réformes, l'une dans l'assiette, l'autre dans la perception, séparent l'impôt indirect de l'ancien régime et celui du nouveau. Dans l'assiette d'abord, le privilége a disparu, privilége de personnes et de lieux. L'assiette est régulière en ce sens que tout Français paie en proportion de ce qu'il consomme. Une autre et non moins heureuse réforme a substitué la régie directe au régime de la ferme. On reproche avec raison à l'impôt indirect d'entraîner des frais considérables, de donner ouverture à la fraude : ces reproches semblent faits pour le XVIIIe siècle. Jamais la fraude ne fut mieux organisée, plus alerte, plus ingénieuse; jamais pays ne fut dépouillé avec plus de cruauté. Cent mille hommes luttaient d'audace pour dérober à la nation un gain que cent mille fraudeurs leur disputaient. Letrosne a calculé, et ses calculs ne paraissent pas exagérés, que, pour donner sur les aides 30 millions au roi, la ferme en prélevait 45. Je laisse à penser quel préjudice était porté au développement de la richesse nationale! Ces deux réformes accomplies, les classes rurales retrouvent aujourd'hui les gabelles dans l'impôt sur le sel, les aides dans l'impôt sur les boissons, le droit de traite dans l'octroi des villes, les douanes dans les douanes elles-mêmes : charge énorme, mais qui paraît véritablement légère si on la compare à l'écrasant fardeau du XVIIIe siècle. Mettons rapidement en présence, et seulement au point de vue agricole, les impôts indirects de l'ancien et du nouveau régime; prenons d'abord les gabelles. Sans parler des objections que soulève l'application du sel à l'amendement des terres humides et à l'engraissement des bestiaux, il faut reconnaître que le sel est une forte dépense dans les campagnes. La haine que la culture a toujours portée à cet impôt vient de ce qu'il accroît le prix du travail en frappant tous ceux qui concourent à la production agricole. Ces inconvéniens étaient singulièrement aggravés par le régime de la ferme : la ferme avait seule le droit d'acheter, seule le droit de revendre, c'est-à-dire d'acheter à bas prix du

producteur et de revendre à haut prix au consommateur. Qu'aurait servi au propriétaire de salines de produire une marchandise qui ne trouvait point de débouchés? Tout le nord de l'Europe s'approvisionnait en Espagne, en Portugal, en Sicile : les gabelles avaient suspendu la production et tellement réduit la consommation intérieure, que, pour couvrir ses frais et lui assurer des bénéfices, l'état autorisa la ferme à imposer à chacun le paiement d'une certaine quantité de sel. On ne saurait pousser plus loin la violence. Aujourd'hui quiconque a obtenu une autorisation de l'état peut fabriquer et vendre son sel. L'impôt est dû au moment où le sel est enlevé des marais salans, salines ou fabriques. En outre, dans ces derniers temps, l'impôt sur le sel a été réduit des deux tiers. L'agriculture en a profité, mais moins peut-être qu'on ne l'avait espéré.

Après les gabelles les *aides* (1), après l'impôt sur le sel l'impôt sur les boissons. La vivacité que Boisguillebert et Letrosne mirent à critiquer les gabelles n'a été surpassée que par la violence avec laquelle ils ont combattu les aides. Tous deux se sont élevés contre la prodigieuse diversité de ces droits (on comptait vingt et un droits généraux et vingt et un droits locaux), contre l'irrégularité de l'assiette, contre les difficultés insurmontables de la perception. Tous deux ont prouvé qu'en enlevant au cultivateur les avances nécessaires à la reproduction, en imposant au marchand des frais excessifs, les aides plaçaient l'un dans la nécessité de cesser ses travaux ou de se ruiner, l'autre dans l'alternative de renoncer au commerce ou de frauder. La révolution avait supprimé les aides, mais l'empire les restaura. L'impôt sur les boissons, étant un impôt général et réglé, a remplacé avec avantage cette collection de droits divers et arbitraires qu'on avait réunis sous le nom d'aides : l'état reconnaît à chacun le droit de libre culture; sans crainte d'être arrachée par le caprice de quelque intendant, la vigne fleurit où l'industrie la place. Cependant l'impôt pèche encore par l'inégalité des charges qu'il fait peser sur les contribuables et par les entraves qu'il met à la circulation. Le gouvernement devrait songer sérieusement à rétablir l'égalité entre tous les consommateurs et simplifier les formes de l'administration. Il est certain que, partout où il est perçu, cet impôt augmente les frais de subsistance du cultivateur : malheureusement le cultivateur ne boit guère de vin, et s'il en boit dans les pays viticoles, il ne paie point les droits. Il serait bien mieux de vaincre les préjugés des populations viticoles et de saisir la matière imposable chez le producteur. Nous ne connaissons guère d'autre moyen

(1) Les droits très nombreux et très divers ainsi désignés se percevaient tant sur les vins vendus au détail que sur les vins entrant dans des lieux clos.

de concilier l'impôt sur les vignes, puisqu'il faut le garder, avec la liberté du commerce. Lorsque le vin pourra circuler librement sans avoir derrière chaque pièce, chaque tonneau, chaque bouteille, mille employés qui le surveillent, le guettent et l'effraient, lorsque le pauvre pourra faire aussi aisément que le riche sa petite provision, la consommation augmentera, la demande s'élèvera, et le producteur paiera les ennuis et les formalités de l'impôt par la hausse dans la valeur de sa marchandise et un gain assuré.

Une certaine conformité de principes rapproche d'une part les aides et les gabelles, de l'autre les droits de traite et les douanes. Les droits de traite étaient les douanes intérieures; les douanes sont restées les douanes extérieures. La vieille France féodale survivait, au sein de la France monarchique, dans les priviléges et les prétendues libertés de ses villes et de ses provinces : c'était elle qui avait établi les péages, les barrières, les droits de traite; c'était elle qui les défendait encore. Heureusement ces remparts élevés contre la liberté économique dans un temps de lutte et d'anarchie vieillissaient inutiles comme les fortifications d'une place de guerre en temps de paix : ils s'écroulèrent un jour à la voix de Turgot, et quand la révolution s'avança, elle trouva devant elle des ruines que personne ne défendait plus. Avec quelle sérénité, quelle grandeur et quelle force Turgot apprit à son siècle que la variété des saisons et la diversité des terrains amènent une grande inégalité dans la quantité des produits, que le peuple ne peut vivre lorsque les produits font défaut, et que le seul moyen de se les procurer est d'en autoriser la libre circulation! Ces paroles mémorables prédisaient l'avenir. La disette ne sévit plus à Paris ou à Marseille, tandis que l'abondance s'étale à Bordeaux ou à Lille. A l'intérieur, la liberté compense les prix, supprime les distances et maintient en équilibre tous les besoins. Pourquoi la révolution, qui avait achevé de rendre à la France la liberté de son commerce intérieur, a-t-elle consacré la servitude de son commerce extérieur? Pourquoi a-t-elle conservé les douanes après avoir aboli les droits de traite? On peut affirmer que sa conduite est sur ce point en désaccord avec ses principes, et que les nécessités de la politique l'ont entraînée à des mesures que condamne la logique.

Toutefois en ce moment même le procès entre la protection et la liberté au point de vue agricole s'instruit devant l'opinion publique. Les uns veulent la liberté absolue, les autres la liberté avec un droit fixe, plusieurs le maintien de l'échelle mobile, que le gouvernement vient de rétablir après l'avoir suspendue pendant quatre ans. Quand on se rend compte du haut prix de la viande et des conditions excellentes où se trouve l'élève du bétail, quand on songe que la consom-

mation de la laine a doublé depuis trente-cinq ans, quand on sait que les frais de culture ne sont pas plus élevés en France que chez les peuples voisins, et que les frais de transport sont le plus actif et le plus naturel des systèmes de protection, on ne voit pas ce que nos laines, nos bestiaux, nos vins, nos grains, peuvent perdre au régime de la liberté. Le marché intérieur suffit pleinement pour régler la valeur des denrées alimentaires, et l'importation libre aura pour effet de soutenir les cours plutôt que de les avilir. Pour être ménagée, la solution n'en est pas moins certaine. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, la liberté commerciale triomphera; elle triomphera, par cela seul qu'elle est une des idées léguées à la France par la révolution de 89. Ce sera la victoire de Turgot sur Colbert, des économistes sur les financiers, de l'esprit d'égalité de la société nouvelle sur l'esprit de privilége de l'ancien régime.

Qu'on observe maintenant l'impôt dans son caractère général avant et depuis 1789. Avant 1789, la qualité de la personne et de la terre déterminait l'obligation des uns et l'exemption des autres. L'impôt, se fondant sur l'immunité et la spoliation, dressait des catégories de privilégiés et des listes de victimes. Il tentait, malgré les cris de la justice et les prédictions de l'économie politique, de s'enrichir aux dépens des malheureux. A le voir passer dans les campagnes environné d'une armée véritable, ravissant tout ce qu'il pouvait ravir, insatiable, avide, insolent, brutal, on l'eût pris pour un de ces conquérans qui, sans s'inquiéter du lendemain, arrachent aux peuples vaincus de quoi solder le prix de la victoire. Aujourd'hui chacun paie en raison de sa fortune, et la quotité seule de cette fortune est directement atteinte ou indirectement poursuivie. Le contribuable connaît d'avance le montant, la date, le mode des droits à acquitter. Les lois d'impôt sont votées par le pays et publiées par la presse. La perception est modérée dans les frais, et par comparaison douce dans la forme. L'impôt se présente comme un simple créancier qui, le jour de l'échéance, demande à son débiteur la somme promise en vertu d'un contrat valable. Ainsi la révolution a donné aux classes agricoles la liberté et l'égalité dans le droit privé et dans le droit public. Les faits ont déjà justifié les principes de 89. Peut-être ces principes n'ont-ils pas encore reçu, notamment en matière d'impôt, le développement et l'autorité qu'exige la prospérité de la France; mais ce que les lois ont commencé, les mœurs l'achèveront.

III.

S'il était permis à Vauban ou à Quesnay, à Letrosne ou à Turgot, à tous ceux qui ont voulu la grandeur de la France par l'affranchissement des classes rurales, s'il leur était permis de revoir cette patrie qu'ils ont tant aimée, quel ne serait pas leur étonnement! Où sont « ces animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible? » Où sont les paysans de La Bruyère? où sont ces troupeaux de mendians que la faim rassemblait sur les routes comme la faim rassemble dans les bois les loups et les sangliers? A Dieu ne plaise qu'on veuille faire ici des bucoliques et chanter le bonheur des paysans français; mais ne voit-on pas cependant quel contraste la France du XVIIIe et la France du XIXe siècle réservent à l'impartiale histoire? Parcourons tous les rangs de la société agricole. Ce n'est plus la qualité de la personne ou de la terre qui les fixe, c'est l'influence naturelle du capital et du travail. Au faîte, les grands propriétaires, les Dailly, les Béhague, les Tracy, et mille autres, consacrent leurs talens et leurs fortunes à l'exploitation de leurs vastes domaines. A côté se place toute une classe de fermiers capables, actifs, vigilans, honorant la science qui les enrichit, et regardés par le pays tout entier comme les soutiens de l'ordre et de la prospérité. Au-dessous se pressent le métayer, le paysan, le petit propriétaire, encore pauvres, mais vêtus, vivant sans trop de gêne, bien que se nourrissant encore mal. Plus bas s'entasse la foule innombrable des journaliers et des domestiques, jouissant par comparaison d'une condition plus douce et plus indépendante. A vrai dire, les classes rurales n'existent plus : la France agricole leur a succédé. La France n'a plus deux peuples dans son sein, le peuple noble et le peuple roturier; elle n'a plus que des citoyens libres de vendre, d'acheter, de cultiver, de travailler, égaux devant la loi politique, civile et financière.

Il est aisé de dire comment les populations rurales ont dépassé, dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral, le niveau qu'elles avaient atteint en 1789. La France a travaillé, et le travail jouit de ce double privilége d'enrichir et de moraliser. Vauban estimait que la moitié de l'année s'écoulait en chômages. Cinquante ans après, Voltaire, dans sa requête aux magistrats du royaume, demandait pour le peuple la permission de travailler. En réduisant le nombre des fêtes d'obligation, on a augmenté d'un tiers le nombre des jours de travail. D'autre part, le prix moyen du salaire agricole, fixé par Young à

19 sous en 1789, est monté en 1859 à 1 franc 50 centimes. Une augmentation d'environ 55 centimes dans le prix moyen du salaire agricole aurait dû entraîner une hausse proportionnelle dans le prix des objets nécessaires à la vie : il n'en a rien été. La valeur des objets fabriqués a sensiblement baissé, et la valeur des substances alimentaires, du pain et de la viande surtout, ne s'est point élevée. Les progrès de l'agriculture expliquent ce dernier fait. Mieux cultivée, la terre a produit davantage, et ce surplus a suffi non-seulement pour payer les efforts, rembourser les avances et grossir les bénéfices du cultivateur, mais encore pour satisfaire aux besoins d'une population toujours croissante. En un mot, le mouvement de la production a suivi le mouvement de la consommation, et l'équilibre entre les prix de 1789 et de 1859 s'est maintenu. Comment expliquer néanmoins la hausse dans le taux moyen du salaire agricole, alors que les objets fabriqués ont baissé leurs prix, et que les substances alimentaires ont conservé les leurs? Le taux des salaires ne se règle-t-il pas sur les dépenses obligatoires de l'ouvrier? On répond en invoquant la loi de l'offre et de la demande. De 1789 à 1859, la population de la France s'est accrue d'environ 10 millions d'habitans; or ce sont les villes, et non les campagnes, qui ont recueilli presque tout cet excédant. Comme la consommation s'étendait sans cesse et que les instrumens de production restaient à peu près les mêmes, ces instrumens prirent nécessairement une plus grande valeur. Le travailleur agricole fut mieux payé, et la rareté des bras fit peu à peu hausser les salaires sans que cette hausse exerçât sur le prix des objets nécessaires à la vie son action ordinaire. A regarder les choses dans leur ensemble et au point de vue des populations rurales, on peut donc affirmer que le travail est plus considérable, mieux réglé, plus fructueux, que la vie est relativement moins chère et absolument plus douce qu'au siècle dernier.

Le progrès matériel se résume dans la manière nouvelle dont une population se loge, s'habille et se nourrit. La France agricole a reconstruit ses maisons, ses fermes, ses granges. A la place de ces tanières où les animaux humains de La Bruyère se retiraient la nuit, à la place de ces huttes misérables où les paysans de Massillon végétaient sans pain, sans meubles, sans feu, sans lit, s'élèvent en pierres et en briques un grand nombre de maisons nouvelles. Dans l'ouest, dans le centre de la France, on retrouverait aisément quelque modèle des constructions rurales du XVIIIe siècle, des cabanes faites de torchis et de sable, de cailloux et de boue; mais chaque année le temps en fait crouler quelques-unes, et bientôt l'aspect général et la condition des logemens agricoles seront complétement

changés. Certes on pourrait souhaiter que ces logemens fussent plus salubres et plus vastes, que, pour échapper à l'impôt des portes et fenêtres, le paysan se privât moins de jour et de lumière. A mesure que l'aisance se répandra dans les campagnes, la maison champêtre prendra un moins triste aspect. C'est un instinct naturel à l'homme que d'aimer à embellir sa demeure, et cet instinct fera plus de prodiges que toutes les lois d'expropriation pour cause d'utilité publique. D'autre part, les sains et chauds vêtemens ont presque partout remplacé les peaux de bêtes et les haillons. Mieux logé, mieux vêtu, le paysan est aussi mieux nourri. Prenez et parcourez les mémoires des intendans. Au XVIIIe siècle, les paysans de la Normandie vivaient en grande partie d'avoine; ceux du Périgord, du Limousin, de la Marche, se nourrissaient de blé noir, de raves et de châtaignes; ceux de la Lorraine, du Forez, de l'Auvergne, mangeaient exclusivement de la chèvre salée et un brouet de blé noir; les cultivateurs de la Beauce eux-mêmes fabriquaient leur pain avec de l'orge et du seigle mêlés. L'alimentation des classes rurales s'est améliorée par la quantité et la qualité des céréales, par une consommation plus générale de lait, d'œufs, de fromages, de lapins et de volailles, par l'usage journalier de la pomme de terre, des légumes secs et frais, des fruits de toute espèce. En 1789, pour 26 millions et demi d'habitans, la ration moyenne et annuelle de tous les Français était un hectolitre et quart de froment, un hectolitre trois quarts de seigle et autres grains, dix-huit kilos de viande; en 1815, pour 29 millions d'habitans, elle devint d'un hectolitre et demi de froment, d'un hectolitre et demi de seigle et autres grains, de dix-huit kilos de viande; en 1848, pour 36 millions d'habitans, elle atteignit deux hectolitres de froment, un hectolitre de seigle et autres grains, vingt-huit kilos de viande (1). Ces calculs, très exacts tant qu'ils sont appliqués à tous les Français, cesseraient de l'être si on les restreignait rigoureusement à la population des campagnes. Aussi ne paraît-il pas possible que la ration moyenne et annuelle du paysan soit de vingt-huit kilos de viande. Si de 1789 à 1848 la population de la France a augmenté de 10 millions d'habitans, il faut rappeler que ces 10 millions d'habitans sont allés s'établir et consommer dans les villes; or dans les villes la viande trouve par le haut prix des salaires et la tentation du bien-être d'autrui un débouché toujours facile. Ce n'est pas que l'usage de la viande ne se soit répandu dans les campagnes; mais l'absence de boucheries champêtres et surtout le taux du salaire

(1) Voyez l'étude de M. de Lavergne sur *la Révolution et l'Agriculture*, livraison du 15 novembre 1858.

agricole nous forcent, en présence du mouvement de la population, à décomposer la ration moyenne et annuelle de vingt-huit kilos de viande pour en augmenter la part du citadin et en diminuer la part du paysan. Quant au vin, la ration par tête d'habitant semble être restée la même, un hectolitre et demi en 1789 et en 1848.

La prospérité des classes rurales est nécessairement en raison directe des progrès de la culture. La France fournit en 1859 à une population de 36 millions d'habitans ce qu'elle donnait à peine en 1789 à une population de 26 à 27 millions. La valeur de la production agricole, estimée à 2 milliards en 1788, avait dépassé en 1840 6 milliards, et atteint, en y comprenant la valeur des animaux domestiques, 8 milliards. Si la culture des céréales s'est médiocrement étendue, la science et le travail ont élevé d'un cinquième la production prise annuellement et en masse, et de six hectolitres la production moyenne par hectare. La vigne souffre encore des persécutions de l'ancien régime. D'une manière absolue, la quantité de vin produite a augmenté; mais, par comparaison avec les céréales et proportionnellement à la population, cette quantité est restée invariable. D'autre part, les plantes alimentaires, industrielles et fourragères rivalisent de succès. La révolution a popularisé l'horticulture, la division du sol a multiplié les potagers. Tandis que les potagers s'improvisent autour des villages, les usines se construisent autour des fermes et jusqu'au milieu des champs. La betterave alimente la distillerie, la pomme de terre la féculerie, le colza le moulin à huile. L'alcool, la fécule, l'huile, se convertissent en argent; la pulpe, le marc, le tourteau en engrais. Ce n'est pas tout. Propriétaires et fermiers reconnaissent enfin qu'une prairie marécageuse doit être desséchée, qu'une prairie desséchée doit être arrosée, et que toutes les espèces d'herbes ne sont pas également bonnes. Les travaux d'irrigation et de drainage s'entreprennent avec ardeur et se poursuivent avec activité. La statistique officielle de 1840 constate sur 1789 un excédant de 16,680,000 animaux. Or la nature calcule toujours le nombre des invités à la grandeur de la table. Elle n'aurait pas accepté à ce grand banquet d'herbages un excédant de près de dix-sept millions de convives, si elle n'avait été certaine de les rassasier. Les prairies naturelles commencèrent le repas, que les cultures diverses et les prairies artificielles achevèrent et varièrent. Rien n'aurait égalé la rapidité avec laquelle le bétail à cornes se fût amélioré, si nos prairies naturelles avaient été plus tôt fertiles, et surtout si nos cultivateurs avaient moins recherché la grande taille et les belles formes que l'abondante production du lait et la qualité supérieure de la viande. De la pratique élevons-nous à la théorie, et considérons un instant la révolution

scientifique du XIXe siècle. Toutes les parties de l'économie rurale sont éclaircies et pour ainsi dire rajeunies par des études profondes. La culture du trèfle et la suppression graduelle des jachères créent de nouvelles méthodes d'assolement. La mécanique renouvelle le matériel des fermes, la chimie change la face des terres. En quelques années, l'agriculture retrouve la science pour la diriger, les capitaux pour la féconder, les débouchés pour la payer. Les capitaux, sous l'impulsion continue d'un travail universel, s'accumulent de jour en jour, et les chemins de fer, rapprochant les extrémités de la France, achèvent le grand œuvre d'unité où nous poussent tout le mouvement et tout l'esprit de notre histoire.

Nul doute que le progrès matériel ne se lie au progrès moral, et que le bien-être n'adoucisse les plus rudes natures. La moralité croît avec l'aisance, et il suffit de peindre la France plus prospère pour avoir le droit de la présumer meilleure. En cette matière, la réserve est pourtant de rigueur. Ce qui est vrai de la Bretagne ou de la Normandie ne l'est pas de l'Alsace ou du Limousin. Autant de degrés dans la richesse, autant de degrés dans la moralité, autant de variétés dans les mœurs. Le grand propriétaire cultivateur, le fermier forment la bourgeoisie, comme le paysan, le métayer, le journalier forment le peuple. Les uns comme les autres ont les idées et les habitudes des situations qu'ils représentent. Tout tend à relever la position de nos fermiers : l'estime qu'on a de leurs personnes et de leurs travaux, les capitaux dont ils disposent, la responsabilité qui pèse sur eux; mais si le plus grand nombre, par l'étendue de leurs connaissances et l'importance nouvelle de leur rôle, grossissent tous les jours les rangs supérieurs de la société agricole, beaucoup gardent encore une position inférieure sous l'empire de penchans et de goûts que la solitude entretient. Qui ne sait que l'avidité, la ruse, la violence et l'envie viennent trop souvent prévaloir chez nos paysans sur le courage, l'intelligence et l'économie? Parfois on attribue ces défauts à une émancipation prématurée. Nous croyons au contraire que les institutions civiles et politiques de l'ancien régime ont fait tout le mal, et que ce mal tend à disparaître. Les sentimens de nos paysans répondent comme un écho affaibli à leurs anciennes passions. Jadis le paysan était jaloux du noble; le noble n'existe plus, le paysan est jaloux du bourgeois. Causez, traitez une affaire, que de périphrases et de répétitions! D'où vient cette perpétuelle défiance, si ce n'est de l'habitude que le paysan a prise d'échapper à la force par la ruse, à l'oppression par le mensonge? Le paysan est égoïste, il est dur, il est grossier. Il regarde sa femme comme un instrument de travail, ses enfans comme des machines productives. L'état de ses ré-

coltes l'intéresse plus que la moralité de ses enfans. En pouvait-il être autrement? et n'est-ce pas dans la misère de l'ancien régime que le culte des instincts matériels a pris naissance? Heureusement la vie nouvelle, la vie créée par l'organisation sociale de 1789, exerce sur les populations rurales une action profonde et régulière: l'école et la conscription les arrachent peu à peu du cercle fatal où les enferment les traditions du passé. La liberté absolue de travailler les pousse dans le bien-être, et le bien-être conduit à la moralité.

On est assez disposé depuis quelque temps à comparer l'état des populations rurales en France et en Angleterre, et à faire tourner ce parallèle au profit de l'Angleterre. Il est certain que les rangs supérieurs de la société agricole sont remplis en Angleterre par tout ce qu'il y a de plus grand par la naissance ou par la fortune, et que la vie rurale est aussi développée chez nos voisins qu'elle semble dédaignée chez nous. En outre, les fermiers anglais sont en quelque façon supérieurs aux fermiers français. Le fermier français est un homme de pratique : il travaille lui-même, laboure, charrie et moissonne; le fermier anglais fait travailler et surveille. Celui-ci vaut par son intelligence et son courage, celui-là par son instruction et ses capitaux. Pour peu qu'on fasse revivre en sa mémoire les rians aspects des campagnes anglaises, la noble hospitalité du grand seigneur et des riches fermiers, on se laisse aller à dire que la condition des journaliers et des laboureurs anglais doit être plus heureuse et plus morale que la condition des journaliers et des paysans français. Il n'en est rien. La misère et l'ignorance d'une grande partie de la population rurale sont en Angleterre des faits de notoriété publique. Une enquête officielle dressée il y a quelques années dans les comtés de Dorset et de Devon lève sur ce point tous les doutes. Le fermier anglais ne s'occupe presque jamais du bien-être ou de l'instruction de ses ouvriers. Il les paie assez pour les empêcher de mourir de faim ou de tomber sous la loi des pauvres, il ne leur donne pas assez pour leur permettre de faire quelques économies. Le journalier est bouvier, laboureur, berger de profession; il le sera jusqu'à sa mort. Les mœurs, la constitution de la propriété et de la culture lui interdisent toute ambition d'avenir. Quel contraste avec la France! Et ne voit-on pas quelle supériorité morale et matérielle assure au paysan français l'espoir de la propriété? Jadis cet espoir ne lui donna-t-il pas la force de triompher des obstacles de l'ancien régime? Aujourd'hui n'est-il pas la garantie de l'ordre, la récompense du travail et le gage des bonnes mœurs? Le type du cultivateur anglais, c'est le fermier, l'industriel. Le type du cultivateur français, c'est le paysan, le propriétaire.

Cette distinction fondamentale, qu'on peut solidement établir par l'histoire et justifier par les mœurs, confirme très heureusement le jugement impartial et éclairé d'un économiste américain, Henry Colman : « J'ai beaucoup vécu, dit-il, chez les fermiers et au milieu des classes laborieuses, soit dans mon pays, soit dans les contrées étrangères, et je puis affirmer que je n'ai jamais vu de peuple plus poli, plus propre, plus actif, plus sobre que le paysan français, eu égard à sa condition; sous tous ces rapports, il offre un contraste frappant avec la population rurale d'Écosse, que j'ai trouvée remarquablement sale; avec beaucoup de paysans anglais serviles et hébétés, avec le pauvre Irlandais à demi sauvage, pour qui les mots de sincérité et de bonne foi n'ont plus de sens, avec l'Italien irritable, que la moindre offense réelle ou imaginaire met en fureur. »

Voilà ce qu'étaient jadis, voilà ce que sont aujourd'hui les populations rurales de la France. Que devraient-elles être? Que deviendront-elles? A ces questions, tous les regards se tournent d'habitude vers l'état. Il est certain que, dans notre France administrative et centralisée, l'état peut quelque chose. Il peut d'abord appliquer rigoureusement les principes de 1789 à l'organisation sociale, et laisser la France produire et consommer au sein de la paix et de la liberté. Il peut encore, si ce n'est alléger les impôts, du moins les mieux répartir. L'argent est au corps social ce que le sang est au corps humain. Si le sang se porte violemment au cœur ou à la tête, la congestion arrive. Pourquoi ne pas constituer plus fortement la commune rurale en lui laissant une part plus considérable des revenus publics? Entre les villes et les campagnes, pourquoi ne pas rétablir un équilibre depuis longtemps détruit? Ce sont là des vœux qu'on devrait exprimer chaque jour, et qui finiraient par être exaucés. On demande souvent à l'état d'organiser l'instruction professionnelle. Qu'on charge l'instituteur de donner des notions d'agriculture, qu'on établisse des colonies ou des fermes-modèles par canton, par arrondissement, par département, qu'on crée des professeurs nomades, qu'on répande à flots dans les campagnes les livres pratiques et élémentaires : rien de mieux à coup sûr; mais se rend-on vraiment compte de l'efficacité immédiate d'une si vaste entreprise? La science agricole est une science de pratique. Tel qui possédera par cœur quelques livres spéciaux se ruinera très aisément, tandis que son voisin réussira en se bornant à bien étudier son terrain et à pratiquer les vieilles traditions de la culture. Il est dans l'état actuel de nos mœurs plus important de développer l'instruction primaire que d'organiser l'instruction professionnelle : avant d'enseigner les théories agricoles, il faut mettre nos cultivateurs en mesure d'en profiter; avant de leur distribuer des

livres, il faut leur apprendre à les lire. Quand toutes les intelligences seront ouvertes et qu'elles auront pris l'habitude de comprendre et de chercher à comprendre, quand, par le travail du temps et un effort incessant de toute la société, le peuple sera plus riche, plus instruit, plus capable de combiner tous ces petits problèmes d'à-propos qui forment la science agricole, l'agriculture se perfectionnera tout naturellement. L'exemple d'en haut fera les réformes plus vite et plus sûrement que l'instruction d'en bas. Le petit cultivateur adoptera les nouvelles méthodes dès qu'il verra le gros fermier et le grand propriétaire réussir avec elles. Plus on étudie cette grave question, plus on se persuade que l'avenir de notre agriculture et même le sort des populations rurales reposent entre les mains des cultivateurs riches et intelligens. Aussi, quand M. David de Thiais demande au gouvernement d'intervenir dans la vie agricole par des comices, des concours et des expositions, par des primes, des médailles et des croix, enfin par les institutions de crédit, la confection du code rural et l'instruction professionnelle, il n'est personne qui ne l'approuve; mais il n'est personne aussi qui ne doive résister à des espérances exagérées et à de généreuses illusions. Ce n'est point sur des décrets et des arrêtés que le cultivateur français doit compter, c'est sur son activité, sur sa persévérance. Le meilleur encouragement, ce n'est pas la récompense de l'état, c'est l'argent du consommateur qui le donne.

Du moment qu'on réduit le gouvernement au rôle de gardien de la paix publique, pour confier à la société la mission de vivre par elle-même et de se suffire, on en conclut très aisément que l'intervention plus ou moins prompte, plus ou moins directe, des grands propriétaires dans la mise en valeur du sol décidera de l'avenir des populations rurales. M. Victor de Tracy, dans ses excellentes *Lettres sur l'Agriculture,* publiées en 1857, a développé ce point de vue avec l'éloquence de la conviction et du bon sens. En vain demanderait-on aux petits propriétaires ou locataires des améliorations de quelque importance : les idées et les moyens font défaut tour à tour. Le métayer n'est pas capable de faire des avances, et d'ailleurs pourquoi en ferait-il? Le maître ne doit-il pas prélever la moitié du bénéfice en prélevant la moitié des fruits, ou même ne peut-il pas prendre la totalité de ce bénéfice en reprenant un domaine cultivé sans bail? Les fermiers n'entreprendront jamais rien de considérable à leurs frais. Ils ne trouvent pas dans la durée des baux des garanties contre les risques qu'ils courent : ils pensent que l'augmentation dans le prix du fermage pourrait bien ne pas correspondre à l'augmentation dans le produit des terres; ils préfèrent se priver d'un avantage presque assuré pour n'en point faire jouir

les propriétaires à la fin du bail. Les propriétaires, quand ils possèdent une certaine aisance, sont donc les seuls qui aient non-seulement un intérêt immédiat, mais encore les ressources nécessaires à l'amélioration de leurs terres. La propriété donne des droits, mais elle impose des devoirs. Le premier devoir d'un propriétaire est d'entretenir et d'améliorer sa propriété. Tout propriétaire foncier qui consacre son temps et ses capitaux à la culture non-seulement remplit son devoir, mais encore rend un service à la société. Ce n'est pas assez; par une de ces harmonies dont on rencontre à chaque instant des exemples dans l'ordre social, le propriétaire, en faisant son devoir, sert ses intérêts. Le fermier réussit : pourquoi le propriétaire, qui n'a pas moins d'intelligence et qui a plus de capitaux, pourquoi le propriétaire ne réussirait-il pas? La fortune n'est pas si aveugle qu'elle ne suive le travail, lorsque le travail est conduit par une main vigoureuse, et il faudrait un concours irrésistible de fautes ou de malheurs pour ravir au propriétaire cultivateur la récompense méritée. Ne cherchons donc pas à inventer des institutions, mais travaillons à fonder des mœurs rurales. Depuis des siècles, les champs étaient abandonnés par le propriétaire. La vie à la campagne paraissait une vie sauvage. La culture passait pour un métier inférieur et dangereux. Une réaction favorable commence. L'absentéisme a été l'une des plaies de l'ancien régime : la vie rurale deviendra l'une des modes du nouveau. Peut-être, à force de dire aux propriétaires que l'exploitation par eux-mêmes leur donnerait un bénéfice assuré, à force de soutenir qu'il est aussi honorable et souvent plus lucratif d'être agriculteur que fonctionnaire, à force de répéter et d'affirmer ces simples vérités, peut-être séduira-t-on un certain nombre d'esprits aventureux. Les essais se tenteront, les expériences se renouvelleront, et le mouvement, naissant tout à coup sur mille points à la fois, entraînera la France vers des mœurs nouvelles en harmonie avec les principes nouveaux de 1789.

Dans la plupart des projets de réforme mis en avant pour améliorer notre situation agricole, on a sacrifié la liberté particulière et personnelle à l'intérêt public et commun. C'est ainsi que pour régénérer l'agriculture ou pour assurer une condition meilleure aux populations rurales, on a mille fois invoqué l'association volontaire ou forcée. L'association forcée est la violation des principes de 89 : il est superflu de la discuter; mais que dire d'une association véritablement libre? Et d'abord s'agit-il d'une association entre paysans, petits propriétaires ou fermiers? Il est certain que pour s'aider dans la maladie, pour faire un travail de culture, pour battre des grains, pour conduire et vendre des denrées au marché, pour se donner

des secours mutuels, une pareille convention serait excellente; mais l'homme est égoïste, le paysan défiant, et le sentiment de la personnalité opposera longtemps encore une résistance invincible à des projets qu'on doit encourager, mais qu'il sera difficile de réaliser. S'agit-il au contraire d'une association entre le propriétaire, le fermier, le métayer d'un côté, et l'ouvrier agricole de l'autre? Les difficultés qu'un tel contrat soulève paraissent insurmontables. Comment par exemple prélever sur les bénéfices agricoles, déduction faite de la rente de la terre et de l'intérêt du capital d'exploitation, comment prélever, dis-je, une part assez forte pour améliorer le sort des deux tiers de la nation et assez faible pour ne pas enlever à celui qui exploite tout son bénéfice? Comment d'une manière exacte et sûre récompenser chacun selon les facultés qu'il a et les services qu'il rend? Un tel contrat n'entraînerait-il pas une comptabilité absolument impossible dans nos campagnes? Tout ce qu'on peut dans cet ordre d'idées tenter en ce moment de plus sage et de plus humain, ce serait de donner chaque année à l'ouvrier fidèle et laborieux une prime fixe ou proportionnée aux bénéfices, ou bien de mettre cette prime en réserve pour le soutenir dans la vieillesse ou dans les maladies.

Si le progrès économique et matériel est attaché au développement régulier des principes de 1789 et au goût de la vie rurale, le progrès intellectuel et moral dépend des succès de l'instruction primaire et de la réforme de l'éducation. Ce n'est pas ici le moment de vanter l'instruction primaire : le bon sens public a fait justice des calomnies qu'on a dirigées contre elle, et personne ne suppose plus que de pénibles exercices de lecture, d'écriture et d'arithmétique puissent ébranler les fondemens de l'église et de l'état. Si la criminalité augmente, c'est que la population des villes s'accroît. La France, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, nous prouvent à l'envi que les populations industrielles sont moins morales que les populations agricoles. Depuis 1833, l'instruction primaire obtient des résultats de plus en plus satisfaisans : sur cent conscrits, soixante en moyenne savent lire; mais il ne suffit point d'étendre l'instruction primaire, il faut la modifier. On peut la faire contribuer d'une manière très efficace à la moralisation des campagnes. Un instituteur est presque toujours un paysan qui a choisi la carrière de l'enseignement pour échapper au service militaire ou au travail manuel. Par cela même, il est moins propre à combattre les idées, les défauts, les préjugés qu'il trouve chez ses élèves, et que dans un degré moindre il partage lui-même. Ne faudrait-il pas assurer à l'instituteur une condition meilleure, exiger de lui des garanties de moralité et d'instruction plus grandes, et attirer vers

cette profession, je devrais dire ce ministère éducateur, les intelligences vives et saines de la bourgeoisie pauvre et de la culture riche?

Rien n'est plus pressant aussi qu'une réforme dans l'éducation morale, et qui peut donner cette éducation, si ce n'est la famille? On sait dans quelle situation se trouvent la plupart des familles agricoles, on sait quels penchans funestes leur impose pour ainsi dire une vie de travail et de privation. Que n'a-t-on pas fait pour soustraire les enfans à tous les dangers qui les environnent? On a créé des asiles, des ouvroirs, des écoles, que sais-je? mais toutes les institutions de la charité volontaire ou légale ne feront pas refleurir dans les campagnes les délicates vertus de la famille. Le mal est plus profond et plus grave qu'on ne le pense. C'est dans le cœur même qu'il se cache, c'est du cœur qu'il faut l'arracher. Amoindrir et abaisser la domination de l'homme, représentant la force et l'intérêt matériel, agrandir et relever l'influence de la femme, représentant le sentiment et l'intérêt moral, rendre au vieillard la pitié qui est due à sa faiblesse, à l'enfant le respect qui est dû à son inexpérience, refaire avec ces familles égoïstes et violentes des familles vraiment chrétiennes, tendres et dévouées, tel est le meilleur, je dirais presque le seul moyen de moraliser les campagnes. Il ne suffit point pour accomplir ce grand ouvrage de l'habile intervention de l'instituteur ou du curé : il faut réunir dans un accord persévérant toutes les influences sociales. Si le goût de la vie champêtre s'empare de nos mœurs, le progrès moral est assuré. Les paysans ne se laissent pas entraîner par les beaux discours, mais par les bons exemples, et rien n'est plus capable de faire sur eux une impression profonde que le spectacle de la vie généralement pure et douce des familles riches et éclairées.

Ce n'est pas seulement au point de vue moral que le séjour prolongé des propriétaires à la campagne semble désirable, c'est encore au point de vue politique. Quoique l'état de l'agriculture et la condition de la population rurale relèvent moins des formes du gouvernement que de l'organisation de la société, cependant les révolutions qui livrèrent successivement la France aux principes les plus contraires ont créé des situations nouvelles qu'il faut savoir ménager. Si la révolution de 1789 a porté la liberté dans les droits civils, la révolution de 1848 a introduit l'égalité dans les droits politiques. Le suffrage universel a donné au plus grand nombre, c'est-à-dire à la population des campagnes, la souveraineté dans sa force absolue et brutale; mais cette souveraineté, récemment encore l'occasion des luttes les plus ardentes, est devenue tout à coup l'objet de l'indifférence générale. Habituée au silence par les traditions despotiques de l'ancien régime, la population des campa-

gnes se tait, travaille et demeure insouciante de tout ce qui n'intéresse pas directement sa condition matérielle. Elle s'inquiète fort peu de la manière plus ou moins libérale, plus ou moins morale, dont les affaires du pays sont conduites, et ne demande qu'à s'enrichir. Elle met sa passion non plus dans le triomphe de ses idées, mais dans la satisfaction de ses intérêts. De son côté, le grand propriétaire n'a point de raison pour se jeter dans l'embarras des aventures électorales. A quoi bon se compromettre pour ne pas ressaisir une autorité qui s'évanouit tous les jours? Le fermier et le petit propriétaire se contentent du présent, oublient l'avenir, et laissent au hasard des événemens le soin de faire l'éducation libérale du peuple. Le gouvernement ne semble pas malheureusement avoir trouvé grand avantage à combattre cet affaiblissement de l'esprit public. Au lieu de laisser le pays s'habituer à penser et à agir par lui-même, il cherche peut-être trop à penser et à agir pour le pays. Ce n'est pas la liberté qui mène dans les champs et dans les villes la vie politique de la France, c'est l'administration qui la règle d'avance dans les bureaux des préfectures. Il est vrai que le jeu légal des élections n'est nullement troublé, il est vrai que les populations sanctionnent avec une rare docilité les décisions du gouvernement; mais cette situation même, qui paraît au premier abord un état normal et excellent, ne satisfait point le présent et peut compromettre l'avenir. Aujourd'hui les paysans ne tiennent pas à leurs droits politiques, parce que personne ne les leur conteste, et que personne ne prétend les exercer à côté d'eux; mais laissez venir quelqu'une de ces crises soudaines qui troublent régulièrement la destinée des empires, et vous verrez le paysan de 1848 reparaître; vous le verrez, méprisant les doctrines libérales de l'économie politique, se passionner pour les théories despotiques du socialisme. Peut-être alors se repentira-t-on de n'avoir pas tenté de rendre le paysan digne d'une mission à laquelle il est inévitablement appelé, de ne point lui avoir appris le rôle qu'il doit jouer sur la scène de l'histoire, de l'avoir laissé dans une complète insouciance et une fâcheuse ignorance de la responsabilité qui pèse sur lui. Peut-être le gouvernement reconnaîtra-t-il que des relations plus suivies entre les propriétaires et la population des campagnes auraient préparé la vraie fraternité, qui est l'échange cordial des bons offices, et répandu dans les rangs inférieurs de cette population le sentiment de son devoir et l'intelligence de sa situation. Ces relations des propriétaires et des ouvriers agricoles, dans l'état présent des mœurs publiques, sont très rares et très délicates. Le système d'intervention administrative dans tous les détails de la vie publique a cet inconvénient, au milieu de beaucoup d'autres, de nuire au développement de la vie rurale. Il isole les unes des autres les diverses parties de la société; il éloigne à la fois du gouvernement

et des populations un grand nombre d'hommes qui ne demandent pas mieux que de soutenir l'autorité et de respecter les lois, mais qui répugnent à aller solliciter du préfet la permission de profiter de leur fortune ou de leur situation personnelle. Du jour où le gouvernement déclarera sa neutralité et laissera les diverses opinions se disputer le champ de bataille électoral, un grand nombre de propriétaires auront de puissantes raisons pour prolonger leur séjour à la campagne. Chacun cherchera à se créer des amis ou à faire des obligés, et l'intérêt personnel se joignant à la charité chrétienne, la moralisation des campagnes se fondera sur les bases de l'ordre et de la liberté.

Tels sont les changemens salutaires que les principes de 1789 ont faits ou préparés dans nos campagnes. Sous l'irrésistible influence de ces principes, le droit public et le droit civil ont été renouvelés, la richesse générale s'est accrue, la moralité privée s'est étendue et fortifiée, la France a trouvé en même temps la prospérité dans la paix et la puissance dans la guerre. En Italie, en Espagne, en Prusse, en Autriche, en Allemagne, en Russie, la révolution agricole de 1789 est accomplie : grâce à la propagande victorieuse des idées françaises, les classes agricoles de l'Europe presque tout entière sont affranchies. Nous ne parlons pas de l'Angleterre, qui nous a précédés et dominés dans ce mouvement. Partout où la révolution a trouvé la liberté, elle lui a tendu la main; partout où elle a trouvé la servitude, elle lui a livré combat. C'est elle qui a fait pendant vingt ans de l'histoire de la France l'histoire de l'Europe. C'est elle qui a transformé en soixante ans l'agriculture et les populations rurales des principales nations de l'ancien monde. Elle a touché à tant d'intérêts, elle a détruit tant d'institutions, elle se présente sous des aspects si divers, qu'on pourrait se laisser éblouir et la chercher longtemps dans la variété et l'éclat de ses innombrables formes. Un mot la résume : liberté du travail. Quand vous verrez quelque part fleurir la liberté, vous pourrez dire : L'esprit de la révolution a passé par là. Pline raconte qu'un affranchi nommé Fabius Ctœsimus obtenait d'une petite terre plus de fruits que ses voisins de leurs vastes domaines. Accusé de magie, cité devant l'édile curule, il prouva sans peine que le charme était le labeur de ses mains. Et de même nos classes agricoles, affranchies par la révolution, ont obtenu d'une étendue à peu près égale trois fois plus de produits qu'elles n'en obtenaient jadis. Elles aussi peuvent répondre au tribunal de l'histoire qu'elles n'ont connu d'autres sortiléges que la liberté du travail et la force de leurs bras.

LOUIS PASSY.

MADAME HENRIETTE

D'ANGLETERRE

— 1661 — 1666. —

I.

L'aurore d'un nouveau règne, l'espoir illimité, vague, d'autant plus charmant, qui s'attache aux commencemens en toute chose, s'exprima par l'apparition de Mme Henriette, fille de la reine d'Angleterre et sœur de Charles II. Elle épousa Monsieur, frère de Louis XIV, le 30 mars, vingt jours après la mort de Mazarin.

Elle avait été élevée en France, était toute Française, et pourtant à son mariage, à son installation dans sa cour du Palais-Royal, puis à Fontainebleau, elle produisit tous les effets de la plus douce surprise. Dès ce jour, les gens de mérite sentirent qu'ils étaient vus, distingués, bien voulus, et par une personne qui sentait les moindres nuances. « Elle seule sut distinguer les hommes, dit La Fare, et personne après elle. » Molière, qui s'établit alors au théâtre du Palais-Royal, reçut le premier ce regard. Le charme d'Henriette n'est nullement étranger aux caractères de femmes qu'il traça alors et plus tard, surtout à celui de Léonor dans *l'École des Maris*, d'Henriette des *Femmes savantes*. Le roi ne fut pas le moins touché. Il l'avait dédaignée enfant; femme, il la regretta.

Il faut remonter quelque peu pour comprendre la cour.

La famille de Mazarin était un fléau. Le bataillon de ses nièces, fort nombreuses, était né, formé sous l'étoile de la reine de Suède, qui vint à Paris en leur temps. Le cynisme altier de Christine, ses courses errantes et son dévergondage, comme d'un vaisseau sans gouvernail, enfin le coup royal qu'elle frappa sur Monaldeschi, tout cela les avait éblouies, si bien qu'elles prenaient son costume et beaucoup trop ses mœurs. Une autre singularité de ces Mazarines, c'est que leur frère, à l'instar des Condés, admirait, célébrait les charmes de ses sœurs, et vivait avec elles dans une peu édifiante union.

L'aînée, Marie, sombre Italienne aux grands yeux flamboyans, avec un esprit infernal et l'énergie du bas peuple de Rome, enveloppa un moment le froid Louis XIV d'un tourbillon de passion. Elle eût été reine à coup sûr, si son oncle n'avait découvert son ingratitude : déjà elle travaillait à le perdre. Donc il maria le roi à l'infante d'Espagne, « qui était une naine, » replète, le cou court, la taille entassée. La question restait tout entière avec un tel mariage. Marie, que Mazarin voulait marier en Italie, croyait bien, à sa mort, qu'elle resterait en France, reprendrait ascendant; mais elle eut beau prier, pleurer, se jeter à genoux : le roi confirma son exil.

Restait sa sœur Olympe, plus dangereuse encore, âme et visage noirs, qui n'en avait pas moins un attrait de malice. Elle avait été pour le jeune roi comme une camarade; elle jouait la comédie avec lui, se prêtait à tout pour le prendre. Mariée, comtesse de Soissons, au moins par l'adultère, les basses complaisances, l'amusement d'un salon où elle attirait les plus belles, elle tenait le roi près d'elle, et il y venait tous les soirs. L'avénement d'Henriette heureusement ôta au roi le faible qu'il pouvait garder pour Olympe. Il chargea le beau Vardes de l'en débarrasser, de s'en faire le galant. L'un semblait né pour l'autre; on n'eût pas pu trouver un couple plus pervers.

Henriette au contraire, quelles qu'aient été les taches de sa vie, était d'une extrême bonté, qui ne s'est plus retrouvée en ce siècle. La Montespan n'amusa que par la méchanceté, et Mme de Maintenon eut un sobre esprit négatif, toute réserve, blâmant sans blâmer, qui séchait et stérilisait. Henriette n'était que bienveillance. Pour briller, elle n'avait nul besoin de critique ni même de saillies. Elle fut toute douceur et lumière, sympathique pour tous, bonne même pour ses ennemis.

A dix-huit ans, elle annonçait une maturité singulière, et en effet elle avait déjà traversé une longue vie. Elle naquit d'un moment ému, et il y paraissait. En pleine guerre, Charles Ier, le roi errant des cavaliers, rejoint à Exeter sa peu fidèle épouse, qui avait tant

contribué à le perdre. N'importe, sans querelle, on s'embrasse pour la dernière fois. De là notre Henriette, qui naît attendrissante d'une larme et du baiser d'adieu. La mère accouche en pleine guerre, sous le canon, dans une place assiégée, fuit avec un amant, se sauve en France. Le berceau reste en gage aux mains des puritains. Les exemples bibliques ne manquaient pas pour les meurtres d'enfans. Cependant elle vit, et à deux ans va rejoindre sa mère. C'était aller d'une révolution à une autre, du long parlement à la fronde, des batailles aux batailles, alterner les misères. La cour de France fuit à son tour, et la reine d'Angleterre est oubliée au Louvre, souvent l'hiver sans pain ni bois. L'enfant restait au lit, faute de feu. Elle avait cinq ans en 1649, quand on décapita là-bas son père. Ici sa mère, avec son bel Anglais (qu'elle épousa, dit-on), vivait fort mal: battue, pillée par lui, dès qu'il venait un peu d'argent. C'est toute la moralité que la petite eut sous les yeux.

Les trois enfans, Charles II, Jacques et Henriette, bien plus jeune qu'eux, vivaient ensemble très unis. Le premier, qui n'eut jamais ni cœur ni âme, adorait pourtant sa petite sœur. Pour elle, elle n'aima, je crois, jamais rien que ses frères, et ne vit jamais que leur intérêt, qui fut toute sa politique, toute sa morale. Jouet du sort et des événemens, elle flottait, et n'eut guère de foi que le sentiment de famille. Elle faillit mourir un jour de la fausse nouvelle que Jacques était tué. Pour rétablir, affermir Charles II, elle eût voulu épouser le roi et donner à son frère l'appui de la France; mais elle ne fut jamais la femme matérielle qu'il fallait à Louis XIV. Alors surtout elle était maigre; il ne sentait pas sa grâce, ou s'il en convenait, c'était pour regarder la charmante enfant, sage et douce, comme une relique, une sainte de chapelle, ce qu'il exprimait par un mot assez sec : « J'ai peu d'appétit pour les petits os des Saints-Innocens. »

Henriette était élevée aux Visitandines de Chaillot, fondées par sa mère et dirigées par Mlle de La Fayette, la divinité de Louis XIII, laquelle avait esquivé le trône de France. Cette dame, canonisée vivante, couvrait de sa sainteté un couvent très mondain, un parloir très galant, et qui de plus était un centre politique, le foyer souterrain de la révolution catholique d'Angleterre : belle expiation pour la veuve non irréprochable de Charles Ier! L'instrument naturel de ce grand événement pouvait être la jeune Henriette, si elle épousait au moins Monsieur, frère de Louis XIV, et si elle gardait son jeune ascendant sur Charles II, qui l'avait tant aimée.

Charles II avait fait comme son grand-père maternel Henri IV. Pour régner, il fit « le saut périlleux. » Il jura tout haut la foi protestante, assurant tout bas la France et l'Espagne qu'il se referait

catholique, autrement dit roi absolu. Sous le prétexte du mariage projeté de sa sœur avec Monsieur, la reine d'Angleterre alla le voir, le sommer de sa parole et le tenter par l'argent de Louis XIV. Sa mère venait le prier de rentrer dans les voies de Charles Ier, dans le chemin de l'échafaud; mais on n'espéra le corrompre qu'en lui menant son bijou, la délicieuse Henriette : innocente Marie Stuart, dont on abusait pour la trahison!

La cour de France tentait le roi et tentait la nation. Au roi, on proposait un mariage de Portugal, énorme d'argent comptant; à la nation, l'avantage de voler l'Espagne sur toutes les mers. Louis XIV soldait une armée anglaise, auxiliaire du Portugal, contre son beau-père, le roi d'Espagne, dont la veille il venait de presser la main.

Henriette émut fort la cour d'Angleterre. Elle avait l'attrait singulier de ceux qui ne doivent pas vivre; elle ressemblait plus au décapité qu'à sa pétulante mère (1). C'était l'ombre d'une ombre, comme une fleur sortie du tombeau. Sur le vaisseau même qui la ramena, de violentes passions éclatèrent. La traversée fut longue, elle fut très malade, et dangereusement, presque à mourir. L'ambassadeur Buckingham et l'amiral qui la menait se disputaient cette mourante, étaient près de tirer l'épée. Elle se remit un peu enfin, aborda, et on put la marier.

Pour cette personne si frêle, c'était un bonheur d'avoir un mari comme Monsieur, qui n'était guère un homme, qui n'aimait pas les femmes, et qui, selon toute apparence, sauverait à la sienne les fatigues de la maternité. Jusqu'à douze ou treize ans, on l'avait élevé en jupe de fille, et il avait l'air en effet d'une jolie petite Italienne. Il avait beaucoup vécu chez la Choisy, femme d'un officier de sa maison, dont le fils passa de même sa jeunesse habillé en fille, et comme telle accepté des dames, qui couchaient parfois avec elles cette poupée, sans danger pour leur sexe. Monsieur était le plastron de son frère; le roi s'en moquait tout le jour. La reine-mère, dans leurs disputes, ne manquait pas de juger pour l'aîné et de faire fouetter l'autre. Il eut le fouet jusqu'à quinze ans. Il faut voir dans Cosnac les efforts inutiles de ce bon domestique pour en faire un homme. Il n'y réussit pas. Madame se trouva avoir une fille pour mari.

Monsieur avait vingt ans, Madame dix-sept; mais il était resté enfant. Il passait tout le temps à se parer, à parer les filles de la reine ou ses jeunes favoris. Il reçut bien Madame, mais comme un camarade qui l'amuserait, sur qui il essaierait les modes. Il n'imaginait pas avoir à lui dire autre chose. Il la montrait, voulait qu'on

(1) Voyez le petit portrait, si pâle, de Charles Ier qui est au Louvre.

la trouvât jolie, et pourtant par momens il craignait qu'elle ne le fût trop et plus que lui, qu'elle ne lui enlevât ses petits amis, Guiche, Marsillac et autres. C'était là sa seule jalousie. Quand il la vit admirée, entourée, il fut ravi, pensant que sa cour deviendrait la vraie cour royale; mais il le fut encore plus quand il vit le roi amoureux d'elle, pensant qu'elle le protégerait, que par elle il aurait ce que ses favoris voulaient et ce que refusait son frère, un apanage, comme avait eu Gaston, la royauté du Languedoc.

La joie de Monsieur fut au comble lorsqu'à Fontainebleau il vit le roi ne pouvoir plus se passer de Madame, arranger tout pour elle, chasses, bals et parties. Il pensa qu'il gouvernerait. Madame aussi n'en était pas fâchée, et laissa faire. Elle fut la déesse, l'idole du lieu. Quelle que fût la légèreté de son âge, elle réfléchissait; sa puissance sur le roi était justement ce que sa famille avait le plus désiré, ce qui assurait Charles II sur ce trône branlant, sanglant, tout chaud de Cromwell. Elle servait son frère, le sauvait peut-être dans l'avenir. Sa mère, au couvent de Chaillot, pensait que Dieu se sert de tous moyens, et que cet entraînement du roi pourrait avoir de grandes conséquences pour la conversion de l'Angleterre et le triomphe de la religion.

Madame essaya plus tard de faire rompre son mariage; mais je crois que du premier jour elle le trouva fort ridicule et conçut d'autres pensées. La jeune reine pouvait mourir; quoique son gros visage d'enfant bouffi ne fût pas sans éclat, elle venait d'une race malsaine, d'un père usé (qui eut trente ou quarante bâtards), et les enfans qu'elle eut généralement ne vécurent guère. Sa survivance revenait à Madame incontestablement. Monsieur n'aurait fait nul obstacle; il l'aurait quittée avec joie pour épouser le Languedoc et trôner là avec ses favoris.

La reine, quoique enceinte à ce moment, fut oubliée tout à fait de Louis XIV à Fontainebleau. Il s'occupa uniquement de sa belle-sœur. Cette grande forêt mystérieuse et coupée de rochers isole, permet peu l'étiquette. Leurs promenades solitaires duraient fort tard la nuit, et jusqu'au jour (en juin). Madame, obéissante, n'objectait rien, ni l'opinion, ni sa santé. Le roi n'y pensait pas. Il eut toute sa vie l'insensibilité de l'homme bien portant qui ne ménage en rien les faibles. Le bon portrait du Louvre nous le donne comme il était, jeune homme à cheveux bruns, à petites moustaches, l'air sec et positif. Il a de sa mère une délicatesse de teint très noble et peu commune, mais la lèvre autrichienne du grand mangeur, une bouche déplaisante, sensuelle et lourde, et qui accuse aussi le mépris de l'espèce humaine.

Ce que Madame avait le plus à craindre, maladive et mal mariée,

c'était une grossesse qui la tuerait peut-être ou confirmerait son mariage. Tous tournaient autour d'elle, Buckingham surtout, l'ambassadeur, fils de l'amant d'Anne d'Autriche, et le jeune comte de Guiche, qui professait un culte pour elle, culte éthéré pour un esprit. Le roi était jaloux de Guiche, qui était exactement de son âge, mais bien plus agréable, et que Madame ne semblait pas haïr. Cela plus qu'aucune autre chose dut le piquer, jaloux et absolu comme il était. Sa vanité en jeu eût tout brisé pour un caprice et pour être le maître. Madame dès l'enfance voyait en lui le roi, celui de qui pouvait dépendre le sort de sa famille. Elle le dit elle-même, elle lui fut toujours soumise, et « serait morte plutôt que de lui désobéir en aucune chose. »

Le 23 juin, Charles II, payé, marié de la main de Louis XIV, conformément à leur traité secret, consomma son mariage avec la Portugaise, et le 27, le jour où la cour de Fontainebleau eut la joie de cette nouvelle, la sœur de Charles II devint enceinte. L'intime union des deux rois, si dangereuse à l'Angleterre, et qui rendit la France si terrible à l'Europe, se resserra ainsi de deux manières, mais bien aux dépens de Madame, qui redevint très languissante. Elle ne dormait pas dans sa grossesse, sinon à force d'opium. Elle était toujours sur son lit. Mlle de Montpensier, qui l'y vit, lui trouva bien mauvaise mine, et fut frappée de sa maigreur. Mme de Motteville et Cosnac disent qu'à la naissance des enfans de Madame, c'était le roi qui s'en réjouissait, et qu'à leur mort, si Monsieur n'en riait, tout au moins il n'en pleurait pas. Cela se vit surtout à une couche où elle faillit périr; Monsieur s'en alla s'amuser.

Madame par trois fois eut prise sur le roi, les premières fois par l'amour, en dernier lieu par les affaires et par le besoin qu'il eut d'elle pour influer sur Charles II.

Monsieur avait d'abord été ravi de l'importance nouvelle que lui donnait sa femme; mais on ne lui permit pas d'être si froid : on le força d'être jaloux. La reine-mère, qui était fort jalouse aussi de Louis XIV, fit crier Monsieur, cria elle-même. Elle lui avait passé sa vieille femme de chambre, une négresse et d'autres; elle ne lui passa pas Madame, dont l'ascendant eût annulé le sien. De toutes parts on travailla. On rappela doucement au roi que la reine en serait chagrinée, et pourrait manquer son dauphin. On lui rappela qu'il venait d'établir un conseil de conscience pour mieux régler l'église; un tel amour allait-il bien avec ces prétentions d'austérité? Enfin, ce qui agit mieux, on exalta le génie de Madame : on fit entendre au roi qu'une personne supérieure à ce point voudrait le gouverner, ou que du moins on le croirait mené par elle. Cela le rendit bien

pensif. Et d'autre part Madame eut peur du bruit. Il fut convenu entre eux que le roi, pour aller chez elle, ferait semblant d'être épris d'une petite fille, La Vallière, que la Choisy venait de donner à cette princesse. Il y eut un grand accord pour cette affaire. Les complaisans habituels des plaisirs du roi travaillèrent dans le même sens que la reine-mère et les dévots pour le séparer de Madame. On poussa La Vallière, qui était très naïve; on agit sur son cœur, on lui fit découvrir qu'elle aimait le roi. Puis le bouffon Roquelaure brutalement chez Madame la mène au roi tout droit, la dénonce, lui dit qu'elle est folle de lui. Le trait porte : le roi la voit rougissante, éperdue, abîmée dans sa honte; il devient lui-même amoureux.

Ce premier règne de Madame avait duré trois mois (mai-juin-juillet). En août, La Vallière succéda. Personne n'eût deviné les conséquences de cette passion : 1° il fut deux ans fidèle; 2° pour expiation, il laissa les dévots faire ce qui leur plaisait, jusqu'à faire brûler dans Paris un pauvre fou, Simon Morin, qui se croyait messie, et qu'on accusa très faussement d'en vouloir à la vie du roi.

Le roi était judicieux : il eût empêché cet acte hideux, s'il eût eu près de lui quelqu'un qui l'avertît et lui fît voir la chose; mais ses ministres, en ce qui semblait toucher sa personne, n'eussent jamais desserré les dents; sa mère, bien moins : elle était au fond de la cabale. Les femmes pouvaient beaucoup sur le roi, quelque dur qu'il fût pour celles qu'il aimait. Elles seules eussent pu, à tels momens, glisser un mot d'humanité. C'est alors qu'on put voir combien la cabale gagnait à ce que le roi n'eût de maîtresse qu'une jeune sotte, timide à l'excès, perdue dans son amour et ne sachant rien autre, ne voulant rien savoir, ne se mêlant de rien. Si le roi fût resté sous l'influence de Madame, celle-ci aurait pu lui donner un conseil, lui parler au moins pour sa gloire. Légère en galanterie, elle ne l'était point en affaires. Elle y était sensée, loyale. Par deux fois elle avait conseillé très bien les deux rois. Dans l'affaire de Fouquet, elle dit à Louis XIV qu'il s'abaissait en faisant à Fouquet l'honneur de le craindre, en allant à cent lieues arrêter un homme qu'on pouvait arrêter ici. Et dans une autre affaire plus délicate, quand Louis XIV racheta Dunkerque aux Anglais, Madame écrivit à son frère que cela le perdrait dans l'opinion. Ce rachat, utile à la France sans doute, lui était cependant funeste dans l'avenir. Il recommençait la ruine, la démolition des Stuarts, nos vrais agens en Angleterre et nos instrumens naturels. Ainsi Madame conseilla loyalement pour l'un et pour l'autre; mais, au moment où nous sommes ici, on avait habilement séparé le roi et Madame, séparé et brouillé, occupant l'un de La Vallière et l'autre du comte de Guiche.

Le roi craignait et détestait l'esprit. Si La Vallière le retint, le

reprit, c'est que c'était une pauvre fille, toute nature, toute passion, toute orage, un jouet vivant dans ses mains. La chaleur du sang plébéien (elle n'était guère noble par sa mère) fondit la glace royale. Il vit avec surprise tant d'amour, tant d'honnêteté, de remords. Cela le charmait. Il prit goût à ses larmes, et il les renouvelait sans cesse. Tantôt c'étaient des jalousies, feintes ou vraies, tantôt des tyrannies. Plus elle était pudique, plus elle souffrait de blesser la reine ou Madame, sa maîtresse, plus le roi la trouvait touchante et jolie de sa honte. Il avait avec elle des rendez-vous furtifs; mais en même temps il la forçait de paraître avec une parure royale. Il l'entretenait des heures entières chez Madame, dans un cabinet tout ouvert, prolongeant à dessein cette situation cruelle, et le déplaisir de Madame, et le supplice de La Vallière, qui n'osait pas pleurer.

La situation de Madame était fort triste. Nous la connaissons tout entière par elle-même. Elle a fait tout écrire sous ses yeux par Mme de La Fayette, ses fautes même, autant que la décence le permet. Ce sont celles qu'on peut attendre d'une princesse de dix-huit ans, née en pleine corruption, en pleine intrigue, n'ayant jamais eu d'autre exemple, ni de culture que les romans, mais avec cela d'un cœur doux et charmant, et qui ne sut jamais haïr. Dans ce très beau récit, modeste, mais bien transparent, on voit les chutes de Madame, mais en même temps le noir complot qui se fit pour la faire tomber. Le grand parti dévot, le tartufe de religion, lui avait fait perdre crédit. Un tartufe d'amour l'humilia, faillit la faire mourir, un moment l'annula, au moment même où sa douceur eût pu balancer près du roi la fureur du parti dévot.

Le triste et honteux mariage de Madame avec cette fille fardée, minaudière et coquette qu'on appelait Monsieur, constituait une lutte bizarre, étrangement immorale. Cela faisait deux petites cours jalouses. Les jolis jeunes gens qu'aimait Monsieur devaient se décider. Son premier favori, Guiche, laissa Monsieur pour Madame. Plus tard, un autre, le chevalier de Lorraine, opta contre Madame, prit Monsieur, la honte et l'argent.

Quand le roi la quitta pour La Vallière, Madame, enceinte et triste, se laissa consoler par une autre délaissée, Olympe Mancini, celle que le roi avait cédée à Vardes. Ce don Juan espion, qui n'était pas fort jeune, éclipsait tous les jeunes par l'agrément, l'adresse, les tours de chat, les petites noirceurs. Olympe l'accepta, espérant par leur ligue faire sauter La Vallière, abaisser, avilir Madame, et la rendre impossible dans l'avenir. Si on pouvait d'abord obtenir de la princesse qu'elle chassât La Vallière, celle-ci, comme un lièvre éperdu qui se réfugie dans les jambes des chasseurs, se fût laissé

mener droit chez Olympe, qui l'aurait achevée, égarée, effarée, et, de gré ou de force, jetée dans quelque affreux faux pas.

Madame était bien autrement fine, d'ailleurs si maladive, et (malgré ses yeux pleins d'amour) peu amoureuse. Elle ne donnait guère prise, mais elle s'ennuyait, aimait à rire, et surtout de Monsieur. On savait tout cela par une certaine Montalais, une de ses filles, qui l'amusait quand elle était au lit, et qui était en même temps confidente de La Vallière. La Montalais divertissait Madame, surtout en lui parlant des folies du duc de Guiche. Ce qui l'amusait dans l'affaire, c'est que Monsieur y perdait Guiche et s'en désespérait.

Guiche avait vu dans Mlle de Scudéry et ailleurs qu'un héros de roman ne peut écrire à la dame de ses pensées moins de quatre lettres par jour. La Montalais en lisait quelque chose à Madame, qui en avait bientôt assez, et s'endormait, de sorte que, pour se faire lire, Guiche assaisonna ses soupirs de ce qu'elle aimait bien mieux, de plaisanteries sur Monsieur, enfin de traits hardis qui allaient au ciel même, au dieu d'alors, au roi, jusqu'à dire que c'était un fanfaron et un dieu de théâtre. Madame était un libre esprit, et cette impiété l'amusait. Mais dans les romans de l'époque les héros n'écrivent pas toujours : ils parlent, trouvent moyen de pénétrer chez leur princesse sous mille déguisemens. Donc un matin la Montalais amène chez Madame une diseuse de bonne aventure fort embéguinée : c'était Guiche.

Mme de La Fayette assure qu'il n'y avait amour ni d'un côté ni de l'autre; mais la chose était à la mode. Lauzun allait partout, suivant la sœur de Guiche déguisé en vieille, en valet. Ici surtout on ne pouvait guère penser à mal, car Madame était au plus bas; ses médecins disaient qu'elle n'avait pas beaucoup à vivre. Pour Guiche, il n'y voulait que le péril, la vanité d'avoir aimé si haut. Jamais en toute sa vie il ne fut amoureux que de lui-même. Molière l'a pris tout vif dans ce fat du *Misanthrope*, l'homme si content de lui et si futile, qui perd le temps à se mirer et cracher dans un puits.

Cette folie n'eut pas moins un effet sérieux. La Montalais la conte à La Vallière sous le secret; mais celle-ci avait promis au roi de n'avoir pas de secret. Elle est embarrassée. Comment trahir Madame? comment cacher quelque chose au roi? Il vit qu'elle cachait quelque chose. Elle refuse de le dire, il est dans une colère épouvantable. La Vallière désespérée veut mourir, s'enterrer au couvent de Chaillot. Elle y court, mais on n'ose la recevoir. Elle reste au parloir couchée par terre, hors d'elle-même. Le roi vient, en tire ce qu'il veut. Il court en accabler Madame, toute malade qu'elle est, lui reproche l'aventure de Guiche, et l'on fait partir celui-ci.

Restaient ses lettres dangereuses, ses moqueries du roi. Madame

craignait plus que la mort qu'il n'en eût connaissance. Vardes trouva moyen de les avoir, et dès lors Madame est à la discrétion de Vardes et d'Olympe. Ils peuvent la perdre ou s'en servir. Ils la font d'abord leur complice. Sous ses yeux, ils écrivent une lettre anonyme à la reine, où on lui conte les amours du roi. Le hasard voulut que la lettre parvînt au roi même. Il la montra à Vardes, qui accusa d'autres personnes, que le roi chassa de la cour. Le roi avait confiance en lui. Vardes lui disait chaque jour que le cœur de Madame était tout à son frère, qu'elle le conseillait contre nous; mais il ne disait pas que lui, Vardes, avait persuadé à Madame que le roi ne l'aimait pas, et qu'elle devait d'autant plus s'appuyer de Charles II.

Chacun voyait la disgrâce où Madame tombait, le froid mortel du roi. Vardes, par d'ingénieuses calomnies, trouva moyen de l'isoler, de faire partir tous ses amis. Alors on put oser davantage contre elle. On la tenait par ses lettres, qu'elle eût voulu ravoir. Vardes les promet; mais si Madame les veut, c'est chez Olympe, dans cette maison suspecte et ennemie, qu'il pourra les lui rendre. L'historien de Madame n'en dit pas plus, ne donne pas les conditions du traité. Ce qui prouve qu'elles furent dures et étranges, c'est l'insolence que Vardes montra dès ce jour-là. La vanité de Vardes fut impitoyable et féroce autant qu'Olympe pouvait le désirer. Pour lui, le succès en amour était d'humilier et de désespérer. Toute sa vie se passait à cela. Naguère il avait désolé, perdu, mis pour jamais en deuil la belle Mme de Roquelaure, qui ne s'en put relever. Plus tard, à cinquante ans, il séduisit une demoiselle de vingt. Ce fut pour la briser de même. Elle mourut de désespoir. On en fit une pièce qui eût dû le rendre exécrable. Ce fut tout le contraire. Mme de Sévigné y pleura, mais en rit. Elle cache mal son admiration pour un si charmant scélérat.

Ici vraiment la chose était honteuse et douloureuse. C'était la perfidie, la méchanceté calculée qui insultaient, je ne dis pas la princesse, mais la première femme de France par la grâce et l'esprit, une personne si bonne et si douce. D'autant plus glorieux, Vardes illustra la chose, fit voir qu'il disposait de Madame, la faisait aller comme il voulait. Il lui donna rendez-vous au lieu le plus public, au parloir de Chaillot, l'y fit attendre et ne daigna y venir.

Le roi pendant ce temps, de plus en plus brouillé avec Madame, las par instans de La Vallière, était revenu à une demoiselle de La Mothe qu'Olympe voulait lui donner. C'était sa préoccupation pendant le procès de Morin et la querelle de Rome; mais il en eut encore une autre. Au printemps de 1663, il prit la rougeole et fut un moment très malade : grand avertissement du ciel, blessé sans doute de cette guerre impie et des amours du roi. Lui-même se

crut près de mourir, prit peur, fut brusquement dévot, à ce point qu'au lieu de créer un conseil de régence dans la ferme main de Colbert, il lâchait tout, et donnait le dauphin au dévot prince de Conti, radoteur avant l'âge.

Le roi se rétablit heureusement. Autrement la cruelle victoire gagnée par le parti dévot ne se fût pas arrêtée à la mort de Morin. L'homme le plus en péril certainement était Molière, qui, dans une comédie récente, *l'Ecole des Femmes*, s'était moqué de l'enfer. Cette pièce avait été jouée le 26 décembre 1662, six jours après la première condamnation de Morin; elle eut un succès immense, et le plus grand que l'on eût vu depuis *le Cid*. Le public ne s'en lassait pas, la demandait et redemandait avec fureur. Molière ne pouvait l'arrêter sans paraître avoir peur et s'accuser lui-même. On la joua des mois entiers, on la joua en mars pendant l'exécution. Chaque soir, cette terrible comédie qui blessait, disait-on, tout ce qui doit être respecté, famille, morale, décence, religion, revenait irriter les haines, donner prétexte aux cabales qui poursuivaient Molière, dévots, précieuses et savantasses, la fade littérature du temps.

La maladie du roi eut l'effet singulier que les beaux de la cour, les jeunes et les brillans qui servaient et imitaient ses galanteries, se portèrent où le vent soufflait, glissèrent à la dévotion. Ils n'avaient pas l'audace de se faire brusquement dévots; mais comme transition ils aidèrent les dévots, et se mirent à déblatérer contre la pièce impie. Ils n'en attaquaient pas encore l'impiété, mais la grossièreté, l'indécence. L'élégance de cour affectait le dégoût de cette langue forte et hardie, de cette franche plaisanterie, bourgeoise, si l'on veut, mais le vrai génie de Paris, qui prenait sa revanche et emportait Versailles. Les marquis s'indignèrent. L'esclave La Feuillade, ce chien qui voulut être enterré comme un chien, aux pieds du maître, brilla par sa colère. Il crut flatter le roi, et sans doute aussi les dévots.

Grande surprise : le roi un matin est guéri, et se lève. Il se retrouve mieux portant que jamais, le même, jeune et fort, gaillard, galant. Il le prouve à l'instant. Le triomphe de la cabale, l'affreuse exécution, avait eu lieu le 14 mars, et le 19 La Vallière est enceinte. Elle l'avait craint extrêmement; mais dans ce retour à la vie le roi mit de côté les ménagemens et pour elle et pour l'opinion, brava tout, se moqua de tout.

Il trouva fort mauvais qu'on osât critiquer une pièce écrite par un homme de sa maison. Molière avait l'honneur d'être valet de chambre tapissier du roi. Il lui permit de se défendre. De là *la Critique de l'École des Femmes*, où les marquis figurent de façon

ridicule. Cela plut fort au roi, qui justement alors était excédé des étourdis qui l'entouraient, allaient sur ses brisées, à ce point qu'une nuit, allant chez une dame, il trouva que Lauzun l'avait prévenu et lui fermait la porte au nez.

Donc cette année 1663 il fit une Saint-Barthélemy des marquis, non sanglante bien entendu. Il mit Lauzun à la Bastille avec ce mot : « Pour avoir plu aux dames. » Guiche s'était sauvé en Pologne. La Feuillade, comme on va voir, partit aussi. Vardes, peu à peu démasqué, commençait à être connu du maître, et il eût fait une fin tragique, si Madame n'eût été la clémence même. Elle reprenait peu à peu près du roi, et, quoique les femmes maladives eussent peu d'attrait pour lui, il l'avait fort admirée, comme tout le monde, aux bals de l'hiver. Sa danse était une chose surprenante, dit Cosnac; elle n'était qu'esprit, « et jusqu'aux pieds. » La grossesse de La Vallière fit de plus en plus ménager Madame, chez qui elle était, et qui (sans le paraître) eut soin de sa rivale. Madame lui donna pour la crise un pavillon solitaire et commode qui se trouvait dans le jardin, vaste alors, du Palais-Royal. Les portes mystérieuses de ce jardin permettaient les secours, les visites de médecin, celles du roi peut-être. Cet état touchant de La Vallière et ses souffrances le reportaient cependant vers d'autres distractions. La nullité de sa maîtresse lui faisait apprécier Madame, et il l'admirait de plus en plus.

Elle fit une chose bien habile. Ce fut de se remettre au roi de tout, de se fier à lui, de le prendre pour confident, j'allais dire confesseur; elle lui mit en main ses relations. Le roi fut fort touché; il haït d'autant plus ces audacieux, ces étourdis, ces traîtres. Il ne faut pas s'étonner des attaques de Molière contre les marquis.

Un hasard singulier se trouvait avoir uni les destinées de Molière et de Madame. Les triomphes de l'une furent les libertés de l'autre. Des dédicaces de Molière, qui sont souvent des plaisanteries, une est fort sérieuse, attendrie, et elle est en tête de la pièce bouffonne et douloureuse où il dit son cœur même, la torture de sa jalousie, *l'École des Femmes,* dédiée à Madame. C'est son cœur qu'il met à ses pieds.

La Critique, plutôt la défense, qu'il en fit avec l'aveu du roi (juin 1663), exaspéra les marquis. La Feuillade, rencontrant Molière, court à lui et l'embrasse, mais en lui frottant le visage contre ses boutons de diamant, et répétant le mot attaqué de la pièce : « Tarte à la crème, Molière! tarte à la crème! » Faire cet affront à un homme du roi dans le palais du roi, c'était risquer beaucoup. La Feuillade fit comme les autres; il partit comme volontaire dans les armées de l'empereur.

Les dévots aussi bien que les marquis étaient en pleine déroute. Le roi frappa le pape (juillet), il saisit Avignon, et il fit au clergé une douleur plus amère encore. *Il défendit les enlèvemens des enfans protestans.* Il ordonna de rendre à leurs familles ceux qu'on tenait dans les couvens (septembre 1663). Tout le parti, jésuites et jansénistes indifféremment, pleura et jeûna, prit le deuil et cria à la persécution. Il se crut au temps de Dioclétien. Les évêques allèrent trouver le chancelier, lui dirent que c'était une barbarie, qu'à cet horrible édit de tolérance *ils ne se soumettraient jamais.* Mais d'où venait le mal? De ce que le roi certainement n'écoutait plus ses confesseurs. Et d'où venait cela? De ce que son retour à Madame le brouillait avec eux. Tout le mal était là. Comment l'en avertir, lui inspirer du moins la crainte de l'opinion? Au temps du roi Robert, on eût procédé hardiment par voie d'excommunication, et le roi, interdit, exclu du monde et délaissé des hommes, eût mangé seul avec ses chiens. On fit ce qu'on pouvait; on frappa, non le roi, mais à côté du roi, sur son Molière. Le petit monde du service, gens de la bouche, etc., déclarèrent que leur conscience ne leur permettait pas de manger avec ce valet de chambre comédien, cela dit haut (et sans doute bas l'inceste dont on l'accusait). Le roi fut étonné, irrité. En présence de la conscience, il s'arrêta pourtant; mais Molière fut vengé. Le roi, par une pension, l'adopta comme un homme à lui, et il le fit manger chez lui dans sa propre chambre à coucher. Il y avait toujours une volaille qu'on y mettait le soir, en cas qu'il eût faim, et qu'on appelait son *en cas.*

Il était bien loin de quitter Madame. Elle avait rompu avec Guiche, et elle avait hardiment chargé le roi de la rupture. Il fut ravi, se crut sûr d'elle, et elle eut tout son cœur; mais il était sujet aux jalousies rétrospectives. Il avait fort tourmenté La Vallière pour une vieille affaire d'un premier amour. De plus en plus il haït Vardes pour Madame. C'est, je crois, pour ce marquis de Vardes, pour Guiche, pour Marsillac, pour tous ceux qui avaient aimé, courtisé, admiré Madame, qu'il prit par devant elle une vengeance, la joie d'une pièce où ils furent bâtonnés de la forte main de Molière.

Molière, s'il n'eût agi pour la vengeance de son maître, n'eût pas hasardé le prologue où le marquis dans l'antichambre fait le pied de grue avec les valets, puis la formule dure qui est restée : « *Le marquis* est aujourd'hui le plaisant de la comédie. Et comme dans les comédies anciennes on voit toujours *un valet* bouffon qui fait rire, de même maintenant il nous faut *un marquis.* »

Jamais la cour ne fut plus bas, le roi plus haut, plus libre, plus hardi, méprisant plus l'opinion. Cinq ou six jours après cette flagellation de ses anciens amans, Madame devint enceinte (16 oc-

tobre 1663). Elle était reine alors, et serait restée telle si sa misérable santé ne l'eût anéantie presque l'année suivante.

La Vallière, avancée alors dans sa grossesse, était pourtant en baisse. Elle accoucha (19 décembre 1663); mais, bien loin que le roi reconnût l'enfant, Colbert le fit prendre secrètement au pavillon mystérieux du jardin, et le fit baptiser sous un faux nom à une petite église de la rue Saint-Denis. Fait très inaperçu : on ne voyait que Madame et la guerre au pape. Le roi réellement préparait une armée; il avertit le pape qu'on marcherait sur Rome si le 15 février il n'avait pas cédé. Il devait, comme amende, rendre Castro à notre allié le duc de Parme. Il devait envoyer ses deux frères et deux cardinaux. Il avait fait pendre des Corses; il dut de plus casser la garde corse, déclarer ce peuple incapable de servir l'église, enfin éterniser le souvenir de l'événement par une pyramide qui rappellerait moins le crime des Corses que l'humiliation du saint-siége.

Le 12 février, le pape s'humilia. Le 28, le roi et Madame, pour faire pièce au parti dévot, firent à Molière l'honneur d'être parrain et marraine de son premier enfant. Solennelle justification de Molière! le roi eût-il voulu tenir sur les fonts le fruit de l'inceste? *Siluit terra.*

Molière préparait autre chose. Il ne s'endormait pas. Dès que le nonce et l'ambassade du pape furent à Paris, il eut audience du nonce, et mit à ses pieds humblement l'ébauche d'une pièce qui s'appelait *Tartufe.* Molière avait observé que certaines gens, laïques sans caractère et sans autorité, sous ombre de piété, se mêlaient de *direction,* chose impie et contraire à tout droit ecclésiastique. Ces intrus, intrigans, hypocrites, usurpaient le spirituel pour s'emparer du temporel, autrement dit du bien des dupes. Rien ne pouvait servir la religion plus que de démasquer ces *directeurs laïques.* Le légat fut édifié, et vit bien qu'on l'avait trompé en disant que les gens du roi étaient ennemis de l'église. Muni de son approbation, Molière eut sans difficulté celle des prélats ultramontains, qui se réglaient sur le légat. La pièce ne pouvait plus avoir pour ennemis que de mauvais sujets suspects d'*illuminisme,* ou des gallicans endurcis, des cuistres jansénistes. Molière expressément a fait Tartufe *illuminé.* Il dit à son valet Laurent : « Priez Dieu que toujours le ciel vous *illumine.* » C'est dire que, dans les trois degrés de la vie mystique (*l'ascétisme, l'illumination* et *l'union*), le valet est encore au second degré *illuminatif;* mais son maître est monté à la vie *unitive,* il est *uni* à Dieu, perdu en Dieu, ainsi que Desmarets de Saint-Sorlin, le pieux personnage qui fit brûler Morin.

Pour se réconcilier les courtisans et faire passer *Tartufe,* Molière

avait fait (ou fait faire) *la Princesse d'Élide*. La princesse, *fille des rois*, dans son intention, était évidemment Madame. Par un coup désespéré de la cabale, qui sans doute connaissait d'avance *Tartufe* et en craignait l'effet, il y eut un revirement. Deux complots furent tramés, l'un pour relever La Vallière, l'autre pour perdre Madame. En haine de Madame, la simple fille, acceptée de la cour, même des gens de la reine-mère, est comme intronisée aux fêtes de Versailles. Pour elle, on joue *la Princesse d'Élide* (8 mai 1664), et les premiers actes du *Tartufe* (12 mai). Là, on obtient du roi ce qu'on voulait; il ne trouve rien à dire à la pièce, mais la défend *pour le public, jusqu'à ce qu'elle soit achevée*. Le président Lamoignon, dit-on, travailla fort à cela. Il y avait intérêt, comme juge de Morin et allié du dénonciateur (Desmarets-Tartufe).

L'autre complot pour perdre Madame eut pour agent le scélérat de Vardes. Il voyait sur sa tête planer la foudre. Il agit en cadence avec la grande cabale. Il trompa Guiche encore, et le fit écrire à Madame, mais écrire chez lui, Vardes, qui remettrait la lettre. Il la porta tout droit au roi, la lui montra, lui dit que Madame le trahissait. Puis, se chargeant du rôle du tentateur Satan, il porta la lettre à Madame. Elle vit heureusement le piége et refusa la lettre. Alors il se mit à pleurer, se roula à ses pieds, fit des sermens terribles de sa sincérité, pleurant à chaudes larmes de ce qu'elle refusait de se mettre la corde au cou.

Sa rage fut telle qu'il ne put la contenir. Un mignon de Monsieur, le chevalier de Lorraine, faisait la cour à une fille de Madame; Vardes lui dit ce mot cynique : « Pourquoi tant courir la servante? Allez plus haut, à la maîtresse; cela sera bien plus aisé. » Un tel mot, d'un tel homme, avait grande portée. L'affront, enduré de Madame, l'eût avili, et auprès du roi même. Le maître, qui se croyait si maître, dépendait fort pourtant du ridicule, s'éloignait des moqués. Si Madame cette fois n'agissait, ils prenaient un ascendant définitif; « ils allaient être sur le trône. »

Mais voudrait-elle agir? Elle avait jusque-là épargné ses ennemis, souffert et abrité La Vallière, leur pauvre instrument. Elle avait si peu de fiel, qu'on pouvait croire que, comme son grand-père Henri IV, elle ne sentait ni le bien ni le mal. Elle agit cependant: elle obtint que le roi vînt chez elle à Villers-Cotterets. Elle y fit venir Molière, qui pour la seconde fois joua *Tartufe*.

La cabale de la cour, qui était chez Madame avec le roi, forcée de subir son triomphe, avertit l'autre, la cabale dévote, qui fit une chose désespérée. On employa la reine-mère, fort malade à Paris: on écrivit au roi qu'elle s'était trouvée très mal. Il accourut. La malade lui fit la grâce inattendue de vouloir bien recevoir La Val-

lière. Cela coûta beaucoup à la reine-mère : elle en eut honte et remords, en rougit devant ses domestiques; mais les dames de haute piété et de grande vertu, telles que Mme de Montausier, déclarèrent qu'elle avait bien fait, et, ce qui est plus fort, on vint à bout de faire tout approuver de la jeune reine elle-même.

Le roi ne resta pas près de sa mère ni près de La Vallière. L'attrait de Madame était grand dans les fêtes d'automne, la saison harmonique des grâces maladives. Elle était devenue enceinte l'autre année 1663 au milieu d'octobre, et elle avait accouché récemment, en juillet 1664. Cette fois encore, au même moment, presque à l'anniversaire, au milieu du même mois d'octobre, elle eut le malheur d'être enceinte, sans être remise encore, et au grand péril de sa vie. Grossesse fâcheuse en tout sens : elle allait de nouveau être souvent alitée, maigrir, pâlir et baisser près du roi. Un beau champ pour ses ennemis, pour l'intrigue de Vardes et pour l'entremetteuse Olympe! L'année nouvelle arrivait menaçante, incertaine, et la cour doutait. Molière ne douta pas. Si prudent, il fut intrépide, se déclara, et lança *Don Juan* (15 février 1665).

II.

Un portrait est au Louvre, un vigoureux tableau sans nom d'auteur. Il illumine la petite salle où il est comme une flamme. L'artiste, un peintre secondaire peut-être, mais ce jour-là en face d'un tel original, s'est trouvé transformé. Ce visage est celui d'un grand révélateur, et non pas moins celui d'un créateur, dont tout regard était un jet de vie.

La vigueur mâle y est incomparable, avec un grand fonds de bonté, de loyauté, d'honneur. Rien de plus franc ni de plus net. La lèvre est sensuelle et le nez un peu gros, trait bourgeois que le peintre a cru devoir ennoblir avec quelque peu de dentelle. A quoi bon? On n'y songe pas. L'intensité de vie qui est dans cet œil noir absorbe, et l'on ne voit rien autre. On en sent la chaleur, elle brûle à dix pas.

Ce portrait de Molière est placé à merveille, tout près de celui du Puget. Ce sont les deux momens du siècle. Dans le premier (l'homme de quarante ans), c'est l'élan, le combat, mais c'est l'espoir encore. Dans le second, hélas! bien vieux, une longue habitude de souffrir et de voir souffrir, un attendrissement maladif, ont plissé et ridé une figure trop endolorie. Est-ce un contraste avec Molière? En celui-ci, volcan qui se dévore, la souffrance, pour être au dedans, n'est pas moins transparente. Un feu âpre en ressort qui rou-

git la peau, même au front. Tout médecin dirait : « Voilà un homme d'énergie redoutable, mais qui touche à la maladie. » C'est la force, la force tendue de celui qui saisit un objet très mobile, qui voit, surprend la vive occasion, ailée, légère et sans retour. On dit parfois *fixer* pour *regarder*. Ici, c'est très bien dit : en regardant, il fixe. On sent que ses œuvres profondes ont apparu pourtant dans l'incident d'un jour. Telles, impossibles avant, furent impossibles après : exemple, *Tartufe*.

Comparer Molière à Shakspeare, c'est insensé. Shakspeare n'a pas vécu dans la chambre d'Élisabeth. Ce sublime rêveur vivait dans son propre théâtre; quoique si occupé, il eut les loisirs de la fantaisie. Molière fut partagé, tiraillé entre ses deux rôles, mais avant tout valet de chambre du roi, faisant le lit du roi, toujours sur ce terrain de cour qui était un champ de bataille, attrapant le présent de minute en minute et devinant le lendemain. Ce grand effort dura sept ou huit ans, et Molière y périt. Avant *les Précieuses*, improvisateur ambulant, il fait des canevas pour sa troupe. Après *le Misanthrope*, c'est toujours un très grand artiste ou un puissant bouffon; mais ce n'est plus notre Molière, j'allais dire le Molière de la révolution, l'exécuteur des hypocrites.

Revenons au *Festin de pierre*, à *Don Juan*, au *tartufe d'amour*. Ce qui saisit dans cette fresque, brusquée sur l'heure et pour l'heure même, c'est l'audace de l'à-propos. Les Italiens venaient de jouer dans leur langue cette vieille pièce espagnole. Molière se fit demander par sa troupe de faire un *Don Juan* français. Hardi de ce prétexte, il intervint dans l'intrigue de cour, et porta aux marquis le coup décisif et terrible. Molière y risquait tout; on ne pouvait savoir comment la crise finirait. Madame, languissante de sa nouvelle grossesse, qui faillit l'emporter, avait baissé, pâli. Olympe remontait. Vardes, pour l'insulte à Madame, n'avait eu de punition qu'une petite promenade à la Bastille, où toute la cour, marquis et belles dames, alla le visiter.

La pièce ne fut pas bien reçue. Le public fut de glace. Molière persévéra, la joua quinze fois, quinze fois de suite la fit subir aux courtisans. On regardait le roi, on s'étonnait; mais Molière, mieux qu'eux tous, vit la pensée du maître. Le 15 février, il joua ce qui dut se faire au 30 mars. Que Vardes tînt cour à la Bastille, cela ne plaisait pas au roi. Qu'il triomphât de sa disgrâce et d'avoir outragé deux trônes, c'était exorbitant. Le roi tira de sa complice l'aveu de leur lettre anonyme et de leurs calomnies, qui allaient jusqu'à nous brouiller avec l'Angleterre, vrai cas de lèse-majesté.

Colbert, dès l'année précédente, avait annoncé une grande enquête juridique qui se ferait par toute la France. Il eût voulu que le

roi, imitant ses ancêtres, montât à cheval, prît l'épée de justice, fît en personne sa royale chevauchée contre les petits rois de province. Quoi de meilleur, pour ouvrir cette grande scène de jugement, que de frapper d'abord dans son palais, chez lui, sur *ses amis*, sur cette cour flatteuse et moqueuse, sur le brouillon perfide qui s'était joué du roi même?

La cour, contre Molière, admira don Juan, le trouva parfait gentilhomme. Il ment, il trompe, désespère celles qui l'aiment : à merveille; les larmes, c'est l'aveu du succès. Il bat celui qui lui sauve la vie... Mais c'est un paysan, on rit. Il est brave, c'est l'essentiel, cela rachète tout, brave contre l'enfer même, et l'enfer a beau l'engloutir, il n'est pas humilié. Donc nul effet moral. Molière semblait manquer son coup. Il n'avait pas osé dégrader don Juan. Le roi même ne l'eût pas goûté. Il avait au fond du faible pour la noblesse; malgré Colbert, il fit toute sa maison d'officiers nobles. Le don Juan escroc (du *Bourgeois gentilhomme*), le don Juan espion comme avait été Vardes, auraient indisposé le roi contre la pièce. Molière, frappant moins fort, alla bien mieux au but. L'intérêt que la cour montra pour don Juan ne pouvait qu'irriter le roi, et sa justice n'en fut que plus sévère.

Le 30 mars, la main du commandeur, cette main de pierre qui avait muré, scellé Fouquet dans le tombeau, serra Vardes, l'enleva à deux cents lieues, le plongea au plus bas cachot d'une citadelle. Olympe fut chassée de Paris; on ferma son salon d'intrigante et d'entremetteuse. Vardes resta là dix-huit mois, et n'en sortit que pour pourrir vingt ans à Aigues-Mortes, vieux petit port fiévreux. Il ne s'en tira pas tant que vécut Colbert. Pour en sortir, il fit d'incroyables efforts et les dernières lâchetés. Ce qui le peint au vif, c'est qu'ayant enfin obtenu sa grâce, pour être souffert à Versailles, il eut le tact de se faire mépriser. Il vint sous les habits du temps où il avait quitté la cour. On rit, le roi aussi, et il fut désarmé. « Sire, dit le vieux bouffon, quand on déplaît à votre majesté, on n'est pas malheureux seulement, mais ridicule. » Voilà ce qui manque au don Juan de Molière pour être vrai et historique, la bassesse, la lâcheté. Les instructions de Colbert sur les poursuites à faire contre les tyrans de province, ses enquêtes, nous en apprennent bien plus. Là, don Juan, c'est le mangeur universel du bien public, voleur hardi sur ses vassaux, apparenté aux juges et spéculant sur les procès.

Vers cette époque, chacun voyait venir la guerre, et la cour s'en réjouissait. Deux hommes seuls à ce moment, les plus grands à coup sûr, Colbert, Molière, s'attristent. Colbert adresse au roi ses premières plaintes sur l'excès des dépenses. Il s'effraie de l'extension

des couvens. Il donne des primes à la population, une pension à qui a dix enfans : triste aveu de l'état du pays sous une prospérité factice. Le grand esprit du siècle, celui qui jour par jour en écrit la formule, Molière, comme s'il lisait la France au sourcil froncé de Colbert, donne cette année *le Misanthrope*, une pièce infiniment hardie (plus que *Tartufe* peut-être et plus que *Don Juan*), car, si Alceste gronde, c'est sur la cour plus que sur Célimène; mais qu'est-ce que la cour, sinon le monde du roi, arrangé pour lui et par lui? Ces mauvais choix pour les emplois publics qui révoltent Alceste, qui donc les fait, sinon le roi?

Le Misanthrope fut joué chez Madame d'abord, et, je crois, fait pour elle. Depuis un an, son influence avait pâli encore. On avait cru qu'elle mourrait presque avec la reine-mère. La cabale avait imprimé en Hollande les *Amours de Madame et du comte de Guiche.* On stimulait Monsieur : tantôt il la persécutait pour qu'elle le protégeât auprès du roi et qu'elle lui obtînt le Languedoc; tantôt il faisait le jaloux à froid, et lui faisait affront, pour qu'elle en crevât de dépit. Enceinte après sa couche de 1664, elle était fort souffrante, et l'enfant mourut dans son sein (juillet 1665). Le pis, c'est qu'elle ne pouvait plus accoucher de ce cadavre, qui ne vint que par lambeaux. Monsieur le même jour partit avec son monde, gaiement et à grand bruit, tenant à constater que la chose ne le touchait guère. Le roi fut convenable, mais il n'aimait pas les malades. Il était très flottant en cette année (1666). Cependant La Vallière, acceptée de sa mère et du parti dévot, le reprenait toujours; elle redevint enceinte.

Madame, éclipsée, un peu seule, languissait au Palais-Royal, lorsque Molière osa lui donner cette fête, une pièce d'opposition hardie, où il a mis son cœur autant que dans *l'Ecole des Femmes.* Il y mêle la cour, son ménage et sa jalousie, ses amours et ses haines. La prude Arsinoé (la vraie sœur de Tartufe) est évidemment de la pieuse cabale. La sensible Éliante, qui triomphe à la fin, a la douceur d'Henriette. Tous les visages étaient reconnaissables. C'est ce qui amusa le roi et lui fit supporter la pièce. Il aimait à humilier ses amis même. Lauzun fort en faveur, Guiche encore en disgrâce, y étaient et firent rire. « Le grand flandrin, » qui perd le temps, fut reconnu pour Guiche, le chevalier de Madame. Elle demanda grâce pour lui; Molière n'y voulut rien changer. Le roi probablement tenait à ce passage, Molière aussi; au fond, le trait était favorable à Madame; il répondait au libelle de Hollande, montrait le néant du héros de ce tout romanesque amour.

Madame avait beaucoup de l'esprit des Valois, le charme des deux

Marguerites. Cette fleur de l'ancienne France devait-elle refleurir par elle? Verrait-on de nouveaux Valois briller près de la forte (quelque peu lourde) branche de Bourbon? C'était un espoir de Louis XIV. On croyait bien que l'unique enfant mâle qu'ait eu Madame, le petit duc de Valois, pourrait être un François Ier. Il mourut au berceau, irréparable perte dont elle ne releva jamais bien. Les quatre années qu'elle vécut depuis furent une suite de maladies. Elle fut deux fois encore enceinte, non sans danger; sa taille était un peu tournée; ce défaut de conformation devait marquer de plus en plus.

Dans l'été de 1667, elle fit une fausse couche et reçut en même temps deux très sensibles coups. Le roi, qui vint de Flandre la voir, la consoler, avait pris justement à ce moment une maîtresse, et la plus odieuse, la méchante, la moqueuse, la Montespan. Dès l'hiver, elle remplit tout de sa grosse personnalité. En même temps Monsieur, subjugué et décidément femme, eut un ami en titre, le chevalier de Lorraine, son cavalier, qui lui donnait le bras et le menait au bal, en jupe, minaudant et fardé. Désormais c'est une autre cour, et nous sommes tombés d'un degré. La médiocrité du roi, sa matérialité pesante apparaissent sans remède dans l'objet de son choix. Le scandale du double adultère s'affiche hardiment, effacé par la honte d'un frère avili.

Avec ces mœurs grossières, le charme doux et fin de Madame n'avait plus guère chance d'agir. A vingt-deux ans déjà, elle dut chercher l'influence par des moyens plus sérieux. Elle avait confiance dans un certain Gascon, Cosnac, son aumônier, évêque de Valence, qui brûlait d'avoir le chapeau, et pour cela travaillait de son mieux à la rendre ambitieuse. C'était un homme laid, à mine basse, de beaucoup d'esprit, de vigueur peu commune. Il lui fit entendre que peut-être il y avait encore moyen de relever Monsieur, de le tirer du bourbier. Les deux époux, se rapprochant et s'appuyant de Charles II, auraient plus de poids près du roi. Pour cela, il fallait affermir Monsieur et le rendre un peu homme, le produire et le faire valoir. Madame entra dans cette idée. A l'entrée de la guerre de Flandre, elle écrivit à Charles II pour qu'il obtînt du roi que Monsieur commandât l'armée.

Je n'ai rien vu de plus comique que ce tableau de Monsieur allant en guerre à la remorque du prêtre qui le traîne. Cosnac ne se ménage pas : il va à la tranchée pour que Monsieur y aille; mais Monsieur dit qu'il n'est pas confessé... A cela ne tienne! on l'absout, on le pousse en avant. Vaines espérances des hommes! Un matin descend chez Monsieur son chevalier de Lorraine. Monsieur redevient femme. Cosnac n'en peut plus tirer rien. Il reste dans sa tente

à se parer, farder, entre quatre miroirs. Trois fois par jour il va admirer le bel ami à la tête des troupes. Pour comble, celui-ci est blessé. C'est une égratignure, n'importe. Monsieur en perd l'esprit. De retour à Villers-Cotterets, ne pouvant parler d'autre chose, il se confie, à qui? à Madame, lui explique les qualités du chevalier, la fait juge d'un si grand mérite.

Il n'y eut jamais chose plus étrange. Sans honte ni respect humain, le chevalier s'établit au Palais-Royal, ordonna, régla tout. Il transforma Monsieur, et le rendit très violent. Lui-même, depuis trois ou quatre ans, il était quasi marié avec une fille d'honneur de Madame; mais il rompit avec éclat et la fit chasser par Monsieur, qui ne daigna pas même en parler à sa femme. Monsieur lui enleva encore son aumônier Cosnac, et le fit exiler. Ces coups d'état montrèrent ce que pouvait le chevalier, terrifièrent le palais, et Madame fut abandonnée, même de ses serviteurs personnels. Son écuyer, son capitaine des gardes, son maître d'hôtel, devinrent les agens dévoués du favori, et elle n'eut plus en eux que des espions.

Cette histoire d'Héliogabale en plein christianisme et dans ce siècle lumineux, comment s'arrangeait-elle avec le confessionnal? Le roi communiait aux grandes fêtes devant la foule, et aurait trouvé fort mauvais que Monsieur s'abstînt, ou Madame. Son confesseur, à elle, était un moine, un rustre, un capucin, qui ne la gênait guère, et dont la belle barbe figurait bien dans son carrosse pour imposer au peuple. Monsieur en avait un bien plus commode encore, le doux père Zoccoli, basse et plate punaise italienne, qui devint le complaisant, l'agent, le valet du favori. Cela révéla le progrès qu'on avait fait en douze ans depuis *les Provinciales*. Ce qui eût gêné Escobar n'embarrassa plus Zoccoli.

Quand on chassa la fille d'honneur (mai 1668), Madame craignit que le chevalier, à qui Monsieur disait tout, n'eût écrit à sa maîtresse les dangereux secrets que leur confiait Charles II. Elle arrêta, ouvrit la cassette de cette fille, en tira quelques lettres. La cabale prit peur. Madame vit venir le bon jésuite, qui, les larmes aux yeux, prêchait la paix, vantait la paix. Il eût voulu escamoter les lettres; mais Madame ne les avait plus : elle les avait mises en lieu de sûreté, dans la poche de Cosnac, qui partait pour son diocèse. Madame voyait bien une chose, c'est que le chevalier au fond n'avait rien à craindre du roi. Le roi avait toujours trouvé très bon que Monsieur fût ridicule. Elle sentit qu'en cette lutte elle ne reprendrait le roi que par les affaires d'Angleterre, par son frère Charles II.

Celui-ci lui écrit (c'est-à-dire lui répond) le 8 juillet 1668 que, « dans toute négociation, elle aura toujours une part qui fera voir combien il l'aime. » En août, il dit à notre ambassadeur : « Madame

souhaite passionnément une alliance entre moi et la France, et, comme je l'aime tendrement, je serai aise de faire voir tout ce que ses prières peuvent sur moi. » Il avait même avant, encore en pleine guerre, puis en entrant dans la triple alliance, écrit au roi qu'il était entraîné, agissait malgré lui. En réalité, tout le menait vers la France, et son besoin d'argent, et l'ennui de son parlement, son caractère même, son enfance et ses souvenirs. Sa mère (et Saint-Alban, qu'elle avait épousé) voulait le refaire catholique, et de bonne heure on y employa la petite sœur. Celle-ci était poussée encore de ce côté par Cosnac, son vaillant évêque, qui se voyait déjà, botté, le chapeau rouge en tête, descendre en Angleterre à la tête d'une armée française.

La facilité singulière avec laquelle ce peuple qu'on croit si obstiné avait changé au XVIe siècle trompait au XVIIe. Madame ne croyait pas trahir. Elle croyait faire la grandeur de son frère et celle du pays où elle était née : à l'Angleterre la mer, à la France la terre. La première, amie de Louis XIV, remplaçant à la fois l'Espagne et la Hollande, eût été la reine du monde, si la France l'était de l'Europe. Louis XIV disait expressément, contre les idées de Colbert, « qu'il laisserait le commerce aux Anglais, au moins pour les trois quarts, *qu'il ne voulait que des conquêtes* (26 décembre 1668). » Mais il aurait fallu que la première conquête fût l'Angleterre elle-même. Il en eût coûté des torrens de sang. Voilà ce que Madame, avec sa douceur, sa bonté, ne voyait pas sans doute quand elle s'engagea si loin dans les funestes voies de sa grand'mère Marie Stuart. Elle n'en avait nullement la violence, mais quelque peu l'esprit d'intrigue romanesque, et ce plaisir de femme d'avoir en main un écheveau brouillé pour en tirer le fil. On sentait cependant si bien qu'il y faudrait une guerre, que d'avance Louvois disputait l'affaire à Madame. Turenne n'aurait pu, en restant protestant, mener la nouvelle *armada*. Il ne perdit pas un moment pour se faire catholique, il s'instruisit, lut le livre écrit à propos par Bossuet, l'*Exposition de la Foi*, ouvrage peu agréable à Rome, mais, sous sa forme hautaine, bien combiné pour baisser la barrière, jeter un pont d'où passerait Turenne sur le rivage britannique.

Donc ce bonhomme étudie à Paris, et son ancien lieutenant, le duc d'York, étudie de son côté à Londres. Heureux coup de la grâce ! tous deux sont éclairés, convertis. L'effet fut immense. Turenne était si froid, si sage, si pesamment judicieux, que sa conversion sembla un arrêt du bon sens. En France, on dit partout que personne n'oserait rester protestant sans se couvrir de ridicule. En Angleterre, York et ses jésuites convertisseurs centralisent le parti papiste, et Charles II est entraîné si vite, que, devant ses ministres,

il pleure de ne pas être encore catholique. Le seul dans ce conseil qui résistât encore, quoique secrètement papiste, Arlington, dut céder, et il écrivit à Madame qu'il lui appartenait, et ne lutterait plus contre elle. Il fut décidé qu'on demanderait l'appui du roi de France (6 juin 1669).

Le vrai roi du moment était le commis de la guerre, cette rouge figure de Louvois, qui, occupant le roi de choses à sa portée, des détails du matériel, le menait comme il voulait. Il ne ménageait rien, ni Condé, ni Turenne. Il ne tenait pas compte de Madame, si nécessaire! Il avait adopté le chevalier de Lorraine, de sorte que ce petit garçon, autre Louvois dans son Palais-Royal, tête haute, ne voyait plus personne, ne saluait plus, ne connaissait plus la maîtresse de la maison.

Madame avait pourtant ses lettres chez Cosnac, qui, quoique fort malade, secrètement revient, les lui rend. Louvois le sait, l'arrête, ne lui trouve plus rien, et il en est si furieux qu'en le renvoyant à Valence, il lui fit faire cent lieues sans respirer pour qu'il en mourût en chemin. Le roi aussi était fort irrité de ce retour de l'exilé. Madame agit finement. Sans agir elle-même ni se servir des lettres, elle fit savoir ici (par Charles II sans doute) que l'étourdi avait le secret de l'état, jasait et bavardait. Louvois l'abandonna et le roi le fit arrêter. A ce moment, il était dans la chambre même de Monsieur. On ne respecta pas ce sanctuaire. Tiré des bras de son maître éploré, on le mena au château d'If, prison très dure des criminels d'état. Monsieur donna la comédie à tout le monde. Pleurant et sanglotant comme Orphée pour son Eurydice aux forêts de la Thrace, il s'en alla en plein hiver dans les bois de Villers-Cotterets. Madame en eut pitié. Elle n'attendait pas un châtiment si rigoureux. Elle le fit alléger, obtint qu'il pût envoyer de l'argent au cher ami, adoucir et ouater sa cage.

Cependant le traité était fait entre les deux rois. Louis XIV avait subi des conditions exorbitantes d'argent, et une autre bien grave : c'est que Charles II, converti, partagerait avec lui la conquête de la Hollande, y enverrait un corps considérable, *garderait pour lui les îles hollandaises,* le vis-à-vis de l'Angleterre, avantage si énorme pour celle-ci qu'il eût rendu nationale l'odieuse alliance et glorifié la trahison. Deux points seuls restaient à traiter : 1° le décider à commencer la guerre avant la conversion, chose facile à obtenir, cette conversion l'effrayait au moment de l'exécuter; 2° ce qui était plus difficile, c'était de gagner sur lui qu'il envoyât très peu de troupes, trop peu pour prendre et garder la part qu'on lui promettait. Louis XIV y mit cent vingt mille hommes; Charles II en promit six mille, que *sa sœur fit réduire à quatre.*

C'est la triste, honteuse, déplorable négociation que le roi imposa à Madame. Elle lui avait toujours obéi (comme elle dit elle-même), et elle lui obéit encore en ce point, rendant son frère deux fois traître par l'abandon de la condition dernière qui atténuait sa trahison.

Tellement pesant, fatal, fut sur elle l'ascendant de Louis XIV. Elle avait bien besoin de lui. Monsieur avait tant pleuré, crié près du roi, qu'il lui avait cédé. Il le voyait comme fou, craignait quelque esclandre de jalousie vraie ou fausse. Il lui donna la liberté du bien-aimé, qui s'en alla en Italie; mais Monsieur criant de plus belle pour qu'on le lui rendît, le roi se repentit, jura qu'il ne reviendrait de dix ans : fatal serment, qui jeta la cabale dans le désespoir. Ils l'attribuèrent à Madame, et dès lors désirèrent sa mort. Elle ne vit plus autour d'elle que des visages sinistres, et s'effraya tellement qu'elle eut l'idée de se réfugier en Angleterre et de n'en jamais revenir.

Dès longtemps, son frère l'avait demandée. En mai 1670, le roi arrangea ce voyage. Sous prétexte de visiter ses conquêtes de Flandre, il emmena la cour à Lille. Madame dit qu'elle voulait passer à Douvres et voir son frère. Monsieur, qui eût voulu être de la partie, fut retenu, en accusa Madame. Un jour, en ce voyage, la voyant alitée, il s'échappa, dit un mot menaçant : « On lui avait toujours prédit qu'il serait remarié. »

Tout le monde envia ce voyage à Madame. On n'en connut guère l'amertume. Le roi se fiait à elle, et ne s'y fiait pas. Montrant grossièrement qu'il doutait de son ascendant, il lui donna une étrange acolyte qui salit l'ambassade. C'était un don de roi à roi, une Basse-Brette hardie et jolie, enfantine poupée à petits traits, qu'il envoyait à Charles II. Madame devait la mener, la chaperonner. Pour cet acte de prostitution, le roi avait acheté la petite, l'avait payée à sa famille, lui constituant une terre, et tant par chaque bâtard qu'elle aurait de Charles II. Madame endura tout. Elle espérait que son frère lui obtiendrait du pape la cassation de son mariage. Elle serait restée près de lui, vraie reine d'Angleterre, et le gouvernant par les femmes. On se ligua contre elle; il lui fallut revenir ici.

Elle y trouva deux choses, non-seulement Monsieur exaspéré, envenimé, mais, ce qu'elle n'eût pas attendu, le roi très froid. Il avait d'elle ce qu'il voulait avoir. Il n'alla pas au-devant d'elle, comme on l'avait pensé. La cabale en fut enhardie. Elle pleura beaucoup, se voyant si peu appuyée. Monsieur l'emmena de la cour, de son autorité d'époux, et ne la laissa pas aller à Versailles.

Le roi aurait pu insister, mais il ne le fit point. Elle pleura encore plus, se laissa conduire à Saint-Cloud. Elle était seule, et tout contre elle, sa fille même, enfant de neuf ans : on avait réussi à lui faire détester sa mère.

Il faisait chaud. Elle prit un bain qui lui fit mal, mais elle s'en remit très bien, et fut passablement pendant deux jours, mangea, dormit. Le 28 juin, elle demanda une tasse de chicorée, la but, et au moment même rougit, pâlit, cria. Elle, toujours si patiente, elle céda à l'excès de la douleur; ses yeux se remplirent de larmes, elle dit qu'elle allait mourir. On s'informa de l'eau qu'elle avait bue, et sa femme de chambre dit, non pas l'avoir préparée, mais bien *l'avoir fait faire*. Elle en demanda, en but elle-même; mais cette eau n'avait-elle pas été changée dans le trajet?

Était-ce un choléra, comme on l'a dit? Les signes indiqués ne se rapportent nullement à ce genre de maladie. Elle était fort usée, pouvait mourir sans doute; mais très visiblement la chose fut accélérée (comme dans l'affaire de don Carlos), on aida la nature. Les valets de Monsieur, qui étaient bien plus ceux du chevalier de Lorraine, comprirent que, dans l'union croissante des deux rois et le besoin qu'ils auraient l'un de l'autre, Madame retrouverait près de Louis XIV un moment de tendresse et d'absolue puissance où le roi ferait maison nette chez son frère et les chasserait. Ils connaissaient la cour, et devinèrent que, si elle mourait, on voudrait cependant maintenir l'alliance et qu'on étoufferait la chose, qu'elle serait pleurée, non vengée, qu'on respecterait les *faits accomplis*. Ils s'étaient bien gardés de confier le secret à Monsieur, même ils avaient cru pouvoir l'éloigner, l'envoyer à Paris; un hasard le retint. Il fut étonné, dit qu'on lui donnât du contre-poison; mais on perdit du temps à lui faire prendre de la poudre de vipère. Elle ne demandait que l'émétique, et les médecins le lui refusèrent obstinément. Chose étrange, le roi, qui vint et qui raisonna avec eux, ne réussit pas davantage à lui obtenir ce qu'elle voulait. Ils tinrent à leur opinion. Ils avaient dit *colique, choléra,* n'en voulurent démordre. Étaient-ils du complot? Non; mais, outre l'orgueil qui les empêcha de se démentir, ils eurent peur d'en voir plus qu'ils n'auraient voulu, de faire très mal leur cour, de trouver des preuves trop claires de l'empoisonnement. L'alliance eût été brisée peut-être, les projets du roi, du clergé, pour la croisade hollandaise et anglaise, eussent été à vau-l'eau. On ne l'aurait jamais pardonné aux médecins. Ils furent prudens et politiques.

On vit là une chose cruelle, c'est que cette femme aimée de tous n'était pas fortement aimée. Chacun s'intéressait, allait, venait;

mais personne ne se hasarda, personne n'obéit à sa dernière prière. Elle voulait vomir, rejeter le poison, demandait l'émétique. Personne n'osa lui en donner.

Mademoiselle, qui arriva avec toute la cour, ne trouva personne affligé, Monsieur un peu étonné seulement. Elle la vit sur un petit lit, échevelée, la chemise dénouée, avec la figure d'une morte. Elle sentait, voyait, jugeait tout, le progrès surtout de la mort. « Voyez, dit-elle, je n'ai plus de nez, il s'est retiré. » On vit qu'en effet il était déjà comme celui d'un corps mort de huit jours. Avec tout cela, on se tenait au mot des médecins : « Ce n'est rien. » On était tranquille, et quelques-uns rirent même. Mademoiselle en fut indignée, et seule eut le courage de dire qu'au moins il fallait sauver l'âme et lui chercher un confesseur.

Les gens de la maison tenaient à point l'homme du lieu, le curé de Saint-Cloud, sûrs qu'à cet inconnu Madame ne dirait pas grand'-chose; une minute en effet suffit. Mademoiselle insista. « Prenez Bossuet, dit-elle, et en attendant M. le chanoine Feuillet. » Feuillet fut très habile, prudent comme les médecins. Il obtint de Madame qu'elle offrirait sa mort à Dieu, sans accuser personne. Elle dit en effet au maréchal de Grammont : « On m'a empoisonnée,... *mais par mégarde.* » Elle montra une discrétion admirable et une parfaite douceur. Elle embrassa Monsieur, et lui dit (par allusion à l'arrestation outrageuse du chevalier) « qu'elle ne lui avait jamais manqué. »

L'ambassadeur d'Angleterre étant venu, elle lui parla en anglais, lui dit de cacher à son frère qu'elle fût empoisonnée. L'abbé Feuillet, qui ne la quitta point, surprit le mot *poison,* l'arrêta et lui dit : « Madame, ne songez plus qu'à Dieu. » Bossuet, qui arriva, continua Feuillet, la confirma dans ces pensées d'abnégation et de discrétion. De longue date, elle avait songé à Bossuet pour ce grand jour. Elle dit en anglais qu'on lui donnât après sa mort une bague d'émeraude qu'elle avait préparée pour lui.

Cependant peu à peu elle resta presque seule. Le roi était parti, fort ému, et Monsieur aussi en pleurant. Toute la cour s'était écoulée. Mademoiselle, trop touchée, n'osa lui dire adieu. Elle baissait très vite, sentit une envie de dormir, s'éveilla brusquement, appela Bossuet, qui lui donna le crucifix, qu'elle embrassa en expirant. Il était trois heures du matin et la première lueur de l'aube (29 juin 1670). Le roi, fort affligé, mais craignant que cette affliction n'altérât sa santé, le jour même prit médecine. Il dit à Mademoiselle, qui vint le voir : « Voici une place vacante, ma cousine. La voulez-vous remplir? » Plaisanterie fort déplacée : Mademoiselle eût pu être la mère de Monsieur. Elle ne comprit pas et dit : « Vous êtes le mal-

tre. » Il avait bien d'autres pensées : le soir même, il parla à son frère de la princesse de Bavière.

L'ambassadeur d'Angleterre voulut assister à l'ouverture du corps, et les médecins ne manquèrent pas de trouver qu'elle était morte du *choléra-morbus* (c'est le mot de Mademoiselle), qu'elle était de longue date gangrenée, etc. Il n'en fut pas la dupe, ni Charles II, qui, d'abord indigné, ne voulut pas recevoir la lettre que lui écrivit Monsieur; mais c'eût été se brouiller et refuser l'argent de la France : il s'adoucit et fit semblant de croire les explications qu'on donna.

Saint-Simon nous assure que le roi, avant de remarier son frère, voulut savoir au vrai s'il était un empoisonneur, qu'il fit venir Furnon, le maître d'hôtel de Madame, et apprit de lui que le poison avait été envoyé d'Italie par le chevalier de Lorraine à Beauveau, écuyer de Madame, et à d'Effiat, son capitaine des gardes, mais que Monsieur n'en savait rien. « C'est ce maître d'hôtel qui l'a conté lui-même, dit Saint-Simon, à M. Joly de Fleury, de qui je le tiens. » Récit trop vraisemblable; mais ce qui ne l'est pas, ce qu'on ne voudrait pas croire, et qui cependant est certain, c'est que les empoisonneurs eurent un succès complet, que, peu après le crime, le roi permit au chevalier de Lorraine de servir à l'armée, le nomma maréchal de camp, le fit revenir à la cour. Comment expliquer cette chose énorme et outrageuse à la nature?

Le souvenir de Gaston, les embarras qu'un frère cadet pouvait donner, l'utilité de le tenir très bas, avaient dirigé jusque-là Louis XIV (aussi bien que sa mère). Personne mieux que le chevalier n'aurait pu avilir Monsieur, le tenir à l'état de femme ridicule et déshonorée. Il était revenu ici, et il devait être près de Monsieur dans ce grand auditoire, le jour de l'oraison funèbre, quand Bossuet, pour la première fois, trouva de vrais mots d'homme, celui de la lugubre nuit : « Madame se meurt! Madame est morte! » — Et encore : « L'eût-elle cru il y a six mois? » — Mais que de larmes et de sanglots, quand il dit ce mot, trop compris : « Madame fut *douce envers la mort*, comme elle l'était pour tout le monde! »

MICHELET.

EN TOURAINE

PAYSAGES ET SOUVENIRS

I. — LA VIGNE EN FLEUR.

C'était une vallée entre Saint-Cyr et Luynes,
Dont la vigne à foison couvrait les deux versans;
La tiède nuit de juin glissait sur les collines,
Et dans les chemins creux brillaient des vers luisans.

Lorsque pour son amant le soir la bien-aimée
Lisse ses cheveux bruns, une fraîche senteur
Imprègne sa poitrine et sa tête embaumée;
— Ainsi tu parfumais la nuit, ô vigne en fleur!

On dit qu'aux jours d'été, quand tes grappes fleurissent,
Le vieux vin des celliers fermente et reverdit;
Quand monte leur odeur, dans les cœurs qui languissent,
L'amour aussi, l'amour se réveille et bondit. —

La lune se leva comme une jeune reine,
Et les prés assoupis, et les grands pampres verts
S'argentèrent soudain à sa splendeur sereine;
On entendit des pas sous les chemins couverts.

Une enfant de vingt ans, dans le sentier des vignes,
Cherchant quelqu'un des yeux, s'avança lentement.
Je voyais son profil aux délicates lignes
Sous les pâles rayons s'éclairer doucement.

Ses regards scintillaient, sa robe aux teintes blanches
Se soulevait parfois aux soupirs de son sein...
D'un cerisier touffu s'écartèrent les branches,
Un jeune homme parut et la prit par la main.

Sur une pierre assis, d'abord ils écoutèrent;
Tout chantait : les grillons, les rossignols; près d'eux
Les pampres frissonnaient au vent. — Ils se levèrent,
Et dans l'obscurité disparurent tous deux.

II. — VÉRETZ.

J'entendis un son clair et frais. Une fontaine
Jaillissait d'un tonneau dans la pierre sculpté;
Limpide, brusque et prompt, le filet argenté
Bouillonnait en tombant dans la margelle pleine.

Au-dessus, des tilleuls se penchaient, ombrageant
L'onde où se reflétait leur image indécise,
Et jusqu'au porche bas et cintré de l'église
La fraîcheur et l'ombrage allaient se prolongeant.

C'était jour de marché bien que jour de dimanche;
Aux yeux des acheteurs qui passaient et jasaient,
Sous les rameaux tremblans, des femmes exposaient
Leurs légumes rangés sur une nappe blanche.

Vêtus de droguet gris, coiffés de feutre noir,
Des vieillards faisant cercle autour de la fontaine
Devisaient longuement de la moisson prochaine,
Tandis que l'eau chantait au creux du réservoir.

La cloche, s'éveillant dans le clocher de pierre,
Sonnait le catéchisme, et dans l'ombre on voyait,
Par le porche béant, la lampe qui brillait,
Ainsi qu'un ver luisant, au fond du sanctuaire.

D'enfans endimanchés un essaim babillard
Essayait une ronde à deux pas de l'église;
Une petite fille au pied d'un arbre assise,
Apprenant sa leçon, restait seule à l'écart.

Tantôt elle agitait ses lèvres entr'ouvertes,
Et sur le livre usé sa tête se penchait;
Tantôt, les yeux en l'air, rêveuse, elle cherchait
Le passage oublié parmi les branches vertes.

Filtrant dans les tilleuls, le gai soleil d'été
Éclairait les vieillards et l'enfant blonde et rose...
O tableau doux à voir, où le cœur se repose,
Et que le pur Brizeux en beaux vers eût chanté!

III. — AZAY.

Calme petite ville, où t'ai-je déjà vue?
Dans quel rêve ou dans quel pays?
Les noirs logis muets qui bordent chaque rue,
Avec leur forme étrange et pourtant bien connue,
Me paraissent de vieux amis.

Les pignons au soleil découpent leurs sculptures,
A leurs pieds l'ombre se répand;
L'herbe autour des pavés met de vertes bordures,
Les murs sont lézardés, aux poutres des toitures
Le lierre grimpe et se suspend.

A la mode des temps anciens encor vêtues,
Des servantes aux grands bonnets,
Droites sur les degrés aux assises moussues,
Restent sans mouvement ainsi que des statues;
Dans l'air volent des martinets.

Ils volent vers la place où l'église dans l'ombre
Entr'ouvre son portail cintré.
C'est dimanche, et déjà les fidèles en nombre
Vont s'asseoir gravement dans le chœur frais et sombre,
De stalles de chêne entouré.

L'encens fume, la cloche, aux voix de l'orgue unie,
S'envole, et c'est une chanson
Pleine d'émotion et de mélancolie...
Où donc ai-je entendu cette vague harmonie
Qui me donne encor le frisson?

Tout près, une maison se dresse, morne et grise;
A la vitre où monte un jasmin,
Une enfant aux yeux bruns, triste et pâle, est assise;
Elle suit dans leur vol les oiseaux de l'église,
Et rêve le front dans la main. —

Oh! je me ressouviens!... La douleur inquiète
Qui met tout mon cœur en émoi,
Je la comprends enfin! Chère ville muette,
Je connais quelque part une obscure retraite,
Silencieuse comme toi.

C'est la même attitude immobile et glacée,
La même église aux toits aigus.
Seulement la maison, de jasmin tapissée,
Est plus morne et plus vide encore; à la croisée
La pâle enfant ne rêve plus.

Les volets sont fermés, la grande porte est close,
Et le jasmin n'a plus de fleurs;
Dans un tombeau profond la pauvre enfant repose,
Et la rosée, hélas! seule au matin arrose
La fosse étroite de ses pleurs.

IV. — AU BORD DE L'INDRE.

D'un flot de ses rayons le soleil vint noyer
Un grand château du temps du roi François premier,
Et l'on voyait briller l'ardoise des toitures,
Les vitraux, les balcons et leurs frêles sculptures.
Tout autour, des fossés d'eau vive s'étendaient,
Où de blancs escaliers jusqu'au bord descendaient,
Et plus loin, des gazons, des massifs de verveines,
Abrités à demi par l'ombrage des frênes.
Puis, dans les profondeurs d'un parc de châtaigniers,
Frais, sinueux, obscurs, s'enfonçaient des sentiers,
Et d'espace en espace, une claire échappée
Laissait voir la prairie où l'herbe, encor trempée
Des larmes du matin, tremblait et scintillait,
Où, pleine jusqu'aux bords, et lente, sommeillait
L'Indre entre deux rideaux de bouleaux et de saules.
Bordant l'horizon bleu de leurs rondes épaules,
Les coteaux s'inclinaient, couverts de vigne en fleur,
Et sous cette verdure et dans cette fraîcheur
Je sentais à l'espoir mon âme se reprendre,
Et dans mon cœur guéri le calme redescendre.

Sur la pelouse, au seuil du château, deux enfans,
Blonds, roses, gracieux dans leurs vêtemens blancs,

Se roulaient : le plus grand avait six ans à peine.
O tendre floraison de l'enfance sereine!
La joie et la santé luisaient dans leurs yeux bleus;
Les bluets fleurissant dans les blés onduleux
Et les myosotis éclos dans l'herbe humide
N'ont pas d'éclat plus pur et d'azur plus limpide
Que ces doux yeux d'enfans. — Venue à leur babil,
Et penchée au balcon sous un dais de coutil,
Leur mère, jeune Anglaise en sa pleine beauté,
Les contemplait le front rayonnant de fierté.
Comme des chants d'oiseaux à travers la ramée,
Leurs rires s'enfuyaient vers la mère charmée.
Elle leur répondait des lèvres et des mains,
Et l'air vibrait au bruit des baisers argentins.
Quand le soleil plus haut sur leurs têtes soyeuses
Fit tomber un faisceau de gerbes lumineuses,
De sa voix la plus tendre elle les appela :
— Edwin! Harry! — Le couple aussitôt s'envola.
Et j'entendis encore au fond de la maison
Des baisers maternels résonner la chanson.

Le paysage alors me parut sombre et vide.
O forêts, ô blés d'or, azur du ciel limpide,
Vous étiez doublement splendides et charmans
Quand vous vous reflétiez dans ces regards d'enfans!
Tandis que lentement je longeais la charmille,
Paix de l'intérieur, mariage, famille,
Ces grands et simples mots dont on rit à vingt ans,
Vinrent devant mes yeux briller en même temps.
Je m'assis tout songeur au bord de la rivière,
Et je vis, reproduit dans l'eau profonde et claire,
Tout un rêve de calme et de contentement :
— Là-bas, sur ce coteau plein d'ombre en ce moment,
Là-bas, où les noyers montent en longue ligne,
Une étroite maison et deux arpens de vigne;
Un verger plein de nids; sur le mur, un jasmin
Dont les brins étoilés pendent vers le chemin;
Et dans ce blanc logis, peuplé de poésie,
Une femme de cœur, et par le cœur choisie,
Une épouse aux yeux bleus, douce et grave à la fois;
Des enfans... La maison retentit de leur voix;
Je crois les voir courir au détour de l'allée,
Comme des oiselets qui prennent leur volée.

Beau rêve! Heureux qui peut, ô fantôme flottant,
Dans la réalité te rapporter vivant!
Chère ombre de bonheur, sans cesse poursuivie,
Plus d'un t'a rencontrée aux sentiers de la vie,
Et dans le grand chemin, hélas! sans le savoir,
Vous vous êtes croisés pour ne plus vous revoir.
Et plus vous vous cherchez, plus grandit la distance;
Chaque pas vous éloigne, et la route est immense,
Et rêveurs amoureux et divines amours
S'en vont se poursuivant et se fuyant toujours.

V. — LA LOIRE A LANGEAIS.

Large et lente, la Loire aux clartés de midi
Roule parmi les prés ses eaux éblouissantes;
Le sol brûle, l'air tremble, et le sable attiédi
Étend au grand soleil ses nappes blanchissantes.

Et sur les flots moirés dorment de vertes îles,
Ceintes de peupliers, d'aunes et de bouleaux :
Rameaux flottans, feuillée épaisse, frais asiles
Se bercent reflétés dans la splendeur des eaux.

Ouvrant ses bras d'argent, la royale rivière
Sur son sein frémissant les presse avec amour;
L'eau vers les saules gris, les saules vers l'eau claire,
Attirés et charmés, s'avancent tour à tour.

Des vignes aux blés mûrs tout parle de tendresse,
C'est un murmure sourd, un chant voluptueux;
La Loire, tout entière à sa muette ivresse,
Baise avec passion les bords silencieux...

La nuit vient. Au milieu d une brume empourprée,
Le soleil s'est plongé dans l'onde qui rougit.
Le feuillage frissonne, et la lune dorée
Au sommet des noyers se montre et resplendit.

Et l'on entend dans l'eau, dans les sombres ramées,
Des rires, des baisers et des éclats de voix,
Comme si des amans avec leurs bien-aimées
S'entretenaient d'amour dans les sentiers des bois.

Et l'on croit voir passer de vagues ombres blanches :
Est-ce un frêle brouillard par le vent emporté,

Ou le jeu d'un rayon de lune sur les branches?...
L'air exhale de chauds parfums de volupté.

C'est vous qu'on voit errer, ô splendides maîtresses!
Vous qui dans vos tombeaux sommeillez tout le jour,
Diane, Marguerite, ô reines, ô duchesses,
Fantômes des vieux temps et de la vieille cour!

Vous revenez la nuit : vos amans, vos poètes
Marchent à vos côtés. Fiers, sourians et beaux,
Contant de gais propos, chantant des odelettes,
Les couples enlacés glissent sous les bouleaux.

VI. — LE PLESSIS.

Bordé de hauts buissons où pend encor la laine
Arrachée en passant aux troupeaux du domaine
Que l'on conduit à l'abreuvoir,
Un chemin pierreux mène à la terrasse grise
Où, parmi les tilleuls, la maison est assise,
Demi-ferme et demi-manoir.

Ce gai logis où grimpe une vigne noueuse,
Et que les métayers dans leur langue flatteuse
Appellent toujours *le château*,
Repose, obscur et calme, et n'a point d'autre histoire,
Ni d'autres parchemins que la courte mémoire
Des anciens du prochain hameau.

Les ramiers font leurs nids sous la vieille tourelle,
Dans la cour, coqs, pigeons, poussins battant de l'aile,
Viennent becqueter le festin,
Que du haut du perron, joyeuse et la main pleine,
En peignoir rose et gris, la jeune châtelaine
Leur émiette chaque matin.

Sur la pelouse aux coins découpés en étoile,
Derrière la maison, mainte pièce de toile
Blanchit dans l'ombre, à la fraîcheur;
Plus bas, de châtaigniers une rapide allée,
Entre deux talus verts encaissée et sablée,
Conduit aux terres du seigneur.

Là s'étendent au loin vignes, clos et prairies,
Clairs taillis où l'on voit les toits des métairies

Fumer à travers les bouleaux;
Par là, les pauvres gens viennent tous les dimanches
S'asseoir sur les degrés aux larges dalles blanches,
Bâton en main, besace au dos.

Aux voyageurs amis la lourde porte verte,
Du printemps à l'automne, est toute grande ouverte.
Arrive un poudreux pèlerin :
On lui fait place à table, à droite de l'hôtesse,
Et pendant le dessert, en signe d'allégresse,
On vide un flacon de vieux vin.

Le soir, en cercle assis près d'un feu de *javelles* (1),
A la lueur de l'âtre on se dit les nouvelles,
Tandis que jase le grillon;
Puis dans la toile fraîche on s'étend, on sommeille,
Et dès le fin matin un pâtre vous éveille
Au bruit de son chant berrichon.

Simple maison!... Souvent à son toit solitaire
Ton hôte revenu voit comme une ombre chère
Ta cour où se penche un noyer,
Et ta grand'salle basse où vient la châtelaine
Avec les vendangeurs, tout en filant sa laine,
Causer sous l'abri du foyer.

VII. — LE MOULIN DES AGES.

A M. Frédéric de Bilchauer.

Dans les prés, la rosée a baigné l'herbe mûre;
Tout luit, le soleil pose une aigrette de feu
Sur l'épi qui fleurit, sur l'arbre qui murmure :
Dans le ciel tout est bleu.

Au bas d'un rocher gris qui se penche et surplombe,
La rivière bouillonne au sortir d'un moulin,
Et l'on entend au loin le bruit de l'eau qui tombe
En jetant son écume aux saules du chemin.

Là-bas, dans un îlot tout couvert de ramée,
Le moulin se dérobe aux regards, et l'on voit
Seulement vers le soir un filet de fumée
Au-dessus de son toit.

(1) Fagots de sarment.

Un chemin creux descend vers la rive où s'appuie
Un pont tremblant qui mène au logis du meunier;
Sous la roue en travail l'eau s'éparpille en pluie,
Et mêle sa voix sourde au tic tac familier...

Quand l'heure de l'amour sonnait mélodieuse,
La bien-aimée et moi nous tenant par le bras,
Nous avons bien souvent sur cette rive heureuse
Cheminé pas à pas.

Nous avons, en suivant cette même feuillée,
Bien souvent réveillé les rossignols des bois;
Ils fuyaient, secouant leur aile encor mouillée...
J'y reviens ce matin, mais tout seul cette fois.

J'y reviens, mon ami. C'est la même verdure,
Le même abri dans l'ombre et la fraîcheur plongé,
C'est le même soleil qui dore l'herbe mûre;
Hélas! rien n'est changé,

Rien, pas même une branche, une pierre, une mousse;
Tout sourit comme au temps où nous étions heureux.
Ce sureau qui fleurit et ce gazon qui pousse
Sont là, comme autrefois, verts, jeunes, vigoureux.

O taillis pleins de nids, rivière tiède et sombre,
Fleurs qui vous enlacez dans les bois et les prés,
Et vous, qui vous cherchez pendant des nuits sans nombre,
Astres enamourés,

L'homme au milieu de vous tient-il si peu de place,
Que vous puissiez le voir s'éloigner pour toujours,
Sans perdre un gai rayon, un sourire, une grâce,
Sans suspendre un moment vos chants et vos amours?...

Non, non, la bien-aimée au tombeau descendue
Ici-bas a laissé la trace de ses pas;
Vous conservez encor de sa beauté perdue
Un reflet, n'est-ce pas?

Et je vais, m'égarant des halliers aux fontaines,
De la haie au rocher par la mousse rongé;
Parlez-moi d'elle au moins, pierres, buissons, grands chênes,
Vous qui vivez encore et n'avez pas changé!

Es-tu là, pâle Aimée?... O terrible silence!
Ce qui double le mal, ce qui navre le cœur,
C'est ton calme, ô Nature, et ton indifférence
Est la pire douleur.

On demeure atterré devant ce froid mystère,
Et moins on le comprend, plus augmente l'effroi,
Et plus on veut chercher, et plus on désespère.
On s'irrite, on blasphème, on crie à Dieu : — Pourquoi?

Et quand, las de creuser l'insondable problème,
On sent son cœur faillir, sa tête s'égarer,
La Nature verdit, sourit, toujours la même...
Et l'on reste à pleurer.

Pleurons donc, soyons homme... O larme solitaire,
Tombe, détache-toi; puissent de blanches sœurs
Te succéder encore au bord de ma paupière
Et rouler comme toi, fille de mes douleurs!

Car, ô larme d'argent, tu me rends à la vie,
Tu soulages mon cœur par le doute oppressé,
Et je me sens plus près de l'enfant endormie
Dans son tombeau glacé.

Et vous, chênes, oiseaux, toi, rivière sonore,
Poursuivez vos soupirs, vos murmures, vos chants;
O soleil triomphant, illumine et colore
Les forêts et les champs.

Maintenant je comprends votre joie immuable;
Dans l'univers immense où Dieu le fait errer,
L'homme n'est qu'un atome, un pauvre grain de sable,
Mais cet atome pense, et seul il peut pleurer.

Et je bénis le Dieu qui verse comme un charme
La rosée aux sillons desséchés et poudreux,
Le Dieu clément et doux qui fait sourdre une larme
Aux yeux des malheureux.

ANDRÉ THEURIET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1859.

La paix qui met fin à la guerre même la plus courte ne se fait point en un jour : nous en avons la preuve sous les yeux. Nous sommes dans cette situation singulière et grave : il n'est encore possible ni de mesurer toutes les conséquences de la guerre qui vient de finir, ni de discerner clairement le caractère et les tendances du brusque arrangement par lequel la paix est inaugurée. Jusqu'où ira l'ébranlement donné aux intérêts et aux esprits non-seulement en Italie, mais dans l'Europe entière, par notre récente lutte contre l'Autriche? Un ordre nouveau, et quel peut-il être? va-t-il s'établir pour l'Italie sur les bases convenues à Villafranca? Et quelle influence les derniers incidens exerceront-ils sur les relations réciproques des grands états de l'Europe? Nous croyons que la toute-puissance elle-même ne fournit point à ceux qui la possèdent des lumières suffisantes pour percer l'obscurité crépusculaire où plongent encore ces difficiles questions. Ceux qui, comme nous, sont privés de toute action directe sur les événemens sont, à plus forte raison, tenus d'être sobres dans leurs prévisions et réservés dans leurs conjectures.

L'ensemble des faits qui se sont produits depuis quinze jours n'a point été assurément de nature à redresser les incertitudes et les perplexités de l'opinion. Avant de connaître les détails précis des préliminaires de Villafranca, nous avons appris par un discours de l'empereur que ce traité n'était point la complète exécution de son programme, et que ce n'est pas sans regret qu'il s'est cru forcé de le conclure. L'on avait été généralement surpris de la soudaineté de la paix, et l'on se demandait avec curiosité quelles avaient pu être les raisons d'une résolution si imprévue. L'empereur a indiqué quelques-uns des motifs qui l'ont décidé à offrir la paix à l'Autriche; mais voilà que l'empereur d'Autriche, se croyant tenu de son côté à justifier sa prompte adhésion aux offres de la France, a exposé, lui aussi, ses

motifs. Il a allégué que ses alliés naturels lui proposaient des conditions plus dures que celles qui lui étaient accordées par son ennemi vainqueur, et cette déclaration a soulevé en Allemagne une vive controverse, qui, amenant les cabinets de Berlin et de Vienne à rendre publiques leurs communications récentes, a jeté quelques lumières sur les circonstances diplomatiques au milieu desquelles le désir de la paix s'est emparé des souverains belligérans. Ces débats curieux et instructifs n'étaient point pourtant le principal intérêt du moment. L'on se demandait si l'arrangement de Villafranca serait accepté tel quel dans la portion de l'Italie, l'Italie centrale, dont les préliminaires ont semblé vouloir régler la condition dans des termes qui paraissent peu conformes aux dispositions actuellement connues des populations; l'on se demandait surtout si, pour assurer au moins quelque durée à l'état nouveau de l'Italie, l'Europe entière consentirait à sanctionner par une délibération collective des grandes puissances la constitution qu'il s'agit de donner à la péninsule. Sur ce point, l'opinion et les déterminations de l'Angleterre devaient être d'une grande importance; mais une émotion étrange, éclatant à l'improviste, comme tout ce qui arrive dans cette bienheureuse année 1859, envahit tout à coup l'opinion anglaise et se communique à la France. L'Angleterre, au moment où la paix se conclut, s'alarme de l'insuffisance de ses défenses, se croit menacée par le développement de la puissance militaire et maritime de la France, et s'exhorte, par l'organe de ses orateurs et de ses journaux, à faire sur une échelle considérable des armemens défensifs. La croisade des préparatifs anglais offense chez nous quelques esprits peu éclairés; *le Moniteur* lui-même la dénonce, non sans aigreur, et toute une presse dépouillée d'initiative propre, platement routinière, essaie de ranimer les vieilles rivalités. L'on redoutait qu'une nouvelle complication, la plus grave de toutes, ne vînt s'ajouter aux inextricables difficultés que la guerre d'Italie suivant les uns, la paix suivant les autres, nous ont léguées, lorsque *le Moniteur*, cette fois mieux inspiré, nous a annoncé que l'empereur avait décidé le prompt rétablissement du pied de paix dans notre armée et notre marine. C'est donc dans un milieu moralement fort troublé encore que nous avons d'abord à juger les arrangemens de Villafranca, et que nous devrons ensuite assister à la réalisation du nouveau régime préparé à l'Italie. Nous venons d'indiquer les principaux élémens de ce milieu; nous allons les étudier de plus près et essayer en même temps de découvrir les devoirs que l'exécution du traité de Villafranca impose à l'opinion libérale en Italie et en Europe.

Nous ne pouvions avoir, quant à nous, aucune hésitation à nous féliciter du rétablissement de la paix, considérée comme un fait général. Non-seulement l'état de paix nous paraît en lui-même préférable à l'état de guerre, mais nous pensions que la France, retournant à la liberté et exerçant dans la paix la féconde propagande de l'exemple, pouvait faire pour l'affranchissement de l'Italie une œuvre plus vraie, plus solide et plus durable que celle qu'on la provoquait à tenter par la simple initiative du pouvoir et par la force des armes. L'œuvre de la dernière guerre ne pouvait être pour nous une déception, car nous avions prévu les difficultés morales que cette guerre devait soulever et les contradictions qui devaient en marquer le dénoû-

ment. Nous avons été néanmoins frappés autant que tout le monde du discours où l'empereur, devançant le jugement de l'opinion, encore ignorante des conditions précises de Villafranca, a lui-même apprécié la paix qu'il venait de conclure. La courageuse franchise du discours impérial n'est certes pas son moindre mérite. Aux grands personnages qui étaient venus le féliciter, et dont les discours, illustrés parfois des souvenirs de l'antiquité romaine, ne respiraient, comme il est naturel, que l'admiration et l'allégresse, l'empereur n'a point dissimulé qu'il était moins satisfait qu'eux des résultats politiques de la guerre. En leur répondant, il semblait parler à un grand interlocuteur invisible, l'opinion publique. Et en effet, après avoir eu connaissance des préliminaires, dont les journaux allemands nous ont révélé le texte avec une exactitude reconnue par lord John Russell, nous ne pouvons qu'approuver le ton de regret qui règne dans le discours impérial. Non-seulement il est douloureux de terminer la guerre qui devait rendre l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique sans avoir affranchi Venise, mais il est pénible de laisser les forteresses lombardes, Peschiera et Mantoue, entre les mains de l'Autriche, et de ne donner à la Sardaigne qu'une province menacée par les citadelles qui auraient dû être ses défenses naturelles. Nous ne pouvons que nous incliner devant les raisons qui ont décidé l'empereur à souscrire à ces conditions, car ce sont justement celles que nous faisions valoir nous-mêmes au commencement de cette année comme devant détourner la France d'entreprendre cette guerre, et ces raisons, que la prévision seule pouvait alors saisir, nous reviennent avec l'autorité de l'expérience, achetée par ce sang précieux dont l'empereur a parlé. Tout en faisant la part des mécomptes, l'empereur a cependant exprimé des espérances dans la fécondité de la paix qu'il a conclue. Nous nous associons volontiers à ces espérances, et nous dirons tout à l'heure, en revenant sur les termes des préliminaires, à quelles conditions elles peuvent, suivant nous, se justifier.

Parmi les obstacles que l'empereur a signalés comme l'ayant arrêté dans son entreprise italienne, celui sur lequel il a le plus insisté est le mauvais vouloir de l'Europe. Il a montré l'Europe en armes prête à disputer nos succès ou à aggraver nos revers; il a hardiment avoué qu'il avait fait la guerre contre le gré de l'Europe, et même devant le corps diplomatique il s'est plaint de l'injustice de l'Europe envers lui. Sur ce point, l'empereur savait assurément mieux que nous l'état exact des choses: nous ne pouvons que recueillir une pareille révélation et en faire notre profit; mais une déclaration analogue de l'empereur d'Autriche a, comme nous l'avons dit, produit des contestations qui ont répandu de nouvelles lumières sur les dispositions de l'Europe à l'égard des belligérans. L'empereur d'Autriche s'est plaint, lui aussi, du mauvais vouloir de l'Europe : il est allé jusqu'à dire que, s'il a consenti à un traité qui lui coûte la Lombardie, c'est non-seulement parce que l'appui de ceux sur lesquels il avait cru pouvoir compter lui faisait défaut, mais encore parce que ses alliés naturels voulaient lui imposer des conditions plus désavantageuses que celles qui lui étaient proposées par la France. Cette déclaration a excité une surprise universelle dans le monde politique : l'on ne pouvait s'expliquer en effet comment le mauvais vouloir de l'Europe était ainsi doublement invoqué, et devenait le

motif décisif d'une paix offerte et acceptée des deux côtés comme un pis-aller, comment il aurait pu peser sur l'un des deux souverains sans agir par cela même en faveur de l'autre. La cour de Vienne a senti apparemment cette fausse position, et pour justifier l'assertion de l'empereur François-Joseph, elle a cru devoir livrer à la publicité certaines bases de pacification, en les représentant comme un projet de médiation qui lui aurait été transmis par les puissances neutres. Ce projet demandait en effet à l'Autriche des sacrifices plus considérables que ceux qu'elle a faits à Villafranca. Il comprenait sept articles : l'Italie devait être rendue à elle-même; elle devait former une confédération; la Sardaigne devait avoir la Lombardie, les forteresses comprises, avec une portion des duchés; un état indépendant comprenant Venise et Modène serait constitué sous un archiduc; la duchesse de Parme devait avoir la Toscane; les légations formeraient une vice-royauté, avec une administration laïque, sous la suzeraineté du saint-père; enfin un congrès devait être réuni pour transformer l'Italie sur ces bases, en ayant égard aux droits acquis et aux vœux des populations. Certes, une fois la guerre entreprise, de pareilles conditions paraissaient devoir en être l'objet raisonnable et modéré; mais était-il vrai, comme le donnait à entendre le cabinet de Vienne, que ce fût à un tel programme que les puissances neutres, la Prusse et l'Angleterre, se seraient arrêtées dans ce plan de médiation que l'on croyait la Prusse occupée à élaborer?

Nous savons aujourd'hui l'histoire de ces sept articles; la discussion qu'ils ont excitée nous a même appris quelque chose de plus : elle nous a mis au courant des relations diplomatiques engagées entre la Prusse et l'Autriche au sujet de la guerre, et nous a fait assister au début du travail de médiation que la Prusse commençait à peine, lorsque la surprise de Villafranca est venue si à propos affranchir Berlin d'une tâche si difficile. Le cabinet prussien a eu à cœur de se laver du reproche que le cabinet de Vienne faisait planer sur lui. Il n'a pas voulu rester sous le coup d'une imputation qui représentait l'Autriche comme plus maltraitée par la Prusse, son alliée et sa confédérée, que par la France, son ennemie. Il a publié ses vieilles dépêches; Vienne a riposté. Les deux chancelleries allemandes, d'ordinaire si mystérieuses, ont livré tous leurs secrets. Nous savons maintenant ce que l'Autriche demandait à la Prusse, et ce que la Prusse voulait faire. Ces divulgations rétrospectives, nous le disons franchement, font peu d'honneur à la diplomatie allemande. Il faut les envoyer dans ces limbes encombrées de paperasses soi-disant politiques auxquelles devait songer Oxenstiern quand il disait à son fils : « Allez voir, mon enfant, combien est petite la sagesse qui préside au gouvernement des états! » Nous n'avons pas à nous plaindre, nous autres Français, de cette manie procédurière qui paralyse la diplomatie allemande. C'est donc avec une complète liberté d'esprit que nous en constatons la stérilité. La Prusse, on doit lui rendre cette justice, n'avait pas les intentions que lui prête le cabinet de Vienne; elle se proposait avec sincérité, croyons-nous, d'obtenir pour l'Autriche, par sa médiation, les meilleures conditions possibles : elle voulait par exemple maintenir le *statu quo* territorial, tout en obtenant des garanties pour un meilleur gouvernement intérieur de l'Italie. Son programme au fond n'allait pas au-delà des

fameux quatre points que lord Cowley avait rapportés de Vienne, et qui devaient servir de thème à ce congrès hypothétique que la guerre frappa de stérilité. Seulement la Prusse prenait son temps pour obtenir le triomphe de ses vues favorables à l'Autriche; elle le prenait si bien, qu'au train qu'elle avait suivi jusqu'à la fin du mois de juin, l'on pouvait calculer que, la guerre continuant, l'Autriche eût été sans doute chassée du quadrilatère bien avant que la Prusse n'eût pu établir son concert avec l'Angleterre et la Russie sur des bases quelconques de médiation.

L'impatience de l'Autriche contre la Prusse, il faut donc le reconnaître, était naturelle; mais l'Autriche fournissait maladroitement elle-même des prétextes à la lenteur prussienne par l'incurable formalisme de ses prétentions. Certes le principal intérêt de l'Autriche était d'être secourue le plus tôt possible, n'importe à quel titre et sous quelle forme. Le cabinet de Vienne ne voyait pas tout à fait la chose ainsi : il voulait être secouru, mais à certains titres empruntés à la légalité des traités, dans de certaines formes correctes. Il prétendait que la Prusse était obligée à lui prêter main-forte par les traités de Vienne et par le lien de la confédération, que la voie de la médiation armée préférée par la Prusse pour introduire son intervention dans la lutte était vicieuse, parce que sous ce couvert le cabinet de Berlin s'arrogeait une véritable liberté d'action et échappait aux obligations positives d'alliance qu'on le sommait de remplir. Puis la cour de Vienne trouvait que le cabinet prussien devait au moins transformer les intentions qu'il manifestait en véritables engagemens, en se liant, sinon par un traité, du moins par un échange de notes. C'étaient là autant de sujets de controverses parasites que la Prusse acceptait, et dont elle se tirait avec une véritable supériorité de bon sens et de justice. Voilà ce qui s'agitait autour de la mission du général Willissen, qui donnait à la France de sérieuses préoccupations. La hauteur, la raideur et le pédantisme de l'Autriche envers la Prusse avaient si bien fait, qu'à la fin de juin, au moment où se livrait la bataille décisive de Solferino, M. de Schleinitz s'apprêtait seulement encore à appeler l'attention des cabinets de Londres et de Pétersbourg sur la convenance générale d'une médiation dont les termes n'étaient pas même indiqués. Ces cabinets n'avaient pas répondu, le principe et l'opportunité d'une médiation n'étaient point convenus, quand les préliminaires de Villafranca furent tracés. L'Autriche pouvait donc tout au plus se plaindre de la lenteur de la Prusse, si en effet elle conservait un droit pareil à l'égard d'un allié après avoir elle-même déclaré la guerre sans consulter cet allié et malgré sa désapprobation formelle; mais elle n'a pas le droit de lui attribuer un projet de médiation contraire aux intérêts autrichiens. C'est ce que M. de Schleinitz a parfaitement démontré à l'encontre du nouveau ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, M. de Rechberg, qui n'a guère brillé dans ce débat.

Quant aux sept bases désignées à tort comme un projet de médiation, et à la publication desquelles nous sommes redevables de ces révélations sur les rapports des deux grandes cours allemandes, une interpellation très directe de M. Disraeli dans la séance de la chambre des communes où lord John Russell a présenté son exposé sur les affaires d'Italie a contraint lord

Palmerston à en expliquer l'origine et le caractère. A propos de ce prétendu plan de médiation, lord John Russell s'était contenté de dire qu'aucune puissance neutre n'avait, à sa connaissance, présenté à l'Autriche un projet de médiation quelconque. Cette dénégation, identique à celle de la Prusse, mettait à couvert la responsabilité du gouvernement anglais, et la Russie, à son tour, étant venue protester de son abstention, les trois puissances neutres démentaient également l'insinuation autrichienne; mais M. Disraeli, qui connaissait la chronique secrète de cet incident, dont l'Europe s'est tant occupée depuis quinze jours, a voulu mettre le public au courant de ce qui s'était réellement passé. Par une question très détaillée, et où était adroitement mêlée une incrimination contre la responsabilité du ministère anglais, il a ouvert la bouche à lord Palmerston. Le noble lord nous a donc appris qu'à un certain moment de la guerre, M. de Persigny avait donné à lord John Russell « un petit papier » (*a small bit of paper*) sur lequel étaient écrites certaines conditions d'arrangement conçues en termes généraux, avec prière de transmettre ce mémorandum au gouvernement autrichien, en le lui recommandant comme un projet sur lequel la paix pourrait se conclure. Le gouvernement anglais, désirant la fin de la guerre, ne crut pas devoir refuser de servir d'intermédiaire à des communications qui avaient la paix pour objet, et fit la commission. Le mémorandum français fut transmis au ministre d'Autriche; mais lord Palmerston a eu bien soin de dire que lord John Russell avertit le ministre autrichien que c'était là une proposition française, sur laquelle le gouvernement anglais n'avait aucune opinion à exprimer, et que c'était à l'Autriche de décider quel usage elle en voudrait faire. Lord John Russell a-t-il apporté réellement dans la transmission du petit papier la circonspection, la discrétion et la réserve que, soucieux de prouver qu'il n'a point enfreint la ligne de neutralité que l'opinion anglaise imposait au gouvernement pendant la guerre, lord Palmerston revendique pour son collègue? De nouvelles révélations diplomatiques nous l'apprendront sans doute plus tard. Pour le moment, il est permis de considérer comme vidé cet incident bizarre. Que si l'on tenait absolument à mettre d'accord les déclarations des deux empereurs, ne pourrait-on pas supposer que l'Autriche, par une de ces étourderies dont elle a donné tant de preuves depuis quelques mois, a voulu voir la malveillance des neutres dans ce petit papier qu'elle a considéré à tort comme exprimant leur pensée, et qu'envers la France le mauvais vouloir de l'Europe a été justement la répugnance des neutres à s'approprier le mémorandum remis par M. de Persigny à lord John Russell?

Mais bien que ces discussions aient leur importance, elles paraissent presque futiles, si on les compare aux soucis que doivent inspirer l'état actuel de l'Italie et l'installation du régime nouveau que le traité préliminaire de Villafranca veut donner à la péninsule. Il est difficile, quand on réfléchit sur ces préliminaires, de n'être point un peu de l'avis de lord John Russell, qui jeudi dernier disait dans la chambre des communes que ce traité, si on tient compte de son objet, qui est le règlement des affaires italiennes, porte les traces de la hâte avec laquelle il a été conçu et rédigé. Nous ne parlerons pas des arrangemens territoriaux fixés par ces préliminaires. Nous ne

ferons pas remarquer que la conservation de la Vénétie par l'Autriche laisse subsister le principe de toutes les anciennes réclamations du patriotisme italien. Si ces réclamations étaient justes lorsqu'elles portaient à la fois sur la Lombardie et sur la Vénétie, ne conserveront-elles pas la même justice lorsqu'elles s'appliqueront à Venise? Nous ne dirons rien de l'annexion à la Sardaigne de la Lombardie mutilée de ses forteresses, et par cela même devenant pour le Piémont une possession précaire et ruineuse, si l'on se croit obligé d'opposer sur la rive droite du Mincio des murailles et des canons au formidable carré des citadelles autrichiennes. Nous considérons ces conditions comme un fait accompli, à propos duquel les regrets seraient aujourd'hui stériles. C'est une expérience nouvelle qui commence en assurant à l'Autriche un nouveau bail en Italie : sur la durée et le succès de cette expérience, nous ne voulons rien préjuger. Ce qui serait d'un mauvais présage, ce sont les forfanteries imprudentes de quelques journaux autrichiens qui osent dire déjà que la Lombardie ne sera perdue pour l'Autriche que pour peu de temps; ce sont encore les dispositions du parti clérical, qui ne se montre pas plus content que les autres, et qui, dans son mécontentement, semble dire que rien n'est fini dans aucun sens. Les plénipotentiaires français et sarde obtiendront-ils à Zurich une interprétation des préliminaires plus favorable sur quelques points de détail? Nous le souhaitons sans oser l'espérer. La tâche du plénipotentiaire sarde sera pénib e dans cette négociation. Si pourtant la finesse, l'habileté et l'expérience des affaires y peuvent quelque chose, la Sardaigne a droit d'attendre de bons services de son représentant. M. Des Ambrois de Nevache, président du conseil d'état et vice-président du sénat, est un de ces ministres du roi Charles-Albert qui ont eu l'honneur de signer le statut, ce pacte des nouvelles grandeurs de la maison de Savoie et des espérances de l'Italie. Il sera accompagné de M. C. Nigra, qui, depuis un an, a joué un rôle discrètement, mais activement mêlé aux grandes affaires diplomatiques de la Sardaigne, et cette adjonction n'est point non plus faite pour décourager les espérances que comporte la situation des choses.

Si nous renonçons pour le moment à discuter les questions territoriales, c'est que les autres questions indiquées dans le traité, ou léguées par la guerre, nous paraissent bien plus graves. Les préliminaires annoncent d'une part que les deux empereurs favoriseront la création d'une confédération italienne, et d'autre part, que le grand-duc de Toscane et le duc de Modène rentreront dans leurs états. Ces deux questions, jointes à la situation des légations et à la question du gouvernement pontifical ont entre elles une étroite et sérieuse connexité. Elles n'excitent pas seulement l'anxiété des libéraux italiens, elles doivent inspirer une profonde sollicitude à tous les libéraux de l'Europe, et surtout à toutes les nuances de l'opinion libérale en France, car c'est en elles que viennent se concentrer les responsabilités que nous venons de contracter envers l'Italie, et c'est de la solution qu'elles recevront que dépend la justification morale de la guerre entreprise par la France au nom de l'indépendance italienne.

Le lien qui unit ces trois questions est aisé à discerner. Il saute aux yeux que la confédération que l'on se propose d'organiser en Italie recevra son

caractère de la nature même des gouvernemens qui seront appelés à en faire partie. Si l'on suppose l'autorité du pape rétablie dans les légations, le duc de Modène et le grand-duc de Toscane rentrés dans leurs états, et les gouvernemens de ces souverains revenant à leurs anciens erremens, que sera la confédération, sinon le sépulcre scellé de l'indépendance et de la liberté italiennes? En Italie, en France, parmi les esprits qui se permettent encore de penser en matière politique, — en Angleterre, c'est le sentiment unanime. Un Florentin, M. de'Gori, vient, dans une brochure, d'exprimer avec autant de mesure que de fermeté l'opinion des libéraux italiens sur le leurre et le péril d'une confédération ainsi composée. La confédération italienne ne serait peut-être acceptée par aucun libéral italien dans de telles données; mais elle serait bien sûrement combattue avec énergie par le Piémont, seul gouvernement vivant de l'Italie, que l'on chercherait ainsi à lier à des cadavres. C'est la même pensée qu'exprimaient l'autre jour dans le parlement lord Palmerston et lord John Russell, lorsqu'ils évoquaient, pour en faire ressortir la chimère, l'hypothèse du roi de Sardaigne excommunié siégeant autour de la même table en face du pape, du Piémont, qui vit par la liberté de la presse, de la tribune, de la conscience, associé à l'Autriche, liée à l'absolutisme religieux et politique par un concordat digne du moyen âge. Mais, dit-on, tous les souverains italiens, à commencer par le pape, feront des réformes indispensables, des réformes salutaires... Des réformes! soit; il faut en tout cas que ces réformes soient accomplies avant la constitution de la confédération, et il faut que ces réformes soient des garanties certaines qui assurent l'influence constante du sentiment et de l'opinion des populations sur l'esprit des gouvernemens. Malheureusement, le jour où la question serait ainsi posée, il y aurait lieu de le craindre, ce seraient les gouvernemens eux-mêmes qui en haine des réformes repousseraient la confédération. Et que l'on n'allègue point l'exemple des confédérations déjà existantes dans le monde, et où le lien fédéral comporte une certaine diversité et jusqu'à un certain point même un principe d'antagonisme entre les états dont elles sont formées; que l'on ne cite pas l'exemple de l'Allemagne ou de la Suisse: ce sont là des confédérations naturelles, vieilles de plusieurs siècles, et dont les diversités intérieures se sont développées comme le lien fédéral qui les embrasse avec le temps. Votre confédération italienne au contraire est une conception artificielle, qu'il s'agit d'appliquer à des antagonismes préexistans et envenimés par de violentes et longues haines. Une fédération nouvelle ne peut être adoptée que par des populations et des gouvernemens homogènes, unis dans la même pensée et voulant assurer par leur association le triomphe des mêmes idées et des mêmes intérêts. L'Italie ne se confédérera que si elle est tout entière libérale ou tout entière absolutiste. Hors de là, le dernier terme de la confédération serait ou la révolution ou l'oppression.

Les empereurs qui ont signé les préliminaires de Villafranca ont bien compris qu'il ne leur appartenait pas de décréter une confédération qui ne peut être formée que par la libre adhésion de souverainetés indépendantes; aussi n'ont-ils pris d'autre engagement que de favoriser une combinaison semblable. Nous aurions voulu que la même réserve eût été observée à l'é-

gard des restaurations annoncées dans les duchés de Modène et de Toscane. Nous attendons avec curiosité les conférences de Zurich pour savoir quelle sanction l'on donnera au rétablissement des archiducs qui ont quitté leurs états plutôt que de se rendre aux vœux des populations et de s'unir au mouvement national. Ces princes seront-ils rappelés par leurs propres sujets? Personne assurément n'y compte, pas plus pour le duc de Modène que pour la dynastie toscane. Les Modenais et les Toscans ne s'occupent que d'exprimer par des votes populaires leur inébranlable résolution de ne plus se laisser gouverner par des princes autrichiens. Quant au danger que le duc de Modène puisse rentrer dans son duché avec les troupes qui lui sont restées fidèles, personne en Italie ne s'en effraie. L'on vient en Piémont d'adresser aux chefs de tous les corps ou régimens nouvellement formés (celui du général Garibaldi est du nombre) une circulaire qui les autorise à donner des congés aux soldats volontaires. L'on calcule que douze ou quinze mille volontaires des diverses parties de l'Italie seront ainsi libérés, et comme ils peuvent se porter où ils voudront, il n'est pas vraisemblable qu'aucun des princes fugitifs accomplisse sa restauration avec ses seules ressources. Il ne leur resterait donc que le concours étranger, mais lequel? Ce n'est pas assurément celui de la France : nous ne pouvons oublier que c'est notre entrée même en campagne qui a déterminé les révolutions de Toscane et de Modène, et que ces mouvemens étaient au moins un concours moral à la cause que nous allions défendre en Italie, qu'ils étaient la justification la plus saisissante de notre entreprise. La France ne peut pas mettre et ne mettra pas la main de ses soldats dans de telles restaurations, et nous n'avions pas besoin d'être prévenus par lord John Russell des intentions de l'empereur sur ce point. Est-ce l'Autriche qui ramènera ses archiducs à Modène et à Florence? Nous doutons que l'Autriche osât en ce moment essayer une telle tentative, et nous sommes persuadés que la France ne la tolérerait point. Ce que nous disons des duchés peut s'appliquer en grande partie aux légations, et l'on voit que, malgré l'article des préliminaires relatif aux restaurations, une grande incertitude continue à régner sur la situation future de l'Italie centrale.

Au règlement libéral des affaires de l'Italie centrale est, suivant nous, subordonné le succès, au point de vue libéral aussi, de la confédération projetée. L'une et l'autre questions échappent à l'autorité des deux puissances qui ont signé la paix de Villafranca, car cette autorité ne va pas jusqu'à lier des populations à des gouvernemens qu'elles repoussent hautement, ni à lier des états souverains dans un pacte qu'il ne leur conviendrait pas d'accepter. Nous ne verrions pour notre compte aucun inconvénient à la durée pendant un certain temps de la situation actuelle dans l'Italie centrale, afin que le divorce qui s'y est prononcé si énergiquement entre les populations et leurs anciens gouvernemens fût établi d'une façon irrécusable dans la conscience de l'Europe. Il y a quelque chose à la fois d'absurde et de monstrueux à vouloir perpétuer des gouvernemens qui tombent devant leurs peuples dès qu'ils se trouvent seuls en face d'eux, et qui ne peuvent se relever et se soutenir que par l'appui étranger. Cette intervention étrangère, appelée sans cesse par les mauvais gouvernemens italiens, a ouvert à toutes les

grandes puissances gardiennes de l'équilibre l'accès des affaires italiennes, et porte naturellement au ressort du tribunal européen le plus élevé le règlement des destinées de l'Italie. De là la pensée d'une conférence européenne ou d'un congrès qui vient aujourd'hui à l'esprit de tout le monde. De là l'invitation adressée au cabinet anglais par notre ministre des affaires étrangères dans la note dont lord John Russell a lu quelques fragmens significatifs l'autre jour. L'on sent en France qu'une fois notre querelle particulière avec l'Autriche définitivement réglée à Zurich, il importe à l'Italie et au repos du monde qu'un arbitrage européen prononce sur le sort de l'Italie centrale dans le sens le plus équitable et le plus favorable à la liberté et aux progrès des populations. Un congrès serait surtout dans les vœux de l'Italie. Il serait pour la Sardaigne un puissant recours; il serait pour les populations de l'Italie centrale un tribunal impartial et efficace. Dans les querelles entre les peuples et les gouvernemens, quand la force vient à manquer à ceux-ci, il faut bien qu'ils cèdent; une conférence qui proclamerait le principe de non-intervention et qui enlèverait tout espoir d'appui étranger aux gouvernemens de l'Italie centrale aurait seule l'autorité morale suffisante pour obtenir d'eux une abdication nécessaire, et pour réorganiser soit avec des élémens nouveaux, soit par des transactions ménagées entre les peuples et les princes, des gouvernemens populaires, vivaces et forts. Comme exemple d'une transaction de ce genre, nous signalerons ce qui serait possible en Toscane. La Toscane n'est allée jusqu'à l'annexion avec le Piémont que par l'effet d'une réaction naturelle contre l'éventualité de la restauration de l'ancienne dynastie posée dans le traité de Villafranca. La Toscane, nous en sommes assurés par des témoignages dignes de foi, aurait accepté volontiers le gouvernement de Mme la duchesse de Parme, qui a un instant miroité à l'état de projet dans le fameux petit morceau de papier dont nous avons raconté l'histoire; mais qui pourrait aujourd'hui rendre un tel compromis praticable, si ce n'est une conférence européenne?

Un doute malheureusement paraît exister sur la possibilité même de réunir une conférence dans les circonstances présentes. L'on dit que l'Autriche, par un dépit qui continue la longue série de ses maladresses, ne veut point introduire dans les affaires italiennes l'action collective de l'Europe, et repousse toute idée de congrès. Nous ne pensons pas que les répugnances de l'Autriche pussent tenir contre la volonté bien arrêtée des quatre autres puissances, car sa résistance la condamnerait à l'isolement le moins honorable et le plus périlleux. Il est probable que la Russie au contraire désire très sincèrement la réunion d'une conférence, et que la Prusse, qui est toujours en éveil lorsque sa qualité de grande puissance est mise en question, ne se ferait pas trop prier pour prendre part à une délibération européenne. C'est le concours de l'Angleterre qui, après celui de l'Autriche, nous paraît être le plus difficile à obtenir. Les congrès sont devenus depuis quelque temps fort impopulaires chez nos voisins. Le parti libéral avancé, qui représente aussi l'esprit commerçant des classes moyennes, veut autant que possible restreindre les engagemens de la politique anglaise, croyant diminuer par là les chances pour l'Angleterre d'être compromise dans les luttes continentales qui lui ont autrefois coûté si cher, et dont les intérêts du

commerce redoutent tant le retour. Les Anglais aussi savent que l'on contracte souvent dans les congrès des responsabilités onéreuses qui, inaperçues au moment où on les accepte, vont à l'improviste lourdement peser sur l'avenir. Cette même école économique, qui a pris tant d'empire en Angleterre par le triomphe de la liberté commerciale, a propagé ces défiances à l'endroit des combinaisons de la diplomatie; elle répète volontiers le mot de lord Macaulay à propos des négociations de Ryswick : ce sont les ambassadeurs qui font la guerre et les généraux qui font la paix. Ce sentiment répandu généralement dans les classes moyennes, industrieuses et libérales, se complique, dans les circonstances actuelles, d'une autre considération que les chefs du parti tory font valoir avec habileté, et que M. Disraeli a résumée avec une adroite et piquante concision. Les Anglais n'ont point approuvé la guerre que nous avons entreprise en Italie, et savent se rendre compte des difficultés attachées à la brusque paix que nous avons conclue. « Nous avons blâmé la guerre, disent-ils; nous ne sommes responsables en aucune façon des difficultés inextricables qui la suivent; pourquoi irions-nous tendre la perche à ceux qui ont dédaigné nos conseils et contracter des engagemens qui nous plongeraient peut-être dans des embarras semblables à ceux où nous les voyons se débattre? » De tels argumens peuvent être d'une tactique adroite pour un parti qui cherche à s'appuyer sur des préjugés populaires afin de ressaisir le pouvoir; mais ils sont d'une politique étroite. Les peuples et les gouvernemens ne sont pas seulement responsables de ce qu'ils font, ils le sont souvent aussi de ce qu'ils ne font point, et les péchés d'omission ne sont pas en politique les moins sévèrement punis. Croit-on que si la paix actuelle ne rend pas la vie à l'Italie centrale et le repos à la péninsule, l'Europe tout entière et l'Angleterre avec elle n'auront point à en souffrir? Enfin une autre nuance d'opinion, beaucoup moins nombreuse, mais qui, dans l'état de partage presque égal où sont les deux grands partis qui divisent la chambre des communes, peut fournir dans les votes décisifs un appoint important, l'opinion catholique, se montre hostile au congrès, parce qu'elle comprend bien que le ministère libéral anglais ne pourrait manquer d'y poursuivre le redressement des abus du gouvernement pontifical. C'est à tous ces sentimens et à tous ces intérêts que répond la motion présentée par lord Elcho, laquelle a pour objet d'obtenir de la chambre des communes une manifestation d'opinion contraire à la participation de l'Angleterre à un congrès. Cette situation embarrasse évidemment le ministère actuel; lord Palmerston et lord John Russell voudraient visiblement prendre part à une conférence sur les affaires d'Italie, mais ils craignent de se heurter contre une majorité parlementaire hostile, et ils sentent que plusieurs de leurs amis leur échappent dans cette question. De là les précautions qu'ils ont apportées dans leur langage. Ils disent qu'ils n'ont point arrêté encore leur conduite, et demandent à la chambre de faire comme eux, d'attendre les événemens, car ce sont les faits qui montreront à l'Angleterre s'il lui convient de s'occuper, de concert avec l'Europe, du règlement des affaires italiennes. Ils ne prendront de décision, assurent-ils, que lorsque la paix aura été signée à Zurich, et qu'ils en connaîtront exactement les conditions; ils ne feront partie d'une conférence que si l'Autriche elle-même

consent à y assister; dans tous les cas, ils ne tenteront pas l'épreuve d'un congrès, si d'avance un accord ne s'est établi entre les puissances sur les solutions qu'il y aura lieu de sanctionner. Couverts par ces précautions, qui semblent protéger le cabinet de lord Palmerston contre la motion de lord Elcho, les ministres whigs ont soutenu avec fermeté par l'organe de lord John Russell, avec esprit par la voix de lord Palmerston, avec une chaleureuse élévation par la bouche éloquente de M. Gladstone, la cause du libéralisme italien. Ils ont proclamé une vérité dont nous avons pu nous assurer nous-mêmes: c'est que le mouvement italien actuel est dirigé par des libéraux intelligens, éprouvés, nombreux, que le salut de l'Italie est attaché au succès de ces patriotes, et qu'entre eux et les libéraux du reste de l'Europe il y a une solidarité que l'Angleterre ne répudierait pas sans manquer à ses devoirs et à ses intérêts, car, si le mouvement actuel venait à succomber en Italie, il n'y aurait plus à opter pour ce pays qu'entre l'absolutisme et le mazzinisme.

Sans doute, parmi les résistances que rencontre aujourd'hui en Angleterre la pensée d'une délibération commune sur les affaires d'Italie, l'on ne doit point omettre l'émotion inquiète que la question des défenses nationales y a récemment excitée. C'est avec un profond regret, nous l'avouons, que nous avons vu une portion imprudente et peu équitable de la presse française prendre inconsidérément plaisir à irriter cette émotion. Ce n'est point à la légère et par un caprice soudain que la question des défenses de l'Angleterre s'est emparée de l'esprit public. Lorsque la guerre n'engendre pas la guerre, elle engendre du moins la peur de la guerre : c'est un effet si naturel, que la France, faisant la guerre, n'avait pas le droit de s'étonner en le voyant se produire de l'autre côté du détroit. Une commission spéciale nommée par lord Derby pour examiner les moyens de recruter les équipages de la marine anglaise a publié son travail au printemps dernier, et le rapport de cette commission, qui accusait fortement les lacunes bien connues qui existent dans le système défensif de l'Angleterre en présence des conditions nouvelles dans lesquelles la marine à vapeur, l'artillerie de précision et peut-être les vaisseaux cuirassés de fer placent la tactique et la stratégie navales, ce rapport, disons-nous, a dû être naturellement le thème des polémiques les plus anxieuses et les plus animées. Le gouvernement anglais n'est pas un gouvernement secret; c'est par la publicité et la discussion que devait donc s'agiter cette question nationale. Les Anglais entament toujours avec fracas les questions qui sont pour eux la préoccupation exclusive du moment. En temps de paix, ils font le plus de bruit qu'ils peuvent autour des réformes politiques ou économiques, et oublient dédaigneusement les intérêts militaires; dans un temps où la guerre ébranlait l'Europe, il est naturel qu'ils aient pensé uniquement à ces intérêts longtemps négligés, et qu'ils les aient discutés avec leur fougue accoutumée. De même que, quand la France s'occupe de sa marine, elle pose l'hypothèse d'une guerre avec l'Angleterre, il est également logique que l'Angleterre s'occupe de sa flotte, de son armée et de la fortification de ses arsenaux, dans l'hypothèse d'une guerre avec la France. Pourquoi nous tant étonner et nous tant récrier? Tous les esprits sensés savent dans ce pays que l'alliance de la France avec

l'Angleterre est la plus grande garantie de la civilisation contemporaine. Il n'y a pas d'alliance entre des peuples également puissans et fiers, s'ils n'ont pas tous les deux le sentiment de leur sécurité réciproque. Ne chicanons point les Anglais sur les efforts qu'ils font et les sacrifices qu'ils s'imposent pour se pénétrer de ce sentiment de sécurité qui leur a un moment manqué. C'est le spectacle de notre puissance qui leur a inspiré cette inquiétude éphémère; nous pouvons donc attendre avec un tranquille orgueil qu'elle s'apaise d'elle-même.

Les événemens qui se sont précipités depuis trois mois pour venir se dénouer subitement d'une façon si inattendue ont eu pour effet naturel d'éclipser un moment bien d'autres questions qu'on a vues passer plus d'une fois à l'horizon de l'Europe. Tant que la lutte était engagée en Italie, on ne parlait pas du Holstein et de cette vieille querelle depuis si longtemps pendante entre le Danemark et la confédération germanique. Le Danemark lui-même, bien que toutes ses sympathies fussent pour la France, n'a point laissé de remplir ses devoirs fédéraux dans l'exécution de toutes les mesures d'armement décrétées par la diète de Francfort. La question des duchés va reprendre aujourd'hui sa place dans la politique allemande, et redevient une de ces affaires où se complaît la diplomatie de nos voisins d'outre-Rhin, car, après bien des essais et bien des négociations, cet éternel différend est loin d'être résolu. Seulement les affaires d'Italie n'auront point été peut-être absolument inutiles au Danemark, en montrant sous un jour singulier les contradictions de la politique germanique au point de vue de ce droit des nationalités autour duquel roulent depuis quelque temps toutes les discussions. C'est en vertu de ce principe des nationalités, on le sait, que les Allemands s'efforcent depuis des années d'arracher le Holstein au Danemark, et vont même jusqu'à vouloir détacher le Slesvig de la monarchie danoise. Or comment ce principe serait-il applicable sur l'Eider, lorsque hier encore une partie de l'Allemagne le méconnaissait si bruyamment et si nettement sur le Pô et sur le Mincio, lorsque l'existence entière de l'Autriche repose sur la négation des nationalités, lorsque la Prusse elle-même, par sa propre politique, n'en est point à laisser voir le peu de compte qu'elle fait de ce droit, si souvent invoqué au profit du Holstein? L'Autriche, il faut le dire, ne s'est engagée si avant dans cette querelle diplomatique avec le Danemark que pour ne pas se laisser devancer par la Prusse, pour maintenir sa position en Allemagne. Quelle est cependant la situation de la Prusse elle-même?

La Prusse, si active et si persévérante quand il s'agit de revendiquer les droits des duchés, de soutenir les Holsteinois dans leur opposition contre le Danemark, la Prusse, comme on sait, a, elle aussi, dans son sein une nationalité digne d'intérêt, quoique n'étant point allemande; elle possède le grand-duché de Posen. Des traités formels, des proclamations officielles, des promesses royales plusieurs fois renouvelées de 1815 à 1841, ont garanti le maintien de la langue et de la nationalité polonaises. Qu'en est-il advenu? Malgré toutes les promesses et toutes les garanties, l'Allemand a si bien envahi le duché, qu'il est partout aujourd'hui. Non-seulement les hauts fonctionnaires, mais tous les employés du gouvernement sont prussiens. La langue allemande est la seule autorisée dans les affaires judiciaires, dans les

églises et dans les écoles, et l'étrange motif qu'on invoque est que le pays est d'origine germanique, qu'il faut remplacer la barbarie polonaise par la civilisation allemande, la seule bonne et salutaire. D'année en année, les Polonais du duché ont renouvelé leurs protestations et leurs pétitions; ils n'ont vraiment pas été heureux, leurs plaintes ont été éconduites. Il n'y a pas longtemps encore, dans la chambre des représentans de Berlin, les députés de Posen ont réclamé de nouveau contre la suppression systématique de la langue polonaise dans leur pays, et ils n'ont pas manqué de faits pour appuyer leurs protestations. Ils ont montré que les publications officielles ne se font que dans la langue allemande, absolument inintelligible pour la majorité des habitans; que l'usage de la langue nationale dans les relations publiques est de plus en plus restreint; que l'établissement d'un gymnase polonais, déjà décrété, a été empêché et indéfiniment ajourné; que, dans les institutions de jeunes filles, les autorités ont prescrit de remplacer l'enseignement de l'histoire de la Pologne par celui de la langue allemande; que les Polonais ne peuvent se servir de leur propre langue devant les tribunaux, dont les membres refusent de les entendre, de telle sorte qu'ils ont besoin d'interprètes quand ils comparaissent devant les juges. C'est là pourtant une nationalité à laquelle les traités ont reconnu le droit de vivre.

Le Danemark procède-t-il de même à l'égard du Holstein? Ici au contraire on n'aperçoit nulle trace de l'intention de dénationaliser les Holsteinois. D'après la constitution même de la monarchie danoise, les représentans du Holstein-Lauenbourg à l'assemblée commune législative peuvent employer à leur gré la langue allemande. Tout ce qui touche aux relations des duchés avec la confédération germanique est hors des attributions de cette assemblée. Le Holstein a un ministère à part qui emploie exclusivement la langue allemande, seule langue en usage dans les tribunaux, dans les églises et les écoles du pays. Tous les fonctionnaires publics sont Holsteinois, et la plupart sont même encore ceux qui ont été mêlés à l'insurrection de 1848 contre le Danemark. D'après cela, n'est-on pas singulièrement frappé de la conduite de la Prusse, qui chez elle met un si grand zèle à dénationaliser le duché de Posen, et qui à l'égard du Danemark soulève les duchés, soutient leur opposition sous prétexte de protéger les droits de la nationalité holsteinoise, qui ne sont nullement menacés? Ces enchevêtremens de nationalités diverses produisent d'ailleurs parfois d'étranges anomalies. On vient de le voir dans la dernière guerre. Le Danemark par lui-même nourrissait de franches sympathies pour la France, et cependant, comme membre de la confédération germanique pour le Holstein, il a été obligé de mettre en état de guerre des contingens qui ont été exposés à combattre la France. Bien mieux : qui paiera aujourd'hui les frais de ces armemens inutiles? Le trésor particulier du Holstein ne pourrait y suffire, et ce sera le trésor de la monarchie qui sera forcé de couvrir, au moins pour le moment, des dépenses dont le peuple danois désavoue l'objet dans sa conscience. Quoi qu'il en soit, le Danemark est aujourd'hui le premier intéressé à mettre enfin un terme à ce vieux différend qui pèse sur sa politique intérieure et extérieure, et qui offre aux passions germaniques un prétexte incessant d'immixtion dans ses affaires. Si la dernière guerre se fût agrandie, la question des duchés eût été sans doute un des élémens de la querelle européenne; elle reste aujour-

d'hui ce qu'elle était, un démêlé entre le cabinet de Copenhague et la diète de Francfort, et des deux côtés la modération finira vraisemblablement par mettre sur la voie d'une solution jusqu'ici vainement cherchée. E. FORCADE.

LA MUSIQUE DES BOHÉMIENS,

PAR M. FRANZ LISZT.

Il ne se publie en France que très peu d'ouvrages ayant pour objet l'art musical. Sauf quelques rares exceptions, les livres qui ont cette destination ne sont guère dignes de fixer l'attention d'un public éclairé. C'est tout au plus s'il existe à Paris un journal spécial de musique dont le style et les doctrines s'élèvent au-dessus d'un prospectus de marchand. Nulle critique, nulle indépendance de la part de l'écrivain, obligé de louer platement tout ce qui touche aux intérêts de l'éditeur qui le paie. Aussi ces journaux sont-ils complétement ignorés du public. Ils ne sont guère lus que par des virtuoses en voyage, ou par les industriels qui y font insérer des annonces illustrées. Aucune classe d'artistes n'est moins instruite du sujet élevé et compliqué qui les intéresse que les musiciens français. Livrés dès l'enfance à l'étude exclusive du mécanisme, ils ne lisent rien de ce qui pourrait élever leur esprit, épurer leur sentiment, les éclairer enfin sur les parties obscures de l'art qu'ils professent. Ils contractent de bonne heure un profond dédain pour tout ce qu'ils qualifient de théories abstraites, de visées creuses et métaphysiques, et en cela je serais loin de les blâmer, s'ils ne confondaient sous ce nom l'explication des principes qui sont le fondement de l'art. Il n'y a qu'à voir comment sont rédigés les programmes des concerts du Conservatoire, si l'on veut se faire une idée de l'indifférence des artistes français pour la vérité de l'histoire et la propriété de style qui en découle. Tout ce qui ne se rattache point à la musique contemporaine et à la partie de la théorie nécessaire à la réalisation immédiate des effets qui plaisent au public fixe à peine l'attention des musiciens français. Ils ne lisent guère que des feuilletons, des historiettes de baladins, où l'art sublime de Mozart, de Beethoven et de Rossini est traité comme on traite au théâtre de M. Offenbach la poésie d'Homère et les divines légendes de l'antiquité. Ils appellent cette littérature grotesque de la littérature amusante! Oh! que la France paie cher l'honneur d'avoir créé le vaudeville!

L'Allemagne est sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, bien plus heureuse que la France. Elle possède une littérature musicale très solide et très variée. Tous les ans, il paraît au-delà du Rhin de bons ouvrages, d'excellentes biographies des maîtres les plus fameux, dont les œuvres sont incessamment rééditées avec un soin et un luxe d'indications et d'éclaircissemens qui dénotent l'amour sincère de l'art qui fait une partie de la gloire nationale. Les artistes musiciens de l'Allemagne sont instruits, ils lisent plus que des journaux; les livres de théorie ne les effraient pas, et si parfois ils abusent du langage symbolique et des discussions abstruses sur la nature du beau, au moins n'ignorent-ils pas les faits les plus saillans de

l'histoire de la musique, qu'ils savent avoir vécu plus d'une semaine. Le public en Allemagne n'est pas moins instruit que les artistes sur les questions et les faits importans qui touchent à l'art musical, et on n'y trouverait pas, comme il y en a tant en France, de grands esprits, d'illustres écrivains, parfaitement insensibles aux beautés d'un art si puissant, et tirant vanité d'une inaptitude dont rougissait le grand Goethe. Tous les grands poètes et philosophes de l'Allemagne ont aimé et compris la musique. On ne pourrait pas en dire autant des poètes français les plus éminens. J'ai entendu dire à un auteur célèbre, à l'un des esprits les plus hardis et les plus puissans de l'école de la restauration, qu'il ne comprenait rien au bruit sonore que faisait devant lui un virtuose incomparable. Ce virtuose était M. Liszt.

Ce n'est pas un artiste ordinaire que M. Liszt. Sans parler de son admirable talent de pianiste exécutant qui a été apprécié par l'Europe entière, M. Liszt possède une organisation d'élite, une intelligence vive, ouverte aux quatre coins de l'horizon, et des aspirations d'un ordre supérieur. La nature a donc beaucoup fait pour lui; mais parmi les dons divers dont elle l'a comblé, elle n'y a pas mis le don suprême de la création. M. Liszt serait l'homme le plus heureux du monde s'il avait pu se contenter de son sort, s'il n'avait une ambition très disproportionnée avec la force de son génie, et dont la tension perpétuelle trouble toute l'économie de ses belles facultés. Enfant miraculeux, M. Liszt s'est d'abord laissé traiter de petit Mozart par les aimables dévotes de la restauration, qui baisaient à l'envi son front prédestiné, où elles croyaient voir luire l'auréole des bienheureux. Jeune homme à la taille cambrée et aux cheveux flottans, il est tombé dans un monde de femmes fortes, d'artistes, de philosophes et de comédiens ambulans avec lesquels il a couru les grands chemins, improvisant sur les pianos d'auberge et sur les orgues de village, se donnant partout en spectacle et posant en tout lieu en martyr de l'idéal. Lorsque cette phase de faux romanesque, de jeux d'amour et de hasard, fut terminée, M. Liszt monta sur ses grands chevaux de bataille et parcourut le monde en virtuose triomphant, encourageant les faibles, contenant les forts, donnant sa main à baiser aux populations émues et visant toujours à jouer un rôle qui répondît aux illusions qu'il s'était faites de sa destinée. Mais la vie de virtuose errant ne peut avoir qu'un temps. La curiosité du public s'émousse, et pour exciter toujours de nouveaux transports, il faut posséder un génie fécond et la figure satanique d'un Paganini. M. Liszt comprit qu'il lui fallait prendre un parti et se retirer de la lice bruyante des combats individuels. Il fut nommé maître de chapelle de la cour de Saxe-Weimar à la place de Hummel, je crois, qui venait de mourir. Placé dans un centre aussi brillant, dans une ville où Goethe avait régné et gouverné pendant cinquante ans le mouvement littéraire de l'Allemagne, il était difficile que M. Liszt consentît à se renfermer dans les fonctions qui lui étaient assignées, et qu'il n'essayât pas de se lancer dans quelque entreprise hasardeuse où il pût faire beaucoup de bruit, si ce n'est beaucoup de bien. C'est précisément ce qui est arrivé.

M. Liszt se fit d'abord le promoteur d'une nouvelle école en musique, d'une école dont le point de départ est dans quelques étrangetés des dernières compositions de Beethoven. On pourrait définir l'école de M. Liszt et compagnie : l'indéfini dans la forme, le vague perpétuel, une aspiration

incessante qui n'aboutit jamais, sous prétexte d'éviter la monotonie des phrases qui se limitent et se correspondent, cette insupportable symétrie si chère aux esprits bourgeois qu'on traite dédaigneusement de *philistins*. Selon M. Liszt et ses partisans, qui sont pour la plupart des littérateurs, des peintres et des poètes incompris, il n'y a pas de règles absolues en harmonie, il n'y a que des effets qui se légitiment eux-mêmes dès l'instant qu'ils servent à manifester une idée. L'artiste créateur est le juge suprême de la beauté de son œuvre. L'approbation du public n'est pas un élément nécessaire à la constatation du beau. C'est au public de s'élever jusqu'à la conception de l'artiste, et non pas à l'artiste de condescendre au goût de la foule. Le beau est et s'impose comme le juste; tant pis pour les oreilles et les consciences obtuses qui ne le reconnaissent pas. L'artiste ne doit faire aucune concession aux appétits grossiers des contemporains. Qu'il marche dans sa force et dans sa liberté, et qu'il attende de l'avenir la justice qui lui est due. Lorsque l'idéal dont l'artiste est pénétré aura eu le temps d'éclairer le monde, alors le monde ingrat se mettra à genoux devant le génie méconnu.

La théorie de M. Liszt n'est pas nouvelle. Elle est aussi vieille que la raison et le bon sens, dont elle est la négation. C'est la théorie que professe Sganarelle dans *le Médecin malgré lui*, et celle de tous les impuissans et de tous les ambitieux éconduits par l'opinion des contemporains. Fidèle à ses principes, M. Liszt a composé une énorme quantité d'œuvres incomprises, des symphonies avec programme, des scènes titaniques, des cantates symboliques, qui toutes ont reçu du public philistin l'accueil le plus favorable à la gloire future du réformateur. Après avoir mis à une rude épreuve la patience de la cour et du public de Weimar en faisant exécuter sur le théâtre de cette ville célèbre tous les opéras mal venus de ses élèves ou de ses amis, M. Liszt entreprit un voyage d'exploration à travers l'Allemagne, qu'il s'efforça de gagner à sa cause et de convertir à la musique de l'avenir par des discours et des articles de journaux. L'Allemagne se montra tout aussi indigne de comprendre les doctrines de M. Liszt que de goûter la musique qui en était le produit. C'est en vain que les disciples de M. Liszt imprimaient dans les journaux dévoués à sa gloire qu'il ne fallait pas juger les conceptions idéales d'un génie si hardi avec les organes matériels habitués aux petites formules d'Haydn et de Mozart, que la musique nouvelle s'adressait aux pures intelligences des philosophes et non pas à l'oreille hébétée des philistins : l'Allemagne persista dans ses vieux erremens et laissa M. Liszt et son école prêcher dans le désert. Il lui est encore arrivé d'autres petits mécomptes qui ont dû confirmer M. Liszt dans sa vocation de martyr de l'idéal.

M. Liszt écrit comme il compose. Ses livres ressemblent à ses symphonies, et, comme l'a dit Buffon, le style, c'est l'homme. Que M. Liszt se serve de la langue allemande ou qu'il daigne employer la nôtre, c'est toujours le même enthousiasme, le même lyrisme, les mêmes aspirations, la même poésie latente qui ne se laisse pas enfermer dans une période banale. M. Liszt jette ses idées aux quatre vents de la terre, et ne s'inquiète pas si elles sont appropriées à l'objet qui l'occupe. Il a écrit une longue improvisation sur Chopin, où, à propos de valses et de mazurkas, il a mis toute l'histoire de

la Pologne et celle de la race slave. Nous allons voir que M. Liszt est toujours le même esprit, et que le nombre des années n'a pas refroidi son enthousiasme, ni modifié sa méthode.

M. Liszt a eu pourtant une bonne idée, qui, sérieusement traitée, aurait pu donner lieu à un ouvrage intéressant. Préoccupé de cette race mystérieuse de vagabonds qu'on rencontre dans tous les carrefours de l'Europe, et qui remplissent surtout les grands chemins de la Hongrie, M. Liszt a voulu étudier les mœurs, les traditions et surtout la musique des Bohémiens, qu'il a vus de près dans sa jeunesse. Les Bohémiens, originaires de l'Asie, fragment d'une race déchue, qui, comme les Juifs, a traversé le monde occidental et des siècles de civilisation en conservant partout l'empreinte d'un type ineffaçable, les Bohémiens ont-ils une musique particulière, et en quoi cette musique diffère-t-elle de la musique européenne? Les mélodies hongroises apportées par les Bohémiens, et dont M. Liszt s'est fait l'éditeur, sont-elles bâties sur une échelle particulière, et, comme on aime à s'exprimer de nos jours, accusent-elles une tonalité différente de la tonalité moderne? Qu'est-ce que l'art bohême dont parle M. Liszt? Y a-t-il un art bohême, russe, allemand, français, ou bien l'art n'est-il pas tout simplement l'art, c'est-à-dire un ensemble de procédés qui servent à la manifestation du sentiment, qui s'empreint, lui, de la variété des caractères et des situations? Les caractères, les situations, les traditions peuvent changer et varier indéfiniment; mais l'art, quand il mérite cette qualification, est partout le même dans une époque donnée.

Si M. Liszt se fût posé nettement ces questions, il eût pu les résoudre avec plus ou moins de justesse et de savoir; mais il serait resté fidèle au sujet qu'il s'était proposé de traiter. Bien au contraire, M. Liszt s'est jeté dans un tourbillon de métaphysique et de psychologie transcendantale dont il n'a pu se dépêtrer malgré les énormes prétentions de science universelle qu'il s'est cru obligé d'étaler. Cherchons cependant à dégager de ce chaos quelques renseignemens utiles.

M. Liszt, qui a parcouru le monde, a rencontré à Bucharest et à Iassy plusieurs troupes de virtuoses bohémiens qui ressemblaient beaucoup à ceux qui habitent la Hongrie. Ces Bohémiens, assure M. Liszt, possèdent des mélodies originales qu'ils accompagnent d'une basse continue qui enferme l'harmonie dans un cercle fort étroit de consonnances monotones. Ces mélodies sont destinées à la danse, qui leur a imprimé le rhythme particulier qui les distingue. Ils s'accompagnent aussi d'une espèce de flûte à plusieurs tuyaux comme la flûte de Pan, et d'une mandoline dont les sons aigrelets, dit M. Liszt, contribuent à *efféminer* l'harmonie. A en croire M. Liszt, les Bohémiens possèdent un genre de modulation qui n'est fondé que sur le caprice de chacun. Ils ne connaissent aucun dogme, aucune loi qui refrène leur instinct de liberté indéfinie et coordonne leurs inépuisables fantaisies. L'art des Bohémiens n'est ni une science qu'on puisse apprendre ni un métier qu'on enseigne par routine. Qu'est-ce donc? « Un langage sublime, un chant mystique qui n'est entendu que des initiés. » Voilà pourquoi M. Liszt admire sincèrement l'*art* des Bohémiens.

La musique des Bohémiens, selon M. Liszt, renferme des intervalles et des rhythmes qui sont inconnus aux peuples civilisés de l'Europe. Leurs

chants sont chargés d'un nombre considérable d'ornemens ou *fioritures* qui les rapprochent des chants arabes et indiquent une origine tout orientale. Cette observation est juste. Il paraît que la gamme du mode mineur, chez les Bohémiens, affecte la *quarte augmentée*, la *sixte diminuée* et la *septième augmentée*, ce qui ne constitue pas une gamme qui puisse servir de base à une harmonie régulière, mais une simple *curiosité mélodique*, ce qui est bien différent. « Les musiciens saisiront, ajoute M. Liszt, combien cette triple modification dans les intervalles de la gamme mineure des Bohémiens doit susciter une harmonie différente de la nôtre. La popularité de la musique bohémienne étant un fait accompli, on ne peut plus décréter *à priori* qu'elle n'est qu'une cacophonie. » On voit que M. Liszt est heureux de trouver chez les Bohémiens la justification de son système sur l'absence de toute règle en matière de combinaisons harmoniques.

Veut-on savoir maintenant quelle est la nature des rhythmes divers qui vivifient la musique des Bohémiens? Je vais laisser parler M. Liszt sans me permettre la moindre altération. « Ces rhythmes sont flexibles comme les branches d'un saule pleureur qui ploient sous l'haleine du vent du soir; ils ont pour règle de n'avoir point de règle; ils passent du mouvement binaire au mouvement ternaire avec grâce ou énergie, selon l'exigence d'impressions tumultueuses ou assoupies, selon qu'ils peignent le *ressac* des passions, leur réveil turbulent, ou la mollesse de l'âme qui les laisse sommeiller en se couronnant elle-même de pavots et de froids nénufars. » Je voudrais bien continuer, mais les lecteurs de la *Revue* n'auraient pas ma patience.

« Les maîtres de l'art bohémien, dit encore M. Liszt, qui ne cesse de confondre la spontanéité d'un instinct plus ou moins heureux avec cet ensemble de règles et de principes transmissibles qui seuls constituent un art, les maîtres bohémiens sont ceux qui donnent un libre cours à tous leurs caprices, qui savent traduire leurs fantaisies *en rhythmes syncopés comme une escarpolette, qui cadencent ses mouvemens* (les mouvemens de la fantaisie) *comme si elle allait mener la danse des astres, rhythmes qui répandent ses étincelles en gerbes de trilles, qui la changent en lutin espiègle dont les petites dents aiguës semblent mordiller l'oreille* (1)... » Voilà ce que c'est que l'art des Bohémiens. Ce style de M. Liszt me rappelle un passage cité par Bossuet dans son beau livre sur les états d'oraison, dirigé contre les romantiques de l'église de son temps, qu'il a combattus avec une si haute et saine raison. « Que ferez-vous, s'écrie je ne sais plus quel mystique du XVIIe siècle, que ferez-vous, pauvre âme, pour abandonner cette vigne à laquelle vous êtes attachée sans la connaître? Oh! le maître y mettra lui-même de *petits renards*, c'est-à-dire ces défauts qui la ravagent, qui en abattent la fleur. » — « Voilà, ajoute Bossuet, comment ces spirituels bannissent les images et parlent la langue de l'Écriture. »

Les mélodies bohémiennes, comme tous les chants populaires d'origine orientale, ne peuvent être facilement dégagées des rhythmes étranges et irréguliers qui les parcourent, ni des nombreuses notes accessoires dont elles sont surchargées par la fantaisie de l'exécutant. Elles forment un tout ori-

(1) Page 229.

ginal dont le charme disparaîtrait sous le scalpel de l'analyse. Ces mélodies sont divisées en deux parties : la première, d'un mouvement très lent, s'appelle *lazza*, d'un mot qui signifie *lenteur*, et qui peut se traduire par *maestoso;* la seconde partie, qualifiée de *frischka*, est d'un mouvement plus rapide qui va en s'accélérant. L'orchestre des virtuoses bohémiens se compose de plusieurs instrumens dont le violon est la base. La *zimbola*, sorte de tablette en carré long munie de cordes métalliques qu'on frappe avec des baguettes, est un instrument d'origine orientale qui, avec le violon, joue le rôle principal dans le petit orchestre des Bohémiens. Les autres instrumens ne servent qu'à marquer le rhythme et à remplir l'harmonie. Les musiciens bohémiens n'ont aucune connaissance de la partie théorique de leur art. Ils n'ont jamais éprouvé le besoin de fixer leurs idées par la notation. Ce sont des improvisateurs populaires qui se transmettent de siècle en siècle et de génération en génération des types mélodiques restés invariables. Leur prétendu art musical ne se maintient que par une imitation servile des mêmes formules, sans aucune règle qui domine et dirige l'instinct. Il y avait autrefois une troupe de musiciens bohémiens dans chaque bourgade de la Hongrie. La plupart des grands seigneurs avaient à leurs gages de ces orchestres de Bohémiens qui se relayaient et se disputaient l'honneur de passer pour les plus habiles. Il paraît que cet état de choses n'existe plus, et que l'*art* des Bohémiens, comme dit M. Liszt, est aussi en décadence. M. Liszt, qui est né en Hongrie et qui a été bercé dès l'enfance par ces mélodies bohémiennes dont il nous donne une si étrange définition, en a formé un recueil qu'il a publié en Allemagne. Nous avons eu le plaisir, l'hiver dernier, d'en entendre exécuter une sur le piano par M. de Bulow, gendre de M. Liszt. Nous avouerons même, à notre confusion, qu'à la brusquerie, à la crudité de certaines modulations que M. de Bulow fit surgir sous ses doigts habiles, nous avions cru y reconnaître l'art de M. Liszt, qui a beaucoup d'analogie avec l'art des Bohémiens. Nous sommes heureux d'avoir été dans l'erreur.

M. Liszt a une si grande défiance de la raison, de l'ordre, du goût, du sens commun, de tout principe qui pourrait contrarier l'essor de ses effluves poétiques, qu'il laisse échapper les meilleures occasions de dire quelque chose de sensé sur les faits qui lui sont le plus familiers. Il fait néanmoins cette judicieuse remarque sur les rhythmes si variés des mélodies bohémiennes : « On ne saurait assez insister sur les rares beautés qui résultent de cette richesse de rhythmes nouveaux et de l'influence salutaire qu'elle pourrait exercer sur l'art européen. » Pourquoi M. Liszt n'a-t-il pas développé cette idée? pourquoi n'a-t-il pas examiné les grandes œuvres de l'école moderne, celles de Beethoven, de Schubert, de Mendelssohn, de Chopin, et surtout de Weber? Il aurait pu s'assurer que le caractère qui les distingue de celles des maîtres du XVIIIe siècle, Sébastien Bach excepté, c'est précisément cette variété de rhythmes inconnus avant eux, et dont ils semblent avoir puisé le germe dans les chants populaires. Weber en était tellement préoccupé que son *Freyschütz* n'est qu'un chant populaire développé par le génie et fécondé par l'art. Quel ouvrage intéressant eût pu écrire M. Liszt sur les œuvres de piano de l'école moderne, et particulièrement sur les compositions exquises de Chopin, en signalant ce que ce pianiste de

génie a dû emprunter d'accens et de surprises rhythmiques aux danses et aux chants populaires de la Pologne! Personne n'avait plus de titres pour entreprendre un pareil travail, si M. Liszt ne s'était mis dans la tête de se donner pour un prophète révélateur d'une foi nouvelle dans l'art. Pauvre M. Liszt! il n'a pas vieilli depuis vingt-cinq ans qu'il a commencé à jouer cette comédie avec son ami M. Berlioz! Il est resté toujours le même : une nature généreuse et un grand enfant.

L'ouvrage que nous venons d'examiner est le pendant de celui qu'a publié M. Liszt, il y a quelques années, sur l'œuvre et la vie de Chopin. C'est une longue improvisation littéraire sur un thème mal défini, une divagation de trois cent quarante-huit pages remplies de lyrisme, de fioritures, de modulations imprévues et de rhythmes divers, qui a beaucoup d'analogie avec l'*art des Bohémiens*, une symphonie en prose sans idées, dont le style est exactement le même que celui des symphonies musicales de l'auteur, enfin une production digne de cette école du non-sens dont M. Liszt semble ambitionner les suffrages, et dont il serait inutile de s'occuper si elle ne s'attaquait aux principes les plus essentiels de l'art. P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

Du Droit criminel chez les Peuples modernes (1).

On a quelquefois reproché à Joseph de Maistre, comme une maxime violente et cruelle, d'avoir dit que « la souveraineté et le châtiment sont les deux pôles sur lesquels roule la société humaine. » Ce reproche, dans ces termes, est, ce me semble, injuste. Sans doute la société a des bases plus profondes, et la souveraineté comme le châtiment ne sont que des moyens et des conditions de conservation sociale; mais il n'en est pas moins vrai qu'à ce titre elles sont des nécessités de premier ordre, et le philosophe n'a voulu que formuler un fait patent et universel. Qui oserait, ne fût-ce que pour quelques jours, supprimer l'une ou l'autre?

L'acte du châtiment en particulier n'existe-t-il pas déjà dans la conscience humaine à l'état d'instinct? et n'y a-t-il pas un sentiment du droit pénal qui en précède l'idée? Dans l'homme rapproché de la nature, dans l'enfant dont l'éducation n'a point modifié les sentimens natifs et soudains, l'injure reçue ne provoque-t-elle pas à l'instant même un fait de réaction qui, sous cette forme primitive et individuelle, s'appelle vengeance? Si l'homme maltraité est assez fort, il réagit par le talion. Si sa faiblesse le porte à la fuite ou aux larmes, il réclame d'autrui, comme un droit qui lui appartient, la punition de son ennemi. Ce n'est pas par prévoyance et pour lui inspirer plus de

(1) *Histoire du Droit criminel des Peuples modernes, considéré dans ses rapports avec les progrès de la civilisation depuis la chute de l'empire romain*, par M. Albert du Boys, ancien magistrat; tomes I et II, chez Auguste Durand.

crainte à l'avenir, ni par esprit pédagogique, pour le corriger de son vice: ce sont là des idées modernes; c'est pour rendre le mal au mal, sans calcul, sans réflexion. Le sentiment de la justice et l'idée du châtiment éclatent tout à coup et ensemble; c'est peut-être le premier dégagement, la première apparition claire et distincte qui se fasse dans l'esprit humain de l'idée du juste et de l'injuste. Il y a plus : le châtiment suppose la responsabilité; la responsabilité suppose la liberté. C'est donc aussi le dogme du libre arbitre qui se révèle ainsi dans ce fait, le plus simple, le plus primitif, le plus commun qu'il soit possible d'imaginer. Ce dogme se montre, il est vrai, avec plus de clarté, dans une société plus avancée, par la réaction de la volonté sur elle-même, par l'empire de l'âme sur les passions, par le sacrifice de soi : là est son triomphe; mais il n'en est pas moins impliqué tout entier dans ce premier soulèvement de la conscience qui, sous le coup de l'injustice, se réalise aussitôt par le châtiment, qu'il soit spontanément infligé par le fort, ou réclamé d'un pouvoir supérieur par le faible.

Si donc on pouvait assister aux premiers efforts d'un troupeau humain entièrement dégradé jusqu'à l'état de nature, et cherchant à remonter vers l'état de société, on verrait le droit criminel s'y former peu à peu, à partir de ce premier élément brut de la vengeance individuelle, et s'élever de là, par une lente ascension, vers l'organisation d'une justice supérieure et impartiale. Sans doute l'histoire ne nous dit rien d'authentique de cet état de dégradation complète qui n'a probablement existé nulle part; ce n'est que dans l'état sauvage et dans la barbarie qui s'en rapprochent, quoique de bien loin encore, qu'on peut suivre jusqu'à un certain point la trace de ce droit criminel pris à la source la plus éloignée, et de ses premiers développemens; c'en est assez cependant pour en faire, comme question d'origine, un objet d'étude de la plus haute importance. Les questions d'origine étant, pour la recherche philosophique, les plus attachantes et les plus instructives, parce qu'elles étudient l'homme se débrouillant, sortant du vague de ses premières pensées, exerçant sa force vitale, et s'agrandissant dans la nature, nous extrairons du livre de M. Albert du Boys, où nous trouvons beaucoup de rapprochemens des législations les plus diverses, quelques faits et quelques idées qui témoignent de ces commencemens grossiers du droit criminel chez les peuples modernes au sortir de leur époque barbare.

Ce qui nous est resté de leurs législations élémentaires et des traditions qui suppléent aux lois en manifestant les coutumes conserve encore de nombreuses attestations du droit de vengeance personnelle, droit originel et absolu, que les juridictions ne font que modifier d'abord et ne suppriment que fort tard. « Si un homme en tue un autre, et que l'héritier de la victime, arrivant sur ces entrefaites, attaque le meurtrier et l'étende gisant à côté de la victime, il n'y aura là qu'un homme gisant à côté d'un autre homme; » c'est une disposition des lois de l'Ost-Gothland. « Si un homme a été blessé, disent les *Gragas* islandaises, il peut se venger, jusqu'à la prochaine assemblée générale, de celui qui lui a fait cette blessure. » Mais il ne fallait pas attendre l'assemblée pour punir sur place et par la mort certaines insultes qui exprimaient des vices lâches et infâmes. « L'homicide pour ce fait est permis, dit la loi, aussi longtemps que pour l'attentat à l'honneur des

femmes. » Les conditions de temps variaient selon les cas. « L'homme peut se venger d'une blessure tant que la cicatrice n'est pas fermée; mais pour de petits coups qui ne laissent point de traces, et qui ne deviennent ni bleus, ni bruns, ni enflés, ils ne peuvent être vengés qu'au lieu et place et sans retard. » Les dieux mêmes passaient pour venir quelquefois en aide à ceux qui avaient bonne intention de se venger. On trouve dans la seconde Edda qu'un aveugle de naissance, nommé Asmundr, s'en vint au tribunal suprême demander satisfaction à Litingr, meurtrier de son père. « Litingr la lui refuse. « Si je n'étais pas aveugle, s'écrie Asmundr, je saurais bien me venger. » Il rentre dans sa tente, et tout à coup ses yeux s'ouvrent à la lumière. « Que Dieu soit loué! s'écrie-t-il, je vois ce qu'il veut de moi. » Il saisit une hache, se précipite sur son ennemi, et le tue. Un instant après, ses yeux se referment de nouveau, et il reste aveugle. » Les lois germaniques, en général plus avancées, admettent néanmoins aussi cette sorte de vengeance soudaine et directe : « Qu'il tombe maudit et invengé, et qu'il n'y ait lieu à aucune punition, soit qu'on le blesse, soit qu'on le tue! »

Mais déjà, dès ces premiers temps, la justice sociale s'exerçait jusqu'à un certain point, par une vague influence de l'opinion, par l'approbation ou la désapprobation publique, par quelques formalités prescrites ou que la coutume avait établies peu à peu. Par exemple, aucune vengeance ne devait se pratiquer en secret, et si elle avait eu lieu à l'écart, il fallait mettre le public en état d'en juger. « Si quelqu'un trouve un homme chez une des femmes de sa famille, dit une loi d'Hakon, roi de Norvége, il peut le tuer, s'il le veut; mais il doit ensuite raconter le fait et en dire la cause au premier homme qu'il rencontrera. Alors il attendra un certain temps que l'héritier du mort fasse lui-même circuler aux environs la flèche par laquelle le tribunal est convoqué pour connaître de l'homicide; si l'héritier ne le fait pas, il le fera lui-même. » De même en Germanie : la loi des Bavarois veut que quiconque a tué légitimement un effracteur ou un voleur le révèle aux voisins de la manière usitée; d'après la loi ripuaire, le meurtrier doit veiller près du cadavre de sa victime, ou être en mesure de le produire pendant un certain nombre de jours. Au reste, en beaucoup de cas la vengeance n'était pas seulement un droit, elle était un devoir. « Au moment où Bardr allait s'asseoir sur le siége de son frère Hallr, tué depuis quelque temps, sa mère lui donna un soufflet et lui défendit de s'y asseoir jusqu'à ce qu'il eût vengé son frère; mais comme la vengeance traînait en longueur, elle lui servit, ainsi qu'à son second frère, des pierres au lieu d'alimens. — Vous ne valez pas davantage et ne méritez pas mieux, leur dit-elle, puisque vous ne vengez pas la mort de votre frère, et que vous entachez votre race d'infamie. » On voit ici combien les lois étaient conformes aux mœurs et faites par elles : il fallait de telles coutumes à des caractères de cette trempe.

On peut déjà reconnaître dans ces faits primitifs les caractères instinctifs, originaires, de la vengeance, très différens de ceux qu'elle porte aujourd'hui. Elle était la loi même, elle était l'explosion naturelle du sentiment de la responsabilité qui est dans la conscience humaine, comme conséquence directe ou induction intuitive du libre arbitre : fait psychologique très important, et dont la philosophie pourrait tirer un grand parti dans la question de la liberté. On y voit cette responsabilité infligée et subie, active et passive,

reconnue par le coupable autant qu'affirmée par le vengeur. Souvent en effet, dans les plus anciennes traditions, le coupable prend pour juge la partie offensée elle-même, et accepte sa décision, si sévère qu'elle soit. Cela s'appelle, chez les Scandinaves, la *siaelf-daemi*, le jugement de soi-même. « C'était là, dit M. du Boys, selon les idées du temps, la plus grande marque d'honneur qu'on pût donner à un ennemi, et celui-ci répondait souvent à cet acte d'abandon et de confiance par la magnanimité et le pardon. » Ainsi la vengeance, quoique encore individuelle, n'était pas, dans son principe, ce que nous entendons aujourd'hui en morale par ce mot; elle n'était pas l'effet de la passion pure ni de la fureur arbitraire, elle portait avec soi dès l'origine la règle, l'idée du droit, à un degré quelconque. Commandée par la famille, soumise au contrôle de l'opinion par le devoir de la publicité, sanctionnée par la religion, elle était la première manifestation du droit pénal, et en quelque sorte un premier élément, un premier germe de juridiction.

Il était pourtant défendu de dépasser une certaine mesure dans l'exercice de la vengeance; ainsi, dans la nouvelle législation de Gulathing, il est établi que sans doute un offensé a le droit de se venger lui-même, mais que, si la vengeance dépasse l'offense, il doit donner des dédommagemens pour cet excédant, suivant l'appréciation des prud'hommes. On voit ici, dans une loi comparativement récente, l'ancien principe vivant encore quand le nouveau commence à le limiter, et le passage de l'un à l'autre, du droit individuel au droit social. L'usage du *wehrgeld* ou de la composition pécuniaire, si fameux dans les lois germaniques, fut encore un progrès dans cette voie. Dans le principe, il ne fut probablement que l'expression d'une transaction obtenue par des médiateurs officieux, un contrat plutôt qu'un arrêt, une sorte d'indemnité, et à ce titre, les âmes les plus hautes le repoussaient quelquefois. Thorstein le Blanc avait un fils unique, qui fut tué par vengeance, le meurtrier fit offrir une composition en argent; mais le père répondit : « Je ne veux pas porter mon fils mort dans ma bourse. » Quelque temps après, le meurtrier vint se mettre à la discrétion du noble vieillard, qui lui fit grâce de la vie. Néanmoins, comme l'indemnité attribuée au lésé était en même temps une expiation pour le coupable, comme en l'humiliant elle le réhabilitait, la composition apparut sous un aspect plus noble; à la fin, elle prévalut, et devint la base de tout un système de pénalité. De là de nouvelles coutumes encore pour régulariser le nouveau système : fixation du taux, proportion de la peine au délit, considération des personnes et des circonstances. La pénalité devenait plus flexible, plus appropriée et plus juste; par cela seul elle sortait en pratique du domaine de l'individualité pour entrer dans les attributions d'un pouvoir public plus ou moins complet. Le *wehrgeld* devient ensuite obligatoire, et il tend à disparaître à mesure que la justice instituée arrive à établir une pénalité plus protectrice des faibles et plus efficace pour tous. Il disparaît en même temps que la solidarité des familles; l'un et l'autre étaient des expédiens propres à des mœurs encore violentes, et qui ne supportaient l'ordre que dans une certaine mesure; l'autorité, mieux constituée et plus générale, rétablit en même temps la responsabilité personnelle et une pénalité aussi sérieuse pour le riche que pour le pauvre.

Par ces divers progrès, nous voici arrivés à la paix publique (paix ou trêve

de Dieu, paix ou trève du roi, etc.), qui au moyen âge exprimait surtout les efforts vers la concentration de la juridiction criminelle. Le contrat intervenu entre l'offenseur et l'offensé avait eu nécessairement pour conséquence une trève ou paix, qui éteignait ou assoupissait leurs colères : *trygd* chez les Scandinaves, *treuga* chez les Germains; mais pour généraliser cette paix et en faire la paix sociale, ou, comme l'on dit aujourd'hui, l'ordre public, il fallait une institution qui eût l'esprit de paix et qui sût le répandre. C'est ce que fit partout la religion incorporée dans un sacerdoce. Dès les temps les plus obscurs, on trouve partout le germe de ces institutions religieuses, qui, sous le nom plus récent de trève de Dieu, prirent une si grande extension et atteignirent de si heureux résultats jusqu'aux derniers siècles du moyen âge chrétien. C'est à cette paix sociale que présidait la déesse Nerthus des Germains du nord, dont Tacite a décrit en quelques lignes si pleines et si colorées la fête annuelle. Lorsque sur son char mystérieux on la promenait dans la contrée, la trève était établie par le fait. « Elle apaise toute inimitié par sa présence, dit l'historien romain; devant elle, tout combat cesse, tout glaive rentre dans le fourreau; chacun ne connaît plus, ne célèbre plus que le repos et la paix. » Le christianisme s'empressa de s'emparer de ce sentiment, déjà si développé. Les Scandinaves nommèrent la paix « consécration de l'homme, *manhaelgi;* » l'homme devenait inviolable. Sous cette influence bienfaisante, la miséricorde et la prière acquéraient des droits vis-à-vis de la force. « Si le meurtrier, dit la loi islandaise, se faisant assister de témoins, avait demandé la paix avant le troisième jour écoulé depuis le meurtre, soit au fils, soit au petit-fils de la victime, ceux-ci ne pouvaient pas lui refuser une paix ainsi demandée d'une manière légale. » La *manhaelgi* consacrait même les objets confiés à la foi publique et les propriétés, tels que les charrues, moulins, sorte de législation religieuse qu'on retrouve chez les peuples les plus barbares, chez ceux de l'Océanie par exemple, où la sanctification du tabou protége contre le pillage les instrumens de culture, les blés jusqu'à la moisson, les fruits jusqu'à la maturité. Le propre de cette nouvelle juridiction toute morale, c'est de suivre le coupable partout où il est; il porte la pénalité sur sa tête, parce que c'est la Divinité même qui la lui impose : de là l'excommunication usitée également partout. « S'il se trouve, dit une loi scandinave, quelqu'un d'assez insensé pour porter atteinte à un accommodement conclu ou pour commettre un meurtre après avoir juré la paix, qu'il soit proscrit et marqué de l'anathème céleste, partout où les hommes poursuivent le loup, où les chrétiens visitent les églises, où les païens font des sacrifices, où les mères donnent le jour à des enfans et où les enfans appellent leurs mères, partout où le feu brûle, où le Finnois patine, où le sapin croît, et où le faucon vole aux jours du printemps, quand le vent vient enfler ses deux ailes et l'emporter dans les airs. » C'est ainsi que le droit en naissant reçoit de la religion la force, l'universalité, même la poésie; celle-ci en grave les austères prescriptions dans la profondeur des consciences naïves en ces temps où la coaction extérieure serait trop insuffisante.

Tels sont les principaux élémens du progrès de la justice criminelle que nous révèlent les trop rares monumens de l'histoire, et qui semblent avoir eu le même cours chez tous les peuples. C'est d'abord le sentiment de la

responsabilité morale, forme pratique du libre arbitre donné à l'homme; c'est ensuite la solidarité de la famille qui est celle de la société même, et qui nécessairement exige une règle pour son exercice et engendre la loi; puis vient la médiation entre les familles, qui prépare une juridiction supérieure; enfin l'autorité religieuse, qui résume un premier progrès et les généralise tous, et qui fonde et fait accepter la justice sociale. Ces élémens ne se présentent point successivement et en manière de découvertes ou de déductions, comme nous sommes obligés de les présenter dans l'analyse; ils coexistent dès l'origine, seulement les uns se développent aux dépens des autres, selon les temps, le degré et la mesure d'ordre que la société possède, selon ses progrès ou ses mouvemens rétrogrades. La société chrétienne en a vu très clairement l'agitation et la lutte dans la période barbare; après Charlemagne, qui tenta une transformation prématurée, ils se trouvèrent engagés dans l'organisation féodale et entraînés dès lors dans le mouvement d'amélioration que l'église et la royauté exerçaient sur elle. L'œuvre fut longue et difficile, comme toutes celles qui exigent un changement profond dans les idées. Longtemps encore la vengeance s'exerça par les guerres privées; elle acquit même sous cette nouvelle forme une plus grande puissance, mais elle ne prévalut point complétement. La civilisation avait pris pied définitivement dans le monde moderne; l'état était créé du moins, et remplaçait l'établissement de conquête; on n'était plus même jugé selon la loi de sa race, mais selon une loi commune dans son principe, quoique variable encore par la diversité des coutumes. Tout dépendait dès lors d'un mouvement qui avait triomphé dans toute l'Europe, et qui fut la civilisation moderne.

Dans les deux premiers volumes publiés de cette *Histoire du Droit criminel des Peuples modernes,* M. du Boys a poussé cette savante et laborieuse étude jusque vers la fin du moyen âge. Pour l'étude de l'histoire sociale, que nous avons seule envisagée, il nous a paru qu'on y trouverait beaucoup de secours. M. du Boys a profité des nombreux travaux qui, en France et en Allemagne, ont débrouillé les obscurités de ces origines; Grimm, Warnkœnig, Stein, Wilda, Pardessus, Laboulaye, Laferrière et beaucoup d'autres ont été mis à contribution. Il a principalement eu en vue l'Europe occidentale, et surtout la France; mais il n'a point négligé les peuples slaves ni la législation musulmane, et s'est attaché à faire ressortir partout ces analogies qui attestent l'unité du principe dans chaque développement humain. En somme, on voit dans ces deux premiers volumes le droit pénal et la juridiction criminelle, ces deux grands et terribles instrumens de la sécurité publique et de la liberté individuelle, sortir de leur état élémentaire encore visible dans les lois barbares, se modifier par le passage de la vie nomade et guerrière à la vie sédentaire et propriétaire, s'adoucir et arriver à des principes rationnels et progressifs par l'influence du christianisme et des canons pénitentiaires de l'église, et passer ensuite à cet état d'élaboration régulière et continue d'où est sorti plus tard, par la centralisation du pouvoir et les transformations de la jurisprudence, un système désormais fondé sur la raison seule, et jusqu'à un certain point perfectible comme la société même.

LOUIS RINAGT.

V. DE MARS.

ıme;
e, et
loi;
upé-
s gé-
ıs ne
e dé-
e; ils
s des
pos-
enne
après
èrent
ment
lon-
dans
vées;
mais
finiti-
laçait
de sa
le en-
ement
rne.
it cri-
rieuse
ciale,
beau-
rance
rimm,
ıcoup
urope
euples
artout
ement
pénal
de la
émen-
de la
et ar-
nisme
élabo-
ion du
ormais
ıme la
r.